

## Le mot du Directeur d'Agence



*Le rapport annuel du délégataire est l'occasion de revenir sur la vie du service durant l'année écoulée et de faire le point sur la performance rendu par le délégataire.*

*Depuis le 3 février 2015, la commune de Berre l'Eang a rejoint le périmètre du nouveau contrat.*

*Nous y avons immédiatement démarré la mise en place du système radio relève des compteurs, s'appuyant sur le développement de technologies performantes.*

*Nous avons également poursuivi cette année notre action de préservation de la ressource en essayant de diminuer les pertes sur le réseau d'eau potable grâce à un travail alliant les opérations de recherche de fuites grâce à des outils multiples et performants, mais également grâce aux renouvellements de canalisations effectués par la Collectivité.*

*Le rendement moyen sur le territoire a ainsi encore évolué à la hausse pour atteindre 80,63%. Les projets futurs de mise en place de sectorisation permanente à Lamanon et Mallemort, permettront encore d'améliorer la performance du réseau et d'être plus réactifs.*

*Du point de vue du patrimoine délégué, l'année 2015 a été remarquée notamment par l'abandon du Forage de la Barronerie, le Hameau du même nom étant alimenté depuis l'été par une canalisation d'eau potable depuis Senas. Le Puits de la Barlatière de Alleins, présentant une pollution aux pesticides, a quant à lui, été abandonné début novembre au profit d'un nouveau forage, Saint Sauveur.*

*En 2015, ont également démarré les travaux de construction de la nouvelle station de potabilisation de Salon de Provence, superbe ouvrage qui intégrera le périmètre délégué au 2<sup>nd</sup> semestre 2016.*

*2015 a par ailleurs vu la mise en place effective d'un nouveau dispositif de solidarité de proximité et d'aide aux plus démunis au travers des conventions signées avec la Collectivité et l'ensemble des CCAS de communes prévoyant le versement d'une aide financière pour chacun d'eux destinée au paiement des factures d'eaux pour les plus nécessiteux. Ce sont ainsi 37 K€ qui ont été versés par APE aux CCAS du Territoire cette année.*

*La performance, la modernité et la solidarité sont nos défis permanents que nous souhaitons exprimer à travers une proximité et une réactivité de tous les jours.*

*C'est une belle aventure qui se poursuit avec ce contrat de délégation de service public, dans*

## Rapport annuel du délégataire 2015

---

### Le mot du Directeur d'Agence (suite)

*un partenariat renforcé, pour un service de l'eau exemplaire et performant sur l'ensemble des communes concernées.*

*L'intégralité de nos équipes vous souhaite une bonne lecture !*

Marie BORNI

## Agglopo le Provence Eau Rapport annuel du délégataire

### SOMMAIRE



## Agglopo le Provence Eau

### **1. ORGANISATION**

**7**



## 1. Organisation

<b>ORGANISATION DE LA SOCIÉTÉ AGGLOPOLE PROVENCE EAU</b>	<b>9</b>
<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : OBTENTION DE LA CERTIFICATION APE ISO 9001</b>	<b>11</b>
<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : OBTENTION DE LA CERTIFICATION APE ISO 14001, OH SAS 18000</b>	<b>12</b>
<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : EXISTENCE D'UN LABORATOIRE ACCRÉDITÉ AUQUEL EST RACCORDÉ LE SERVICE</b>	<b>13</b>
<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : D101.0 ESTIMATION DU NOMBRE D'HABITANTS DESSERVIS</b>	<b>14</b>



## Organisation de la société AGGLOPOLE PROVENCE EAU

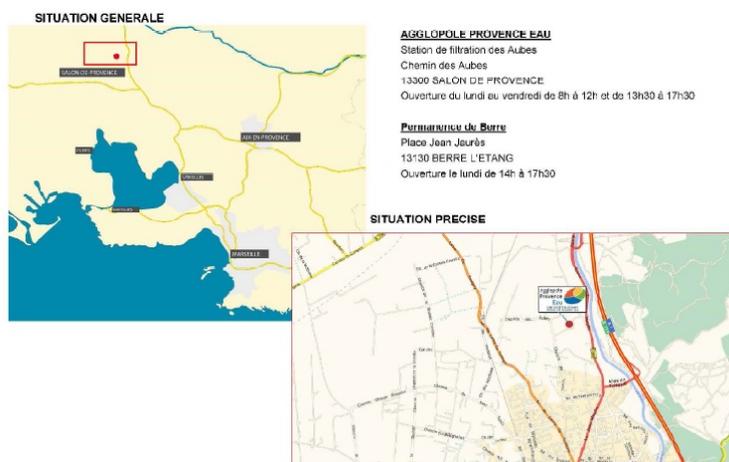
### Organisation générale APE

La société Agglopo Provence Eau est en charge de la délégation du service public de l'Eau sur le territoire 3 de la Metropole Aix Marseille Provence, depuis le 1er janvier 2013, à l'exception de Velaux et Berre l'Etang qui ont intégré le périmètre du contrat, respectivement, à compter du 1er janvier 2014 et du 03 février 2015.

L'échéance contractuelle est au 31 décembre 2024.

### Description

#### Plan d'accès :

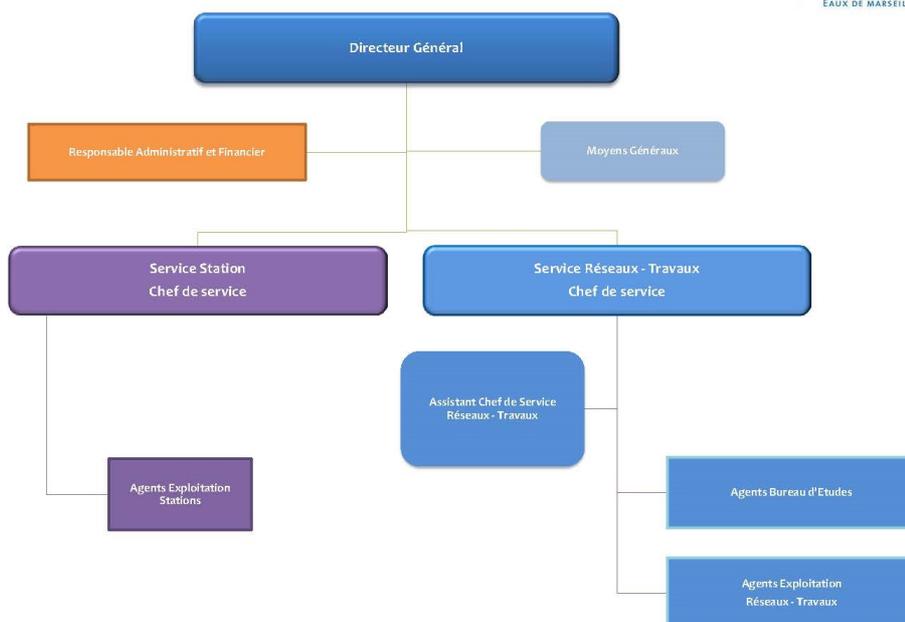


## Organisation de la société AGGLOPOLE PROVENCE EAU (suite)

### Effectif de la société AGGLOPOLE PROVENCE EAU

L'effectif de APE est de 40 personnes.

ORGANIGRAMME DE LA SOCIÉTÉ AGGLOPOLE PROVENCE EAU



Au cours de l'année, la Société Agglopoles Provence Eau n'a fait l'objet d'aucune remarque de la part de l'Inspection du Travail.

Nous avons enregistré 2 accidents du travail sur le périmètre du service durant l'année.

## Indicateur de performance : obtention de la certification APE ISO 9001

Mode de calcul de l'indicateur :

0 : NON / 1 : EN COURS / 2 : OUI

Valeur (1) : Obtention de la certification iso 9001

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	2	2	2	2	2
Résultat	2	2	2	2	2

Commentaire :

La triple certification QSE ( Qualité ISO 9001 , Sécurité OHSAS 18001, Environnement ISO 14001 ) a été reconfir-  
mée le 7 octobre 2013.

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Commentaire :

La valeur de cet indice de fiabilité fait suite à l'obtention de la validité du certificat.

Rapport annuel du délégataire 2015  
**Agglopoles Provence Eau**

## Indicateur de performance : obtention de la certification APE ISO 14001, OH SAS 18000

Mode de calcul de l'indicateur :

0 : NON / 1 : EN COURS / 2 : OUI

Valeur (1) : Obtention de la certification iso 14 001

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	2	2	2	2	2
Résultat	2	2	2	2	2

Commentaire :

La triple certification QSE ( Qualité ISO 9001 , Sécurité OHSAS 18001, Environnement ISO 14001 ) a été reconfirmée le 7 octobre 2013.

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Commentaire :

La valeur de cet indice de fiabilité fait suite à l'obtention de la validité du certificat.

## Indicateur de performance : existence d'un laboratoire accrédité auquel est raccordé le service

Mode de calcul de l'indicateur :

0 = NON / 1 = OUI

Valeur (1) : Existence d'un laboratoire accrédité auquel est raccordé le service

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	1	1	1	1	1
Résultat	1	1	1	1	1

Commentaire :

Laboratoire des Eaux et de Protection de l'Environnement (SEM) d'après Arrêté du 10 février 2004 portant agrément de laboratoires pour exécuter certains types d'analyses des eaux

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.

## **Indicateur de performance : D101.0 Estimation du nombre d'habitants desservis**

Indicateur fourni par la collectivité

## Service de l'eau Rapport annuel du délégataire

### SOMMAIRE



---

## Service de l'eau

<b>1.</b>	<b>COMMUNE D'ALLEINS</b>	<b>19</b>
<b>2.</b>	<b>COMMUNE D'AURONS</b>	<b>45</b>
<b>3.</b>	<b>COMMUNE DE BERRE L'ETANG</b>	<b>73</b>
<b>4.</b>	<b>COMMUNE DE CHARLEVAL</b>	<b>103</b>
<b>5.</b>	<b>COMMUNE D'EYGUIERES</b>	<b>133</b>
<b>6.</b>	<b>COMMUNE DE LA BARBEN</b>	<b>161</b>
<b>7.</b>	<b>COMMUNE DE LA FARE LES OLIVIERS</b>	<b>189</b>
<b>8.</b>	<b>COMMUNE DE LAMANON</b>	<b>221</b>
<b>9.</b>	<b>COMMUNE DE LANÇON DE PROVENCE</b>	<b>251</b>
<b>10.</b>	<b>COMMUNE DE MALLEMORT</b>	<b>281</b>
<b>11.</b>	<b>COMMUNE DE PELISSANNE</b>	<b>309</b>
<b>12.</b>	<b>COMMUNE DE ROGNAC</b>	<b>339</b>
<b>13.</b>	<b>COMMUNE DE SAINT CHAMAS</b>	<b>369</b>
<b>14.</b>	<b>COMMUNE DE SALON DE PROVENCE</b>	<b>399</b>
<b>15.</b>	<b>COMMUNE DE SÉNAS</b>	<b>429</b>
<b>16.</b>	<b>COMMUNE DE VERNEGUES</b>	<b>455</b>
<b>17.</b>	<b>COMMUNE DE VELAUX</b>	<b>485</b>



## 1. Commune d'Alleins

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>21</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>23</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>27</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>29</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>39</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>43</b>



---

## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **2 493** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **976** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La production est assurée à partir d'un forage. Il n'existe pas d'unité de filtration.

### Nombre de réservoirs

Il existe **1** réservoir :

→ Réservoir de la Coste de Bruissaban (1 cuve de 1000 m<sup>3</sup>)

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **23,819**km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **1** un forage (l'ancien Puits, dit de la Barlatière, ayant pour été abandonné au moins temporairement, depuis début novembre 2015, pour cause de pollution aux pesticides)

→

→ Forage Saint Sauveur

### Volume total distribué

Le volume total est de **141 700** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

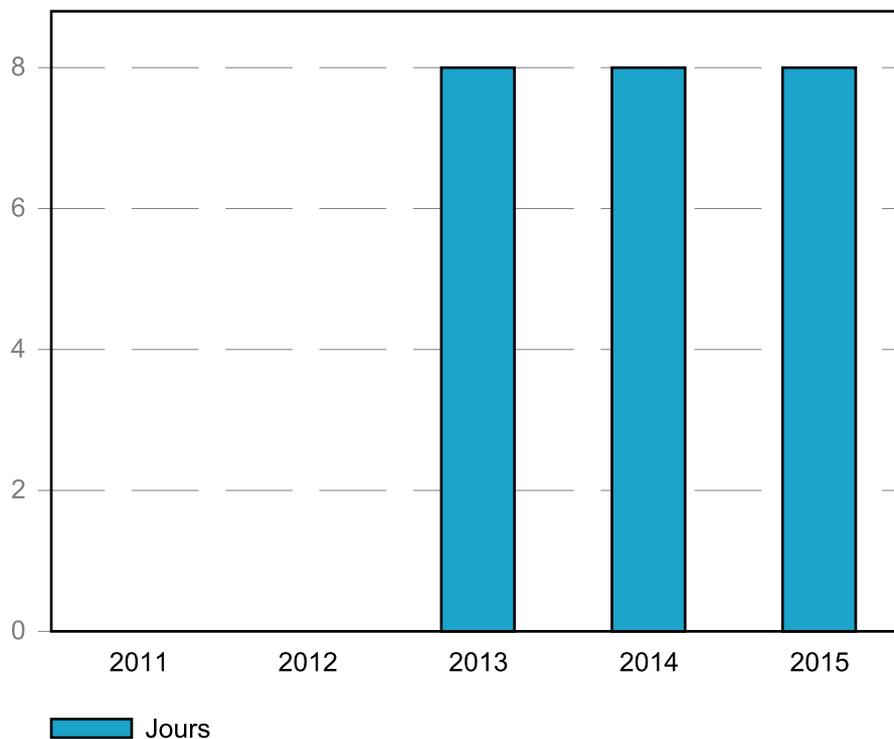
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			8	8	8
Résultat			8	8	8



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

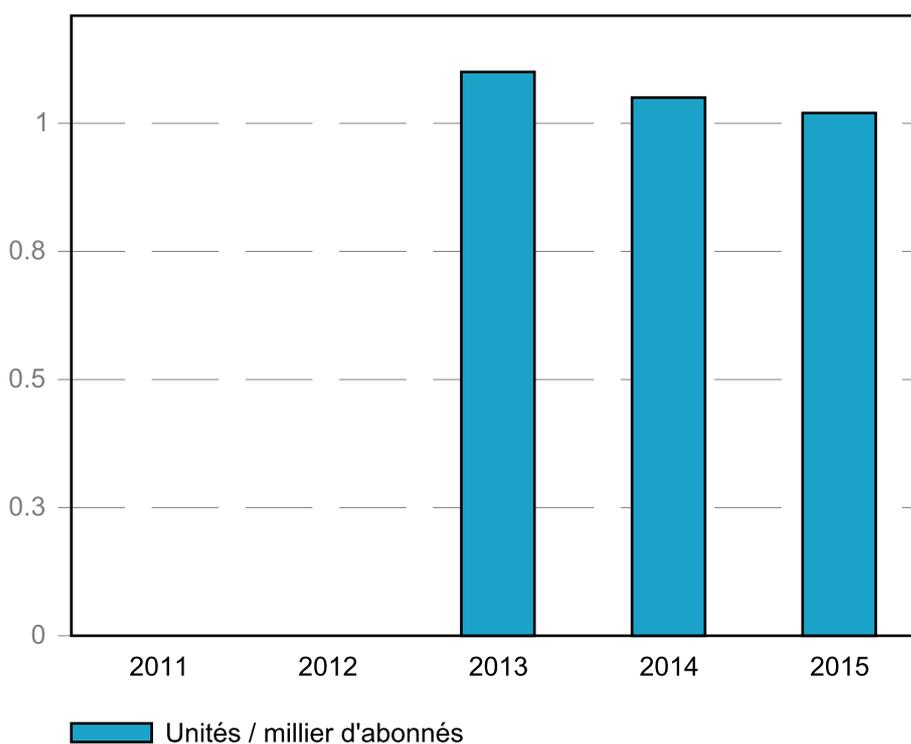
Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance} / \text{Nombre d'abonnés}) \times 1000$

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			1	1	1
Valeur (2)			906	951	976
Résultat			1,1	1,05	1,02





## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	348 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	23,819 km
Rendement du réseau de distribution	89,51 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	1,69 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	23,819 Km
Longueur des branchements	5,125 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	28,944 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	0
sur branchements	4
Nombre total de fuites réparées	4
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	26
Renouvellements	16
Déposes (résiliations)	1

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

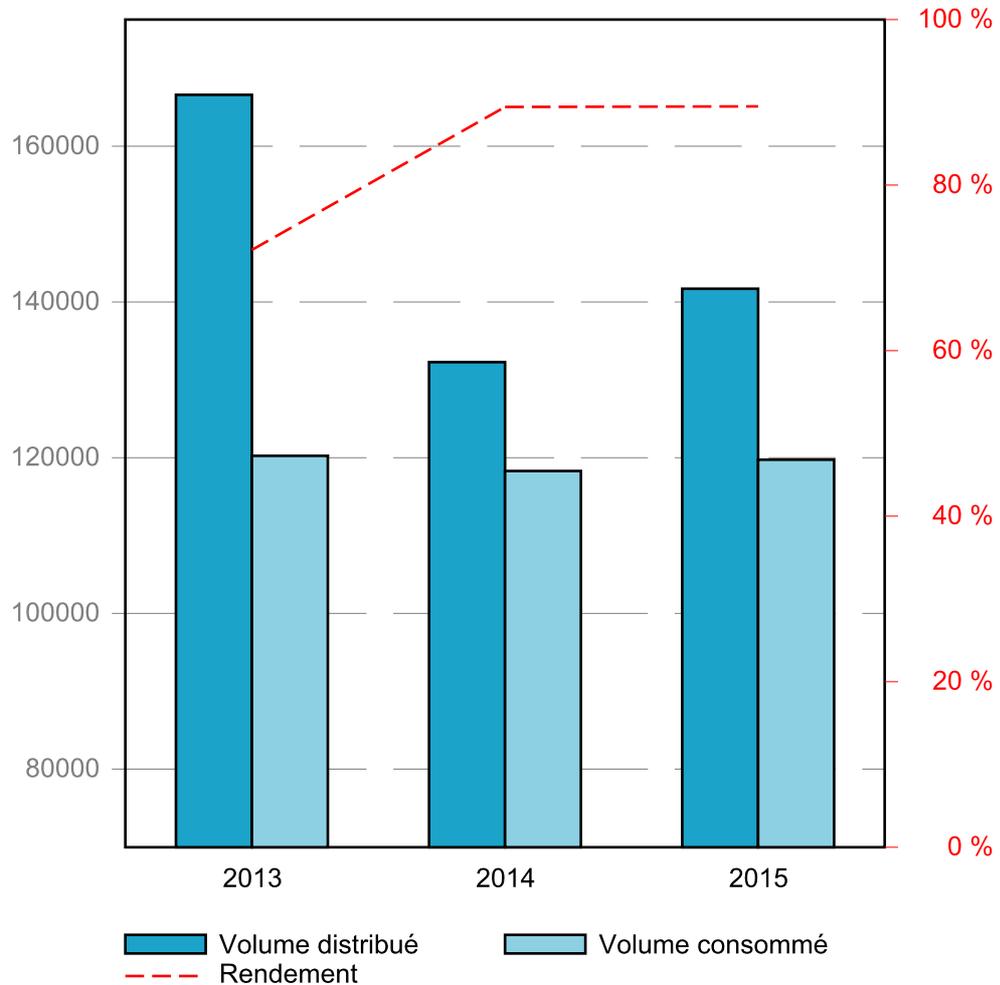
### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	141700 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	141700 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 01 au 08 juin 2015)	4373 m <sup>3</sup> 7.23 L/s
Semaine mini. (du 12 au 19 octobre 2015)	1830 m <sup>3</sup> 3.02 L/s
Jour maxi. estimé :	624 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	1000 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	38 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

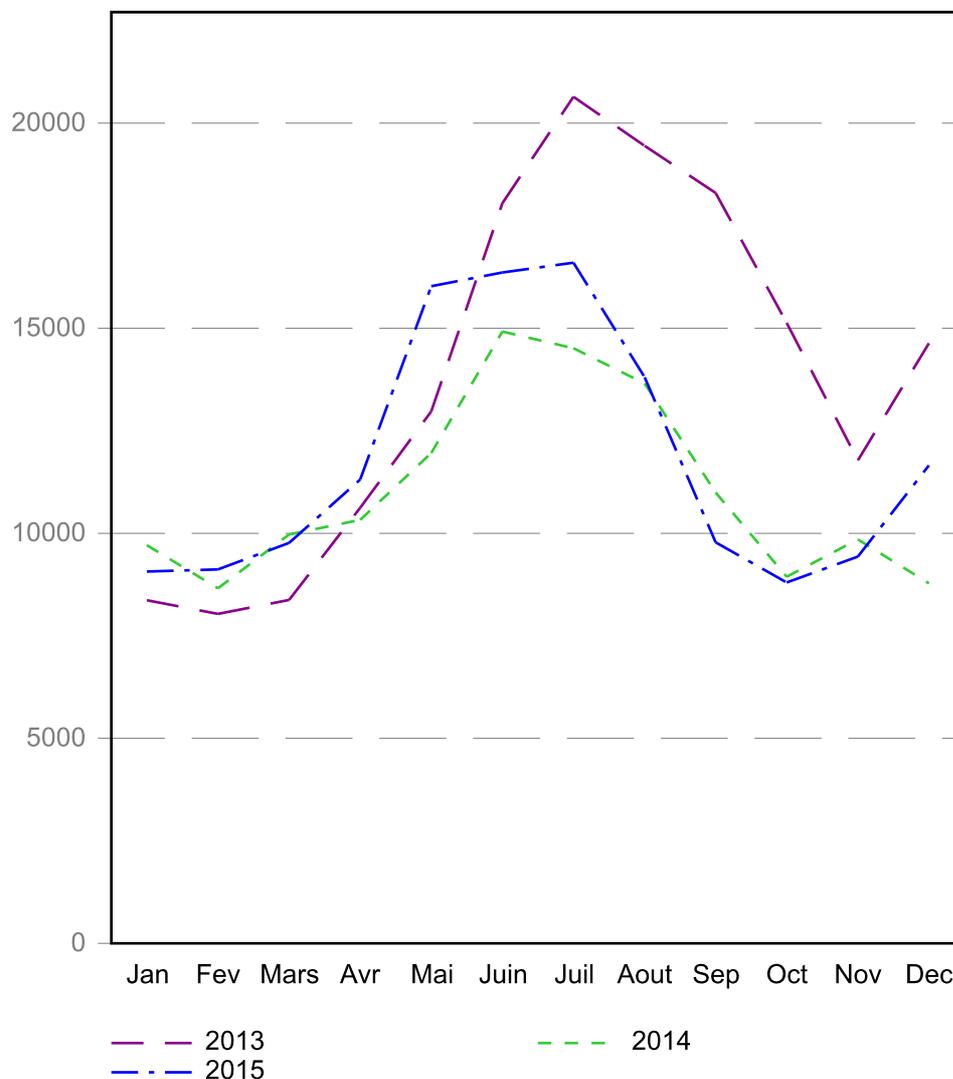
Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

#### COMMUNE D'ALLEINS

	Puits de la Barlatière	forage Saint Sauveur
<b>JANVIER</b>	9 066 m <sup>3</sup> 292 m <sup>3</sup> /j 3,38 l/s	
<b>FEVRIER</b>	9 118 m <sup>3</sup> 326 m <sup>3</sup> /j 3,77 l/s	
<b>MARS</b>	9 764 m <sup>3</sup> 315 m <sup>3</sup> /j 3,65 l/s	
<b>AVRIL</b>	11 309 m <sup>3</sup> 377 m <sup>3</sup> /j 4,36 l/s	
<b>MAI</b>	16 024 m <sup>3</sup> 517 m <sup>3</sup> /j 5,98 l/s	
<b>JUIN</b>	16 358 m <sup>3</sup> 545 m <sup>3</sup> /j 6,31 l/s	
<b>JUILLET</b>	16 597 m <sup>3</sup> 535 m <sup>3</sup> /j 6,20 l/s	
<b>AOUT</b>	13 803 m <sup>3</sup> 445 m <sup>3</sup> /j 5,15 l/s	
<b>SEPTEMBRE</b>	9 778 m <sup>3</sup> 326 m <sup>3</sup> /j 3,77 l/s	
<b>OCTOBRE</b>	8 799 m <sup>3</sup> 284 m <sup>3</sup> /j 3,29 l/s	
<b>NOVEMBRE</b>	1 130 m <sup>3</sup> 38 m <sup>3</sup> /j 0,44 l/s	8 300 m <sup>3</sup> 277 m <sup>3</sup> /j 3,20 l/s
<b>DECEMBRE</b>		11 654 m <sup>3</sup> 376 m <sup>3</sup> /j 4,35 l/s
<b>TOTAL</b>	121 746 m <sup>3</sup> 334 m <sup>3</sup> /j 3,86 l/s	19 954 m <sup>3</sup> 55 m <sup>3</sup> /j 0,63 l/s

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

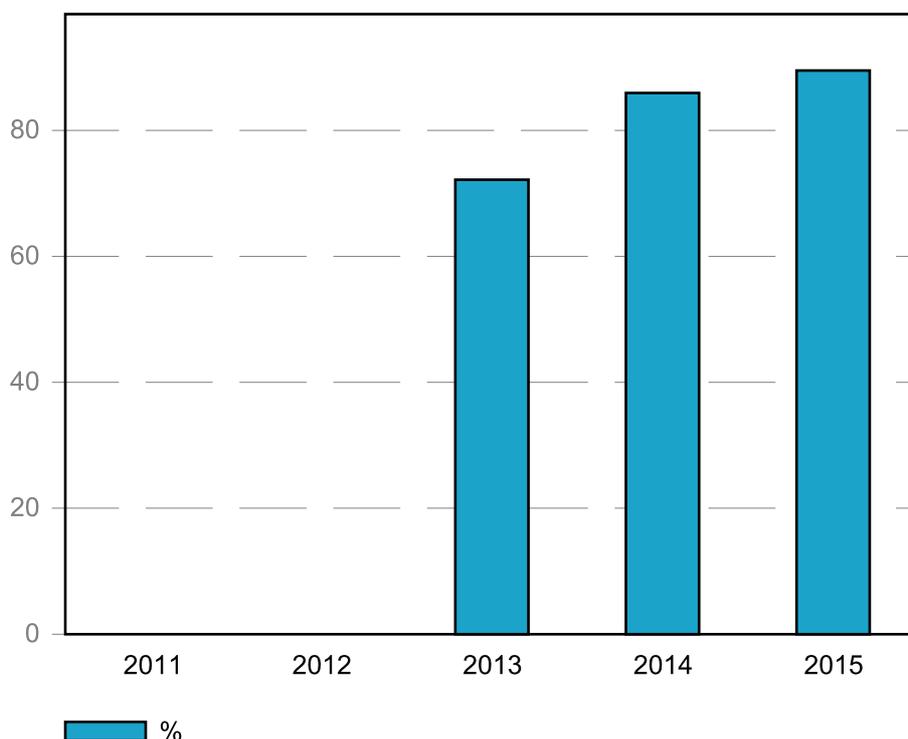
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			117 154	114 751	119 740
Valeur (2)			1 619	2 067	3 910
Valeur (3)			1 467	1 467	1 717
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			166 603	137 639	140 065
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>			<b>72,17</b>	<b>85,94</b>	<b>89,51</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

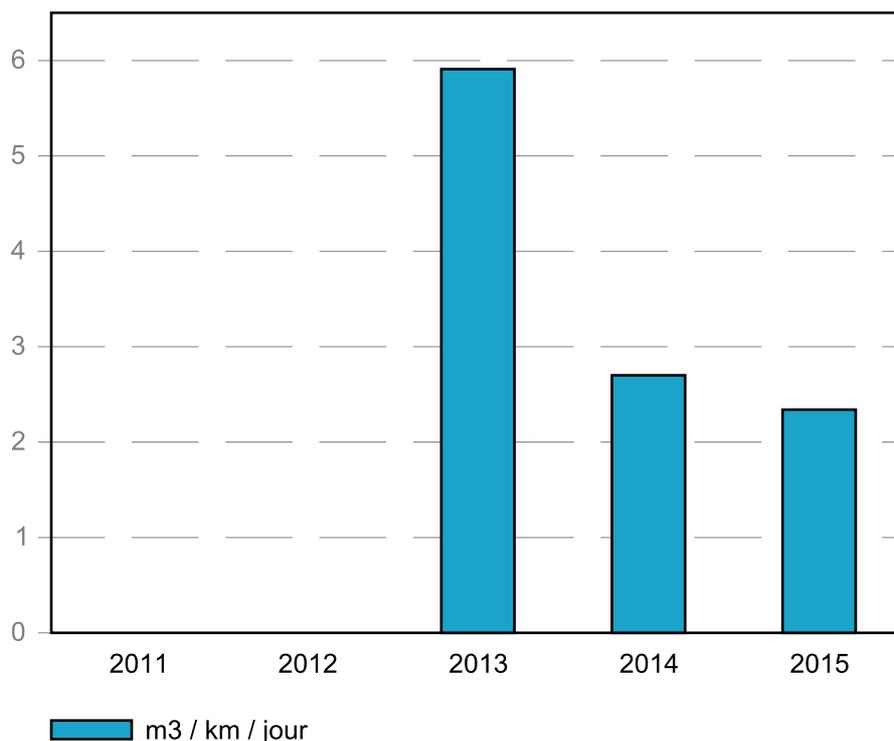
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			117 154	114 751	119 740
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			166 603	137 639	140 065
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			22,927	23,202	23,819
Valeur (6)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>5,91</b>	<b>2,7</b>	<b>2,34</b>



## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume V mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

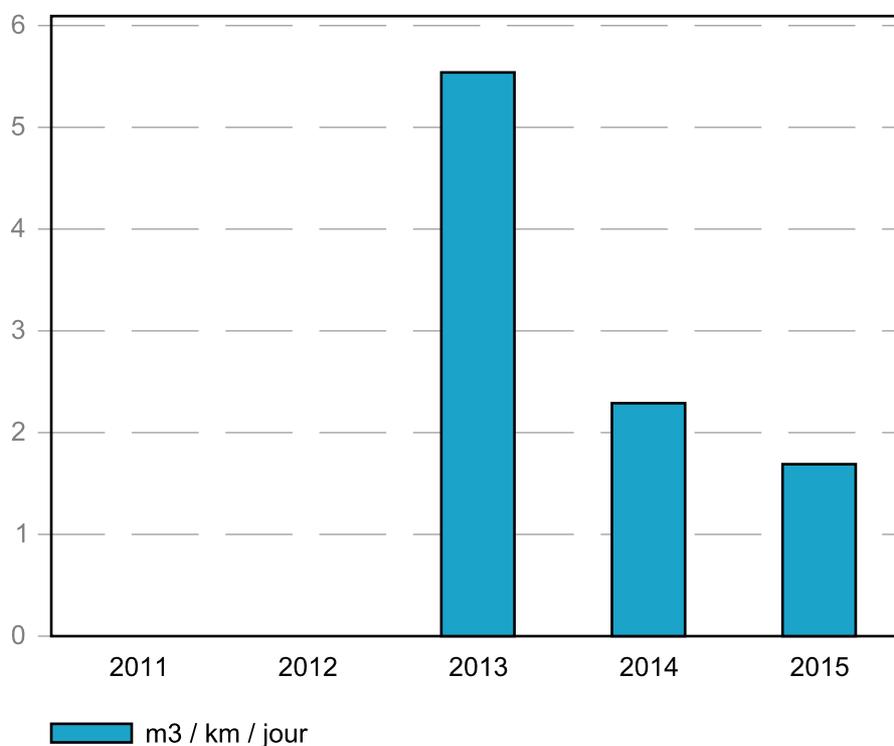
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			117 154	114 751	119 740
Valeur (2)			1 619	2 067	3 910
Valeur (3)			1 467	1 467	1 717
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			166 603	137 639	140 065
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			22,927	23,202	23,819
Valeur (8)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>5,54</b>	<b>2,29</b>	<b>1,69</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			80	80	70
Résultat			80	80	70

### Commentaire :

valeur pondérée par la mise en service du forage saint sauveur dont l'indice est de 40% (pour cette année, 20% des volumes sont issus de cette ressource)

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

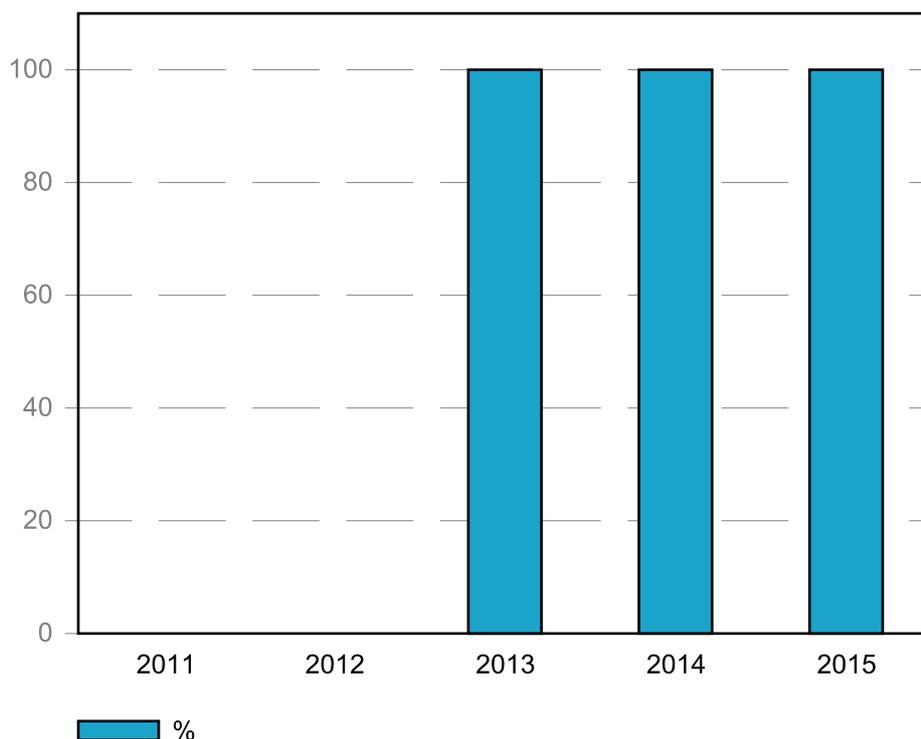
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			11	12	14
Valeur (2)			11	12	14
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

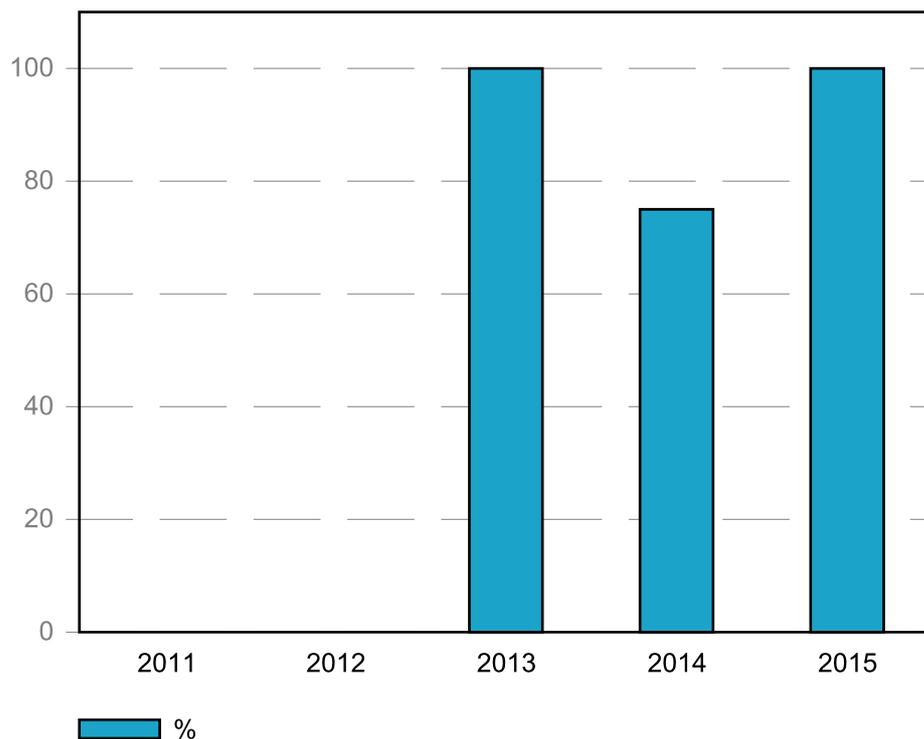
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			11	9	14
Valeur (2)			11	12	14
Résultat			100	75	100



La présence de la station de filtration mobile aux charbons actifs a permis une fourniture d'eau répondant aux normes réglementaires en traitant la pollution aux pesticides. Et depuis début novembre 2015, le Puits de la Barlatière a été abandonné, au profit d'un nouveau forage, St Sauveur, qui ne présente aucune trace de pesticides.

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

# Notice d'information ARS

## Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE



Nom du réseau de distribution : **ALLEINS**  
 Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
 Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : SAINT SAUVEUR	Procédure de protection en cours
Station de production : ALLEINS	

Qualité de l'eau distribuée en 2015

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 14 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 26,5 mg/L Valeur moyenne : 21,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 32,8 °F Valeur minimale atteinte : 31,2 °F Valeur maximale atteinte : 34 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 13  
 Valeur maximale atteinte : 0,008 µg/L  
 Nombre de mesures : 824  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,16 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,105 mg/L

Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

**Eau calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.132-11 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOIE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RESEAUX	1	Déconnexion hydraulique des ouvrages de production de la Barlatière et le réseau Canalisation porteuse	9 500	Pompage de la Barlatière	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une alimentation électrique au réservoir d'Alleins	9 000	Réservoir de la Coste Bruissaban	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un système anti intrusion (su présence sofrel) afin de protéger la ressource	1 500	Réservoir de la Coste Bruissaban	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un analyseur de chlore afin de suivre le taux de chlore libre résiduel	5 500	Réservoir de la Coste Bruissaban	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Equiper le site d'un système de fermeture automatique des bouteilles de chlore	7 500	Pompage de la Barlatière	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Equiper le site d'un système de fermeture automatique des bouteilles de chlore	7 500	Forage Saint Sauveur	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un dispositif d'anti-intrusion afin de protéger la ressource	3 500	Pompage de la Barlatière	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un dispositif d'anti-intrusion afin de protéger la ressource	3 500	Réservoir de la Coste Bruissaban	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Equiper le forage d'une pompe de secours	7 500	Forage Saint Sauveur	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Equiper le pompage de la Barlatière d'une unité de filtration pour traiter les pesticides	à définir	Pompage de la Barlatière	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Mettre en place un inverseur manuel pour raccordement d'un GE mobile	5 500	Pompage de la Barlatière	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Mettre en place une pompe de surpression et injecter le chlore dans la conduite de refoulement afin de ne pas chlorer dans le puits	7 500	Pompage de la Barlatière	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Mettre en place un capotage sur l'accès au réservoir et l'équiper d'un miofiltre. Réaménager l'accès et déplacer l'échelle contre le mur	à définir	Réservoir de la Coste Bruissaban	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Effectuer des reprises partielles du béton (éclatement, passivation des aciers, reprise de l'enrobage) dans la chambre de vannes	à définir	Réservoir de la Coste Bruissaban	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Prévoir la pose d'une cloture rigide de hauteur minimale : 1,80 m, en périphérie de l'ouvrage, suffisamment grand pour aménager une aire de retournement pour un véhicule. Prévoir la pose d'un portail. Enlever les rochers interdisant l'accès au site et sécuriser le talus.	à définir	Réservoir de la Coste Bruissaban	RENOUV COLLECTIVITE



## 2. Commune d'Aurons

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>47</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>49</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>53</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>55</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>67</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>71</b>



---

## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **549** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **262** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose d'une station de traitement commune avec Pelissanne située sur le site du forage des Goules.

### Nombre de réservoirs

Il existe **2** réservoirs :

- réservoir des Goules-(1 cuve-500 m<sup>3</sup>)
- réservoir des Grottes - Castellas-(1 cuve-400 m<sup>3</sup>)

### Longueur totale du réseau

La longueur totale du réseau de distribution est de **7,305** Km.

### Nombre de stations de pompage

La commune dispose de **3** stations de pompage :

- les forages des Goules,
- le pompage des Goules
- le surpresseur des Grottes de Castellas.

### Volume total distribué

Le volume distribué cette année est de **41 862** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

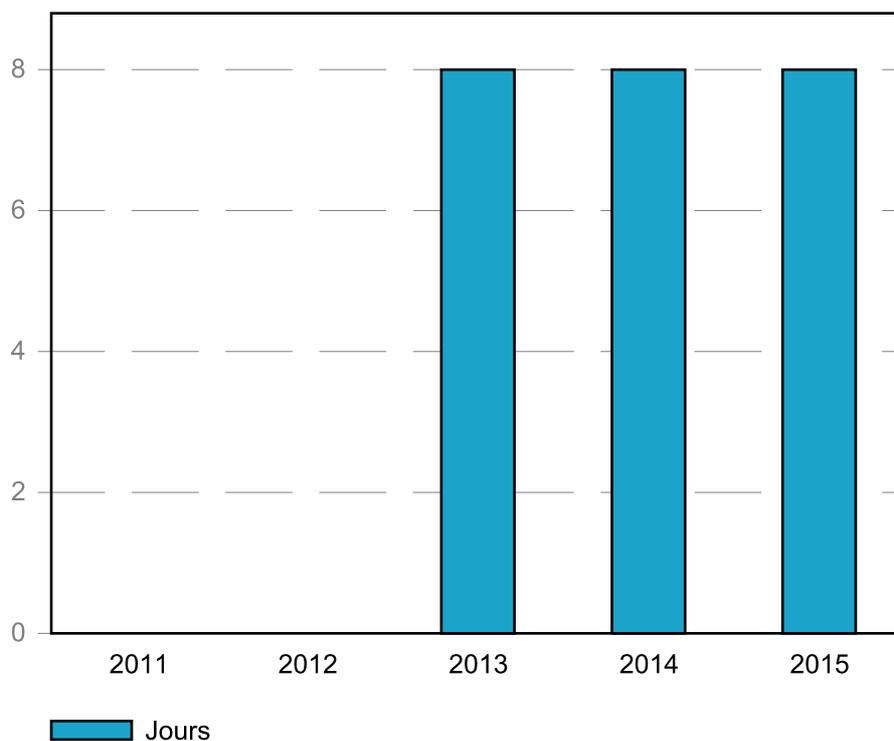
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			8	8	8
Résultat			8	8	8



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

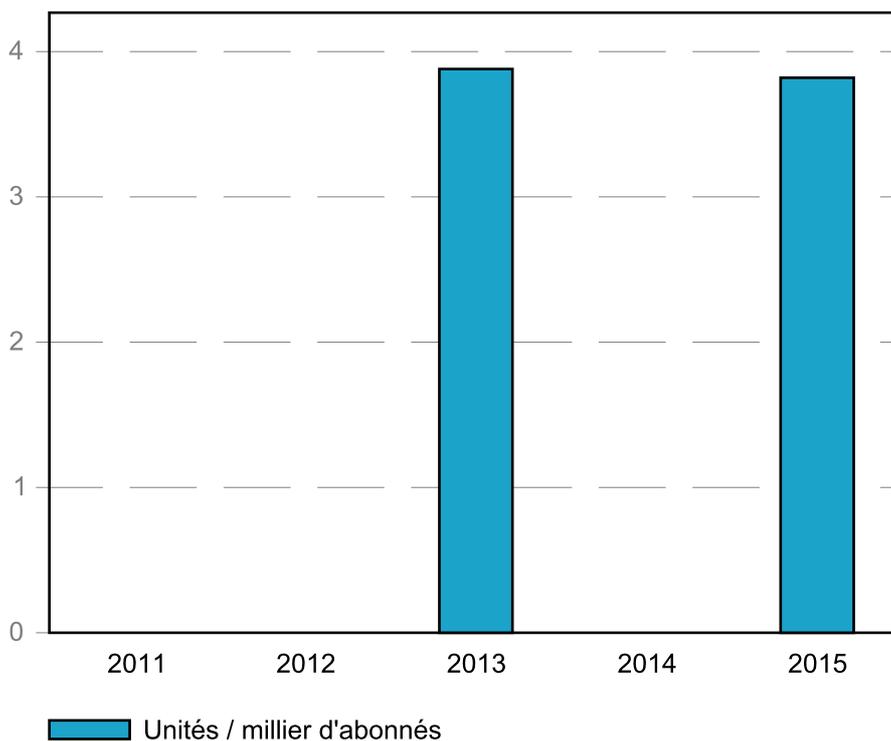
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			1	0	1
Valeur (2)			258	259	262
Résultat			3,88	0	3,82





## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	343 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	7,305 km
Rendement du réseau de distribution	96,3 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	0,59 m3/j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	7,305 Km
Longueur des branchements	1,778 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	9,083 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	0
sur branchements	0
Nombre total de fuites réparées	0
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	1
Renouvellements	9
Dépotes (résiliations)	1

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

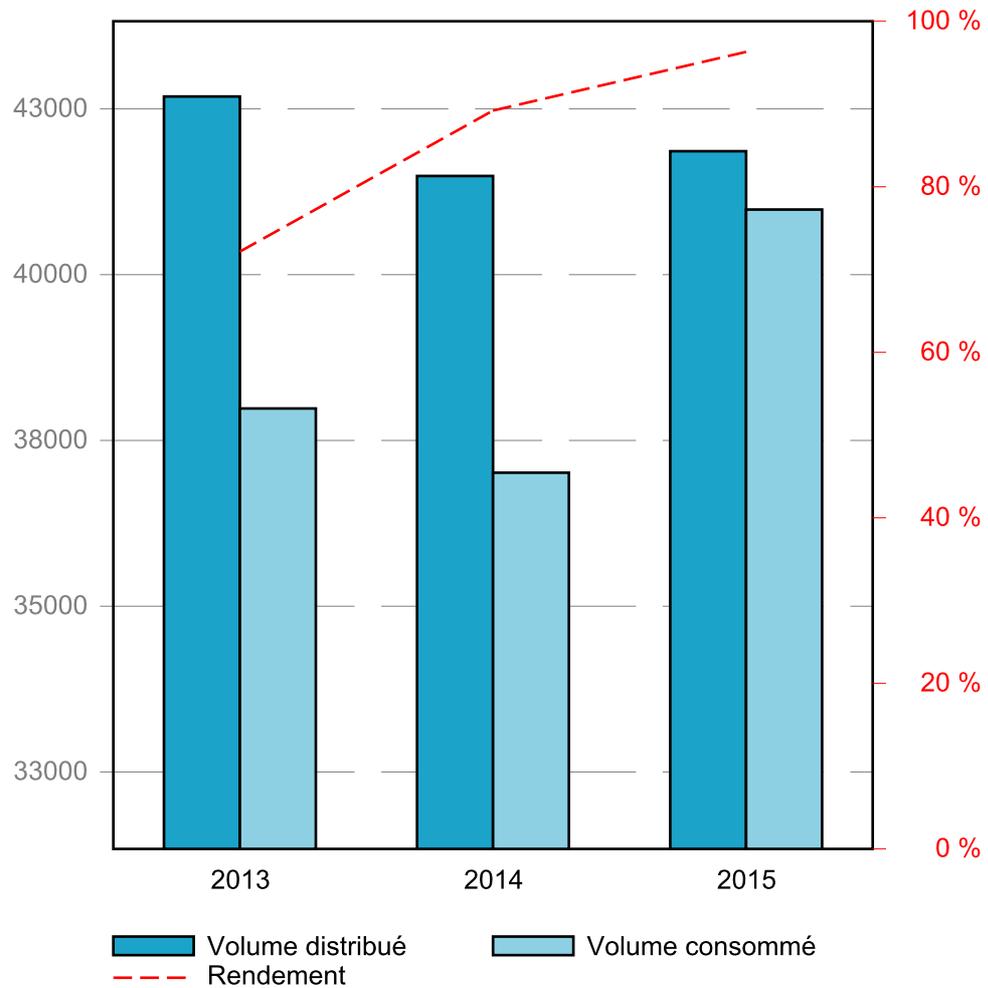
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	41862 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	41862 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 1 au 8 juin 2015)	1581 m <sup>3</sup> 2.61 L/s
Semaine mini. (du 19 au 26 janvier 2015)	461 m <sup>3</sup> 0.76 L/s
Jour maxi. estimé :	225 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	400 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	42 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

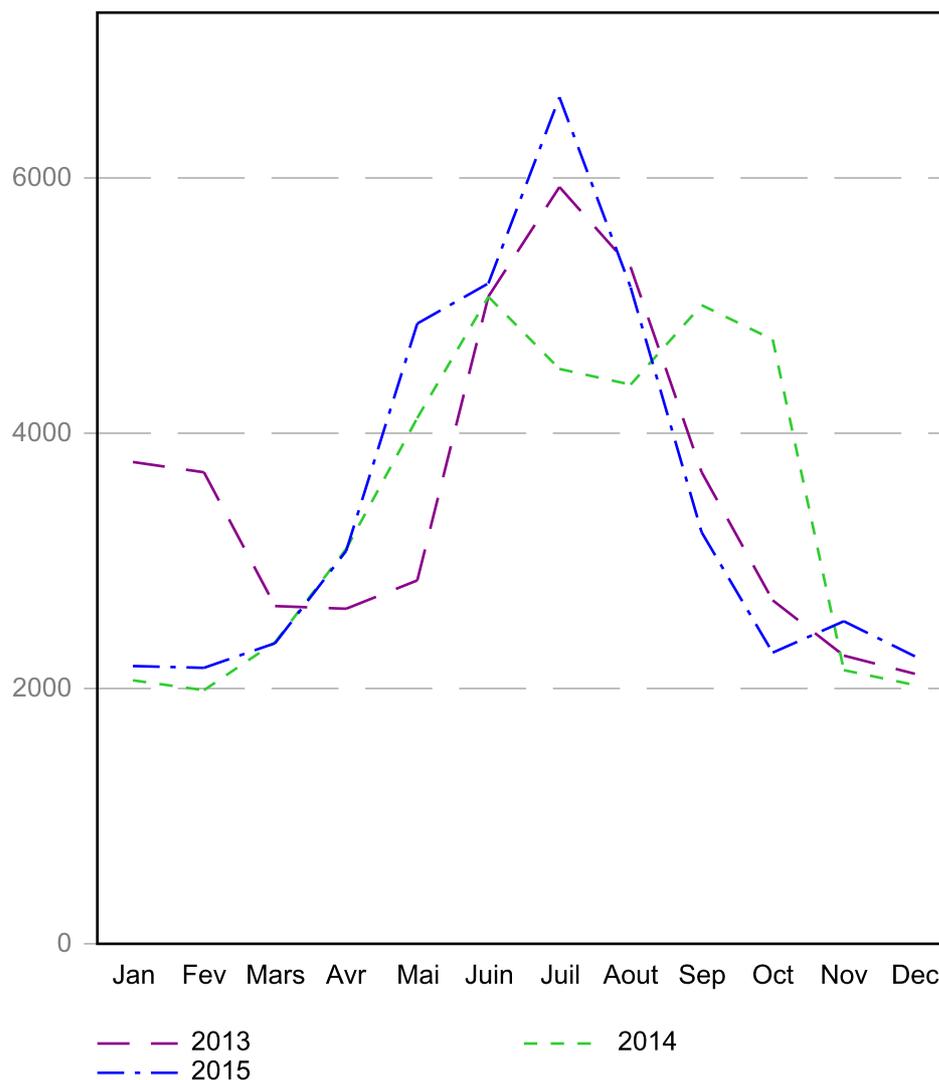
#### COMMUNE D'AURONS

	Ressources Locales "Forages des Goules"
JANVIER	2 176 m <sup>3</sup> 202 m <sup>3</sup> /j 2,34 l/s
FEVRIER	2 162 m <sup>3</sup> 146 m <sup>3</sup> /j 1,69 l/s
MARS	2 355 m <sup>3</sup> 169 m <sup>3</sup> /j 1,96 l/s
AVRIL	3 078 m <sup>3</sup> 161 m <sup>3</sup> /j 1,87 l/s
MAI	4 859 m <sup>3</sup> 211 m <sup>3</sup> /j 2,44 l/s
JUIN	5 174 m <sup>3</sup> 263 m <sup>3</sup> /j 3,05 l/s
JUILLET	6 632 m <sup>3</sup> 292 m <sup>3</sup> /j 3,38 l/s
AOUT	5 142 m <sup>3</sup> 268 m <sup>3</sup> /j 3,10 l/s
SEPTEMBRE	3 224 m <sup>3</sup> 229 m <sup>3</sup> /j 2,65 l/s
OCTOBRE	2 281 m <sup>3</sup> 192 m <sup>3</sup> /j 2,23 l/s
NOVEMBRE	2 527 m <sup>3</sup> 181 m <sup>3</sup> /j 2,10 l/s
DECEMBRE	2 252 m <sup>3</sup> 226 m <sup>3</sup> /j 2,62 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>41 862 m<sup>3</sup></b> <b>213 m<sup>3</sup>/j</b> <b>2,47 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

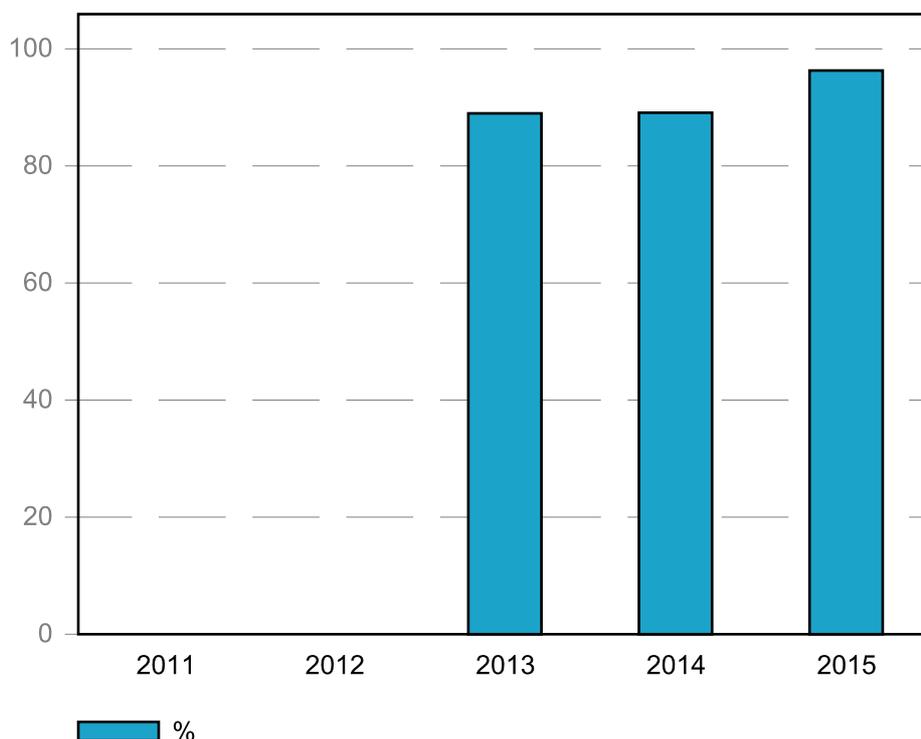
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			36 542	35 594	39 062
Valeur (2)			505	583	1 080
Valeur (3)			934	836	839
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			42 687	41 545	42 556
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>			<b>88,98</b>	<b>89,09</b>	<b>96,3</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

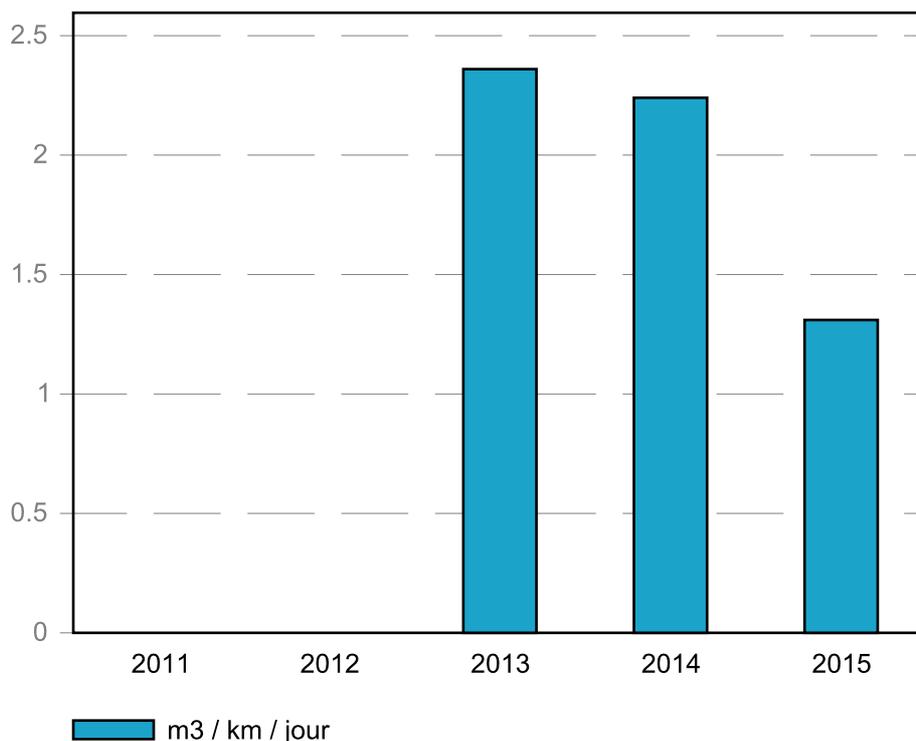
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			36 542	35 594	39 062
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			42 687	41 545	42 556
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			7,126	7,266	7,305
Valeur (6)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>2,36</b>	<b>2,24</b>	<b>1,31</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

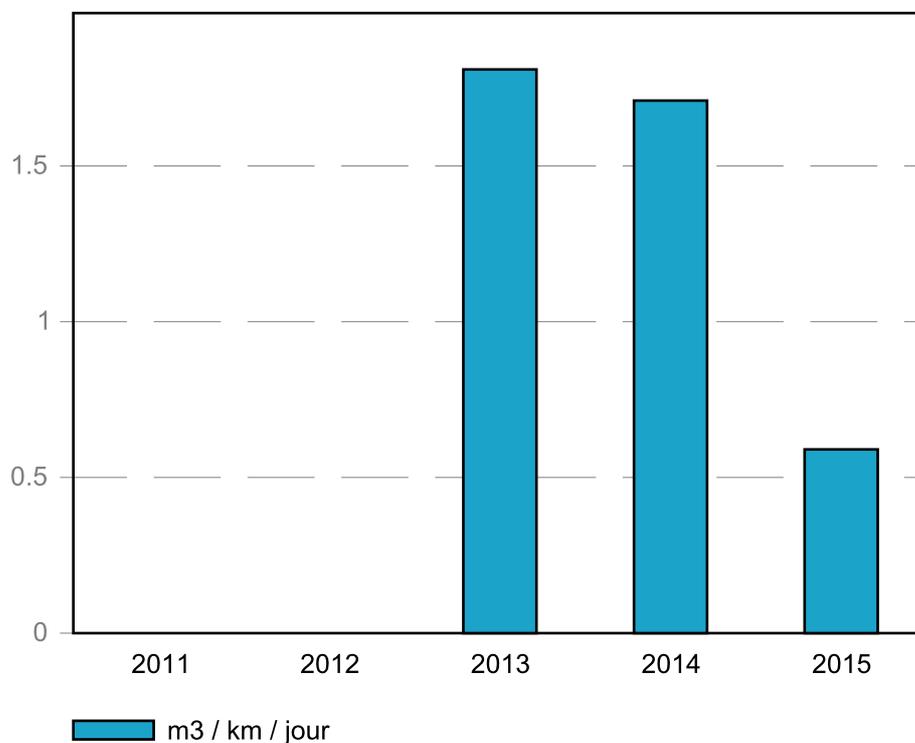
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			36 542	35 594	39 062
Valeur (2)			505	583	1 080
Valeur (3)			934	836	839
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			42 687	41 545	42 556
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			7,126	7,266	7,305
Valeur (8)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>1,81</b>	<b>1,71</b>	<b>0,59</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			85	85	80
Résultat			85	85	80

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques A.R.S.

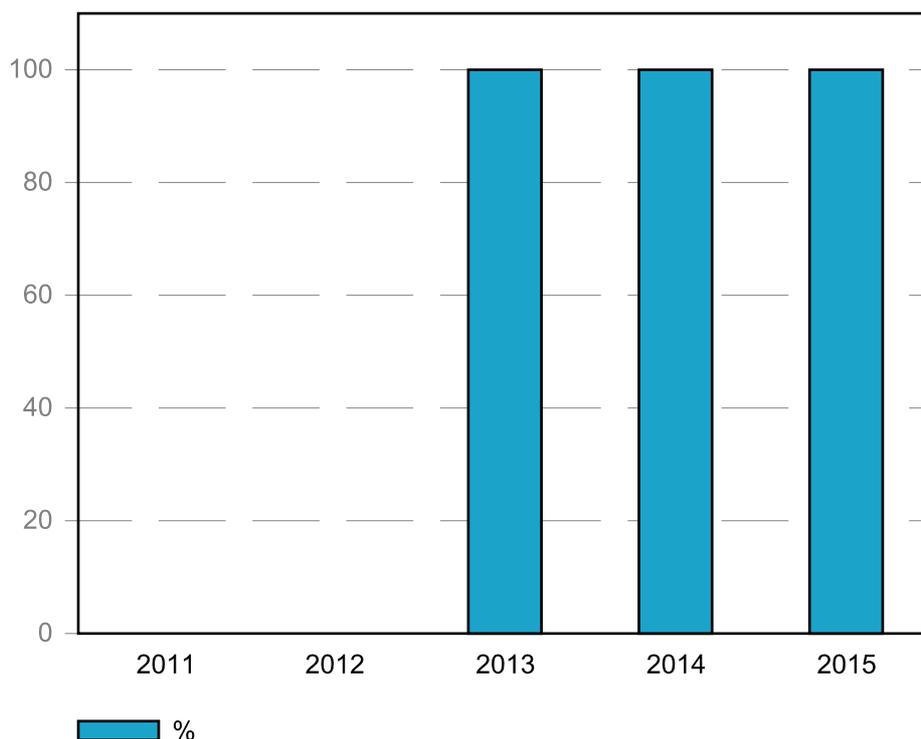
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			6	11	11
Valeur (2)			6	11	11
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques A.R.S.

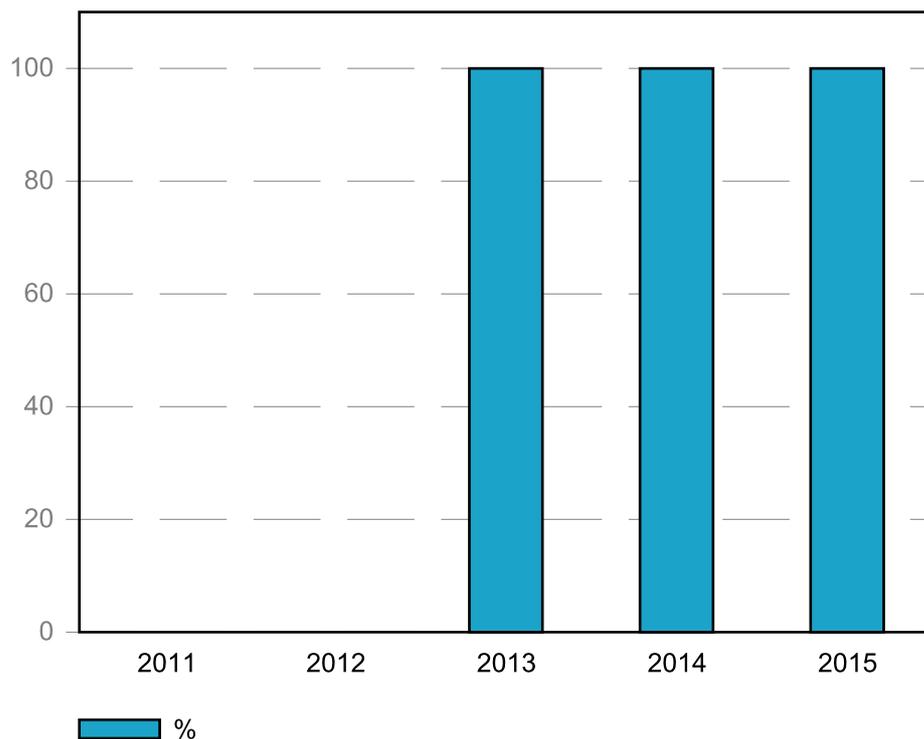
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			6	11	11
Valeur (2)			6	11	11
Résultat			100	100	100



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **AURONS**  
 Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE  
 Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LES GOULES Procédure de protection terminée  
 Station de production : LES GOULES

Qualité de l'eau distribuée en 2015

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 11 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 12,3 mg/L Valeur moyenne : 12,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,4 °F Valeur minimale atteinte : 31,4 °F Valeur maximale atteinte : 33,1 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 802  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,19 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,185 mg/L

Conclusion sanitaire :

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.  
 Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.  
 Eau très calcaire.

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eau.potable.sante.gouv.fr](http://www.eau.potable.sante.gouv.fr)

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipées de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 — Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
COLLECTIVITE	RÉSEAU	1	Extension de 260ml de Fonte de dn 150mm et Maillages	139 000	CD 68 et Chemin des Ferrages	EXTENSION DU RESEAU
COLLECTIVITE	RÉSEAU	1	Renouvellement de 200ml en PEBD 51mm par du PEHD 110mm et reprise des branchements	75 000	Chemin de Saint Pierre	RENOUV COLLECTIVITE
COLLECTIVITE	RÉSEAU	2	Pour Mémoire : Extension de 150ml de PEHD de dn200mm ( Maillage Hydraulique ) - Phase 2 -	47 000	Lotissement Les Pinèdes	EXTENSION DU RESEAU
COLLECTIVITE	RÉSEAU	3	Pour Mémoire : Extension de 225ml de PEHD de dn200mm - Phase 3 -	74 000	Lotissement Les Pinèdes	EXTENSION DU RESEAU
EXPLOITANT	STATIONS	3	Augmenter la capacité du surpresseur d'eau et la porter à 7l/s	à définir	Réservoir des Grottes	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Refaire l'étanchéité intérieure du réservoir pour éviter les infiltrations d'eau provenant par la roche	à définir	Réservoir des Grottes	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mettre en place une clôture et un portillon d'accès	à définir	Réservoir des Grottes	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mettre en place un analyseur de chlore pour analyser le taux de chlore résiduel au réservoir des Grottes	5 500	Réservoir des Grottes	RENOUV COLLECTIVITE



### 3. Commune de Berre l'Etang

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>75</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>77</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>81</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>83</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>97</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>101</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2014 (INSEE) est de **13 926** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte abonnés au 31 décembre 2015

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **1** station de production d'eau potable.

### Nombre de réservoirs

Il existe **1** réservoir :

→ réservoir de Flory (1 cuve 3 000 m<sup>3</sup>)

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de 74,442 km.

### Nombre de stations de pompage

Il n'existe pas de station de pompage sur le territoire communal.

### Volume total distribué

Le volume total est de 1 400 016 m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

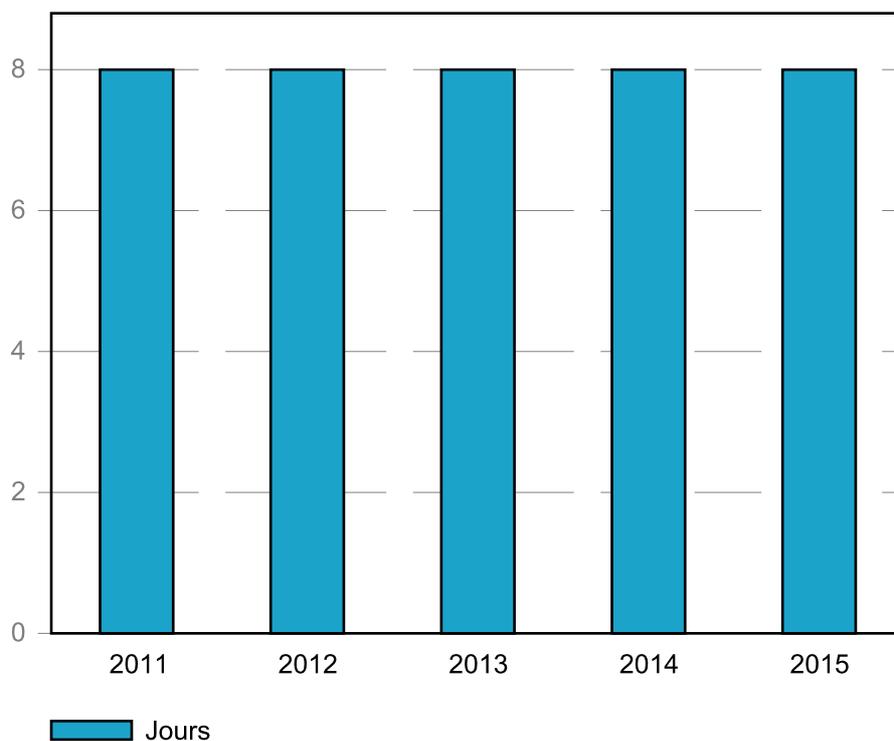
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

(Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N) / 5 / (Longueur du réseau de desserte au 31/12/N) x 100

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)

Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)

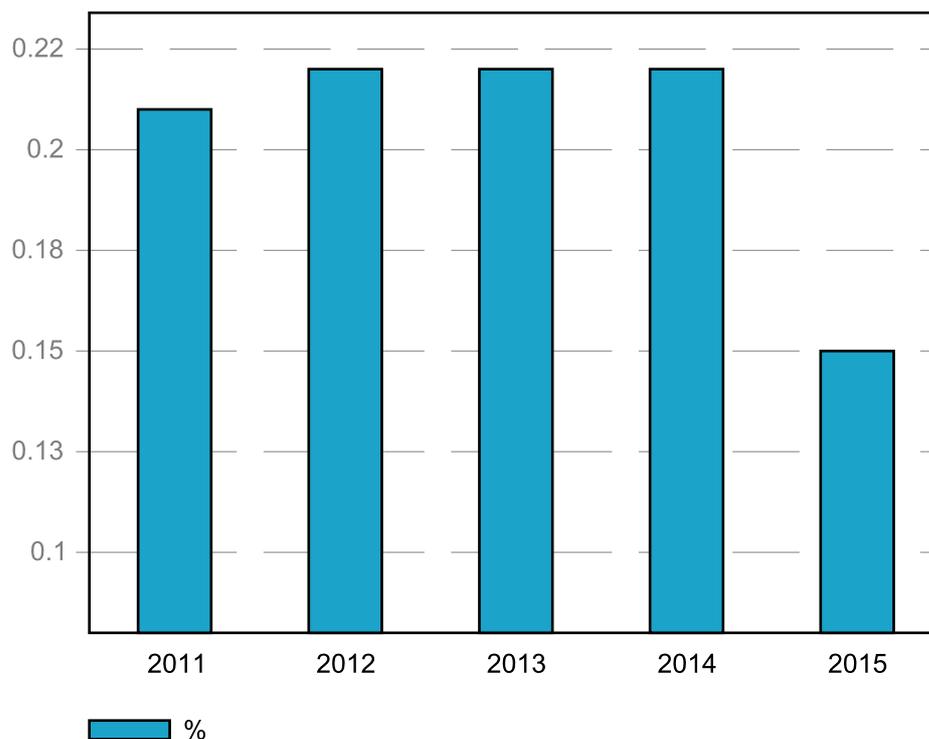
Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)

Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)

Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)

Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0	0,78	0
Valeur (2)	0	0	0,78		0,03
Valeur (3)	0	0,78	0	0,03	0
Valeur (4)	0,78	0	0,03	0	0
Valeur (5)	0	0,03	0	0	0,524
Valeur (6)	73,136	73,811	73,893	74,113	74,442
<b>Résultat</b>	<b>0,21</b>	<b>0,22</b>	<b>0,22</b>	<b>0,22</b>	<b>0,15</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
<b>Résultat</b>	<b>100</b>

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

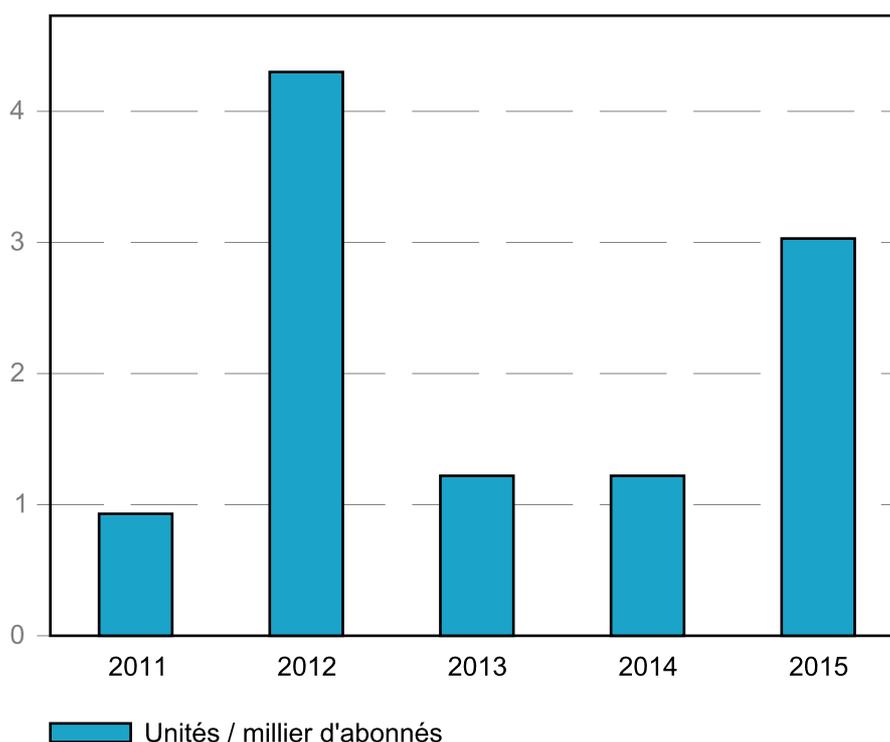
Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance} / \text{Nombre d'abonnés}) \times 1000$

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	3	14	4	4	10
Valeur (2)	3 226	3 254	3 269	3 288	3 296
<b>Résultat</b>	<b>0,93</b>	<b>4,3</b>	<b>1,22</b>	<b>1,22</b>	<b>3,03</b>





## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	350 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	74,442 km
Rendement du réseau de distribution	82,61 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	8,96 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	74,442 Km
Longueur des branchements	22,130 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	96,572 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	8
sur branchements	19
Nombre total de fuites réparées	27
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	16
Renouvellements	1614
Résiliation	17

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	1496191 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	102430 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	1393761 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 29 juillet au 4 août 2015)	34760 m <sup>3</sup> 57.47 L/s
Semaine mini. (du 15 au 22 février 2015)	15758 m <sup>3</sup> 26.05 L/s
Jour maxi. estimé :	4965 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	3 000 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	14 h

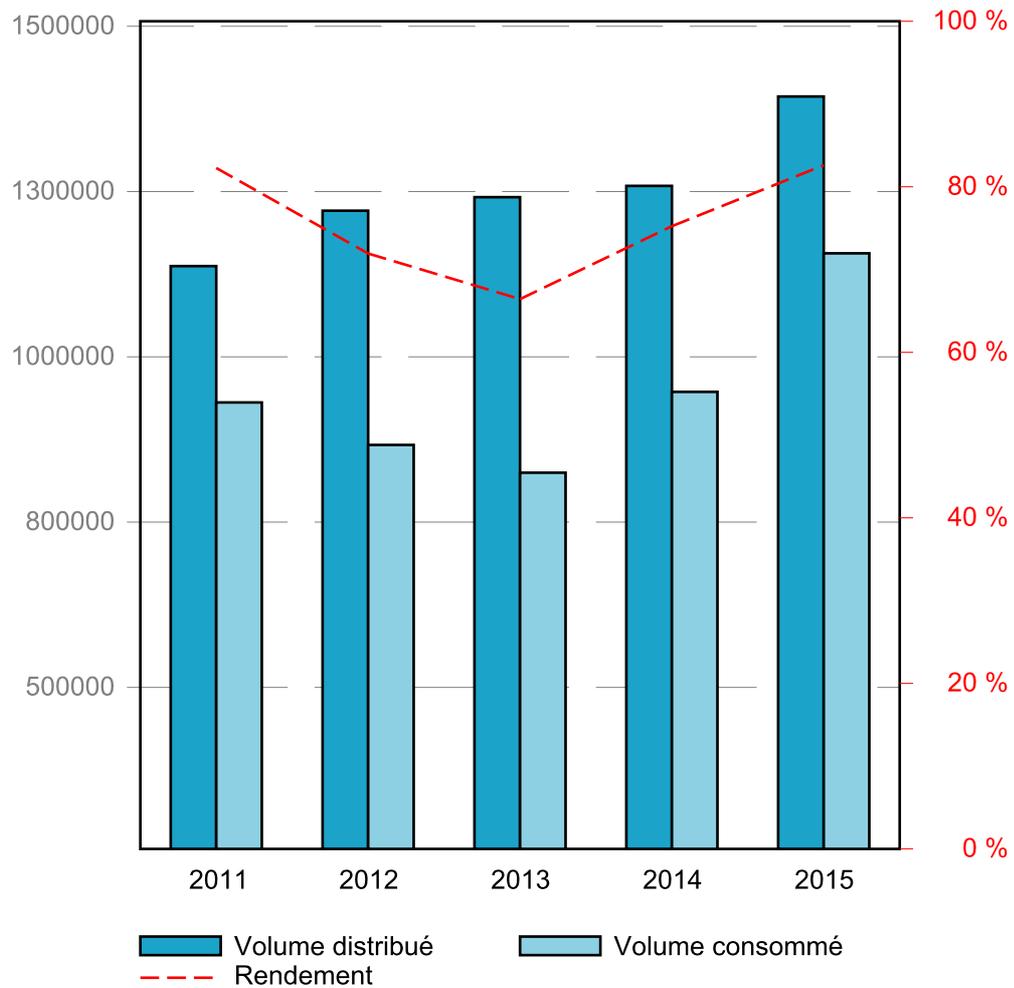


### Nota

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



L'augmentation significative des volumes consommés s'explique par l'intégration de Lyondellbasell dans le périmètre, en année pleine.

Rapport annuel du délégataire 2015  
**Service de l'eau**

---

## **Volumes distribués et consommés (suite)**

### **Volumes mensuels distribués**

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

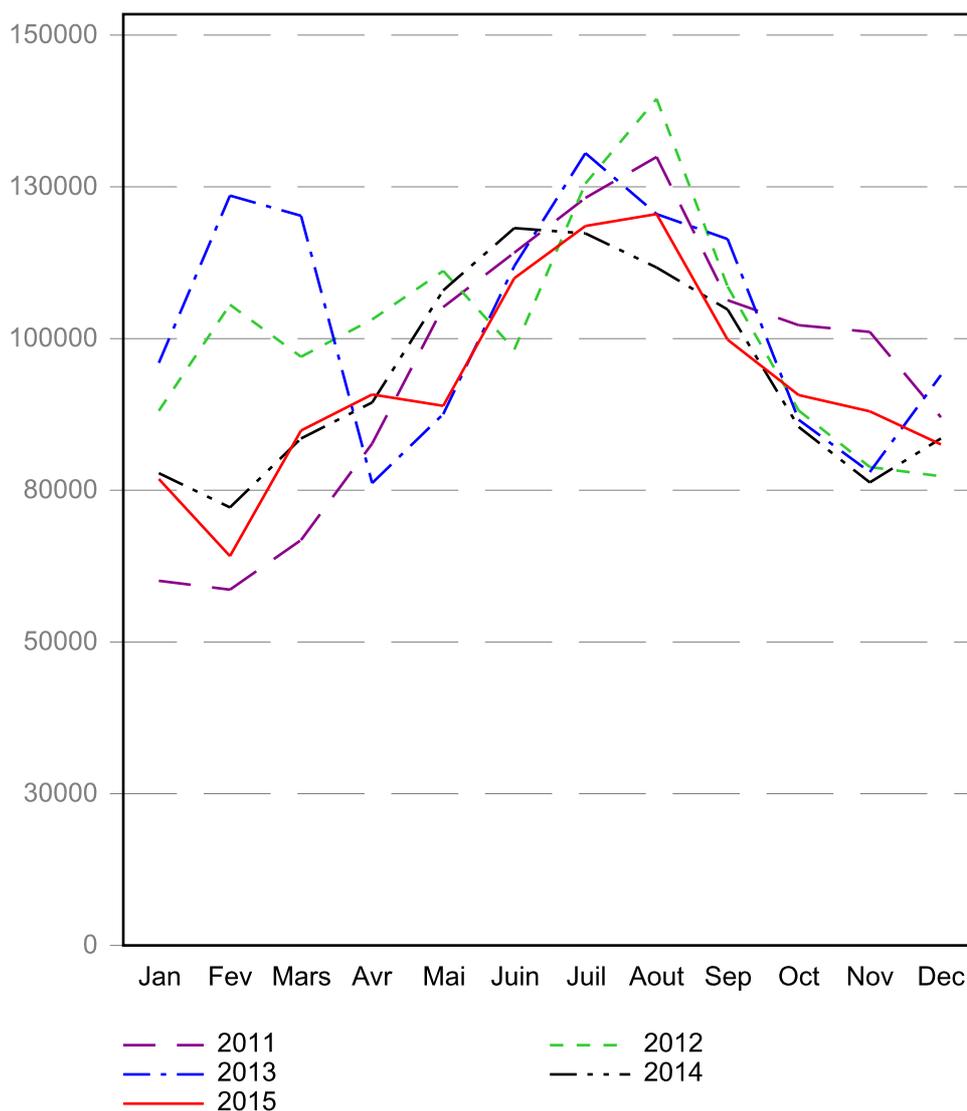
#### COMMUNE DE BERRE L'ETANG

	Canal de Marseille "Filtration de Berre"	Canal de provence "Usines des Barjaquets "	LyondellBasell	Total
<b>JANVIER</b>	74 947 m <sup>3</sup> 2 418 m <sup>3</sup> /j 27,98 l/s	1 907 m <sup>3</sup> 905 m <sup>3</sup> /j 10,48 l/s	26 154 m <sup>3</sup> 844 m <sup>3</sup> /j 9,76 l/s	103 008 m <sup>3</sup> 3 323 m <sup>3</sup> /j 38,46 l/s
<b>FEVRIER</b>	63 687 m <sup>3</sup> 2 275 m <sup>3</sup> /j 28,60 l/s	468 m <sup>3</sup> 17 m <sup>3</sup> /j 0,19 l/s	23 658 m <sup>3</sup> 845 m <sup>3</sup> /j 9,78 l/s	87 813 m <sup>3</sup> 3 136 m <sup>3</sup> /j 36,30 l/s
<b>MARS</b>	82 272 m <sup>3</sup> 2 654 m <sup>3</sup> /j 30,72 l/s	2 569 m <sup>3</sup> 83 m <sup>3</sup> /j 0,96 l/s	23 042 m <sup>3</sup> 743 m <sup>3</sup> /j 8,60 l/s	107 883 m <sup>3</sup> 3 480 m <sup>3</sup> /j 40,28 l/s
<b>AVRIL</b>	71 964 m <sup>3</sup> 2 399 m <sup>3</sup> /j 27,76 l/s	18 798 m <sup>3</sup> 627 m <sup>3</sup> /j 7,25 l/s	19 470 m <sup>3</sup> 649 m <sup>3</sup> /j 7,51 l/s	110 232 m <sup>3</sup> 3 674 m <sup>3</sup> /j 42,53 l/s
<b>MAI</b>	88 436 m <sup>3</sup> 2 853 m <sup>3</sup> /j 33,02 l/s	475 m <sup>3</sup> 15 m <sup>3</sup> /j 0,18 l/s	23 123 m <sup>3</sup> 746 m <sup>3</sup> /j 8,63 l/s	112 034 m <sup>3</sup> 3 614 m <sup>3</sup> /j 41,83 l/s
<b>JUIN</b>	95 815 m <sup>3</sup> 3 194 m <sup>3</sup> /j 36,97 l/s	14 132 m <sup>3</sup> 471 m <sup>3</sup> /j 5,45 l/s	27 396 m <sup>3</sup> 913 m <sup>3</sup> /j 10,57 l/s	137 343 m <sup>3</sup> 4 578 m <sup>3</sup> /j 52,99 l/s
<b>JUILLET</b>	106 264 m <sup>3</sup> 3 428 m <sup>3</sup> /j 39,67 l/s	12 282 m <sup>3</sup> 396 m <sup>3</sup> /j 4,59 l/s	31 304 m <sup>3</sup> 1 010 m <sup>3</sup> /j 11,69 l/s	149 850 m <sup>3</sup> 4 834 m <sup>3</sup> /j 55,95 l/s
<b>AOUT</b>	113 317 m <sup>3</sup> 3 655 m <sup>3</sup> /j 42,31 l/s	7 193 m <sup>3</sup> 232 m <sup>3</sup> /j 2,69 l/s	24 181 m <sup>3</sup> 780 m <sup>3</sup> /j 9,03 l/s	144 691 m <sup>3</sup> 4 667 m <sup>3</sup> /j 54,02 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	92 641 m <sup>3</sup> 3 088 m <sup>3</sup> /j 35,74 l/s	7 167 m <sup>3</sup> 239 m <sup>3</sup> /j 2,77 l/s	19 629 m <sup>3</sup> 654 m <sup>3</sup> /j 7,57 l/s	119 437 m <sup>3</sup> 3 981 m <sup>3</sup> /j 46,08 l/s
<b>OCTOBRE</b>	80 050 m <sup>3</sup> 2 582 m <sup>3</sup> /j 29,89 l/s	10 639 m <sup>3</sup> 343 m <sup>3</sup> /j 3,97 l/s	18 460 m <sup>3</sup> 595 m <sup>3</sup> /j 6,89 l/s	109 149 m <sup>3</sup> 3 521 m <sup>3</sup> /j 40,75 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	72 748 m <sup>3</sup> 2 425 m <sup>3</sup> /j 28,07 l/s	15 255 m <sup>3</sup> 509 m <sup>3</sup> /j 5,89 l/s	20 100 m <sup>3</sup> 670 m <sup>3</sup> /j 7,75 l/s	108 103 m <sup>3</sup> 3 603 m <sup>3</sup> /j 41,71 l/s
<b>DECEMBRE</b>	75 006 m <sup>3</sup> 2 420 m <sup>3</sup> /j 28,00 l/s	7 545 m <sup>3</sup> 243 m <sup>3</sup> /j 2,82 l/s	21 667 m <sup>3</sup> 699 m <sup>3</sup> /j 8,09 l/s	104 218 m <sup>3</sup> 3 362 m <sup>3</sup> /j 38,91 l/s
<b>TOTAL</b>	1 017 147 m <sup>3</sup> 2 787 m <sup>3</sup> /j 32,25 l/s	98 430 m <sup>3</sup> 270 m <sup>3</sup> /j 3,12 l/s	278 184 m <sup>3</sup> 762 m <sup>3</sup> /j 8,82 l/s	1 393 761 m <sup>3</sup> 3 819 m <sup>3</sup> /j 44,20 l/s

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Volumes distribués et consommés (suite)

### Détail des volumes consommés

Fichier [001//ChiffresClesFacturationVol0.xml] non disponible

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

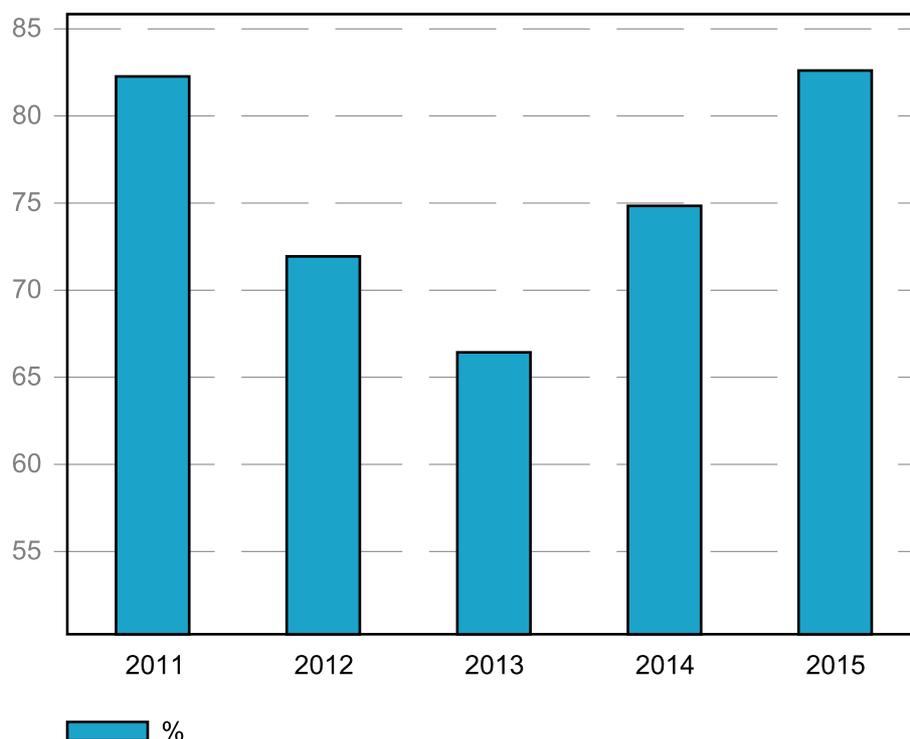
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	896 739	830 995	801 964	916 664	1 131 941
Valeur (2)	11 615	11 636	12 048	19 548	20 817
Valeur (3)	22 632	24 097	10 700	3 197	3 808
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	844 734	952 945	1 241 493	1 137 266	1 119 520
Valeur (6)	286 861	251 920	0	117 902	280 496
<b>Résultat</b>	<b>82,27</b>	<b>71,94</b>	<b>66,43</b>	<b>74,84</b>	<b>82,61</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

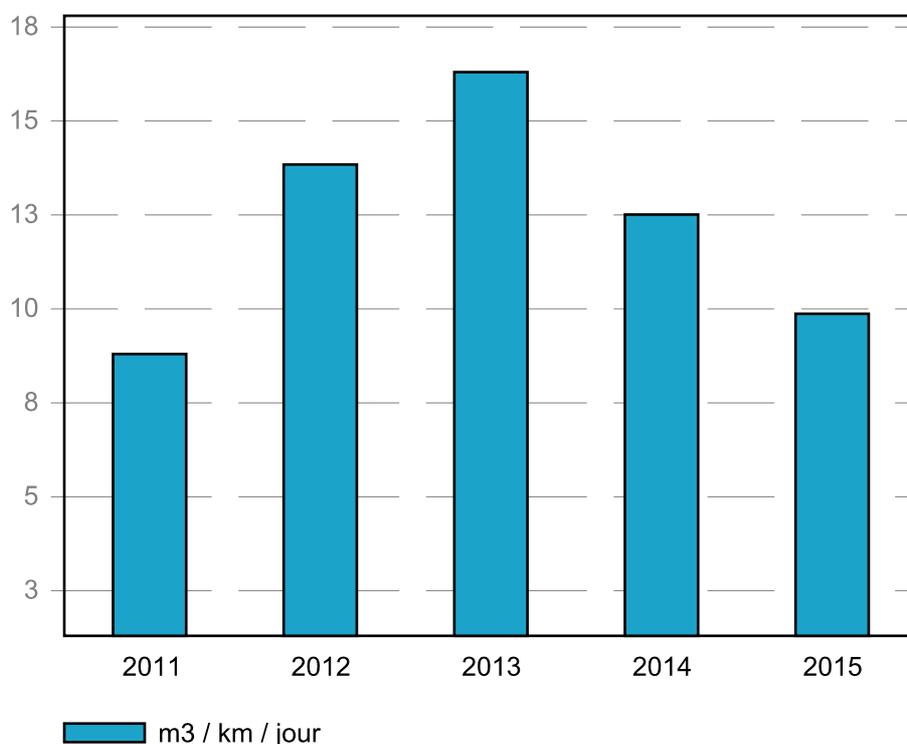
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	896 739	830 995	801 964	916 664	1 131 941
Valeur (2)	0		0		
Valeur (3)	844 734	952 945	1 241 493	1 137 266	1 119 520
Valeur (4)	286 861	251 920	0	117 902	280 496
Valeur (5)	73,136	73,811	73,893	74,113	74,442
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>8,8</b>	<b>13,84</b>	<b>16,3</b>	<b>12,51</b>	<b>9,87</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

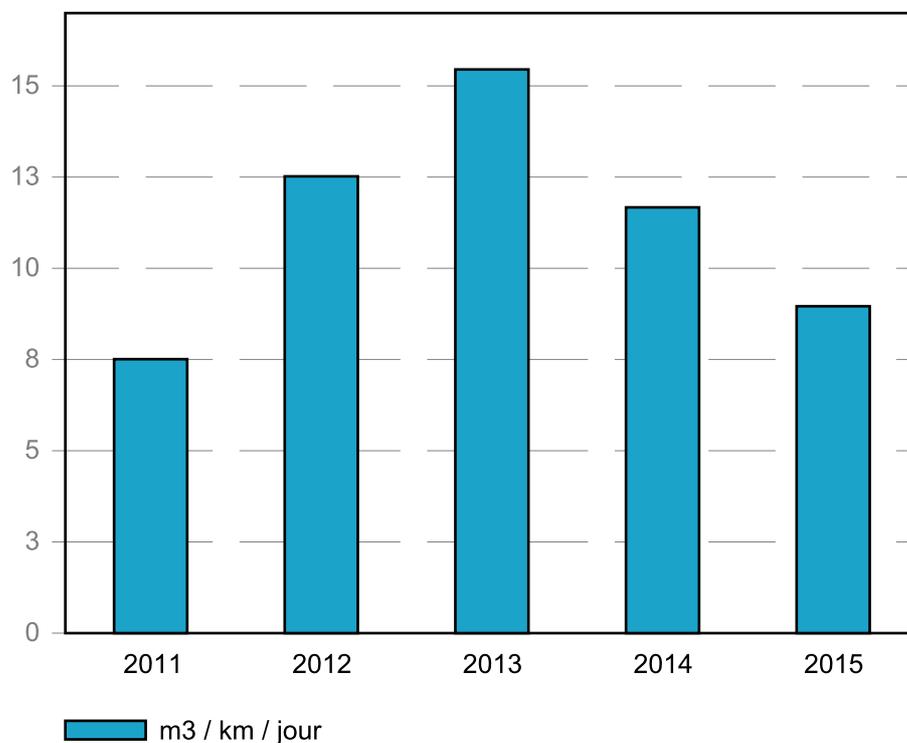
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	896 739	830 995	801 964	916 664	1 131 941
Valeur (2)	11 615	11 636	12 048	19 548	20 817
Valeur (3)	22 632	24 097	10 700	3 197	3 808
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	844 734	952 945	1 241 493	1 137 266	1 119 520
Valeur (6)	286 861	251 920	0	117 902	280 496
Valeur (7)	73,136	73,811	73,893	74,113	74,442
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>7,51</b>	<b>12,52</b>	<b>15,45</b>	<b>11,67</b>	<b>8,96</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques A.R.S.

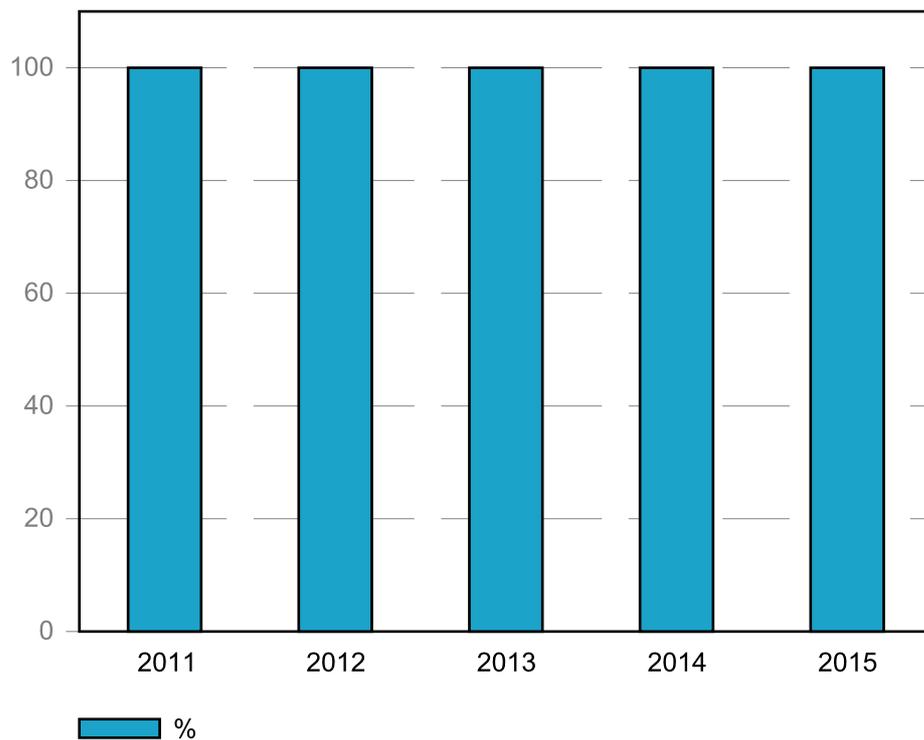
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	29	31	32	35	37
Valeur (2)	29	31	32	35	37
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques A.R.S.

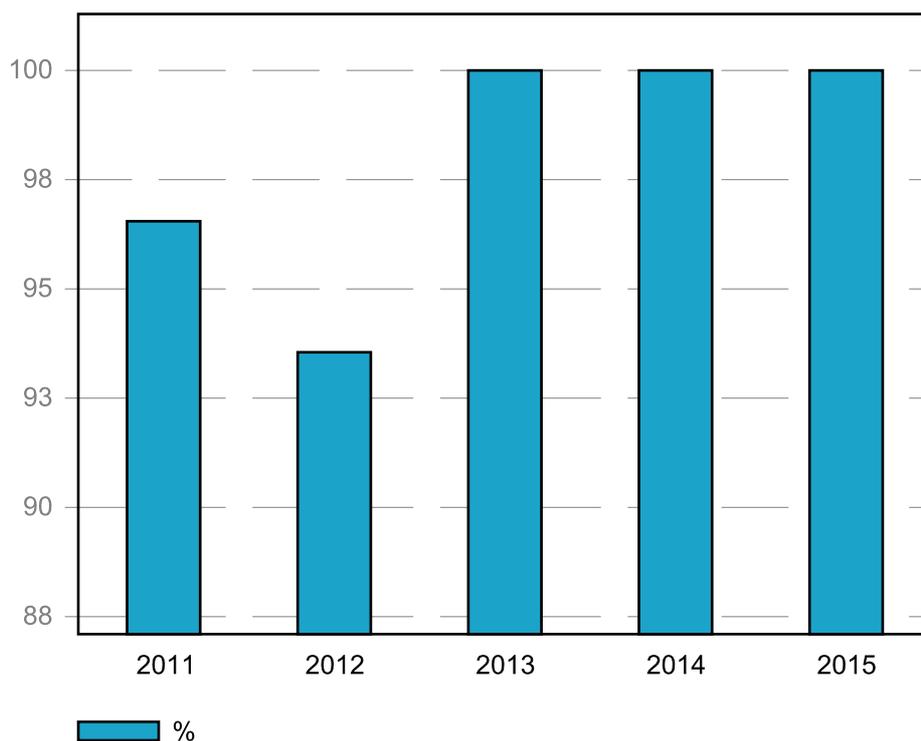
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	28	29	32	35	37
Valeur (2)	29	31	32	35	37
Résultat	96,55	93,55	100	100	100



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE		
		
Nom du réseau de distribution : <b>BERRE</b>		
Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE		
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)		
Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :		
Captage : BERRE Procédure de protection en cours Captage : LES BARJAQUETS Procédure de protection en cours Station de production : BERRE Station de production : LES BARJAQUETS		
Qualité de l'eau distribuée en 2015		
BACTERIOLOGIE (n°100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 37 Nombre de non conformités : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 14 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,6 mg/L Valeur moyenne : 2 mg/L	Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 21,6 °F Valeur minimale atteinte : 18,3 °F Valeur maximale atteinte : 25,1 °F
PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)	
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).	
Nombre de prélèvements : 5 Valeur maximale atteinte : 0,014 µg/L Nombre de mesures : 2005 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L Valeur moyenne : 0,082 mg/L	
Conclusion sanitaire :		
<b>100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.</b> <b>Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.</b> <b>Eau calcaire.</b>		
<small>Editer le 05/02/2016</small>		
L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	 Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.	 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.
		Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
<small>Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3            Email: <a href="mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr">ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr</a></small>		



## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 325ml de Fonte Grise 80mm sur la Rue Louis Blériot et reprise des brts	134875	Rue Louis Blériot	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 190ml de Fonte Grise 80mm sur la Rue Louis Bréguet et reprise des brts	78850	Rue Louis Bréguet	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 110ml de Polyéthylène (basse densité) 36mm sur la Rue François Coli et reprise des brts	45650	Rue François Coli	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 325ml de Fonte Grise 250mm sur l'Avenue Henri Wallon et reprise des brts	134875	Avenue Henri Wallon	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 925ml de Fonte Grise 100mm sur la Rue Marcel Cachin et reprise des brts	383875	Rue Marcel Cachin	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 175ml de Fonte Grise 80mm sur la Rue Antoine de Saint Exupéry et reprise des brts	72625	Rue Antoine de Saint Exupéry	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 36ml de Polyéthylène (basse densité) 80mm sur la Rue Antoine de Saint Exupéry et reprise des brts	33200	Rue Antoine de Saint Exupéry	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 310ml de Fonte Grise 80mm sur la Rue Jean Mermoz et reprise des brts	128650	Rue Jean Mermoz	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	3	Mise en place du lavage automatique des filtres (hors vannes)	85000	filtration de Berre	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	3	Mise en place d'un compteur sur l'eau de lavage	3000	filtration de Berre	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Création d'une station de filtration d'eau potable commune à Berre, Velaux, Coudoux et La Fare	à définir		NOUVEL OUVRAGE
COLLECTIVITE	STATIONS	1	Mise en place d'un turbidimètre d'eau brute	5000	filtration de Berre	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installation d'un inverseur normal secours afin d'accueillir un groupe électrogène mobile	6500	filtration de Berre	RENOUV COLLECTIVITE
COLLECTIVITE	STATIONS	2	Installation sur la prise d'eau brute du canal de Marseille d'un dégrilleur automatique	75000	filtration de Berre	NOUVEL OUVRAGE
COLLECTIVITE	STATIONS	1	Réaliser les travaux proposés dans le diagnostic du génie civil de la filtration de Berre	à définir	filtration de Berre	RENOUV COLLECTIVITE
COLLECTIVITE	STATIONS	1	Mise en place d'un système anti intrusion sur le site (terrain, locaux et réservoirs)	à définir	filtration de Berre	RENOUV COLLECTIVITE



## **4. Commune de Charleval**

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>105</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>109</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>113</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>115</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>127</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>131</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **2 583** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **1 033** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **1** station de traitement.

### Nombre de réservoirs

Il existe **1** réservoir composé de deux cuves :

→ réservoir des Bois ~(2 cuves de 450 m<sup>3</sup>)

### Longueur totale du réseau

La longueur totale du réseau de distribution est de **17,005** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **2** surpresseurs sur le territoire communal.

→ surpresseur de la Durance

→ surpresseur du Camping

### Volume total distribué

Le volume total est de **197 119** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

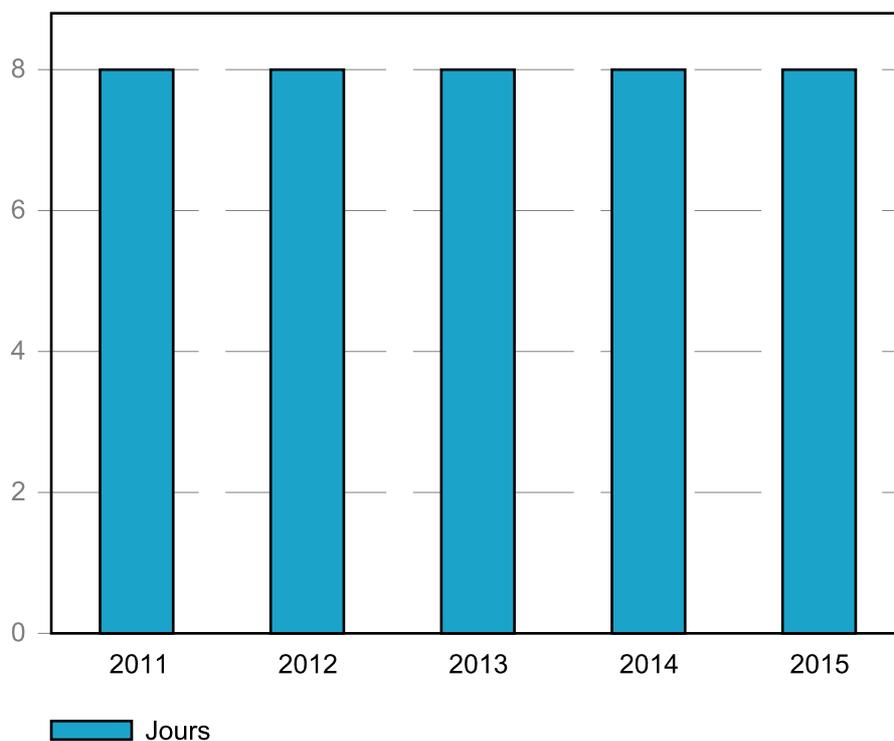
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

### Commentaire :

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (suite)

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/N}) \times 100$

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)

Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)

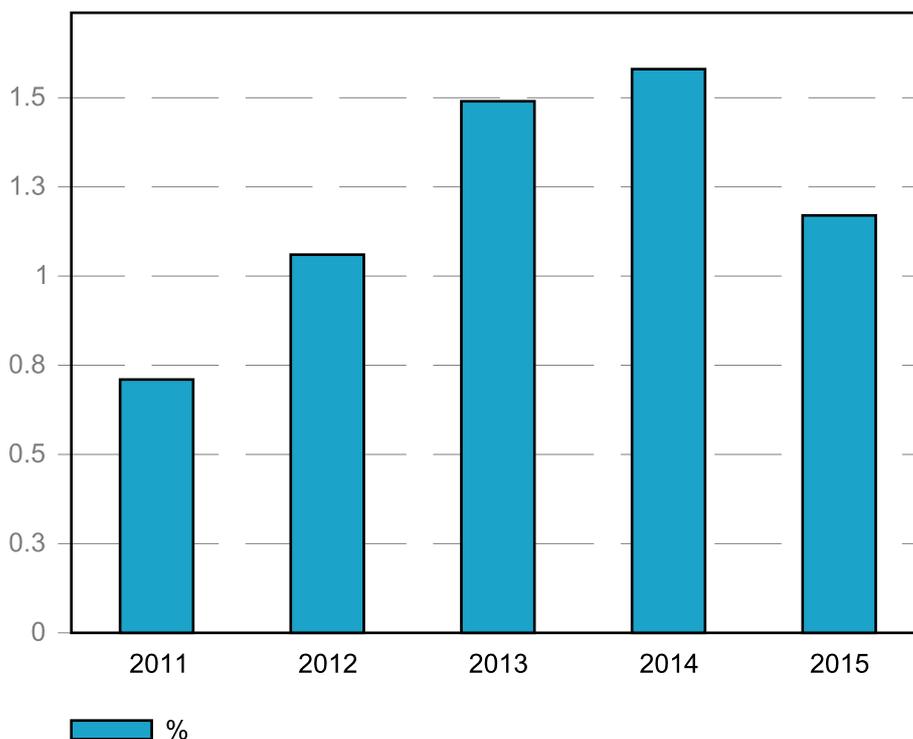
Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)

Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)

Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)

Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0,25	0,294	0
Valeur (2)	0	0,25	0,294	0	0,268
Valeur (3)	0,25	0,294	0	0,268	0,38
Valeur (4)	0,294	0	0,268	0,38	0,35
Valeur (5)	0	0,268	0,38	0,35	0
Valeur (6)	15,428	15,361	15,989	16,393	17,005
<b>Résultat</b>	<b>0,71</b>	<b>1,06</b>	<b>1,49</b>	<b>1,58</b>	<b>1,17</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

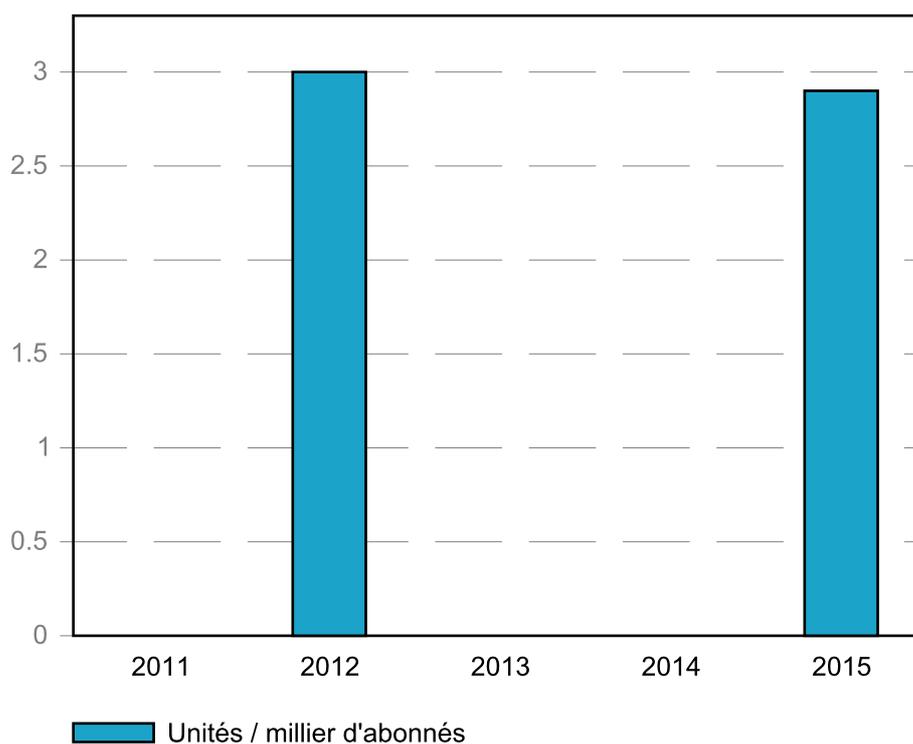
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	3	0	0	3
Valeur (2)	971	999	1 020	1 023	1 033
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>3</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>2,9</b>



Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	352 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	17,005 km
Rendement du réseau de distribution	74,85 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	7,99 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (Hors réseau d'eau brute) (R)	17,005 Km
Longueur des branchements	5,721 Km
Longueur totale du réseau de distribution (Hors réseau d'eau brute) (L)	22,726 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	4
sur branchements	1
Nombre total de fuites réparées	5
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	9
Renouvellements	26
Dépotes (résiliations)	1

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

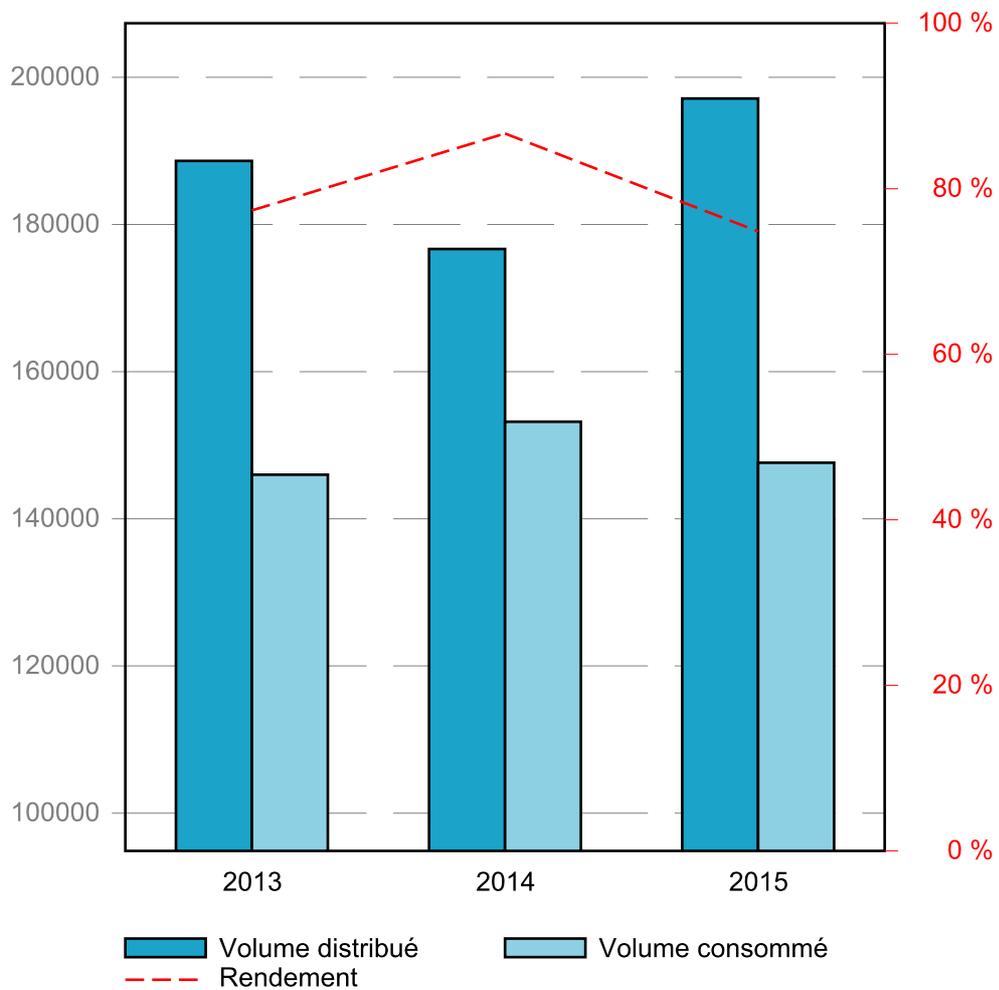
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	200577 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	3458 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	197119 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 20 au 27 juillet 2015)	5874 m <sup>3</sup> 9.71 L/s
Semaine mini. (du 28 décembre au 04 janvier 2016)	2443 m <sup>3</sup> 4.03 L/s
Jour maxi. estimé :	840 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	900 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	25 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés (hors réseau d'eau brute) en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

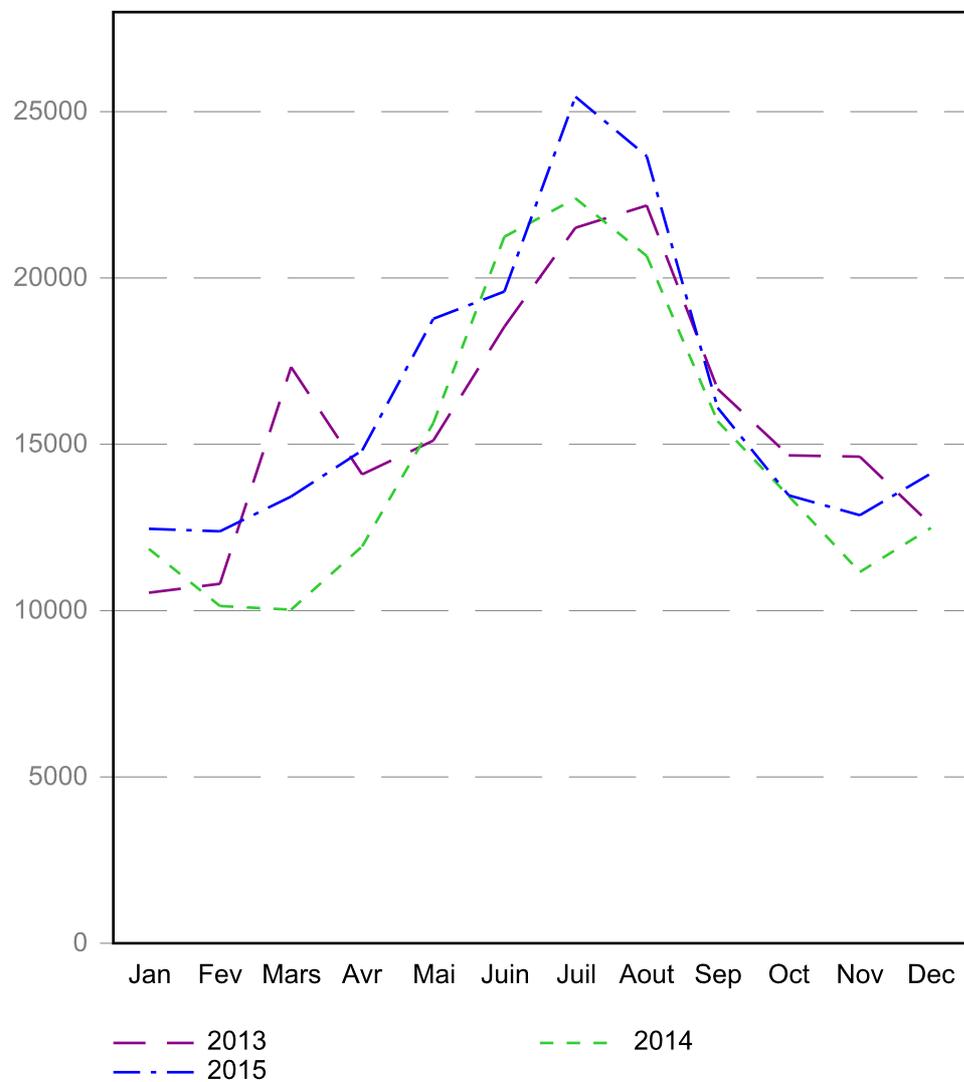
#### COMMUNE DE CHARLEVAL

	Canal deMarseille "Filtration de Charleval"
JANVIER	12 459 m <sup>3</sup> 402 m <sup>3</sup> /j 4,65 l/s
FEVRIER	12 384 m <sup>3</sup> 442 m <sup>3</sup> /j 5,12 l/s
MARS	13 430 m <sup>3</sup> 433 m <sup>3</sup> /j 5,01 l/s
AVRIL	14 815 m <sup>3</sup> 494 m <sup>3</sup> /j 5,72 l/s
MAI	18 772 m <sup>3</sup> 606 m <sup>3</sup> /j 7,01 l/s
JUIN	19 592 m <sup>3</sup> 653 m <sup>3</sup> /j 7,56 l/s
JUILLET	25 449 m <sup>3</sup> 821 m <sup>3</sup> /j 9,50 l/s
AOÛT	23 663 m <sup>3</sup> 763 m <sup>3</sup> /j 8,83 l/s
SEPTEMBRE	16 100 m <sup>3</sup> 537 m <sup>3</sup> /j 6,21 l/s
OCTOBRE	13 466 m <sup>3</sup> 434 m <sup>3</sup> /j 5,03 l/s
NOVEMBRE	12 867 m <sup>3</sup> 429 m <sup>3</sup> /j 4,96 l/s
DECEMBRE	14 122 m <sup>3</sup> 456 m <sup>3</sup> /j 5,27 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>197 119 m<sup>3</sup></b> <b>540 m<sup>3</sup>/j</b> <b>6,25 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

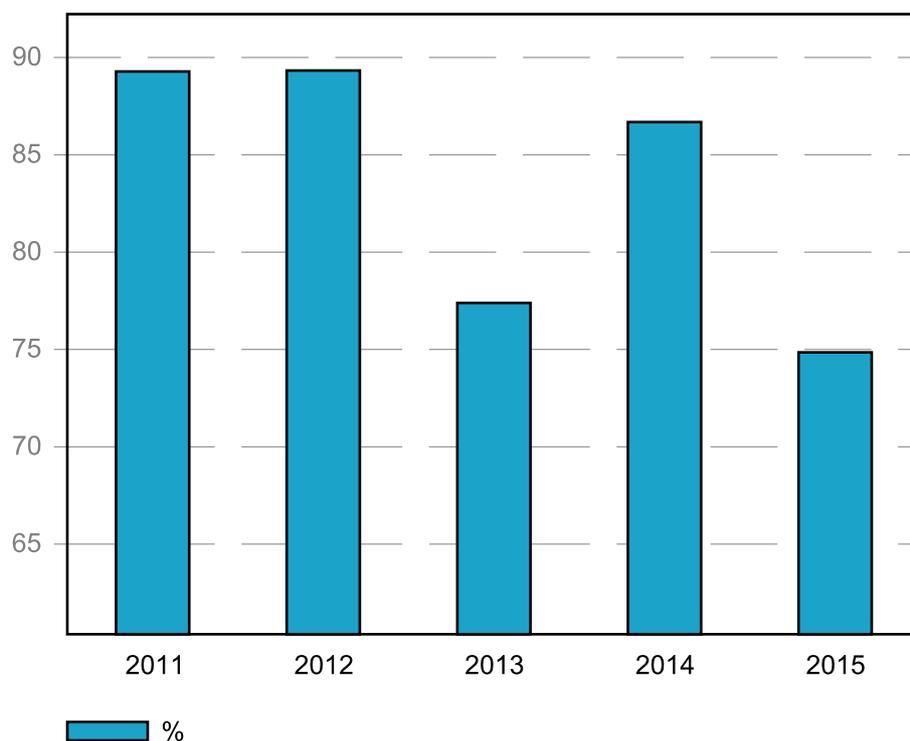
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	110 338	129 583	141 684	149 158	142 816
Valeur (2)	237	0	1 137	1 304	2 005
Valeur (3)	2 534	2 967	3 173	2 733	2 803
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	126 691	148 391	188 637	176 733	197 218
Valeur (6)	0	0	0		0
<b>Résultat</b>	<b>89,28</b>	<b>89,33</b>	<b>77,39</b>	<b>86,68</b>	<b>74,85</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

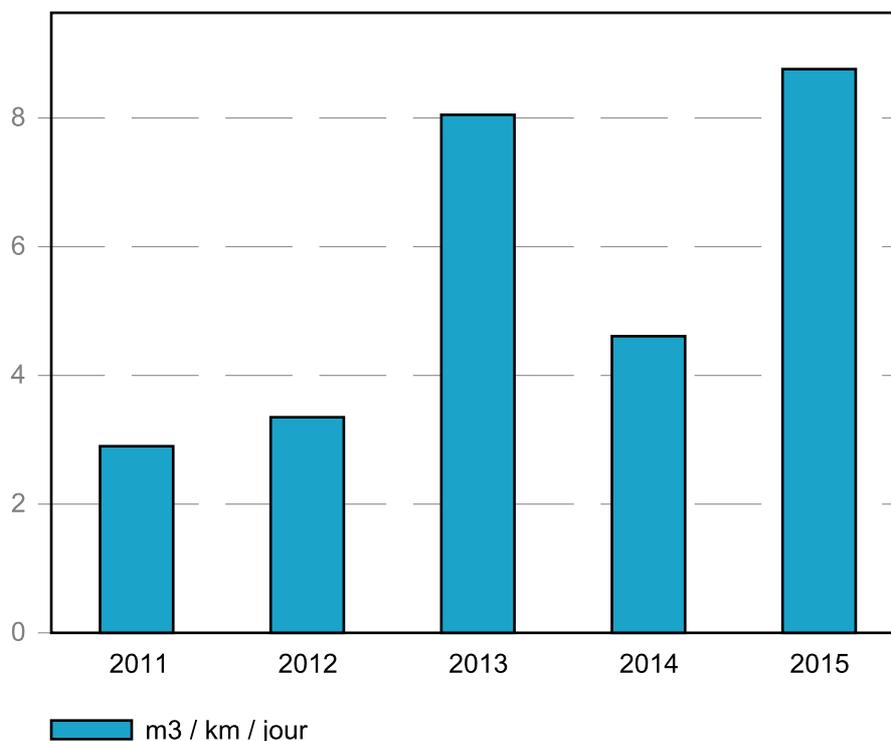
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	110 338	129 583	141 684	149 158	142 816
Valeur (2)	0		0		
Valeur (3)	126 691	148 391	188 637	176 733	197 218
Valeur (4)	0	0	0		0
Valeur (5)	15,428	15,361	15,989	16,393	17,005
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>2,9</b>	<b>3,35</b>	<b>8,05</b>	<b>4,61</b>	<b>8,76</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

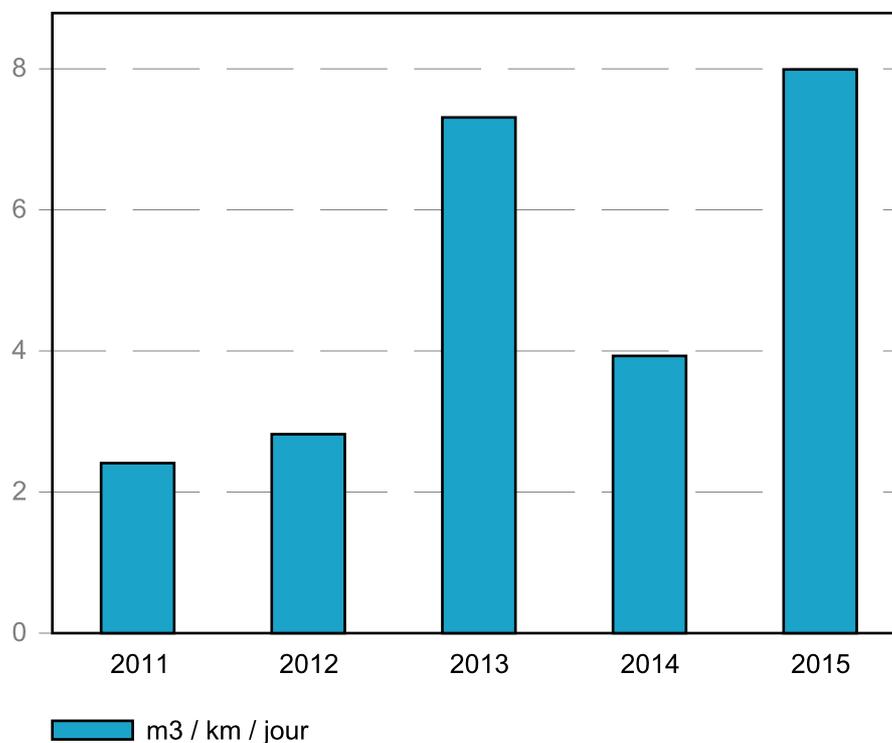
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	110 338	129 583	141 684	149 158	142 816
Valeur (2)	237	0	1 137	1 304	2 005
Valeur (3)	2 534	2 967	3 173	2 733	2 803
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	126 691	148 391	188 637	176 733	197 218
Valeur (6)	0	0	0		0
Valeur (7)	15,428	15,361	15,989	16,393	17,005
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>2,41</b>	<b>2,82</b>	<b>7,31</b>	<b>3,93</b>	<b>7,99</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques A.R.S.

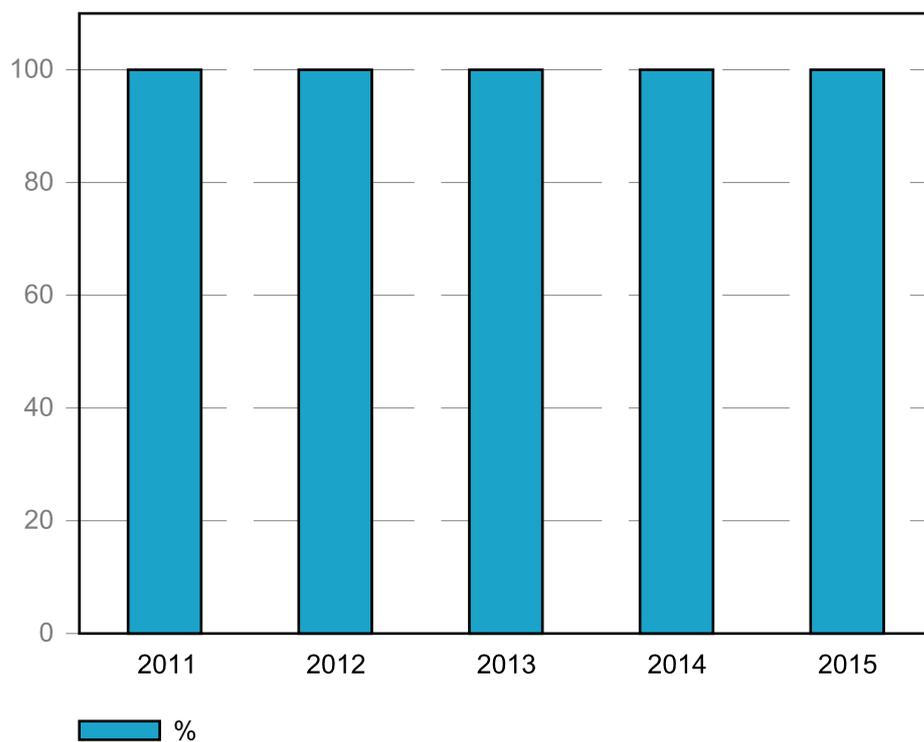
Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	11	12	12	12	12
Valeur (2)	11	12	12	12	12
Résultat	100	100	100	100	100



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques A.R.S.

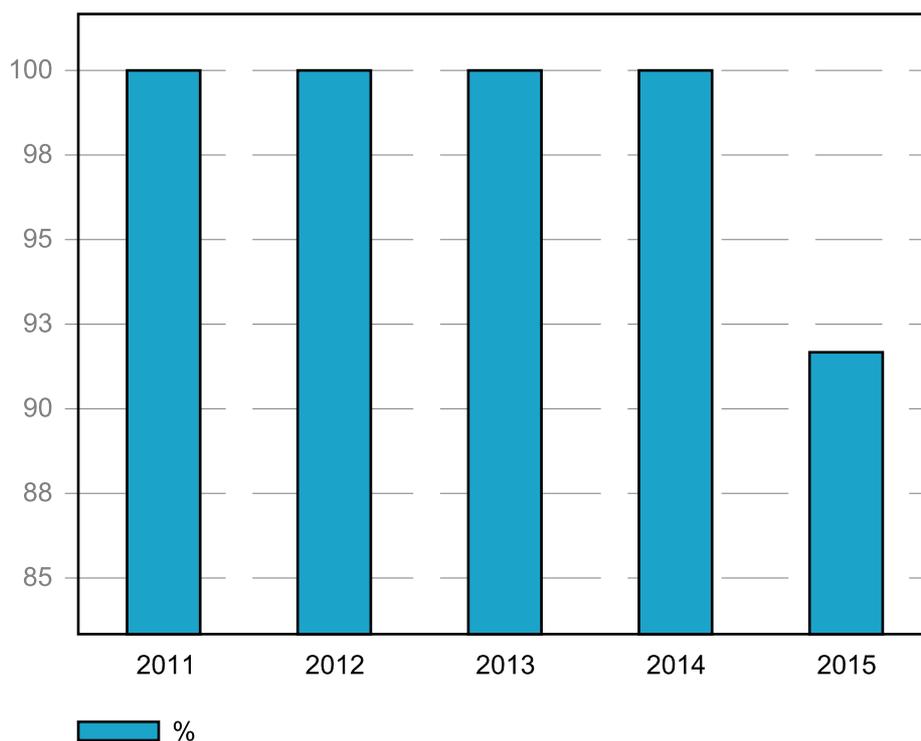
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	11	12	12	12	11
Valeur (2)	11	12	12	12	12
Résultat	100	100	100	100	91,67



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE		
		
Nom du réseau de distribution : <b>CHARLEVAL</b>		
Gestionnaire du réseau : <b>AGGLOPOLE PROVENCE</b>		
Exploitation du réseau : <b>AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)</b>		
Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :		
Captage : CHARLEVAL Procédure de protection en cours Station de production : CHARLEVAL		
Qualité de l'eau distribuée en 2015		
BACTERIOLOGIE (n°100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,2 mg/L Valeur moyenne : 1,8 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 21,2 °F Valeur minimale atteinte : 18,6 °F Valeur maximale atteinte : 25,1 °F
PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)	
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).	
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de mesures : 401 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,17 mg/L Valeur moyenne : 0,17 mg/L	
Conclusion sanitaire :		
<b>100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.</b> <b>Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.</b> <b>Eau calcaire.</b>		
Editer le 05/02/2016		
L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	 Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.	 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.		
Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3 Email: <a href="mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr">ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr</a>		



## Travaux à la charge de AGGLOPOIE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Pour Mémoire : Renouvellement et dilatation de 600ml de canalisations et branchement (coordination voirie)	23 6000	Avenue Gaston Roux et Avenue de la libération	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Sécurisation Hydraulique de la desserte par la mise en place de 3RV sur canalisation porteuse de dn300mm	19 000	Avenue L Charmet et du Bois	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 41ml de Polyéthylène de dn 32, 36mm et reprise des branchements	12 500	Traverse du 12 Juin 1944	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 11ml de Polyéthylène de dn 36mm et reprise des branchements	7 500	Impasse Sainte Thérèse	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 115ml de Fonte Grise de dn 80mm et reprise des branchements sur l'Impasse de la Fourche	47 725	Impasse de la Fourche	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 555ml de Polyéthylène de dn 36mm et reprise des branchements	16 3000	Chemin de la Vierge	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Dilatation de 175ml de Fonte 60mm et extension sur 210mm en Fonte 150mm sur l'Avenue Sainte Anne	125 500	Avenue Sainte Anne	RENOUV COLLECTIVITE
SCHÉMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	5 500	Filtration de Charleval	RENOUV COLLECTIVITE
SCHÉMA DIRECTEUR	STATIONS	3	Création d'un nouveau réservoir de tête de 500 m3 selon préconisation SDAEP	152 000	Filtration de Charleval	NOUVEL OUVRAGE
SCHÉMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Mettre en conformité l'aire de dépotage du Chlorure ferrique	à définir	Filtration de Charleval	NOUVEL OUVRAGE
SCHÉMA DIRECTEUR	STATIONS	3	Prévoir la mise en place d'une canalisation de by-pass du décanteur	à définir	Filtration de Charleval	NOUVEL OUVRAGE
SCHÉMA DIRECTEUR	STATIONS	2	Prévoir la mise en place d'un détecteur d'hydrocarbures et d'un truitotest de détection biologique à l'entrée du décanteur	à définir	Filtration de Charleval	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installer un analyseur de chlore afin de contrôler le résiduel de chlore libre en ce point	5 500	Surpresseur de la Durance	NOUVEL OUVRAGE



## 5. Commune d'Eyguieres

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>135</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>137</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>141</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>143</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>155</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>159</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **6 862** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **2 778** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

il n'existe pas de station de filtration sur la commune

### Nombre de réservoirs

Il existe **1** réservoir:

→ réservoir du défend d'une capacité de 1000 m<sup>3</sup>

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **38,165** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **1** station de pompage et **1** surpresseur

→ Pompage de la route de Salon

→ Le surpresseur des frères Mineurs

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **563 288** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

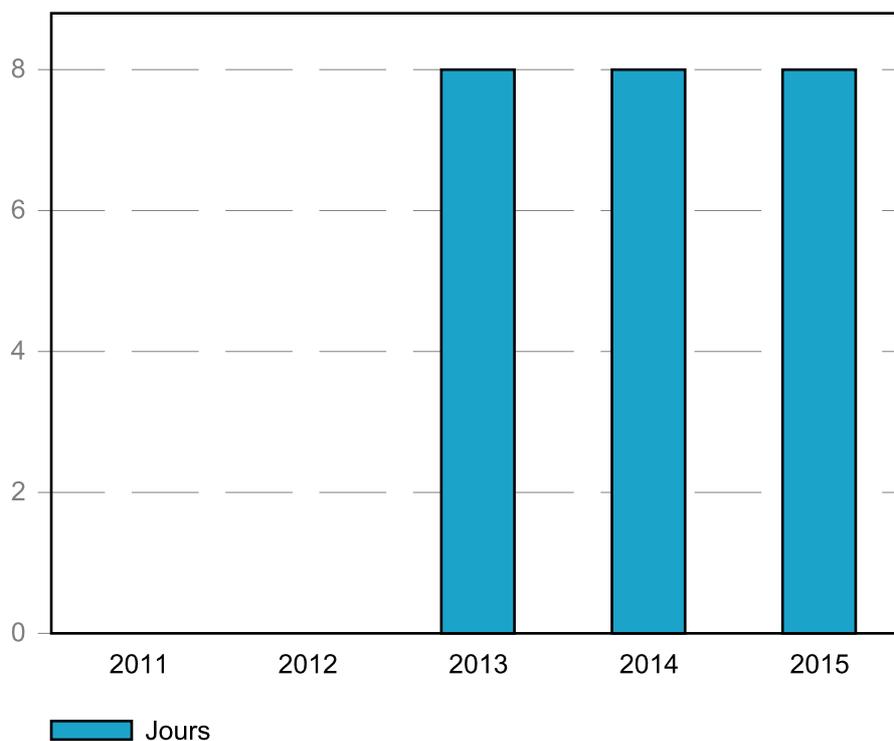
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			8	8	8
Résultat			8	8	8



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

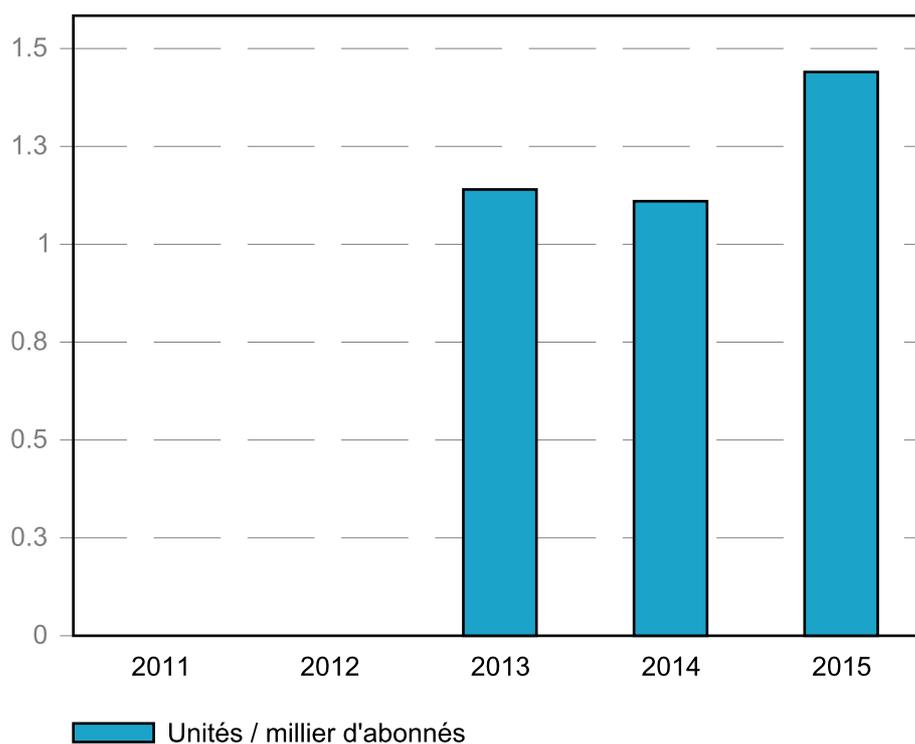
Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance} / \text{Nombre d'abonnés}) \times 1000$

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			3	3	4
Valeur (2)			2 630	2 714	2 778
Résultat			1,14	1,11	1,44





## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	350 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	38,165 km
Rendement du réseau de distribution	74,03 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	10,52 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	38,165 Km
Longueur des branchements	15,615 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	53,780 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	2
sur branchements	14
Nombre total de fuites réparées	16
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	60
Renouvellements	90
Dépotes (résiliations)	2

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

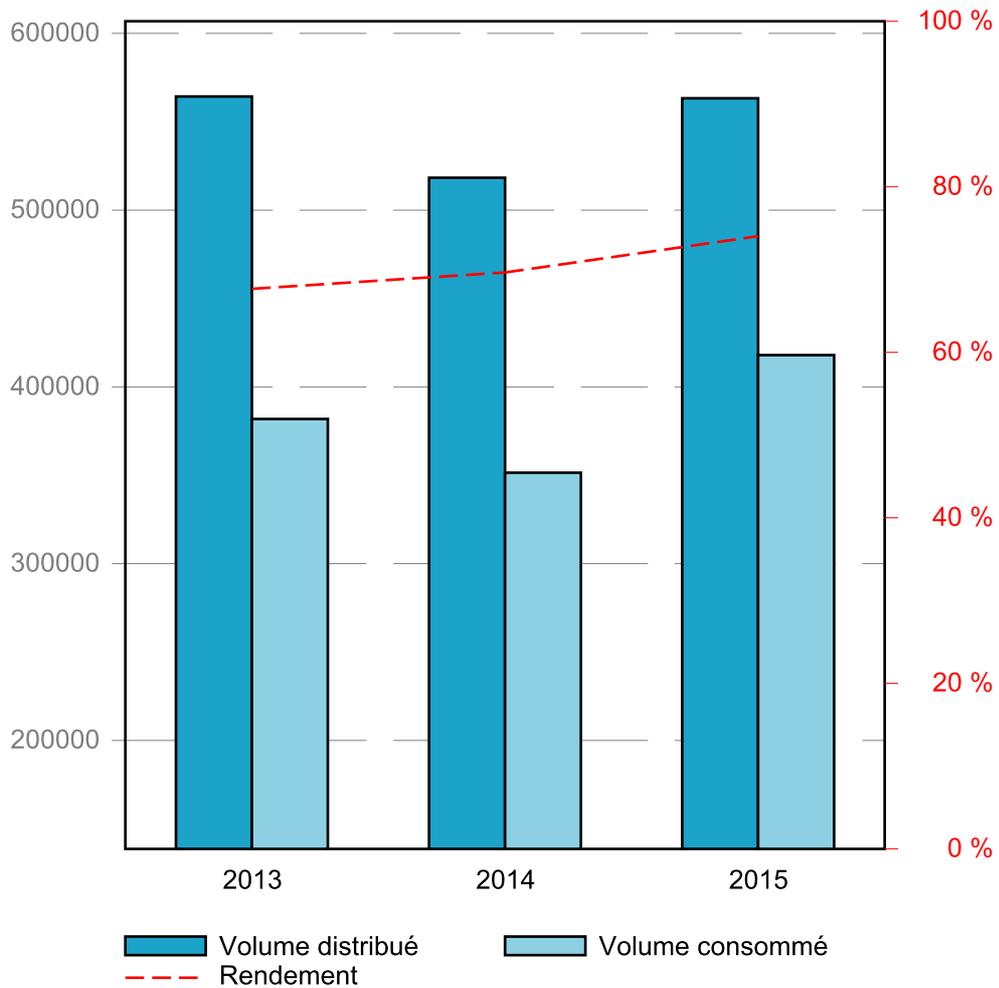
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	563288 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	563288 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 20 au 27 juillet 2015)	13738 m <sup>3</sup> 22.71 L/s
Semaine mini. (du 28 septembre au 4 octobre 2015)	8319 m <sup>3</sup> 13.75 L/s
Jour maxi. estimé :	1962 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	1000 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	12 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

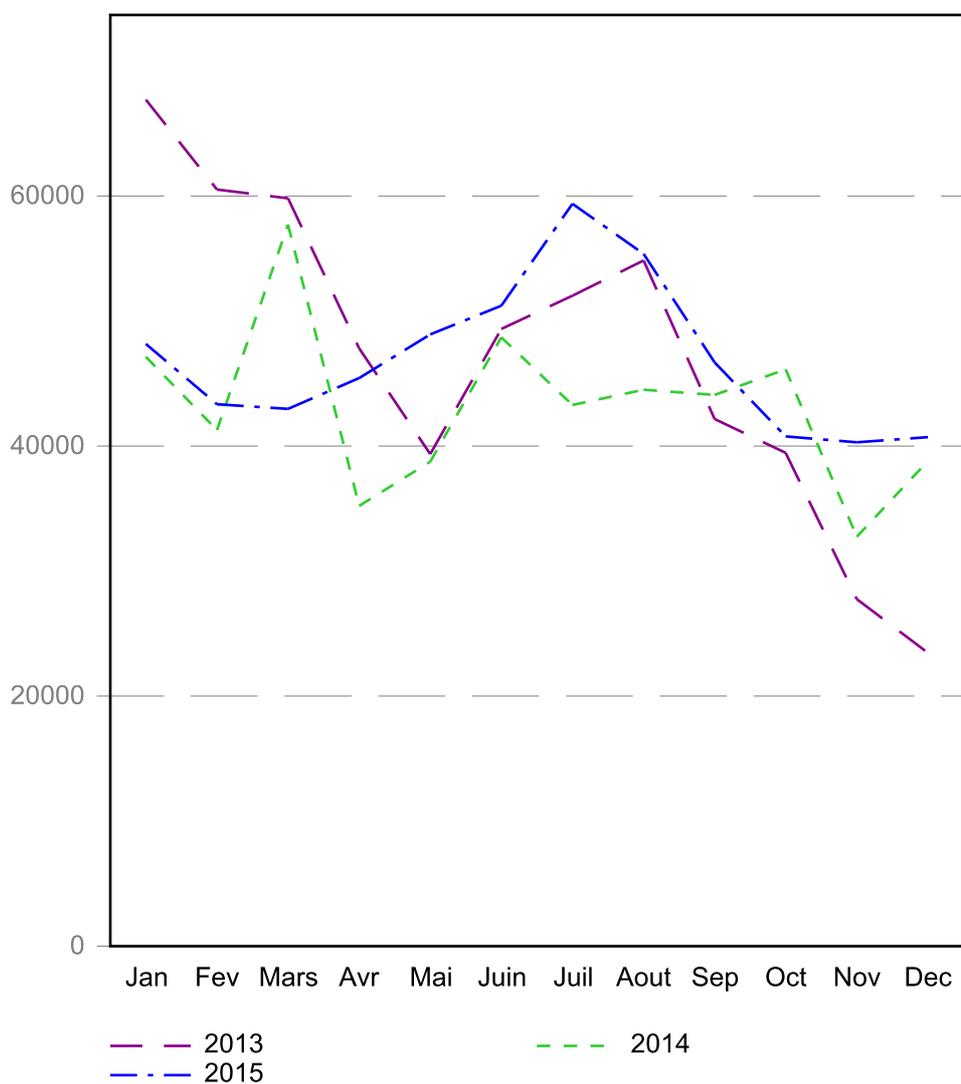
#### COMMUNE D'EYGUIERES

	forage 1	forage 2	forage 3	Total
<b>JANVIER</b>	12 672 m <sup>3</sup> 409 m <sup>3</sup> /j 17,59 l/s	34 449 m <sup>3</sup> 1 111 m <sup>3</sup> /j 12,86 l/s	12 m <sup>3</sup> 0 m <sup>3</sup> /j 0,00 l/s	47 133 m <sup>3</sup> 1 520 m <sup>3</sup> /j 17,60 l/s
<b>FEVRIER</b>	9 693 m <sup>3</sup> 1 226 m <sup>3</sup> /j 14,19 l/s	24 637 m <sup>3</sup> 880 m <sup>3</sup> /j 10,18 l/s	6 945 m <sup>3</sup> 248 m <sup>3</sup> /j 2,87 l/s	41 275 m <sup>3</sup> 1 474 m <sup>3</sup> /j 17,06 l/s
<b>MARS</b>	10 987 m <sup>3</sup> 1 024 m <sup>3</sup> /j 11,85 l/s	20 755 m <sup>3</sup> 670 m <sup>3</sup> /j 7,75 l/s	25 965 m <sup>3</sup> 838 m <sup>3</sup> /j 9,69 l/s	57 707 m <sup>3</sup> 1 862 m <sup>3</sup> /j 21,55 l/s
<b>AVRIL</b>	11 453 m <sup>3</sup> 488 m <sup>3</sup> /j 5,64 l/s	3 177 m <sup>3</sup> 106 m <sup>3</sup> /j 1,23 l/s	20 585 m <sup>3</sup> 686 m <sup>3</sup> /j 7,94 l/s	35 215 m <sup>3</sup> 1 174 m <sup>3</sup> /j 13,59 l/s
<b>MAI</b>	8 453 m <sup>3</sup> 493 m <sup>3</sup> /j 5,70 l/s	6 825 m <sup>3</sup> 220 m <sup>3</sup> /j 2,55 l/s	23 462 m <sup>3</sup> 757 m <sup>3</sup> /j 8,76 l/s	38 740 m <sup>3</sup> 1 250 m <sup>3</sup> /j 14,46 l/s
<b>JUIN</b>	8 713 m <sup>3</sup> 942 m <sup>3</sup> /j 10,90 l/s	19 549 m <sup>3</sup> 652 m <sup>3</sup> /j 7,54 l/s	20 431 m <sup>3</sup> 681 m <sup>3</sup> /j 7,88 l/s	48 693 m <sup>3</sup> 1 623 m <sup>3</sup> /j 18,79 l/s
<b>JUILLET</b>	5 577 m <sup>3</sup> 837 m <sup>3</sup> /j 9,69 l/s	20 385 m <sup>3</sup> 658 m <sup>3</sup> /j 7,61 l/s	17 324 m <sup>3</sup> 559 m <sup>3</sup> /j 6,47 l/s	43 286 m <sup>3</sup> 1 396 m <sup>3</sup> /j 16,16 l/s
<b>AOUT</b>	7 513 m <sup>3</sup> 751 m <sup>3</sup> /j 8,70 l/s	15 781 m <sup>3</sup> 509 m <sup>3</sup> /j 5,89 l/s	21 209 m <sup>3</sup> 684 m <sup>3</sup> /j 7,92 l/s	44 503 m <sup>3</sup> 1 436 m <sup>3</sup> /j 16,62 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	3 208 m <sup>3</sup> 768 m <sup>3</sup> /j 8,89 l/s	19 837 m <sup>3</sup> 661 m <sup>3</sup> /j 7,65 l/s	21 044 m <sup>3</sup> 701 m <sup>3</sup> /j 8,12 l/s	44 089 m <sup>3</sup> 1 470 m <sup>3</sup> /j 17,01 l/s
<b>OCTOBRE</b>	3 209 m <sup>3</sup> 765 m <sup>3</sup> /j 8,85 l/s	20 495 m <sup>3</sup> 661 m <sup>3</sup> /j 7,65 l/s	22 431 m <sup>3</sup> 724 m <sup>3</sup> /j 8,37 l/s	46 135 m <sup>3</sup> 1 488 m <sup>3</sup> /j 17,22 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	4 765 m <sup>3</sup> 532 m <sup>3</sup> /j 6,16 l/s	11 202 m <sup>3</sup> 373 m <sup>3</sup> /j 4,32 l/s	16 781 m <sup>3</sup> 559 m <sup>3</sup> /j 6,47 l/s	32 748 m <sup>3</sup> 1 092 m <sup>3</sup> /j 12,63 l/s
<b>DECEMBRE</b>	7 024 m <sup>3</sup> 608 m <sup>3</sup> /j 7,04 l/s	11 826 m <sup>3</sup> 381 m <sup>3</sup> /j 4,42 l/s	19 952 m <sup>3</sup> 644 m <sup>3</sup> /j 7,45 l/s	38 802 m <sup>3</sup> 1 252 m <sup>3</sup> /j 14,49 l/s
<b>TOTAL</b>	93 267 m <sup>3</sup> 256 m <sup>3</sup> /j 2,96 l/s	208 918 m <sup>3</sup> 572 m <sup>3</sup> /j 6,62 l/s	216 141 m <sup>3</sup> 592 m <sup>3</sup> /j 6,85 l/s	518 326 m <sup>3</sup> 1 420 m <sup>3</sup> /j 16,44 l/s

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Les volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

Mode de calcul de l'indicateur :

$$\left[ \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}} \right] \times 100 \left[ \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \right] \times 100$$
  

$$100 V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} = V \text{ mis en distribution} + V \text{ vendu en gros}$$
  

$$V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

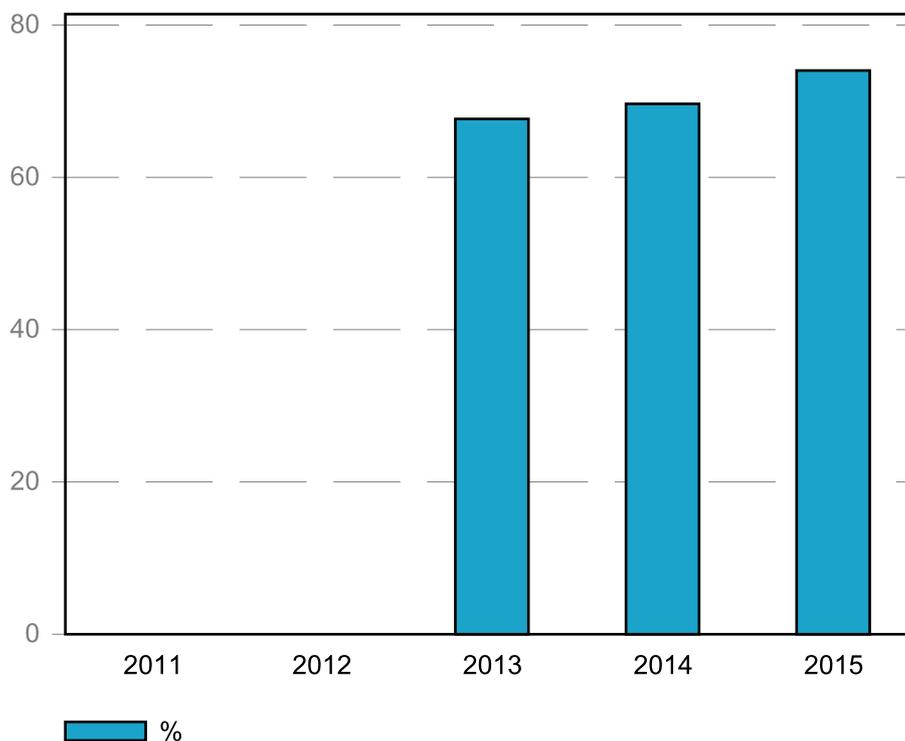
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			374 956	344 549	407 432
Valeur (2)			2 709	5 932	9 075
Valeur (3)			4 195	971	1 494
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			564 280	504 599	564 615
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>			<b>67,67</b>	<b>69,65</b>	<b>74,03</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

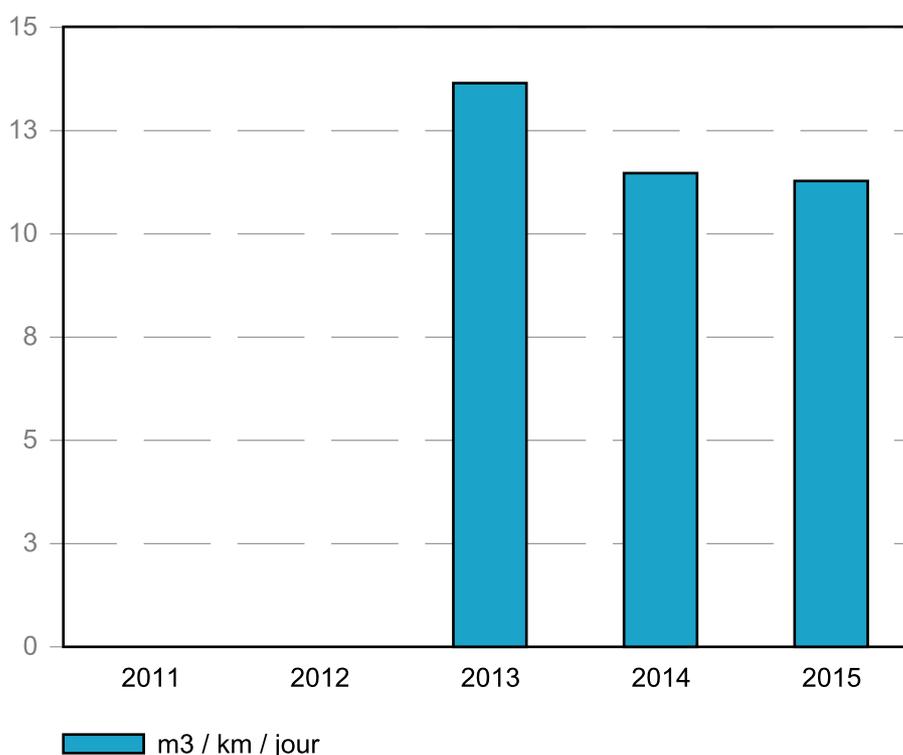
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			374 956	344 549	407 432
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			564 280	504 599	564 615
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			38,005	38,228	38,165
Valeur (6)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>13,65</b>	<b>11,47</b>	<b>11,28</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

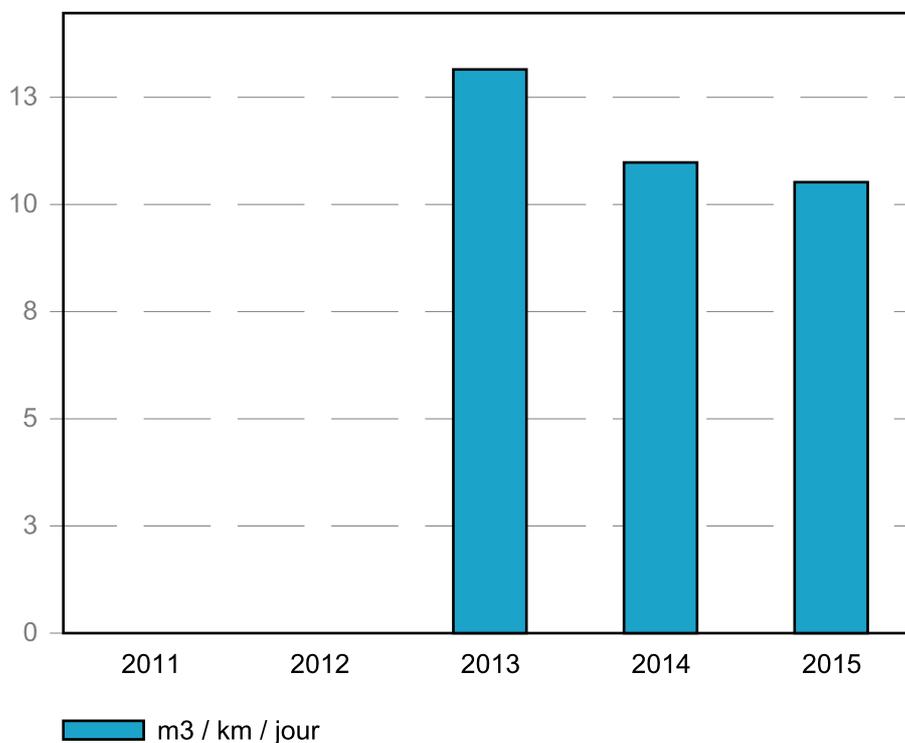
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			374 956	344 549	407 432
Valeur (2)			2 709	5 932	9 075
Valeur (3)			4 195	971	1 494
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			564 280	504 599	564 615
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			38,005	38,228	38,165
Valeur (8)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>13,15</b>	<b>10,98</b>	<b>10,52</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)





## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			60	60	60
Résultat			60	60	60

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

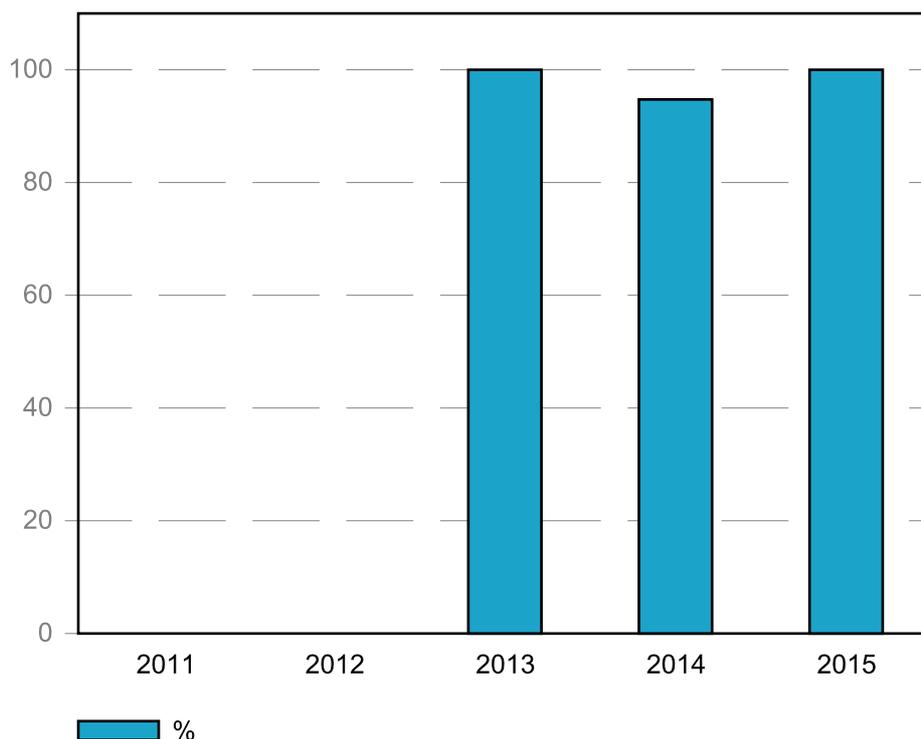
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			17	18	17
Valeur (2)			17	19	17
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>94,74</b>	<b>100</b>



LA non conformité s'explique par la présence d'entérocoques en sortie de réservoirs (6UFC/100mL) le 16/06 - la contre analyse le 19/06 infirme l'analyse.

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

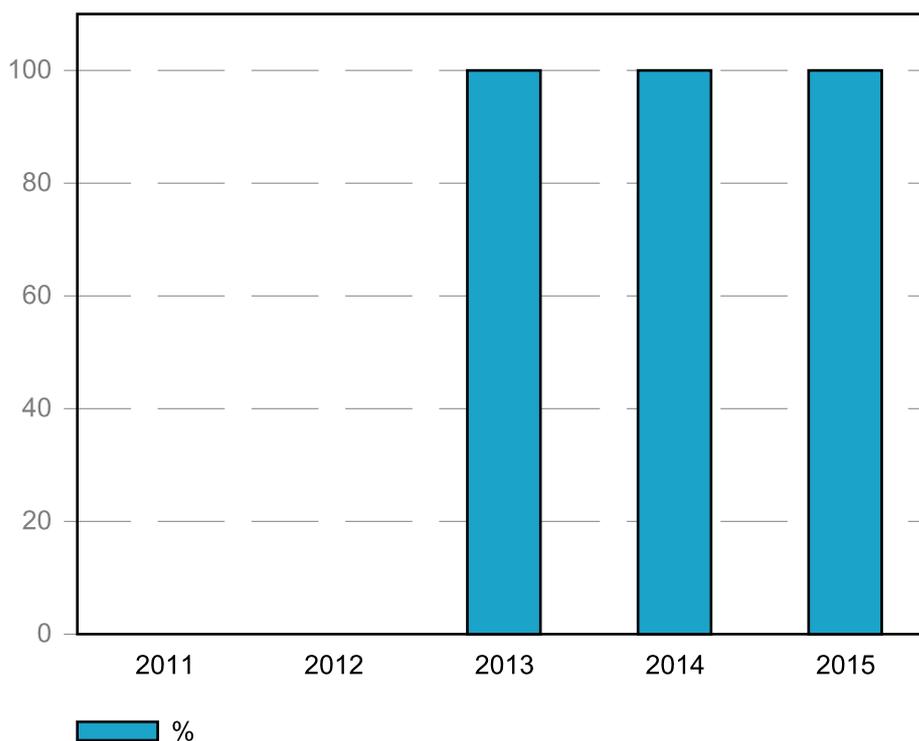
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			17	19	17
Valeur (2)			17	19	17
Résultat			100	100	100



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **EYGUIERES**

Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE

Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LE RESQUILLADOU (F3) Procédure de protection terminée

Captage : ROUTE DE LAMANON (F2) Procédure de protection terminée

Captage : ROUTE DE SALON (F1) Procédure de protection terminée

Station de production : CIMETIERE

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 17 Nombre de non-conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non-conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 3,8 mg/L Valeur moyenne : 3,4 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 31,7 °F Valeur minimale atteinte : 30,6 °F Valeur maximale atteinte : 33 °F

**PESTICIDES (µg/l)**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
Nombre de mesures : 401  
Nombre de non-conformités : 0

**FLUOR (mg/l)**

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
Nombre de non-conformité : 0  
Pourcentage de conformité : 100 %  
Valeur maximale atteinte : 0,22 mg/L  
Valeur moyenne : 0,22 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.

Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.

Eau très calcaire.

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

**TEMPERATURE**  
Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50038 - 13331 Marseille Cedex 3  
Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
SCHEMA DIRECTEUR	RÉSEAU	1	REYG05U - Renforcement du réseau par la dilatation de 200ml de canalisation en FT 150mm	91 000	Avenue René Cassin	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 85ml de PVC 63 par du PEHD 75mm et branchements	21 250	Rue Pascalis	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 50ml de PVC 63 par du PEHD 75mm et branchements	18 000	Chemin Bellevue	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	2	Installation d'un système de fermeture automatique de la bouteille de chlore	4 500	RESERVOIR DU DEFEND	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une seconde bouteille de chlore avec inversion automatique des bouteilles	5 500	RESERVOIR DU DEFEND	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un analyseur de chlore afin de suivre le taux de chlore résiduel en continu	4 500	RESERVOIR DU DEFEND	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installer une sonde de mesure de niveau de la nappe sur les forages 1 et 2	5 000	POMPAGE ROUTE DE SALON	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Installer un turbidimètre	3 500	POMPAGE ROUTE DE SALON	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Clôturer les réservoir comme prévu par l'arrêté	6 500	RESERVOIR DU DEFEND	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Créer un by-pass du réservoir, dans la chambre de vanne et l'équiper d'un piquage pour injection de chlore	2 500	RESERVOIR DU DEFEND	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Equiper le local d'un détecteur de fuite de chlore, d'un gyrophare	5 500	RESERVOIR DU DEFEND	NOUVEL OUVRAGE



## **6. Commune de la Barbén**

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>163</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>167</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>169</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>171</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>183</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>187</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **786** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **297** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **1** station de traitement au droit de la source d'Adane.

### Nombre de réservoirs

Il existe **1** réservoir :

→ réservoir de La Barben~(1 cuve-500 m<sup>3</sup>)

### Longueur totale du réseau

La longueur total est de **9,450** Km.

### Nombre de stations de pompage

il existe uns station de pompage sur la commune, le pompage de la source d'Adane.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **47 855m<sup>3</sup>**.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

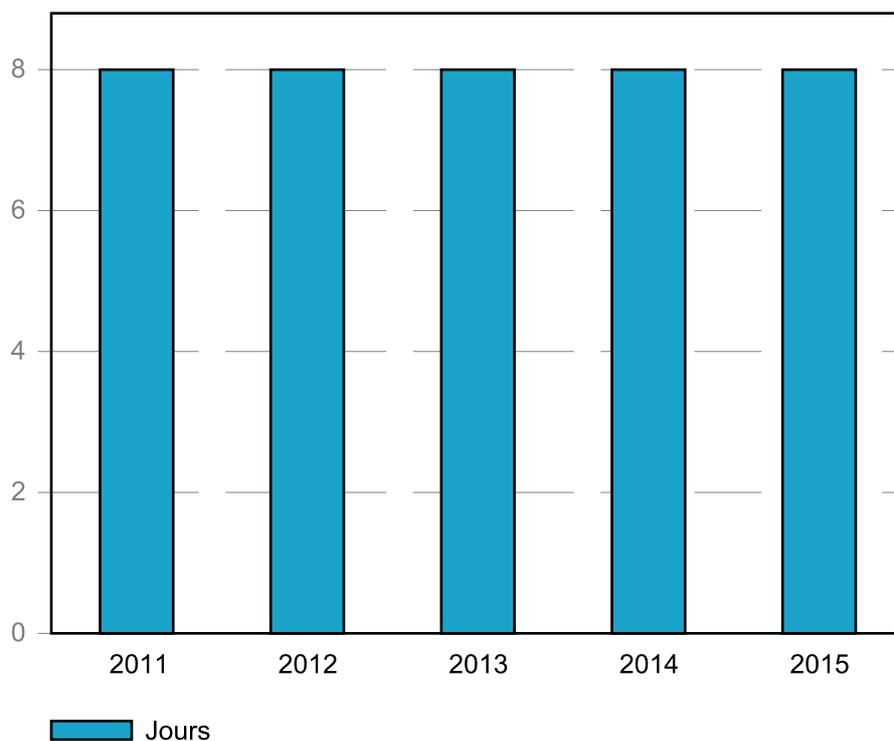
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Commentaire :

article 7-2 du reglement de service

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (suite)

### Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0	0	
Valeur (2)	275	279	281	290	297
Résultat	0	0	0	0	0

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	341 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	9,45 km
Rendement du réseau de distribution	89,2 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	1,52 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	9,450 Km
Longueur des branchements	1,415 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	10,865 Km
	X11,1 m <sup>3</sup> /j/Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	1
sur branchements	0
Nombre total de fuites réparées	1
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	7
Renouvellements	10
Déposes (résiliations)	0

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

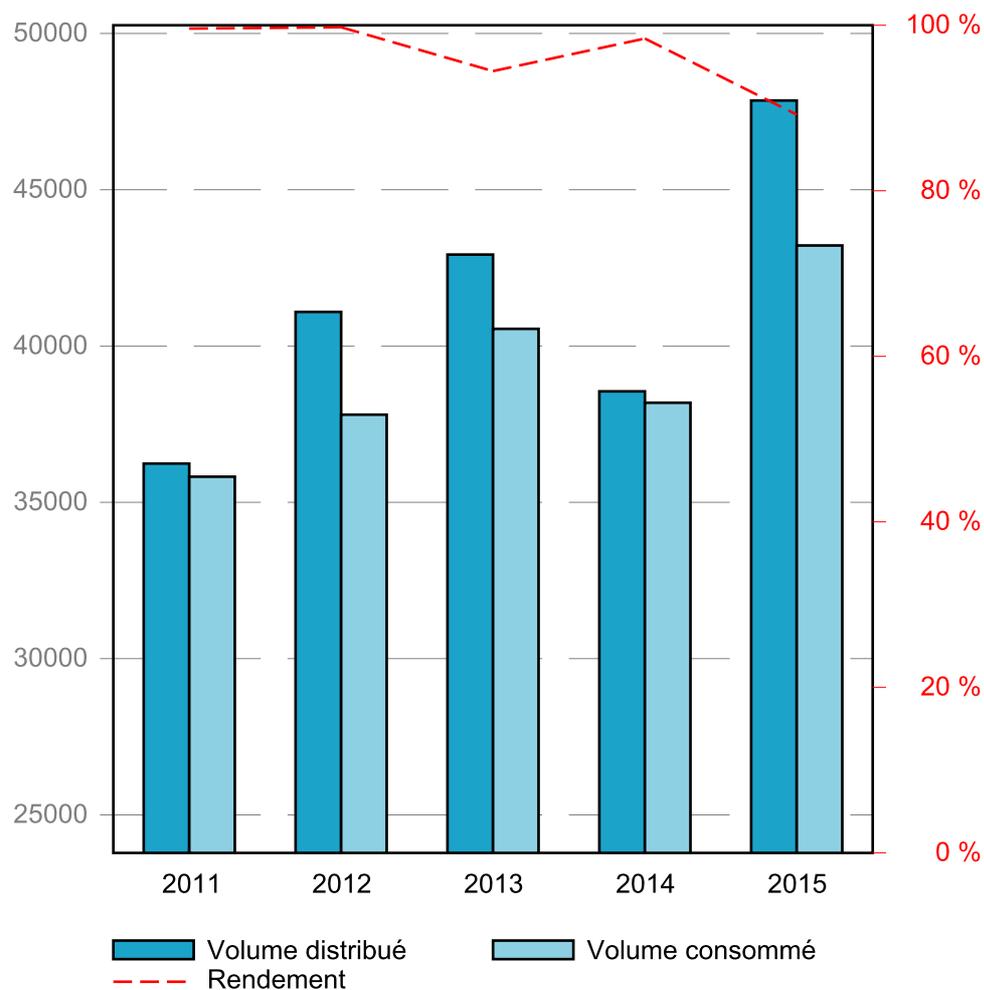
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	47855 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	47855 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 3 au 9 août 2015)	1644 m <sup>3</sup> 2,71 L/s
Semaine mini. (du 20 au 27 décembre 2015)	531 m <sup>3</sup> 0.87 L/s
Jour maxi. estimé :	171 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	500 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	22 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

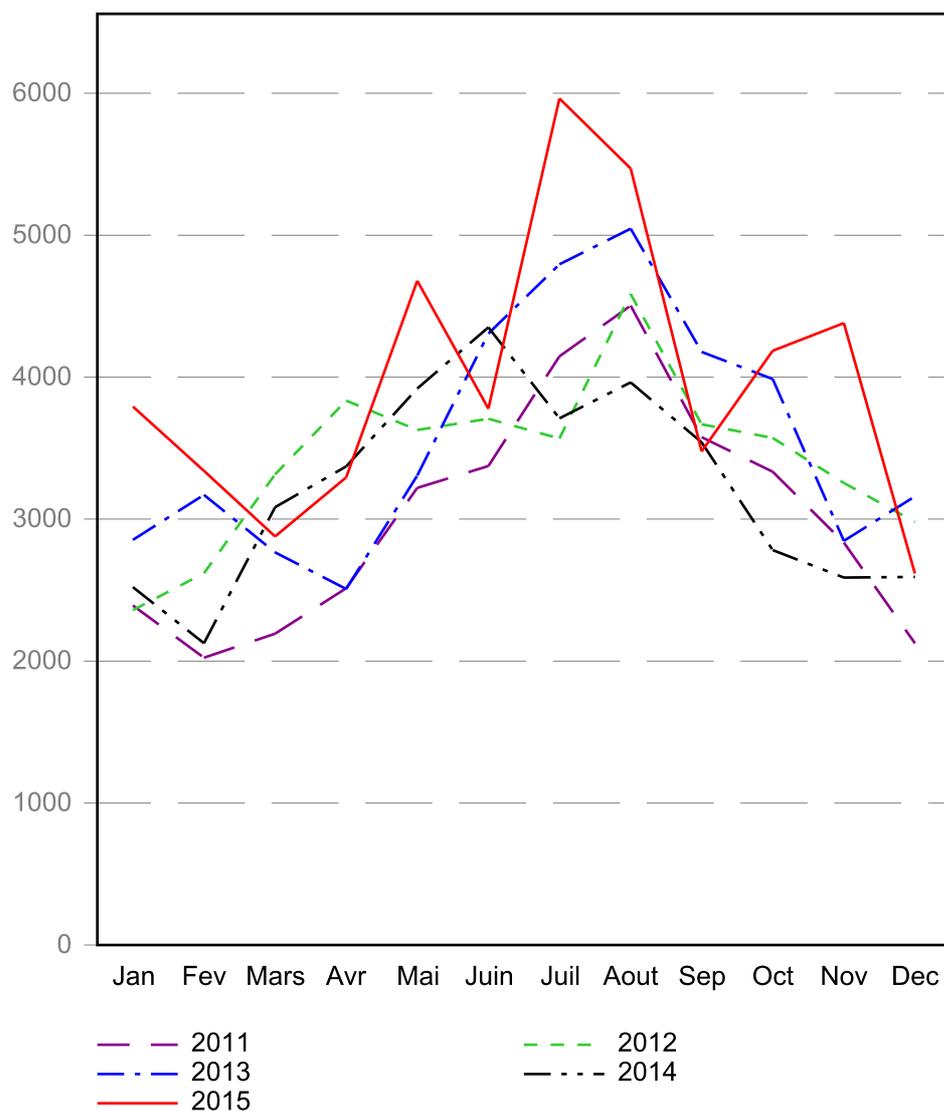
#### COMMUNE DE LA BARBEN

	Source d'Adane
<b>JANVIER</b>	<b>3 793 m<sup>3</sup></b> 122 m <sup>3</sup> /j 1,42 l/s
<b>FEVRIER</b>	<b>3 340 m<sup>3</sup></b> 119 m <sup>3</sup> /j 1,38 l/s
<b>MARS</b>	<b>2 878 m<sup>3</sup></b> 93 m <sup>3</sup> /j 1,07 l/s
<b>AVRIL</b>	<b>3 294 m<sup>3</sup></b> 110 m <sup>3</sup> /j 1,27 l/s
<b>MAI</b>	<b>4 679 m<sup>3</sup></b> 151 m <sup>3</sup> /j 1,75 l/s
<b>JUIN</b>	<b>3 778 m<sup>3</sup></b> 126 m <sup>3</sup> /j 1,46 l/s
<b>JUILLET</b>	<b>5 963 m<sup>3</sup></b> 192 m <sup>3</sup> /j 2,23 l/s
<b>AOUT</b>	<b>5 470 m<sup>3</sup></b> 176 m <sup>3</sup> /j 2,04 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>3 476 m<sup>3</sup></b> 116 m <sup>3</sup> /j 1,34 l/s
<b>OCTOBRE</b>	<b>4 186 m<sup>3</sup></b> 135 m <sup>3</sup> /j 1,56 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	<b>4 381 m<sup>3</sup></b> 146 m <sup>3</sup> /j 1,69 l/s
<b>DECEMBRE</b>	<b>2 617 m<sup>3</sup></b> 84 m <sup>3</sup> /j 0,98 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>47 855 m<sup>3</sup></b> <b>131 m<sup>3</sup>/j</b> <b>1,52 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} \times 100 = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

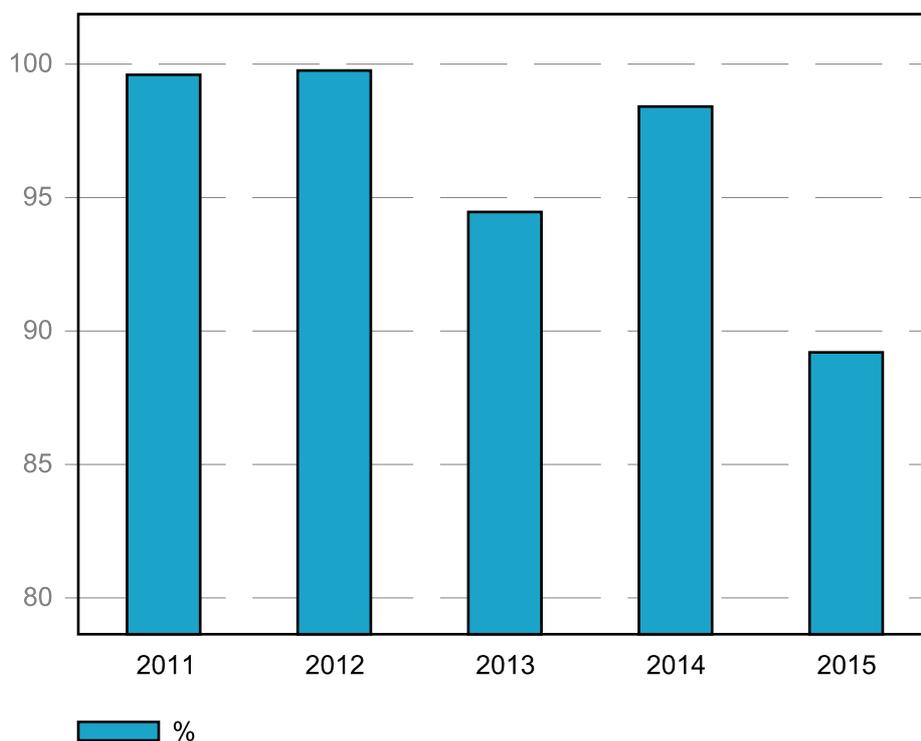
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	35 644	37 779	38 085	37 247	41 722
Valeur (2)	150	0	1 134	359	519
Valeur (3)	25	25	1 331	580	976
Valeur (4)	281 359	319 961	0		
Valeur (5)	318 463	358 624	42 926	38 803	48 448
Valeur (6)	0	0	0		
<b>Résultat</b>	<b>99,6</b>	<b>99,76</b>	<b>94,46</b>	<b>98,41</b>	<b>89,2</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

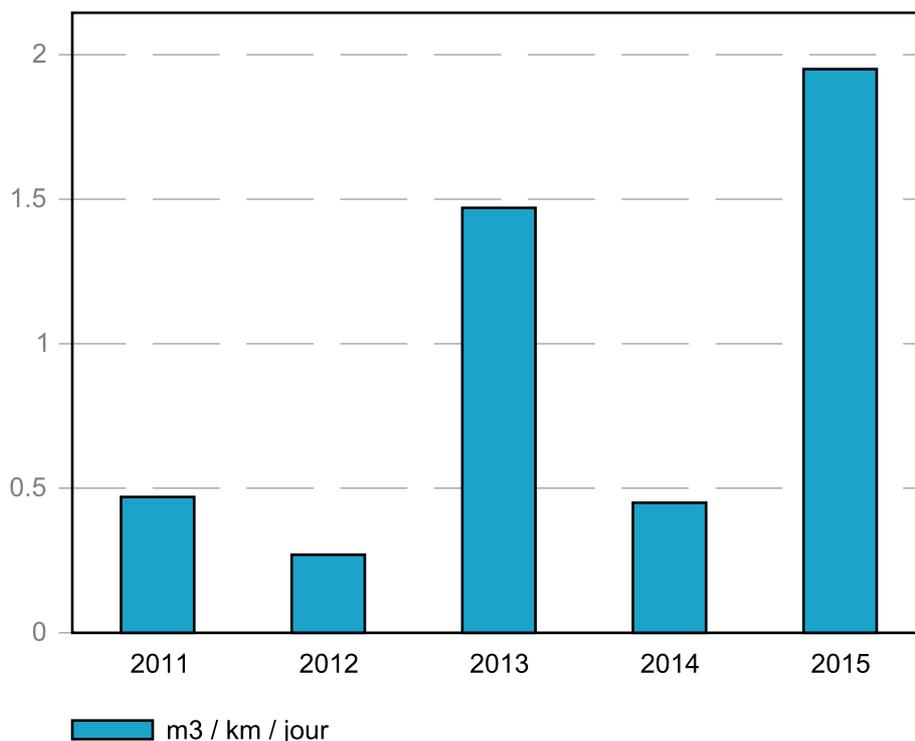
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	35 644	37 779	38 085	37 247	41 722
Valeur (2)	281 359	319 961	0		
Valeur (3)	318 463	358 624	42 926	38 803	48 448
Valeur (4)	0	0	0		
Valeur (5)	8,549	9,023	9,02	9,451	9,45
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0,47</b>	<b>0,27</b>	<b>1,47</b>	<b>0,45</b>	<b>1,95</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

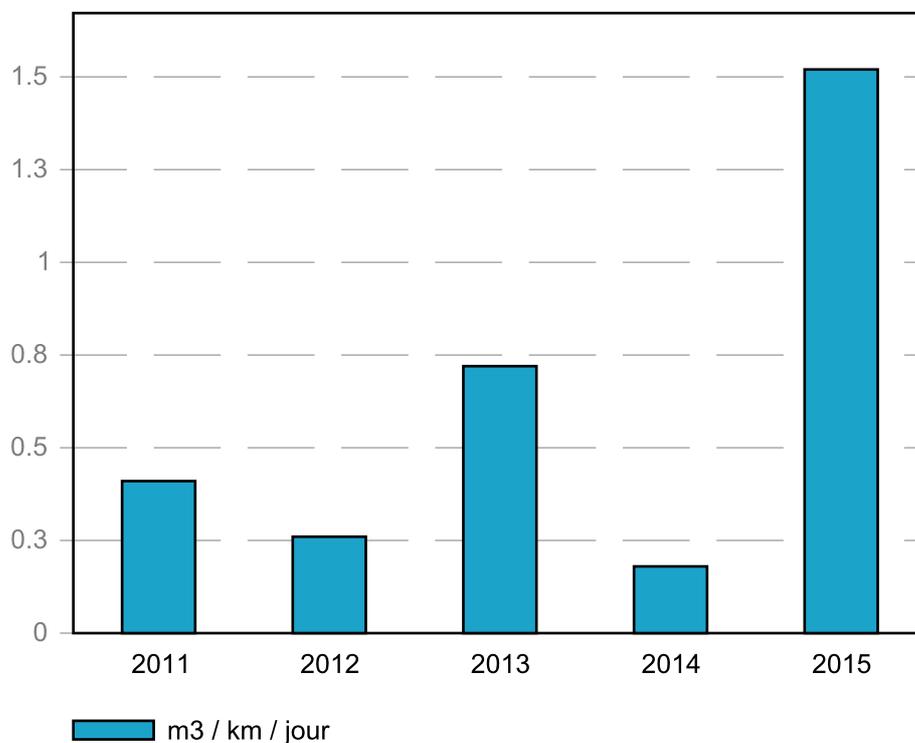
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	35 644	37 779	38 085	37 247	41 722
Valeur (2)	150	0	1 134	359	519
Valeur (3)	25	25	1 331	580	976
Valeur (4)	281 359	319 961	0		
Valeur (5)	318 463	358 624	42 926	38 803	48 448
Valeur (6)	0	0	0		
Valeur (7)	8,549	9,023	9,02	9,451	9,45
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0,41</b>	<b>0,26</b>	<b>0,72</b>	<b>0,18</b>	<b>1,52</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	60	60	80	80	80
Résultat	60	60	80	80	80

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques A.R.S.

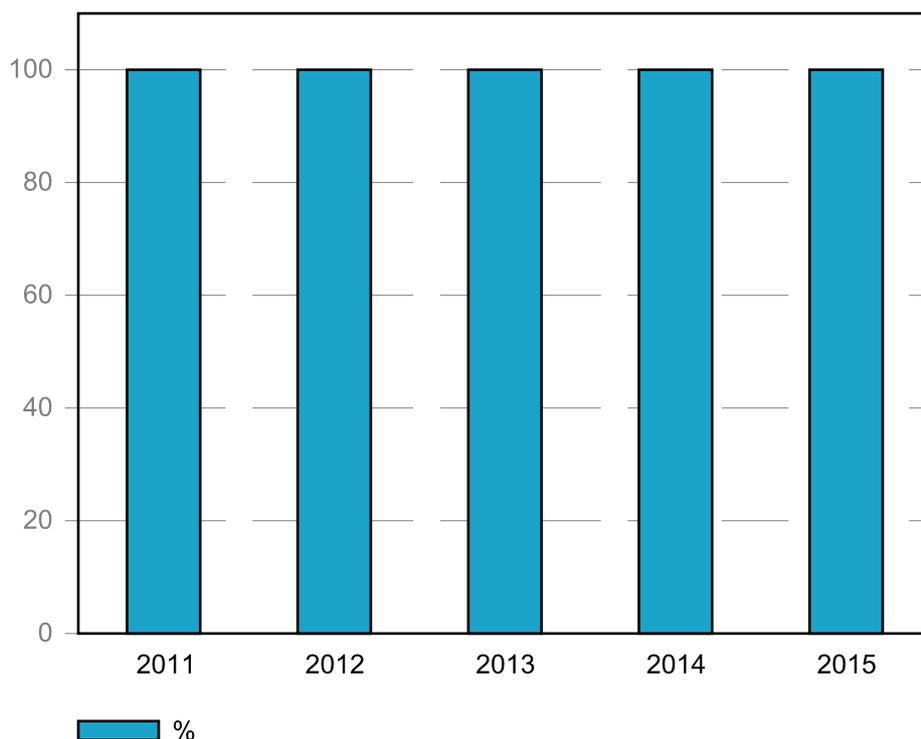
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Valeur (2)	8	8	8	8	8
Résultat	100	100	100	100	100



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques A.R.S.

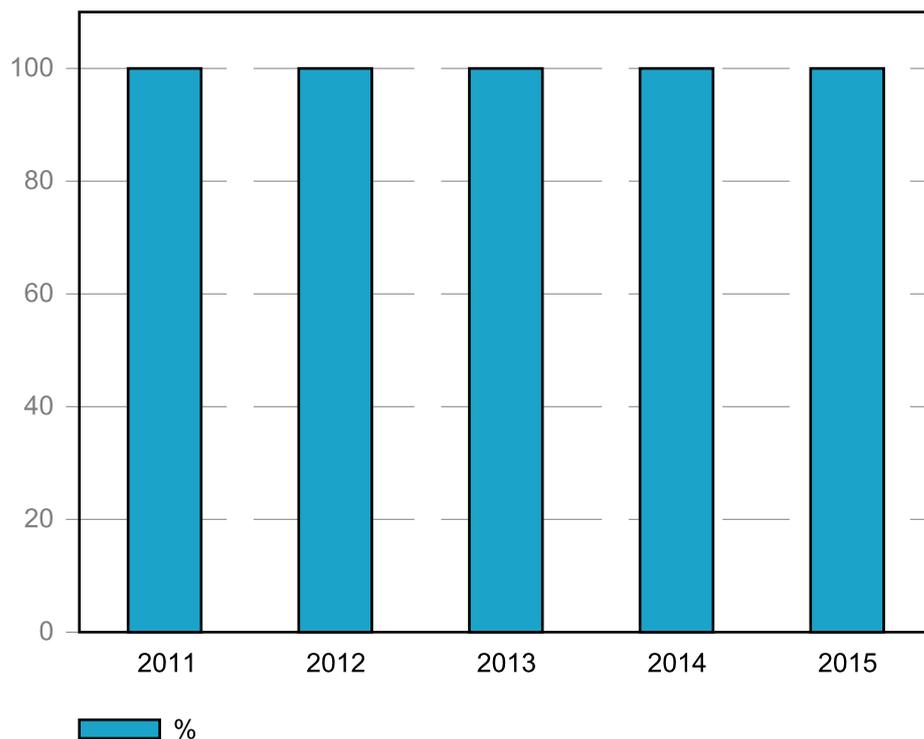
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Valeur (2)	8	8	8	8	8
Résultat	100	100	100	100	100



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**



ARS  
Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

Nom du réseau de distribution : **LA BARBEN**  
 Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
 Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : <b>SOURCE D'ADANE</b>	Procédure de protection terminée
Station de production : <b>LA BARBEN</b>	

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 8 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 20 mg/L Valeur moyenne : 18,4 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 39,5 °F Valeur minimale atteinte : 38,4 °F Valeur maximale atteinte : 40,6 °F

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**  
**Eau très calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ABSENCE**  


Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

**ROMBES**  


Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

**TEMPERATURE**  


Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	STATIONS	1	A défaut d'électrochloration, il faudrait équiper le site d'un système de fermeture automatique des bouteilles de chlore	7 500	Pompage de la Barben	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	SCHEMA DIRECTEUR	1	Mettre en place un inverseur manuel pour raccordement d'un GE mobile	5 500	Pompage de la Barben	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Optimisation et sécurisation du traitement par la mise en place d'une unité d'électrochloration	15 000	Pompage de la Barben	RENOUV COLLECTIVITE



## **7. Commune de La Fare Les Oliviers**

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>191</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>195</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>199</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>201</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>213</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>217</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **8 119** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **2 945** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **2** stations de traitement :

- une station de traitement intercommunale basée sur la commune de Coudoux et assurant l'alimentation de La Fare les Oliviers et de Coudoux;
- une station de traitement dédiée située sur le secteur de Sainte Rosalie, assurant le secours et l'appoint en cas de forte demande.

### Nombre de réservoirs

Il existe **2** réservoirs :

- réservoir de la Crémade (1 cuve 1 000 m<sup>3</sup>)
- réservoir de Sainte Rosalie (1 cuve 1 000 m<sup>3</sup>)

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **45,588** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **1** station de pompage :

- Surpresseur de Sainte-Rosalie, équipé d'une pompe de 1 l/s.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **506 530** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

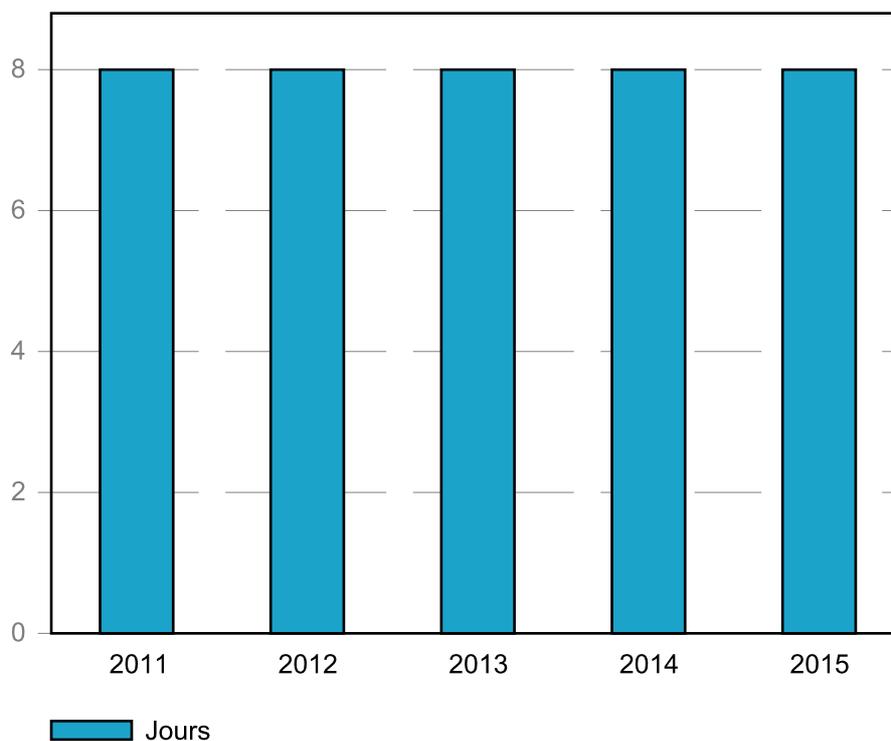
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Commentaire :

article 6 du règlement de service

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (suite)

### Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

### Commentaire :

B4 : Positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3 C2 - C4 : Le renouvellement des canalisations et des branchements est à la charge de la Collectivité

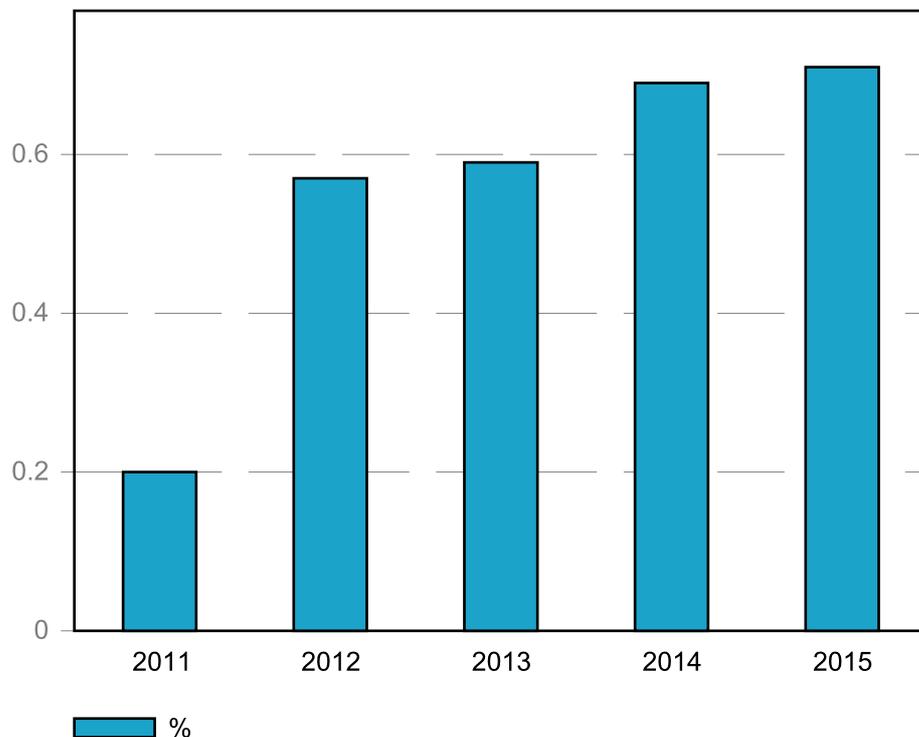
## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/N}) \times 100$

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)  
 Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)  
 Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)  
 Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)  
 Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)  
 Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0,03	0,405	0
Valeur (2)	0	0,03	0,405	0	0,85
Valeur (3)	0,03	0,405	0	0,85	0,065
Valeur (4)	0,405	0	0,85	0,065	0,25
Valeur (5)	0	0,85	0,065	0,25	0,45
Valeur (6)	44,494	45,114	46,049	45,636	45,588
<b>Résultat</b>	<b>0,2</b>	<b>0,57</b>	<b>0,59</b>	<b>0,69</b>	<b>0,71</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

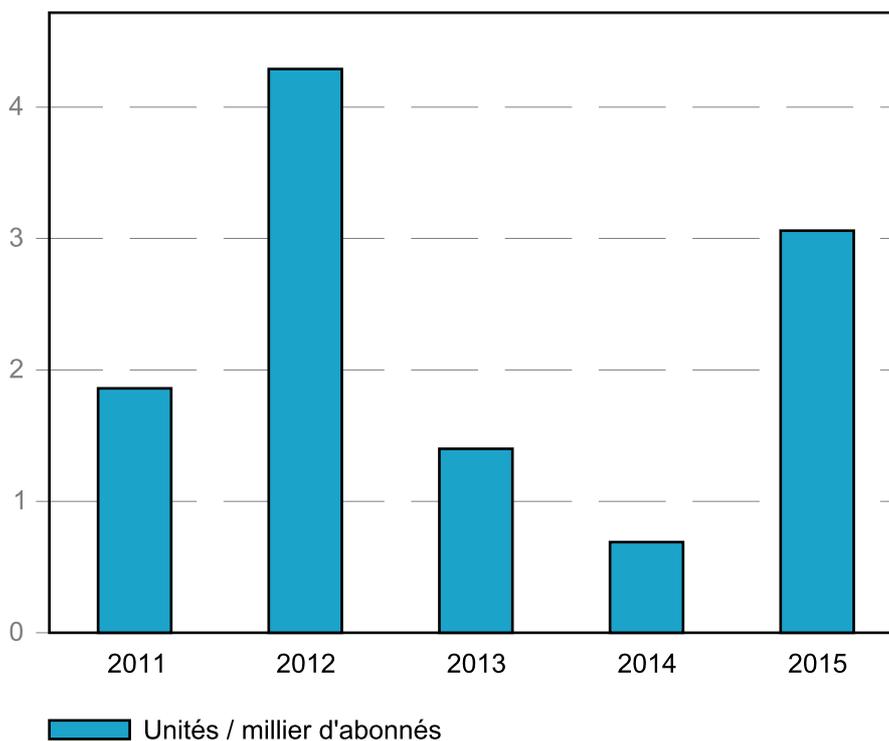
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	5	12	4	2	9
Valeur (2)	2 683	2 797	2 859	2 908	2 945
Résultat	1,86	4,29	1,4	0,69	3,06



Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	347 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	45,588 km
Rendement du réseau de distribution	84,28 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	4,79 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	45,588 Km
Longueur des branchements	13,243 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	58,831 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	8
sur branchements	16
Nombre total de fuites réparées	24
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	42
Renouvellements pour vétusté	18
Déposes (résiliations)	11

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

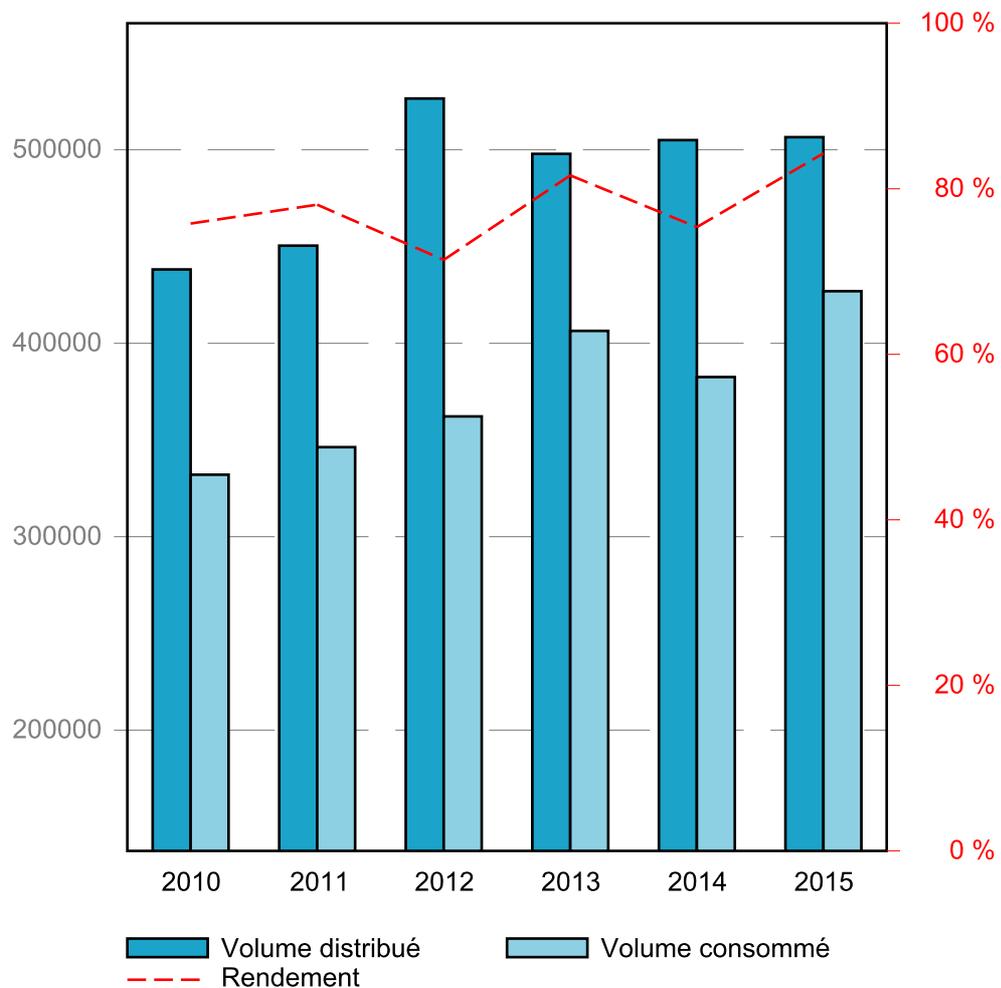
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	526965 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	20435 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	506530 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 20 juillet au 27 juillet 2015)	12226 m <sup>3</sup> 20,21 L/s
Semaine mini. (du 2 au 9 mars 2015)	7745 m <sup>3</sup> 12,80 L/s
Jour maxi. estimé :	1746 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	2 000 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	27 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
**Service de l'eau**

---

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

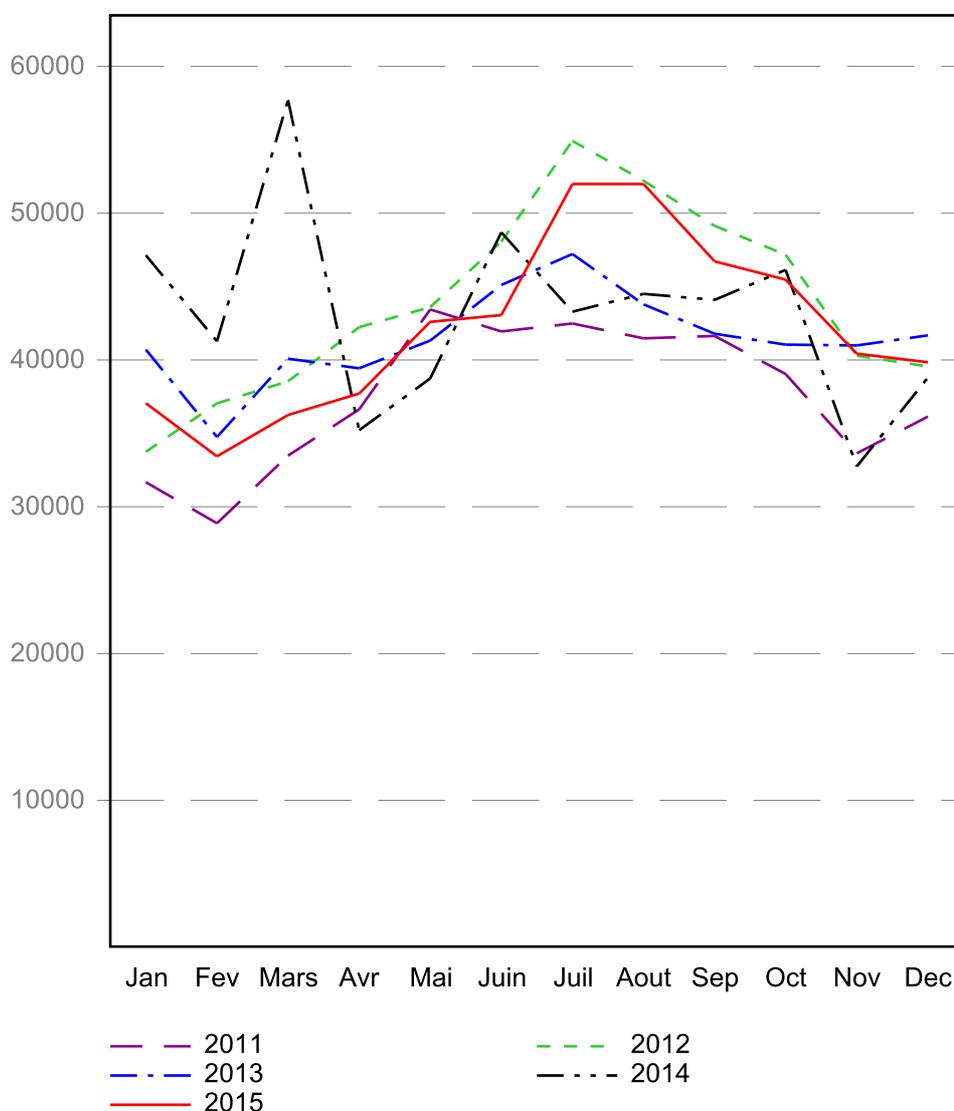
#### COMMUNE DE LA FARE LES OLIVIERS

	Canal de Marseille "Filtration de Bastide Neuve"	Canal de Provence	Total
<b>JANVIER</b>	36 949 m <sup>3</sup> 1 192 m <sup>3</sup> /j 13,80 l/s	104 m <sup>3</sup> 3 m <sup>3</sup> /j	37 053 m <sup>3</sup> 1 195 m <sup>3</sup> /j 13,83 l/s
<b>FEVRIER</b>	32 972 m <sup>3</sup> 1 178 m <sup>3</sup> /j 13,63 l/s	463 m <sup>3</sup> 16,5 m <sup>3</sup> /j 0,191 l/s	33 435 m <sup>3</sup> 1 194 m <sup>3</sup> /j 13,82 l/s
<b>MARS</b>	36 111 m <sup>3</sup> 1 165 m <sup>3</sup> /j 13,48 l/s	140 m <sup>3</sup> 5 m <sup>3</sup> /j 0,05 l/s	36 251 m <sup>3</sup> 1 169 m <sup>3</sup> /j 13,53 l/s
<b>AVRIL</b>	37 533 m <sup>3</sup> 1 251 m <sup>3</sup> /j 14,48 l/s	179 m <sup>3</sup> 6 m <sup>3</sup> /j 0,07 l/s	37 712 m <sup>3</sup> 1 257 m <sup>3</sup> /j 14,55 l/s
<b>MAI</b>	42 402 m <sup>3</sup> 1 368 m <sup>3</sup> /j 15,83 l/s	192 m <sup>3</sup> 6 m <sup>3</sup> /j 0,07 l/s	42 594 m <sup>3</sup> 1 374 m <sup>3</sup> /j 15,90 l/s
<b>JUIN</b>	42 605 m <sup>3</sup> 1 420 m <sup>3</sup> /j 16,44 l/s	453 m <sup>3</sup> 15 m <sup>3</sup> /j 0,17 l/s	43 058 m <sup>3</sup> 1 435 m <sup>3</sup> /j 16,61 l/s
<b>JUILLET</b>	51 089 m <sup>3</sup> 1 648 m <sup>3</sup> /j 19,07 l/s	898 m <sup>3</sup> 29 m <sup>3</sup> /j 0,34 l/s	51 987 m <sup>3</sup> 1 677 m <sup>3</sup> /j 19,41 l/s
<b>AOUT</b>	48 251 m <sup>3</sup> 1 556 m <sup>3</sup> /j 18,01 l/s	3 732 m <sup>3</sup> 120 m <sup>3</sup> /j 1,39 l/s	51 983 m <sup>3</sup> 1 677 m <sup>3</sup> /j 19,41 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	46 003 m <sup>3</sup> 1 533 m <sup>3</sup> /j 17,75 l/s	713 m <sup>3</sup> 24 m <sup>3</sup> /j 0,28 l/s	46 716 m <sup>3</sup> 1 557 m <sup>3</sup> /j 18,02 l/s
<b>OCTOBRE</b>	45 451 m <sup>3</sup> 1 466 m <sup>3</sup> /j 16,97 l/s	19 m <sup>3</sup> 1 m <sup>3</sup> /j 0,01 l/s	45 470 m <sup>3</sup> 1 467 m <sup>3</sup> /j 16,98 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	40 381 m <sup>3</sup> 1 346 m <sup>3</sup> /j 15,58 l/s	48 m <sup>3</sup> 2 m <sup>3</sup> /j 0,02 l/s	40 429 m <sup>3</sup> 1 348 m <sup>3</sup> /j 15,60 l/s
<b>DECEMBRE</b>	39 138 m <sup>3</sup> 1 263 m <sup>3</sup> /j 14,61 l/s	704 m <sup>3</sup> 22,7 m <sup>3</sup> /j 0,263 l/s	39 842 m <sup>3</sup> 1 285 m <sup>3</sup> /j 14,88 l/s
<b>TOTAL</b>	498 885 m <sup>3</sup> 1 367 m <sup>3</sup> /j 15,82 l/s	7 645 m <sup>3</sup> 21 m <sup>3</sup> /j 0,24 l/s	506 530 m <sup>3</sup> 1 388 m <sup>3</sup> /j 16,06 l/s

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

Mode de calcul de l'indicateur :

$$\left[ \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}} \right] \times 100 \left[ \frac{V1+V2+V3+V4}{V5+V6} \right] \times 100$$
  

$$100 V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} = V \text{ mis en distribution} + V \text{ vendu en gros}$$
  

$$V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

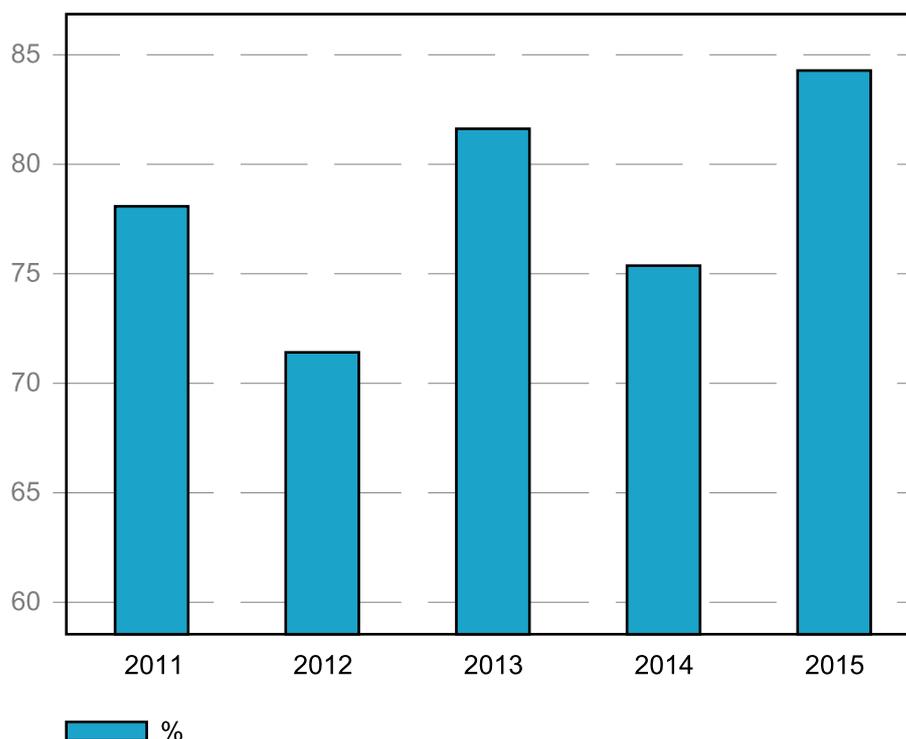
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	338 813	351 898	400 300	376 666	398 659
Valeur (2)	834	870	3 074	5 145	9 728
Valeur (3)	6 653	9 421	3 028	738	18 533
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	443 538	507 220	497 895	507 535	0
Valeur (6)	0	0	0		506 574
<b>Résultat</b>	<b>78,08</b>	<b>71,41</b>	<b>81,62</b>	<b>75,37</b>	<b>84,28</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  ou  $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

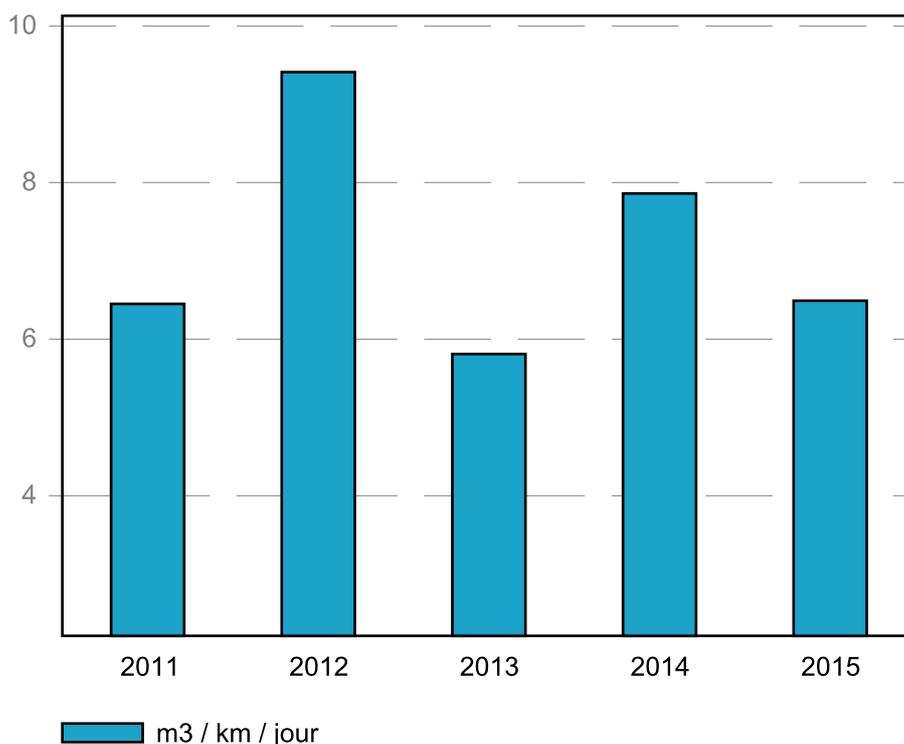
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	338 813	351 898	400 300	376 666	398 659
Valeur (2)	0		0		
Valeur (3)	443 538	507 220	497 895	507 535	0
Valeur (4)	0	0	0		506 574
Valeur (5)	44,494	45,114	46,049	45,636	45,588
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>6,45</b>	<b>9,41</b>	<b>5,81</b>	<b>7,86</b>	<b>6,49</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume V mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

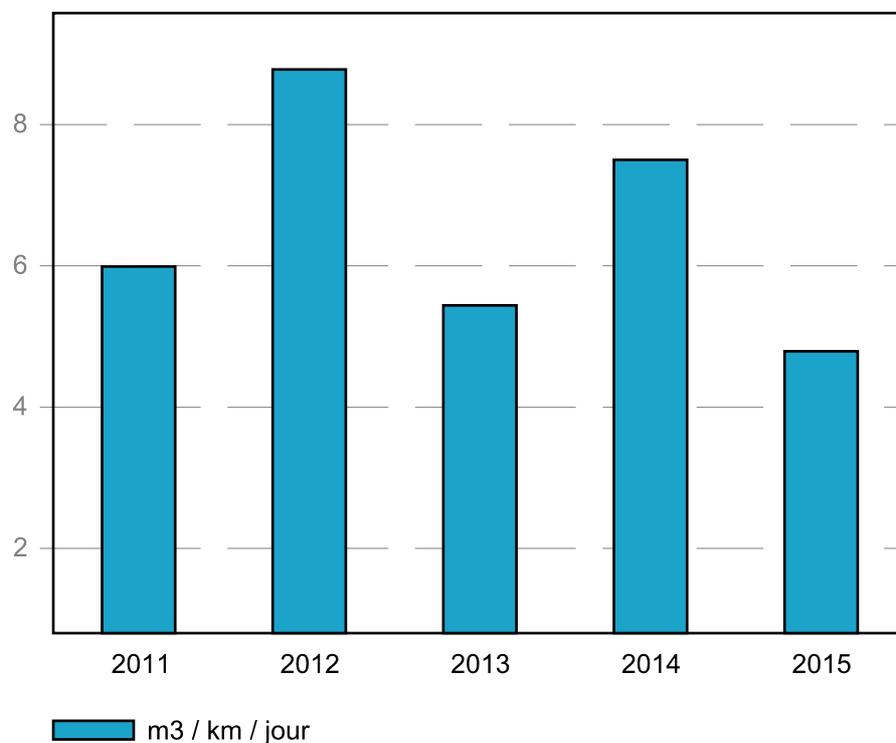
Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	338 813	351 898	400 300	376 666	398 659
Valeur (2)	834	870	3 074	5 145	9 728
Valeur (3)	6 653	9 421	3 028	738	18 533
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	443 538	507 220	497 895	507 535	0
Valeur (6)	0	0	0		506 574
Valeur (7)	44,494	45,114	46,049	45,636	45,588
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>5,99</b>	<b>8,78</b>	<b>5,44</b>	<b>7,5</b>	<b>4,79</b>

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

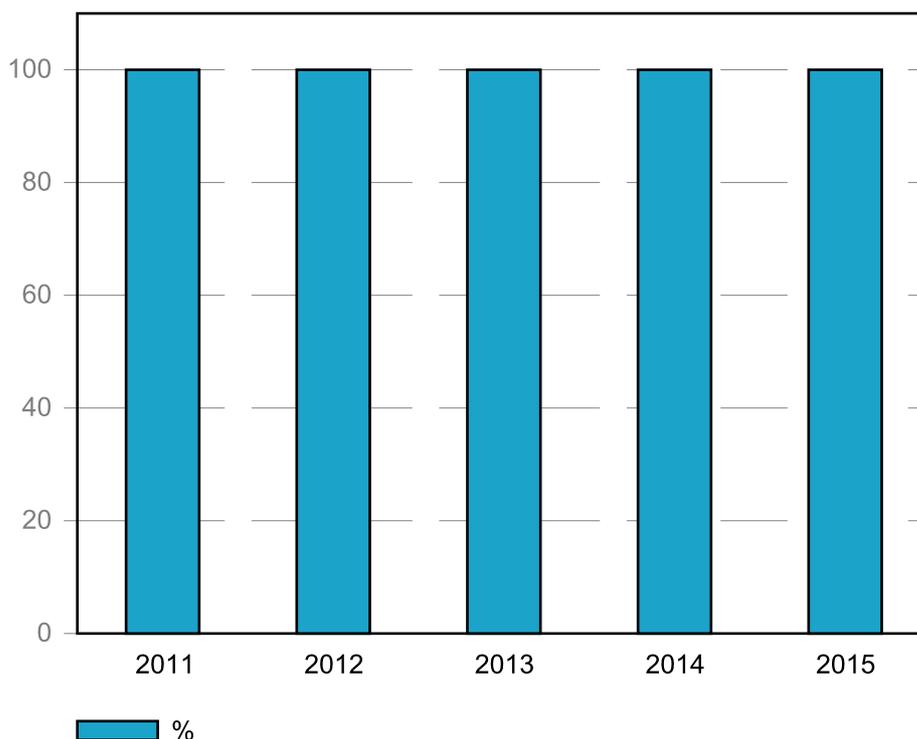
Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	19	19	20	21	21
Valeur (2)	19	19	20	21	21
Résultat	100	100	100	100	100



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

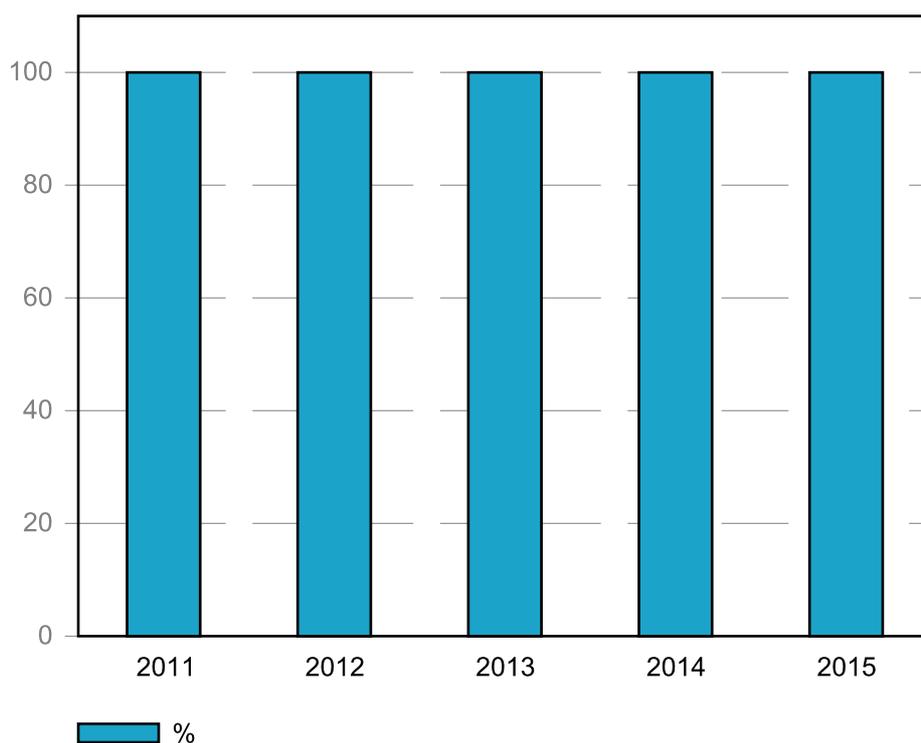
### Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	19	19	20	21	21
Valeur (2)	19	19	20	21	21
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

## Notice d'information ARS (suite)

### Description (suite)

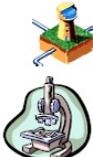


CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Nom du réseau de distribution : **LA FARE-LES-OLIVIERS**  
 Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE  
 Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : COUDOUX -LA FARE Procédure de protection en cours  
 Réseau interconnecté : RESEAU COUDOUX  
 Station de production : STATION COUDOUX-LA FARE



Qualité de l'eau distribuée en 2015

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 21 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 44,6 mg/L Valeur moyenne : 9,2 mg/L	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 21,6 °F Valeur minimale atteinte : 19,7 °F Valeur maximale atteinte : 23,2 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 802  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,09 mg/L

Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

**Eau calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gov.fr](http://www.eaupotable.sante.gov.fr)



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Dévoisement prioritaire de 275ml de Fonte de 200mm sous accotement voirie - Porteuse -	121 000	Entrée de Commune Est ( Autoroute )	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 320ml Polyéthylène de dn 51mm par une conduite PEHD 125mm	144 000	Chemin des Tèses	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement d'un ensemble de canalisations en antenne vétustes en Polyéthylène	35 000	Rues Voltaire, Faure, Marceau, Daudet	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Dilatation de 120ml de Fonte de dn 80mm en DN 150mm	30 000	Lot. les Jardins de Saint Marc	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Maillage dn 150mm x dn 150mm	10 000	Av. P. Eluard & Q. du Grand Verger	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Reprise d'un maillage hydraulique de dn 800mm en dn 150mm	10 000	Lot. Jardin de Saint Marc	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Extension de 200ml de Fonte 150mm, maillage, et repise des branchements	60 000	Chemin des Emeries de l'Av. de la Sigoise à Mté des Emeries	EXTENSION DU RESEAU
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 300ml de FT100mm par FT200mm	110 000	Av Jean Moulin (entre A. Cassin et Av. Général de Gaulle)	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 35ml de Fonte 50mm par une Fonte 100mm et reprise de 5 branchements	15 000	Impasse Aubanel	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 60 ml de Fonte DN 50 mm par Fonte DN 80 mm et branchements	15 000	Rue Thiers	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 400ml de Fonte Grise de dn 80 mm par Fonte DN 100 mm et branchements	100 000	Avenue des Gramenières	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 200ml de Fonte Grise de dn 60mm par une Fonte 150mm et reprise de 40 brts	110 000	Rue Victor Hugo	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 250ml de Fonte Grise dn 80mm par une Fonte 150mm et Reprise des Brts	98 500	Avenue de Montrichier / Avenue Maréchal Foch	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 10 vannes sur réseau	35 000	Toute la Commune	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 170 ml de Fonte DN 60 mm par Fonte DN 100 mm, maillage et branchements	43 000	Montée des Vignons	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un analyseur de chlore pour vérification en continu du résiduel chlore	5 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un turbidimètre d'eau filtrée à la sortie des filtres	5 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un turbidimètre d'eau brute à l'entrée des filtres	7 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'une anti intrusion sur la porte du local chlore	1 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Automatisation du lavage des 2 filtres pression de la station de Sainte Rosalie	35 000	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Ajout d'une pompe de secours sur le surpresseur dit du Tennis	3 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Mise en service d'une unité d'électrochloration	6 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE



## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE (suite)

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	STATIONS	1	A défaut d'installer une électrochloration, prévoir l'installation d'un détecteur de fuite de chlore commandant une fermeture automatique de la bouteille	4 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Réaliser les travaux présentés dans le rapport d'inspection (génie civil.)	à définir	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Mettre en conformité le point de dépotage en créant une aire de dépotage	à définir	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	2	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	5 500	Filtration De Sainte Rosalie	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Mise en sécurité du site par la pose d'une clôture	9 500	Réservoir de la Crémade	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Mise en place d'un analyseur de chlore pour vérification en continu du résiduel chlore	7 500	Réservoir de la Crémade	NOUVEL OUVRAGE



## **8. Commune de Lamanon**

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>223</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>227</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>231</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>233</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>243</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>249</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **2 018** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **810** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de production

La commune disposait de **2** stations de production, les forages de la Guérite et le forage de la Baronnerie. Cette dernière a été abandonnée en cours d'année au profit d'une alimentation depuis la commune de Sénas.

### Nombre de réservoirs

Il existe **1** réservoir, celui de Calès, sur le réseau principal de distribution.

### Longueur totale du réseau

La longueur totale du réseau est de **16,503** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il n'existe aucune station de pompage.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **134 413m<sup>3</sup>**.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

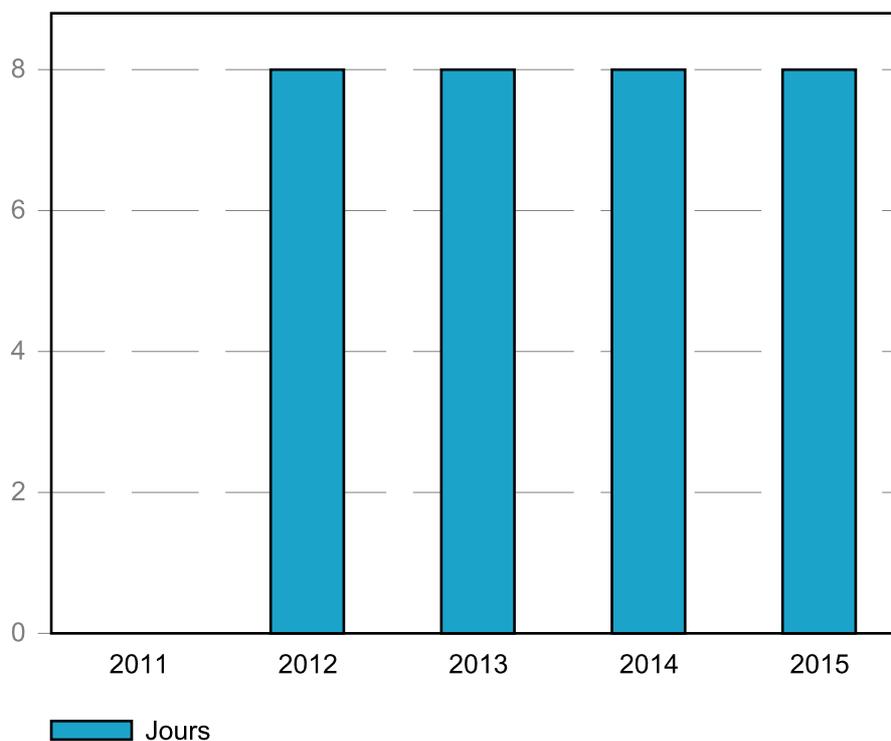
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat		8	8	8	8



### Commentaire :

Article 6 du Règlement du Service

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service (suite)

### Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

**Commentaire :**

B4 : Pas de notion de plan cadastral, positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

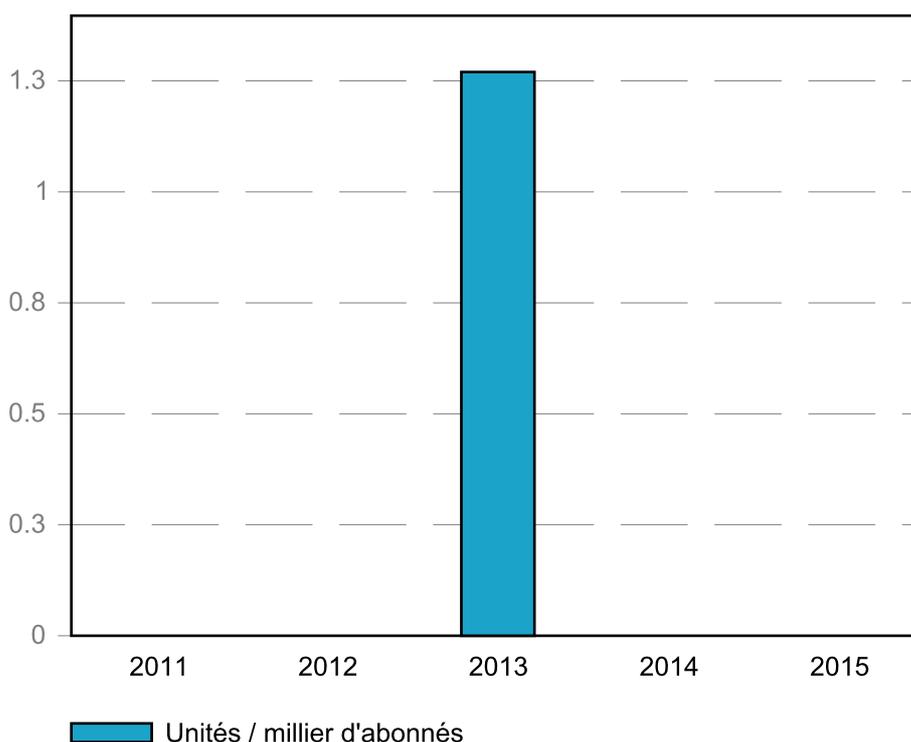
Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance} / \text{Nombre d'abonnés}) \times 1000$

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			1	0	
Valeur (2)			789	799	810
Résultat	0	0	1,27	0	0



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

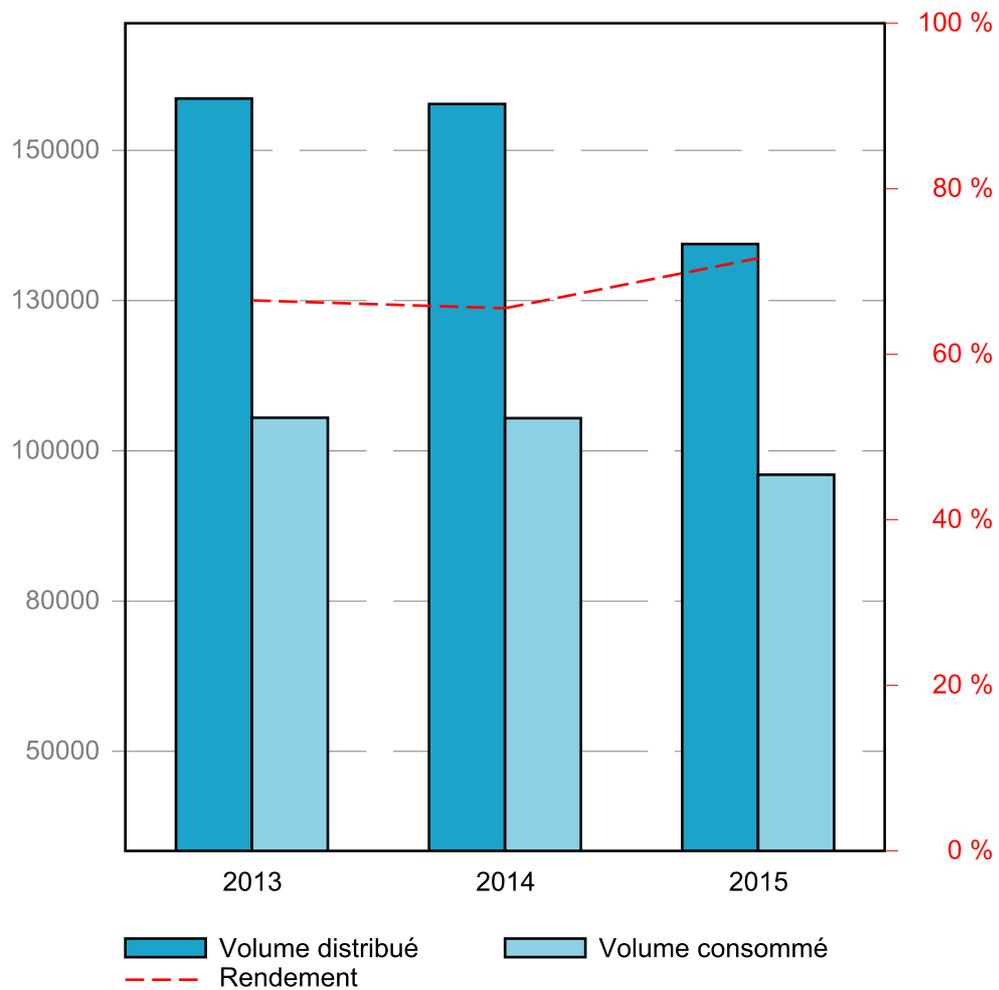
A



## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

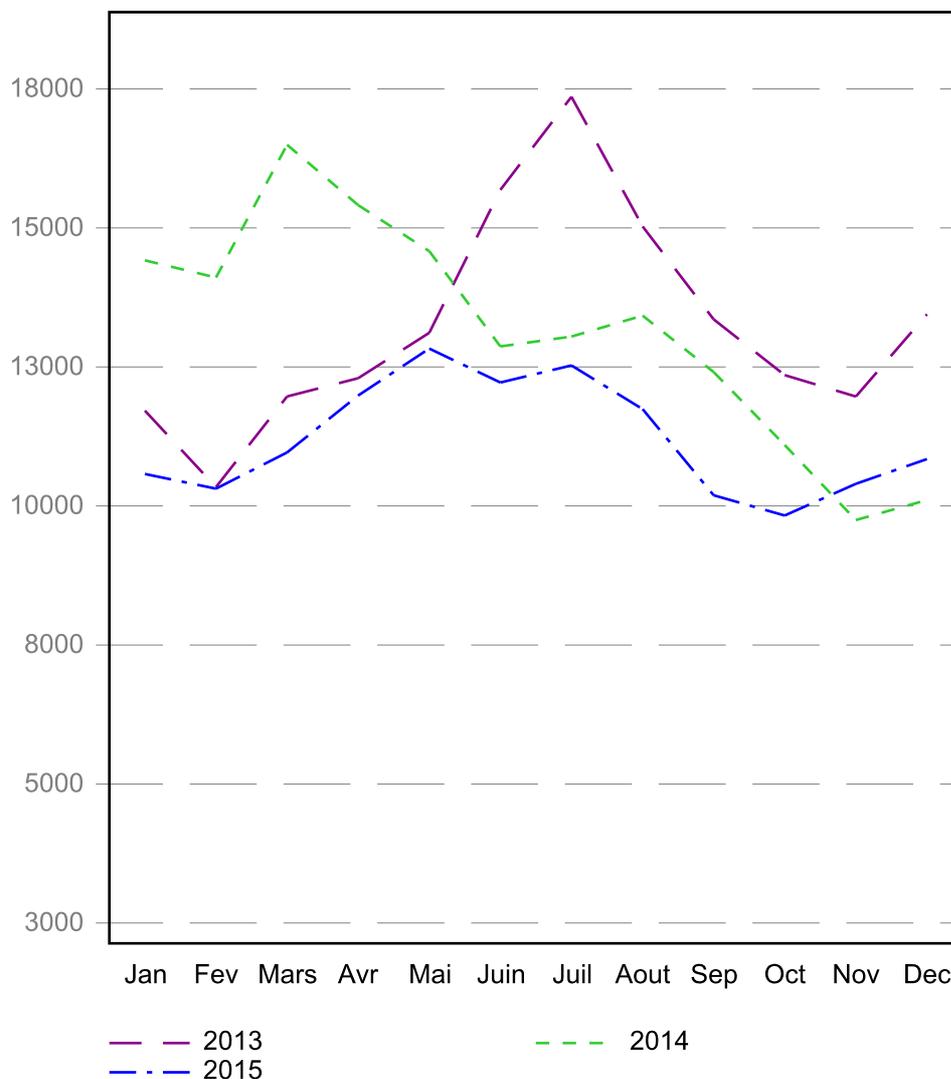
#### COMMUNE DE LAMANON

	Forage de la Guérite	Forage de la Baronnerie	Total
<b>JANVIER</b>	10 404 m <sup>3</sup> 336 m <sup>3</sup> /j 3,88 l/s	171 m <sup>3</sup> 6 m <sup>3</sup> /j	10 575 m <sup>3</sup> 341 m <sup>3</sup> /j 3,95 l/s
<b>FEVRIER</b>	10 094 m <sup>3</sup> 361 m <sup>3</sup> /j 4,17 l/s	217 m <sup>3</sup> 7,8 m <sup>3</sup> /j 0,090 l/s	10 311 m <sup>3</sup> 368 m <sup>3</sup> /j 4,26 l/s
<b>MARS</b>	10 748 m <sup>3</sup> 347 m <sup>3</sup> /j 4,01 l/s	214 m <sup>3</sup> 7 m <sup>3</sup> /j 0,08 l/s	10 962 m <sup>3</sup> 354 m <sup>3</sup> /j 4,09 l/s
<b>AVRIL</b>	11 854 m <sup>3</sup> 395 m <sup>3</sup> /j 4,57 l/s	132 m <sup>3</sup> 4 m <sup>3</sup> /j 0,05 l/s	11 986 m <sup>3</sup> 400 m <sup>3</sup> /j 4,62 l/s
<b>MAI</b>	12 621 m <sup>3</sup> 407 m <sup>3</sup> /j 4,71 l/s	209 m <sup>3</sup> 7 m <sup>3</sup> /j 0,08 l/s	12 830 m <sup>3</sup> 414 m <sup>3</sup> /j 4,79 l/s
<b>JUIN</b>	11 965 m <sup>3</sup> 399 m <sup>3</sup> /j 4,62 l/s	255 m <sup>3</sup> 9 m <sup>3</sup> /j 0,10 l/s	12 220 m <sup>3</sup> 407 m <sup>3</sup> /j 4,71 l/s
<b>JUILLET</b>	12 491 m <sup>3</sup> 403 m <sup>3</sup> /j 4,66 l/s	36 m <sup>3</sup> 1 m <sup>3</sup> /j 0,01 l/s	12 527 m <sup>3</sup> 404 m <sup>3</sup> /j 4,68 l/s
<b>AOUT</b>	11 741 m <sup>3</sup> 379 m <sup>3</sup> /j 4,38 l/s		11 741 m <sup>3</sup> 379 m <sup>3</sup> /j 4,38 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	10 192 m <sup>3</sup> 340 m <sup>3</sup> /j 3,93 l/s		10 192 m <sup>3</sup> 340 m <sup>3</sup> /j 3,93 l/s
<b>OCTOBRE</b>	9 828 m <sup>3</sup> 317 m <sup>3</sup> /j 3,67 l/s		9 828 m <sup>3</sup> 317 m <sup>3</sup> /j 3,67 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	10 398 m <sup>3</sup> 347 m <sup>3</sup> /j 4,01 l/s		10 398 m <sup>3</sup> 347 m <sup>3</sup> /j 4,01 l/s
<b>DECEMBRE</b>	10 843 m <sup>3</sup> 350 m <sup>3</sup> /j 4,05 l/s		10 843 m <sup>3</sup> 350 m <sup>3</sup> /j 4,05 l/s
<b>TOTAL</b>	133 179 m <sup>3</sup> 365 m <sup>3</sup> /j 4,22 l/s	1 234 m <sup>3</sup> 3 m <sup>3</sup> /j 0,04 l/s	134 413 m <sup>3</sup> 368 m <sup>3</sup> /j 4,26 l/s

volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} \times 100 = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

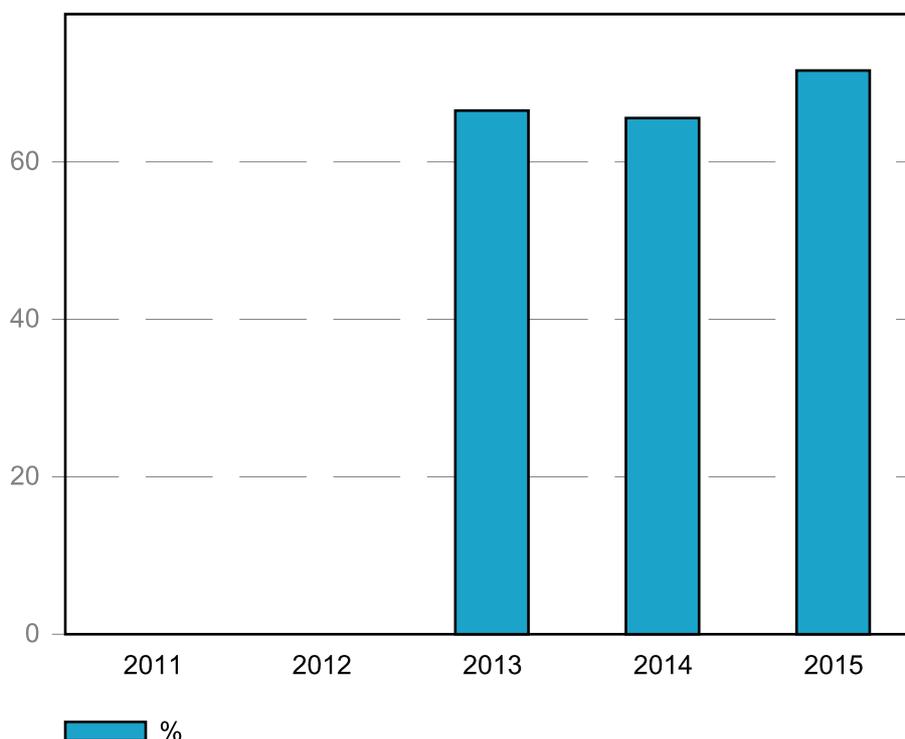
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			102 187	102 111	91 246
Valeur (2)	0	0	1 255	2 131	3 589
Valeur (3)			2 074	1 192	1 194
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			158 625	160 786	134 091
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>66,52</b>	<b>65,57</b>	<b>71,61</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

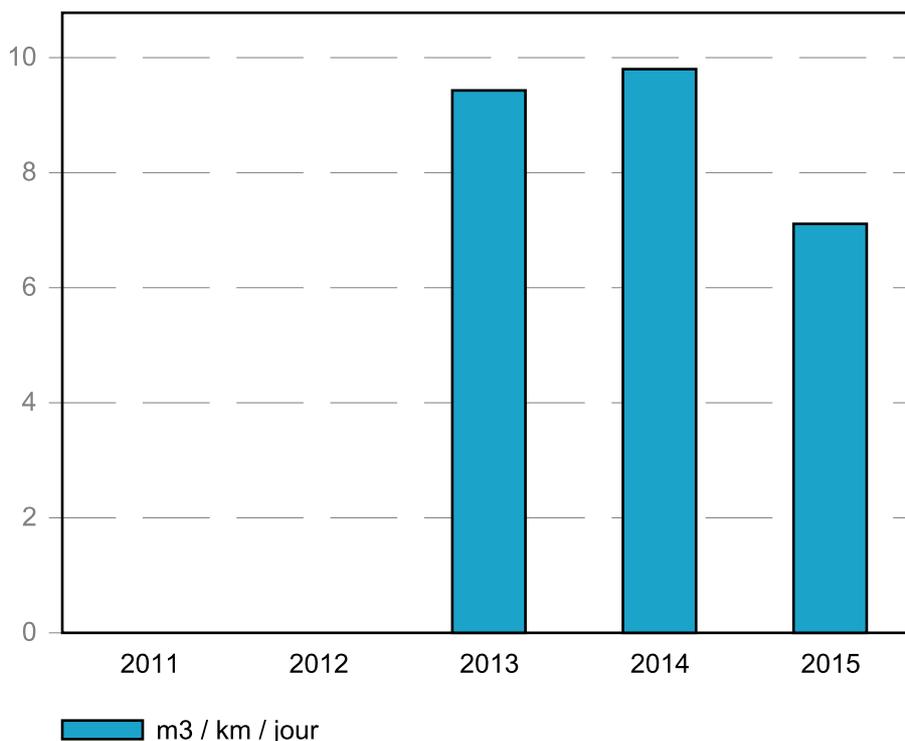
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			102 187	102 111	91 246
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			158 625	160 786	134 091
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			16,396	16,4	16,503
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>9,43</b>	<b>9,8</b>	<b>7,11</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

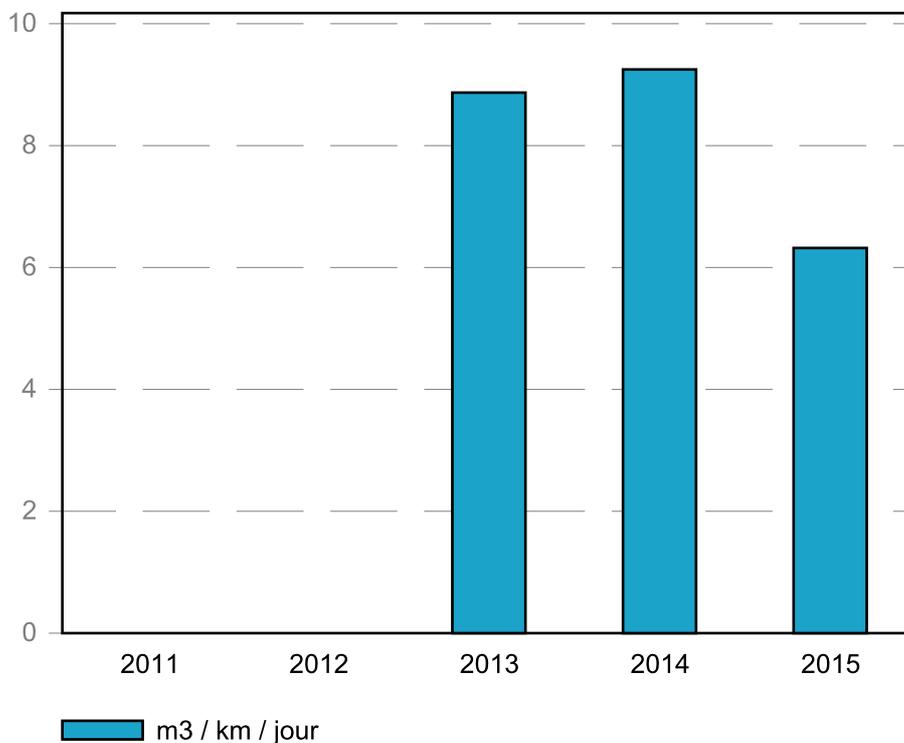
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			102 187	102 111	91 246
Valeur (2)	0	0	1 255	2 131	3 589
Valeur (3)			2 074	1 192	1 194
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			158 625	160 786	134 091
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			16,396	16,4	16,503
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8,87</b>	<b>9,25</b>	<b>6,32</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			45	45	45
Résultat			45	45	45

### Commentaire :

Forage La Guerite (50%) et Forage La Baronnerie (50%)

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques A.R.S.

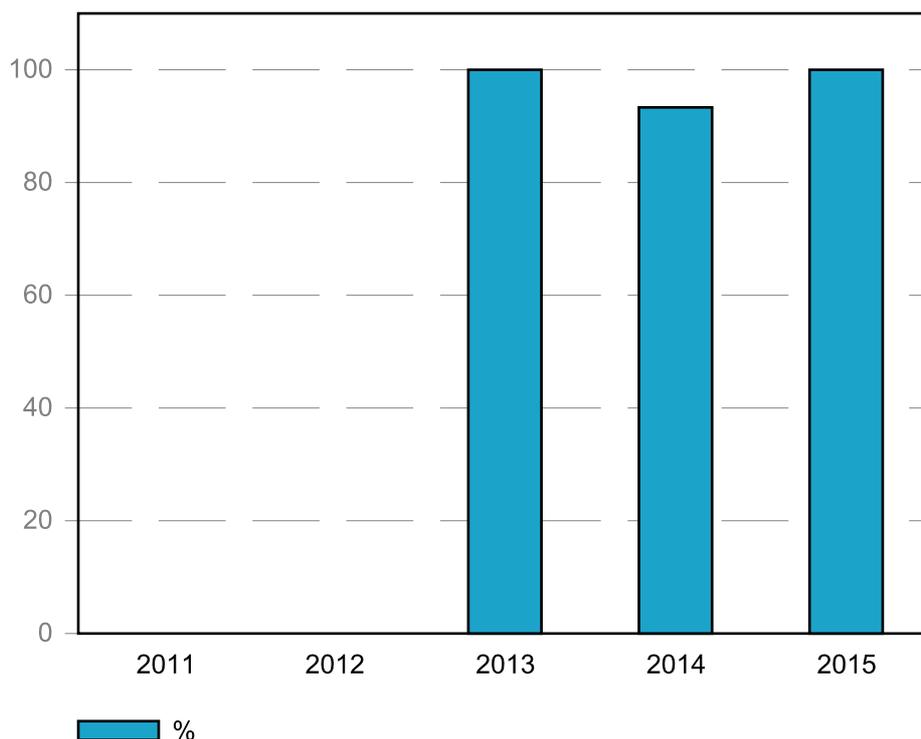
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			13	14	12
Valeur (2)			13	15	12
Résultat			100	93,33	100



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

La mauvaise analyse fait suite à un résultat signalant la présence d'entérocoques (9UFC/100mL) à La Baronnerie

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques A.R.S. (suite)

- La contre-analyse du 1/08 réalisée par le laboratoire de la SEM infirme cette analyse.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques A.R.S.

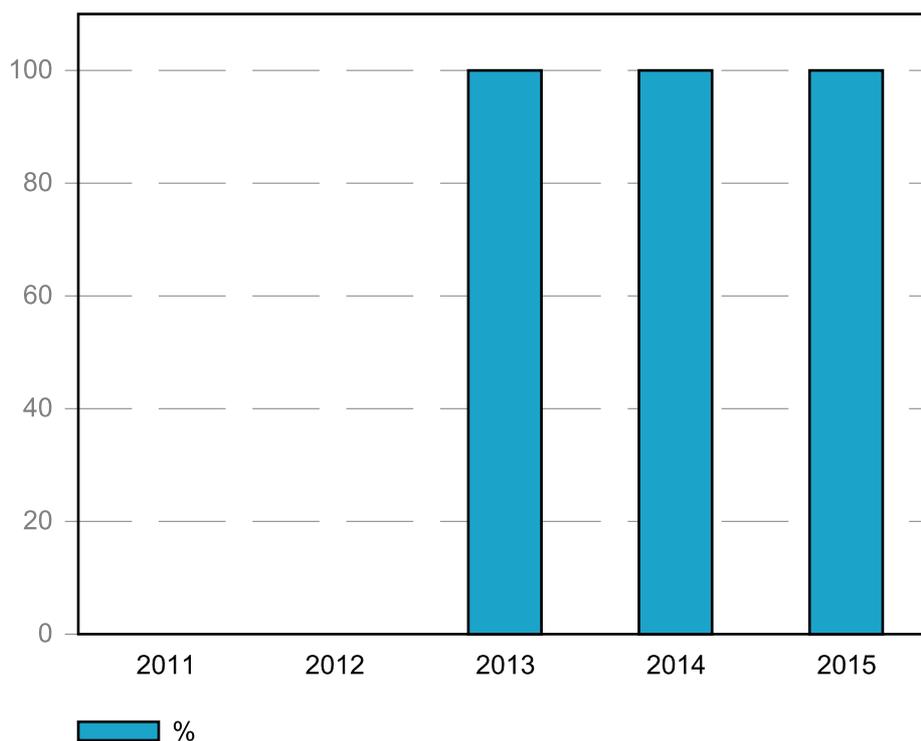
### Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			13	15	12
Valeur (2)			13	15	12
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.



**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **LAMANON**  
Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : LA GUERITE Procédure de protection en cours  
Station de production : LA GUERITE

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 7,3 mg/L Valeur moyenne : 6,8 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 31,4 °F Valeur minimale atteinte : 30,9 °F Valeur maximale atteinte : 31,7 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 401  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,08 mg/L

Conclusion sanitaire :

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

**Eau très calcaire.**

Editer le 6502/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

**PLOMB**

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

**TEMPERATURE**

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 — Email: [ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr)



## Travaux à la charge de AGGLOPOIE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 200ml de Fonte Grise 60mm et 10 branchements	60 500	Allée de la Citronnelle	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 270ml de Fonte Grise 60mm et branchements	63 500	Allée de la Citronnelle	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Optimisation et sécurisation du traitement par la mise en place d'une unité d'électrochloration	25 000	Forage de la Guérite	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	A défaut d'électrochloration, il faudrait équiper le site d'un système de fermeture automatique des bouteilles de chlore	4 500	Forage de la Guérite	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installer un branchement électrique au réservoir des Cales	2 500	Réservoir des Cales	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Installer un groupe électrogène afin de secourir l'installation	45 000	Forage de la Guérite	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installer un turbidimètre	3 500	Forage de la Guérite	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Installer un parafoudre sur l'installation	2 500	Forage de la Guérite	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installer des sondes de mesure de niveau de la nappe sur les deux forages	2 500	Forage de la Guérite	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Clôturer le site	à définir	Réservoir de Cales	NOUVEL OUVRAGE



## 9. Commune de Lançon de Provence

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>253</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>257</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>261</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>263</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>275</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>279</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **8 801** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **3 235** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **2** stations de traitement : stations de filtration de Val de Sibourg et des Baïsses.

### Nombre de réservoirs

Il existe **4** réservoirs :

- réservoir de la Z.A.C de Sibourg~(1 cuve~500 m<sup>3</sup>),
- réservoir du Moulin de Laure ~(1 cuve~700 m<sup>3</sup>),
- réservoir Le Deven ~(1 cuve~2 000 m<sup>3</sup>),
- réservoir du Val de Sibourg ~(3 cuves, 1 cuve de 300 m<sup>3</sup>, 1 cuve de 100 m<sup>3</sup>, 1 cuve de 40 m<sup>3</sup>).

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **67,158** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **1** station de pompage:

le pompage de la Zac de sibourg

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **669 422m<sup>3</sup>**.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

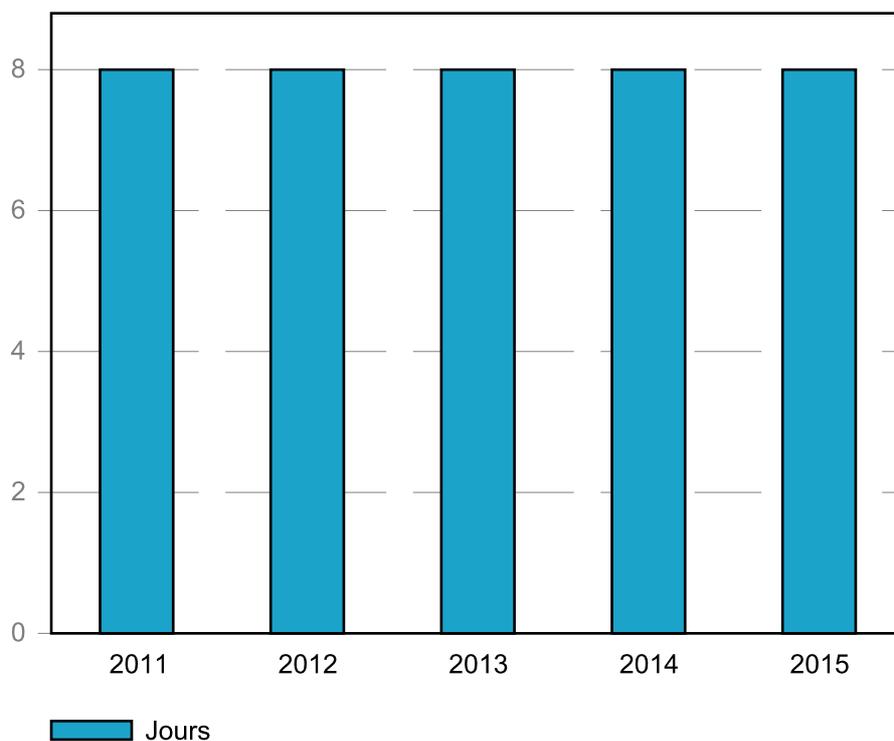
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Commentaire :

Article 7-2 du règlement de service

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (suite)

### Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/N}) \times 100$

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)

Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)

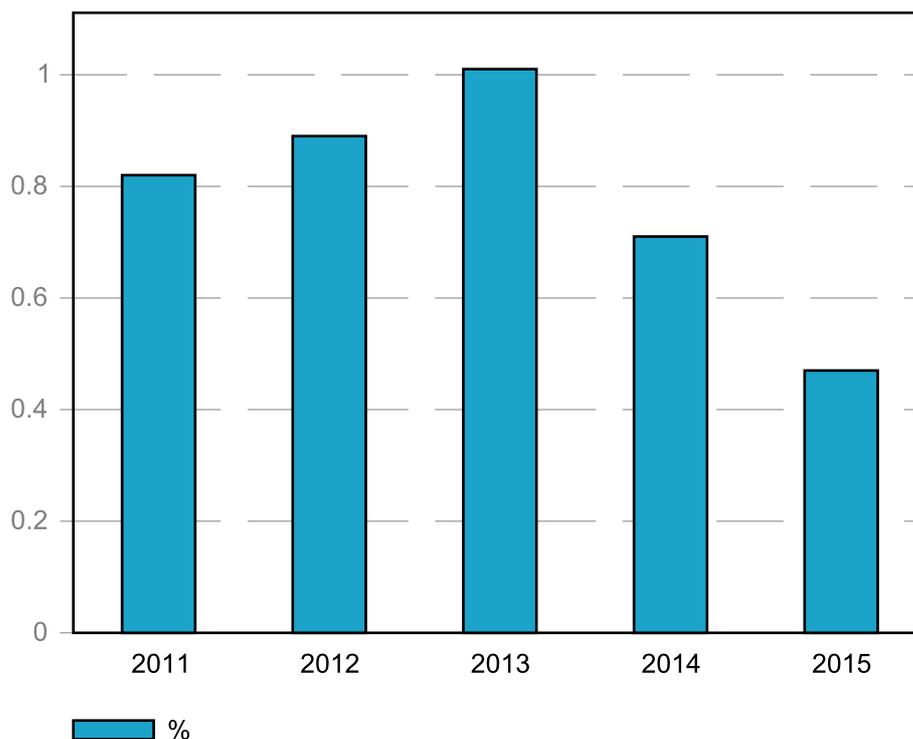
Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)

Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)

Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)

Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	1,312	1,025	0,298
Valeur (2)	0	1,312	1,025	0,298	0,323
Valeur (3)	1,312	1,025	0,298	0,323	0,385
Valeur (4)	1,025	0,298	0,323	0,385	0,347
Valeur (5)	0,298	0,323	0,385	0,347	0,226
Valeur (6)	64,422	66,274	66,283	67,014	67,158
<b>Résultat</b>	<b>0,82</b>	<b>0,89</b>	<b>1,01</b>	<b>0,71</b>	<b>0,47</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

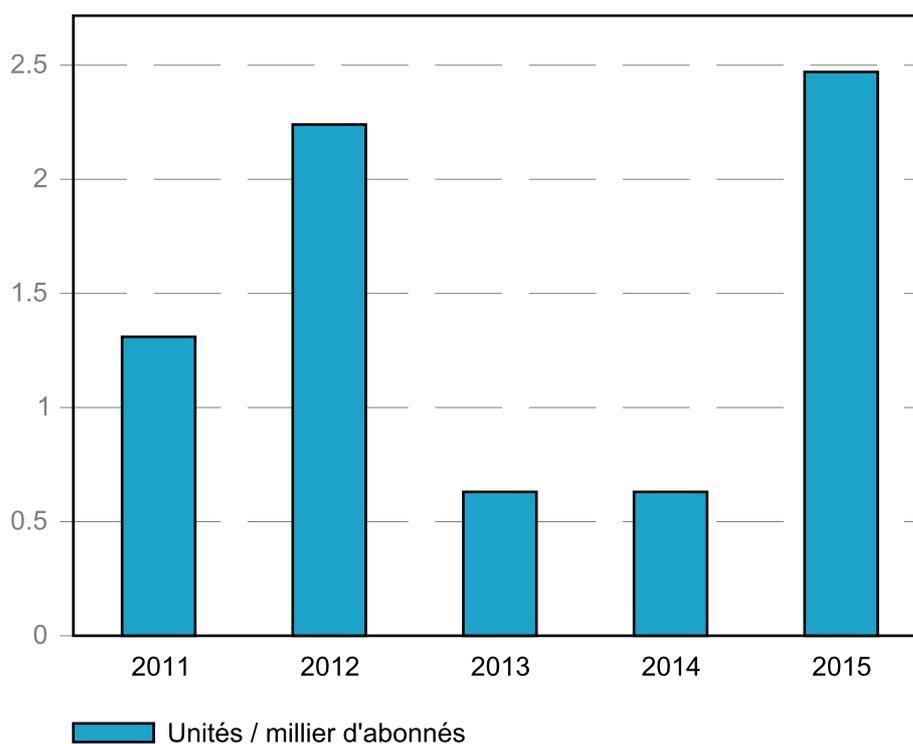
Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance} / \text{Nombre d'abonnés}) \times 1000$

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	4	7	2	2	8
Valeur (2)	3 054	3 124	3 166	3 200	3 235
Résultat	1,31	2,24	0,63	0,63	2,47



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	345 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	67,158 km
Rendement du réseau de distribution	83,66 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	5,19 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	67,158 Km
Longueur des branchements	16,308 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	83,466 Km
	X23,5 m <sup>3</sup> /j/Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	11
sur branchements	16
Nombre total de fuites réparées	27
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	28
Renouvellements	41
Déposes (résiliations)	3

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

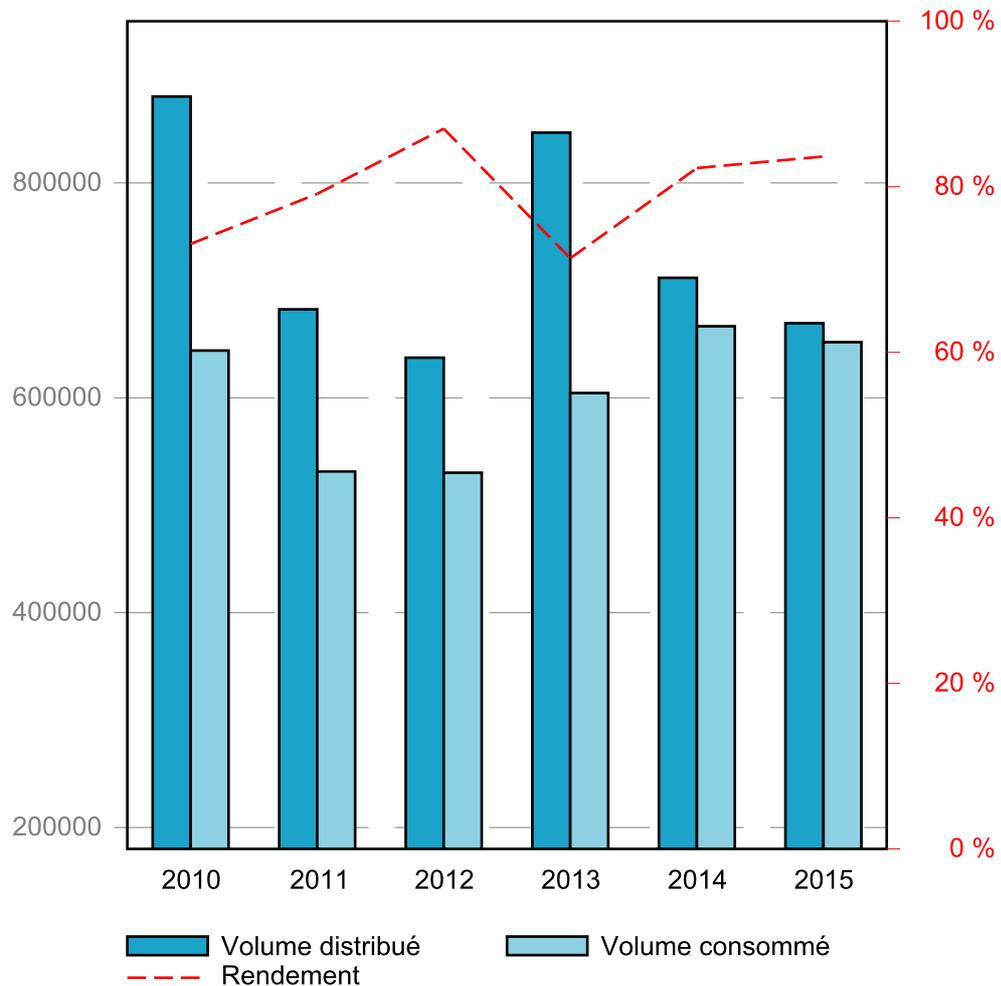
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	745145 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	75723 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	669422 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 6 au 13 juillet 2015)	21780 m <sup>3</sup> 36 L/s
Semaine mini. (du 5 au 12 janvier 2015)	8477 m <sup>3</sup> 14 L/s
Jour maxi. estimé :	3111 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	3 640 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	28 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



### Nota

Les volumes exportés vers la commune de Cornillon Confoux sont pris en compte dans le calcul du rendement de réseau de Lançon.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

#### COMMUNE DE LANÇON DE PROVENCE

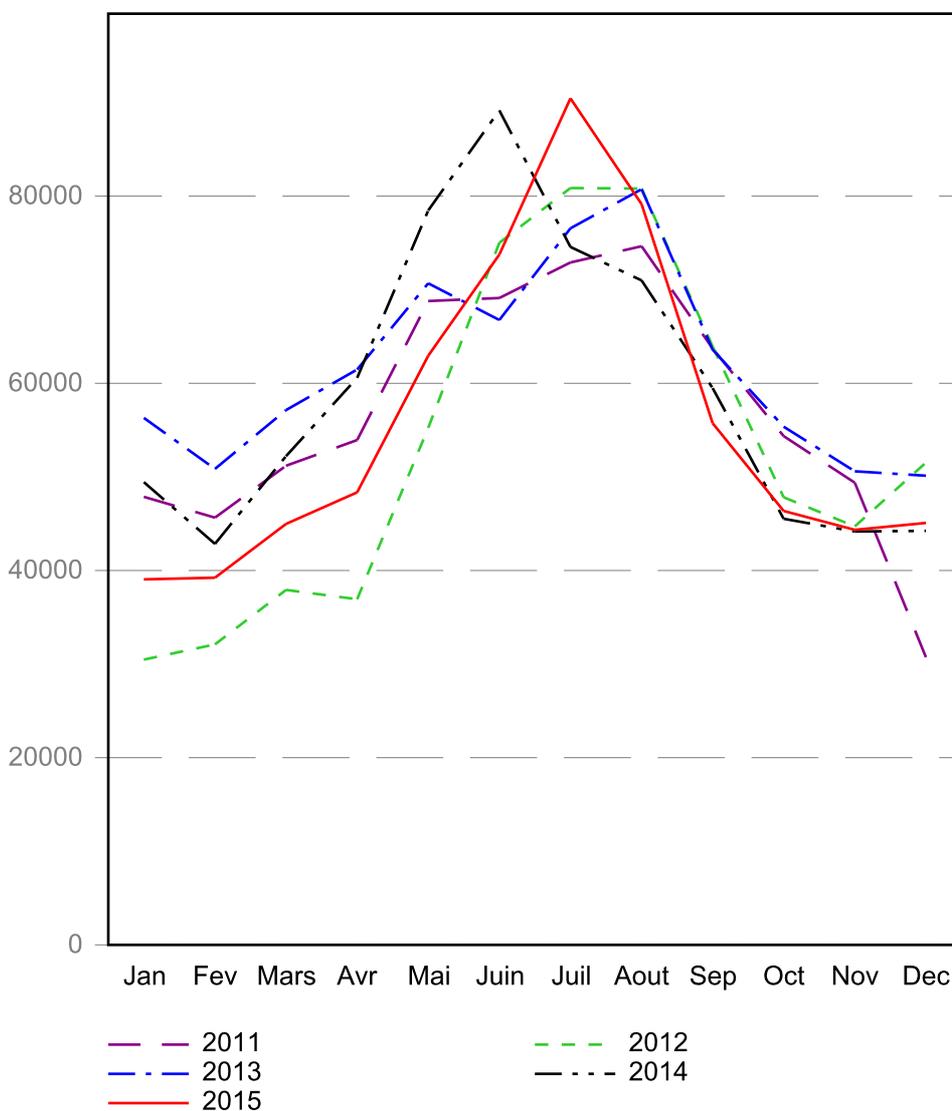
	Canal de Marseille "filtration de Lançon Sibourg"	Canal de Provence "Filtration des Baïsses"	Total
<b>JANVIER</b>	38 115 m <sup>3</sup> 1 230 m <sup>3</sup> /j 14,23 l/s	939 m <sup>3</sup> 30 m <sup>3</sup> /j 0,35 l/s	39 054 m <sup>3</sup> 1 260 m <sup>3</sup> /j 14,58 l/s
<b>FEVRIER</b>	38 383 m <sup>3</sup> 1 371 m <sup>3</sup> /j 15,87 l/s	846 m <sup>3</sup> 30 m <sup>3</sup> /j 0,35 l/s	39 229 m <sup>3</sup> 1 401 m <sup>3</sup> /j 16,22 l/s
<b>MARS</b>	43 816 m <sup>3</sup> 1 413 m <sup>3</sup> /j 16,36 l/s	1 160 m <sup>3</sup> 37 m <sup>3</sup> /j 0,43 l/s	44 976 m <sup>3</sup> 1 451 m <sup>3</sup> /j 16,79 l/s
<b>AVRIL</b>	47 020 m <sup>3</sup> 1 567 m <sup>3</sup> /j 18,14 l/s	1 322 m <sup>3</sup> 44 m <sup>3</sup> /j 0,51 l/s	48 342 m <sup>3</sup> 1 611 m <sup>3</sup> /j 18,65 l/s
<b>MAI</b>	61 635 m <sup>3</sup> 1 988 m <sup>3</sup> /j 23,01 l/s	1 311 m <sup>3</sup> 42 m <sup>3</sup> /j 0,49 l/s	62 946 m <sup>3</sup> 2 031 m <sup>3</sup> /j 23,50 l/s
<b>JUIN</b>	72 359 m <sup>3</sup> 2 412 m <sup>3</sup> /j 27,92 l/s	1 396 m <sup>3</sup> 47 m <sup>3</sup> /j 0,54 l/s	73 755 m <sup>3</sup> 2 459 m <sup>3</sup> /j 28,45 l/s
<b>JUILLET</b>	89 066 m <sup>3</sup> 2 873 m <sup>3</sup> /j 33,25 l/s	1 381 m <sup>3</sup> 45 m <sup>3</sup> /j 0,52 l/s	90 447 m <sup>3</sup> 2 918 m <sup>3</sup> /j 33,77 l/s
<b>AOÛT</b>	77 920 m <sup>3</sup> 2 514 m <sup>3</sup> /j 29,09 l/s	1 225 m <sup>3</sup> 40 m <sup>3</sup> /j 0,46 l/s	79 145 m <sup>3</sup> 2 553 m <sup>3</sup> /j 29,55 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	54 644 m <sup>3</sup> 1 821 m <sup>3</sup> /j 21,08 l/s	1 097 m <sup>3</sup> 37 m <sup>3</sup> /j 0,42 l/s	55 741 m <sup>3</sup> 1 858 m <sup>3</sup> /j 21,51 l/s
<b>OCTOBRE</b>	45 258 m <sup>3</sup> 1 460 m <sup>3</sup> /j 16,90 l/s	1 104 m <sup>3</sup> 36 m <sup>3</sup> /j 0,41 l/s	46 362 m <sup>3</sup> 1 496 m <sup>3</sup> /j 17,31 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	43 164 m <sup>3</sup> 1 439 m <sup>3</sup> /j 16,65 l/s	1 180 m <sup>3</sup> 39 m <sup>3</sup> /j 0,46 l/s	44 344 m <sup>3</sup> 1 478 m <sup>3</sup> /j 17,11 l/s
<b>DECEMBRE</b>	43 752 m <sup>3</sup> 1 411 m <sup>3</sup> /j 16,34 l/s	1 329 m <sup>3</sup> 43 m <sup>3</sup> /j 0,50 l/s	45 081 m <sup>3</sup> 1 454 m <sup>3</sup> /j 16,83 l/s
<b>TOTAL</b>	655 132 m <sup>3</sup> 1 795 m <sup>3</sup> /j 20,77 l/s	14 290 m <sup>3</sup> 39 m <sup>3</sup> /j 0,45 l/s	669 422 m <sup>3</sup> 1 834 m <sup>3</sup> /j 21,23 l/s

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

Mode de calcul de l'indicateur :

$$\left[ \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}} \right] \times 100 \left[ \frac{V1+V2+V3+V4}{V5+V6} \right] \times 100$$
  

$$100 V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} = V \text{ mis en distribution} + V \text{ vendu en gros}$$
  

$$V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

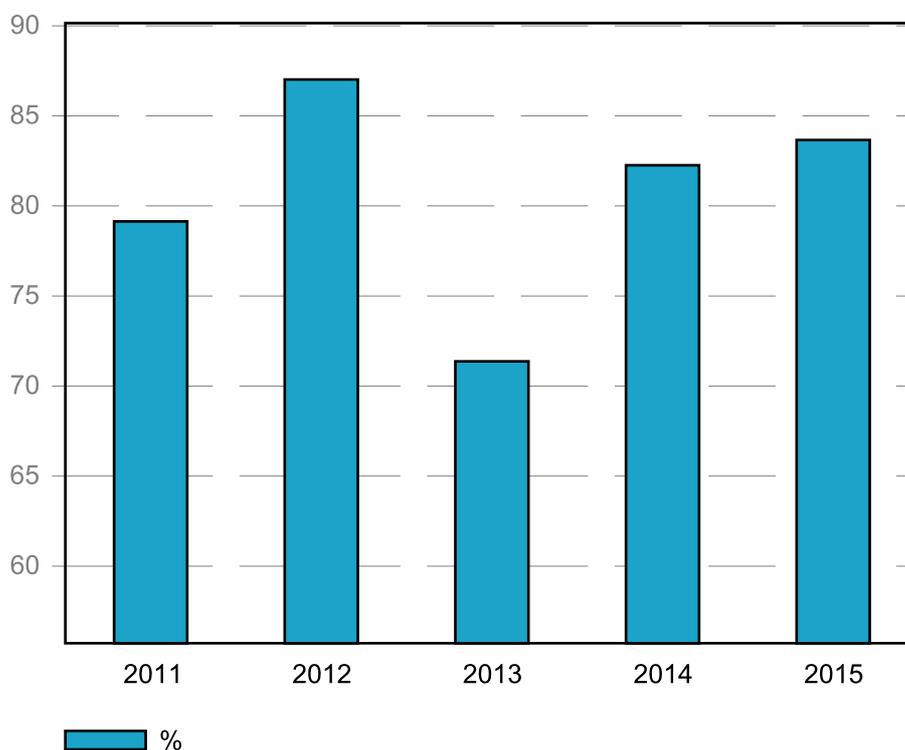
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	510 566	510 637	590 425	560 357	534 045
Valeur (2)	5 270	5 270	7 791	9 833	10 504
Valeur (3)	15 572	14 356	6 144	4 205	4 620
Valeur (4)	84 761	94 336	0	85 819	102 623
Valeur (5)	778 602	717 804	846 839	802 586	779 115
Valeur (6)	0	0	0		0
<b>Résultat</b>	<b>79,14</b>	<b>87,02</b>	<b>71,37</b>	<b>82,26</b>	<b>83,66</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  ou  $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

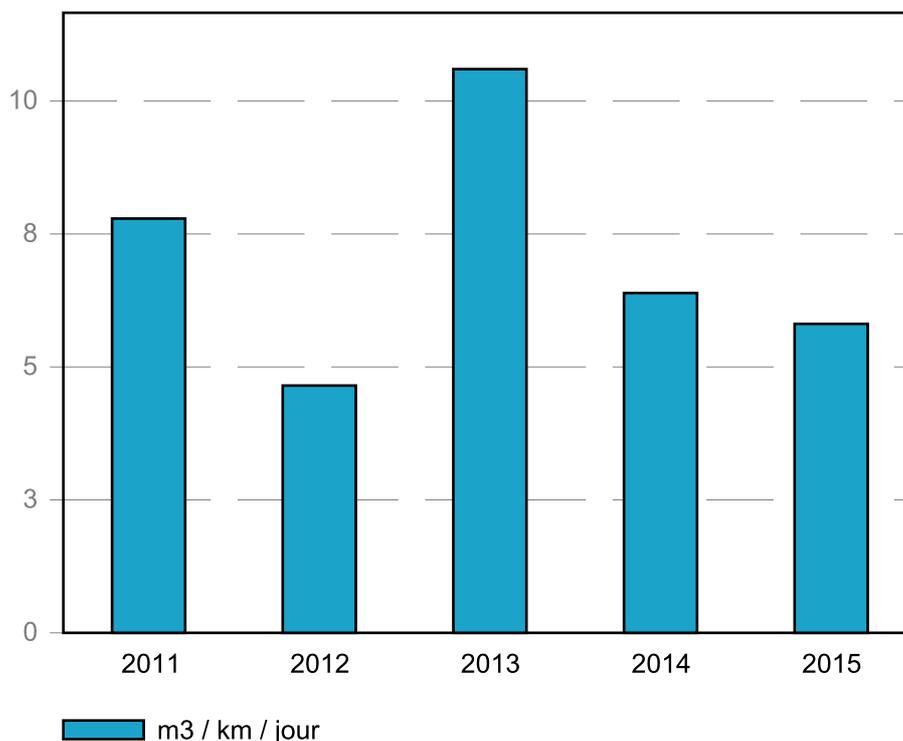
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	510 566	510 637	590 425	560 357	534 045
Valeur (2)	84 761	94 336	0	85 819	102 623
Valeur (3)	778 602	717 804	846 839	802 586	779 115
Valeur (4)	0	0	0		0
Valeur (5)	64,422	66,274	66,283	67,014	67,158
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>7,79</b>	<b>4,65</b>	<b>10,6</b>	<b>6,39</b>	<b>5,81</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume V mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

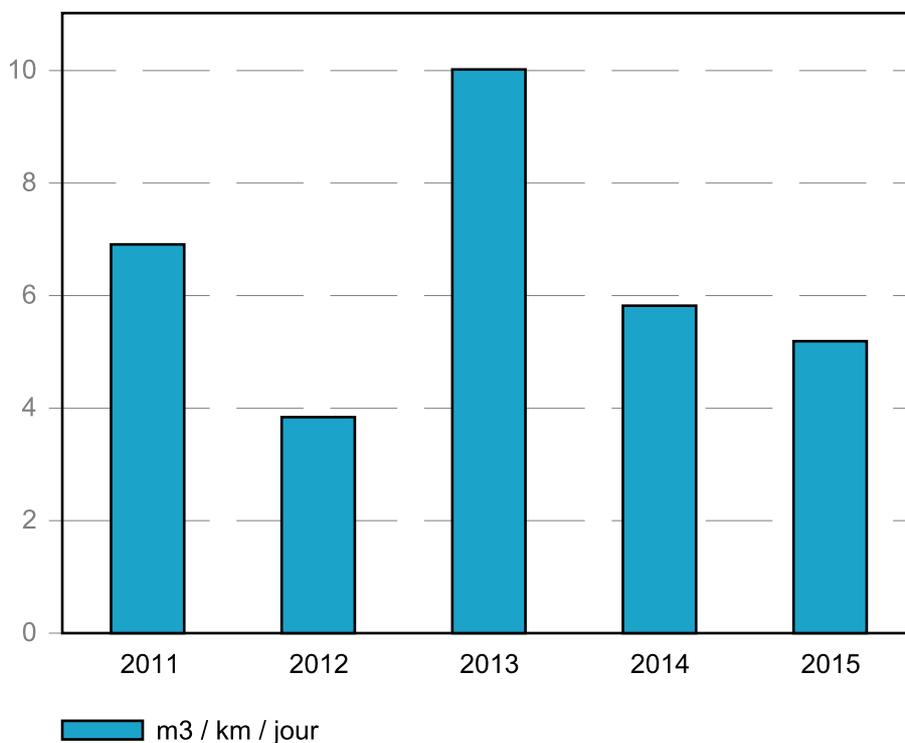
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	510 566	510 637	590 425	560 357	534 045
Valeur (2)	5 270	5 270	7 791	9 833	10 504
Valeur (3)	15 572	14 356	6 144	4 205	4 620
Valeur (4)	84 761	94 336	0	85 819	102 623
Valeur (5)	778 602	717 804	846 839	802 586	779 115
Valeur (6)	0	0	0		0
Valeur (7)	64,422	66,274	66,283	67,014	67,158
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>6,91</b>	<b>3,84</b>	<b>10,02</b>	<b>5,82</b>	<b>5,19</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

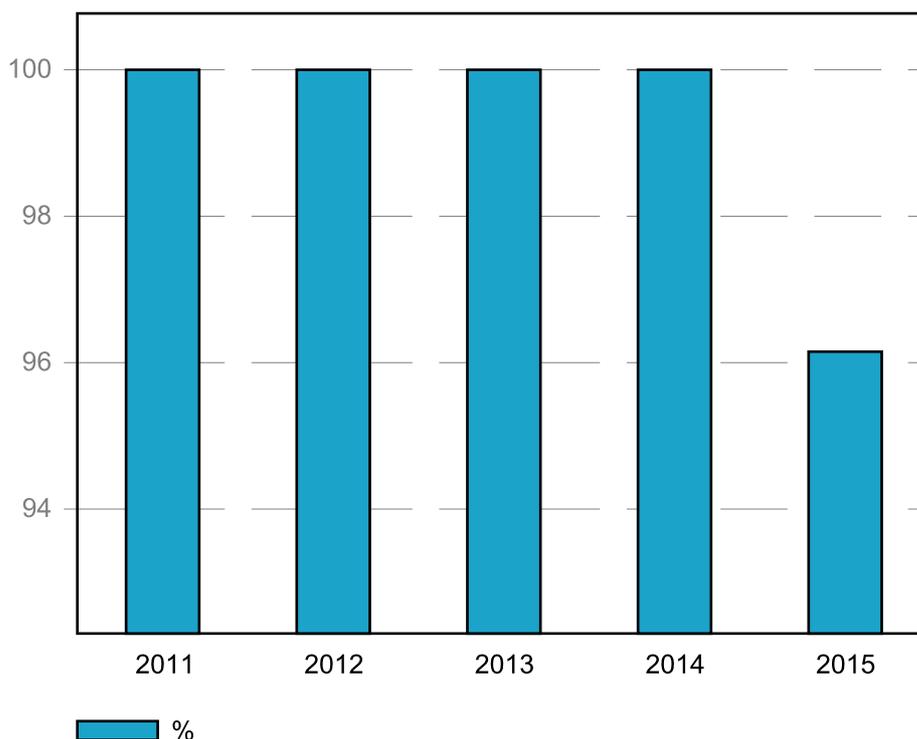
Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	23	23	25	28	25
Valeur (2)	23	23	25	28	26
Résultat	100	100	100	100	96,15



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

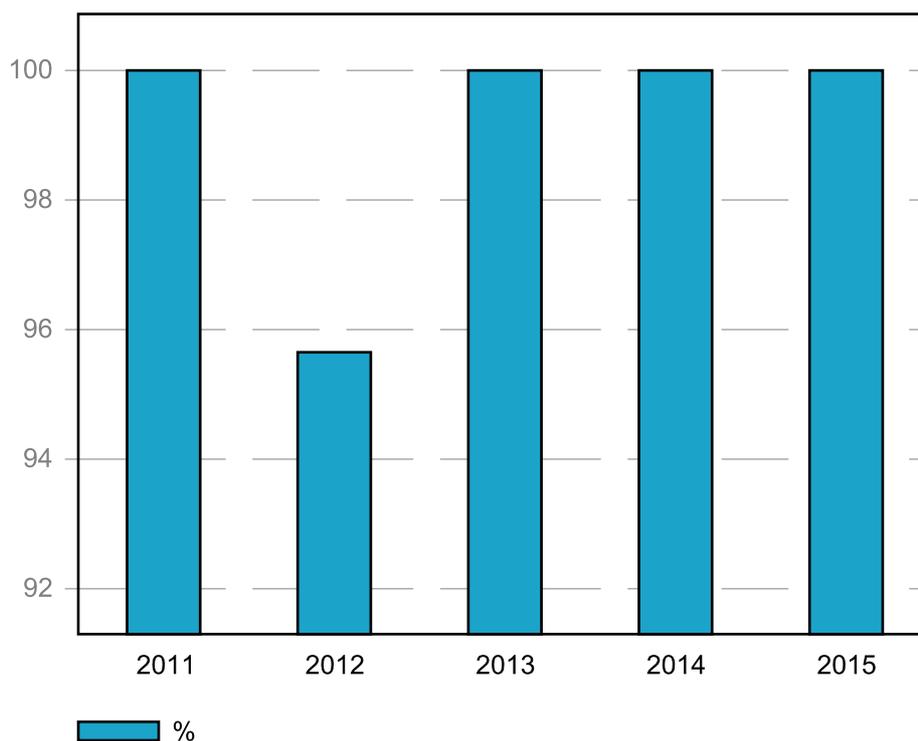
### Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	23	22	25	28	26
Valeur (2)	23	23	25	28	26
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>95,65</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE											
											
Nom du réseau de distribution : LANÇON-DE-PROVENCE BAISESSES											
Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE											
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)											
Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :											
Captage : LES BAISESSES Procédure de protection en cours Station de production : LES BAISESSES											
											
Qualité de l'eau distribuée en 2015											
<table border="1"> <thead> <tr> <th>BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)</th> <th>NITRATES (mg/l)</th> <th>DURETE (°F)</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> <p>La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.</p> </td> <td> <p>Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)</p> </td> <td> <p>Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.</p> </td> </tr> <tr> <td>           Nombre de prélèvements : 4            Nombre de non conformité : 0            Pourcentage de conformité : 100 %         </td> <td>           Nombre de prélèvements : 2            Nombre de non conformité : 0            Pourcentage de conformité : 100 %            Valeur maximale atteinte : 2,5 mg/L            Valeur moyenne : 2,3 mg/L         </td> <td>           Nombre de prélèvements : 2            Valeur moyenne : 21,9 °F            Valeur minimale atteinte : 21,5 °F            Valeur maximale atteinte : 22,2 °F         </td> </tr> </tbody> </table>			BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)	<p>La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.</p>	<p>Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)</p>	<p>Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.</p>	Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,5 mg/L Valeur moyenne : 2,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 21,9 °F Valeur minimale atteinte : 21,5 °F Valeur maximale atteinte : 22,2 °F
BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)									
<p>La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.</p>	<p>Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)</p>	<p>Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.</p>									
Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,5 mg/L Valeur moyenne : 2,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 21,9 °F Valeur minimale atteinte : 21,5 °F Valeur maximale atteinte : 22,2 °F									
Conclusion sanitaire :											
<p>100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.</p> <p>Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.</p> <p>Eau calcaire.</p>											
<small>Editer le 05/02/2016</small>											
<p>L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a></p>	<p><b>ABSENCE</b> Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.</p> <p><b>SUPPLANTER</b> Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.</p>	<p>Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.</p>									
<small>Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3 Email: <a href="mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr">ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr</a></small>											

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS (suite)

### Description (suite)



ARS  
Agence Régionale de Santé  
Provence Alpes  
Côte d'Azur

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **LANÇON-DE-PROVENCE**  
 Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
 Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : SIBOURG Procédure de protection en cours  
 Station de production : SIBOURG

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 22 Nombre de non conformité : 1 Pourcentage de conformité : 95,5 %	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,4 mg/L Valeur moyenne : 2,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 22,4 °F Valeur minimale atteinte : 21,4 °F Valeur maximale atteinte : 23 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les tenus ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 802  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,08 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,075 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**95,5 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**  
**Eau calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ABSENCE**  


Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

**TEMPERATURE**  


Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 — Email: [ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-d13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	- Prioritaire - Renouvellement et restructuration (dernière phase) de 250ml de Polyéthylène - STADE -	45 000	Stade - et Propriété réf 18959	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 100ml de Fonte Grise de dn 50mm, branchements associés et extension de 25ml de réseau pour maillage sur la Rue de la Tour	37 000	Rue de l'Hôpital	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 90 ml de Fonte DN 150 mm (2 maillages et 12 branchements)	45 700	Rue des Remparts	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Remplacement de 130ml de FT 80mm par FT 80mm et reprise de 15 Branchements	58 000	Rue Hoche et Traverse Dieu	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Remplacement de la désinfection au chlore gazeux par une électrochloration	30 000	Filtration de Lançon Sibourg	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Reprise étanchéité intérieur du réservoir	30 000	Réservoir du Moulin de Laure	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Création d'un poste d'électrochloration relais au réservoir du Deven	70 000	Réservoir du Deven	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Mise en place d'un panneau solaire sur le réservoir de la ZAC	4 500	Réservoir de la Zac de Sibourg	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installation d'un analyseur de chlore au réservoir de la Zac de Sibourg	6 500	Réservoir de la Zac de Sibourg	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Création d'un branchement électrique sur les réservoirs du Deven et du Moulin de Laure	à définir	Réservoir du Deven	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	3	Création d'un quatrième filtre pour porter le débit nominal de la filtration de Sibourg à 320 m3/h	80 000	Filtration de Lançon Sibourg	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	3	Création d'un réservoir de 1000 m3 sur le site de la filtration de sibourg	600 000	Filtration de Lançon Sibourg	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un système anti intrusion afin d'éviter l'accès aux filtres ouverts	à définir	Filtration de Lançon Sibourg	NOUVEL OUVRAGE



## 10. Commune de Mallemort

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>283</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>285</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>289</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>291</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>301</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>305</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **6 188** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **2 050** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose d'une station de traitement par injection de chlore gazeux, située en bordure de RN7 sur le hameau de Cazan.

### Nombre de réservoirs

Il existe **2** réservoirs :

- réservoir du Haut Village d'une capacité de 250 m<sup>3</sup>
- réservoir du Golf (1 cuve de 200 m<sup>3</sup>),

### Longueur totale du réseau

La longueur total est de **42,707** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **1** station de pompage comprenant deux systèmes

- Les forages du champ captant Crau St Pierre
- Le puits du Champ captant Crau ST Pierre

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **471 843m<sup>3</sup>**.

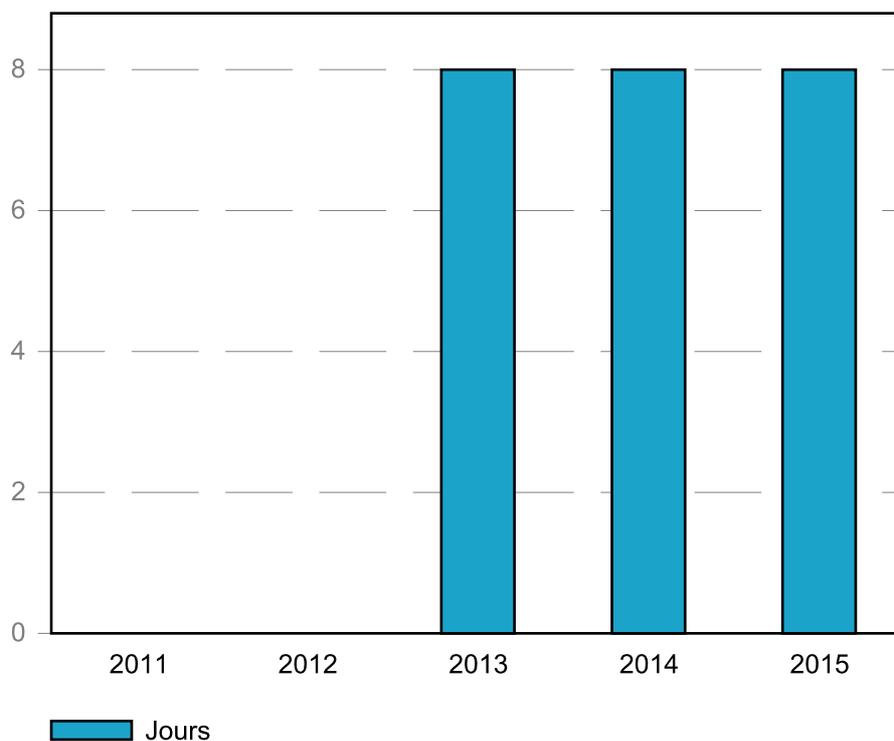
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			8	8	8
Résultat			8	8	8



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

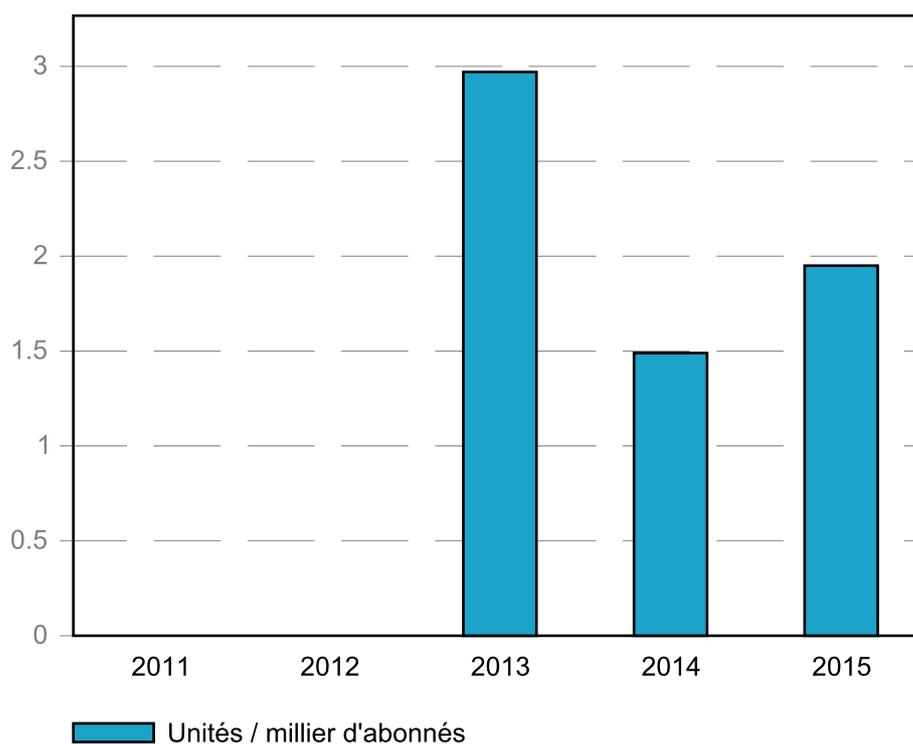
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			6	3	4
Valeur (2)			2 020	2 012	2 050
Résultat			2,97	1,49	1,95





## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	352 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	42,707 km
Rendement du réseau de distribution	65,6 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	10,29 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	42,707 Km
Longueur des branchements	10,335 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	53,042 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	7
sur branchements	12
Nombre total de fuites réparées	19
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	69
Renouvellements	37
Dépotes (résiliations)	1

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Chiffres clé de l'exploitation (suite)

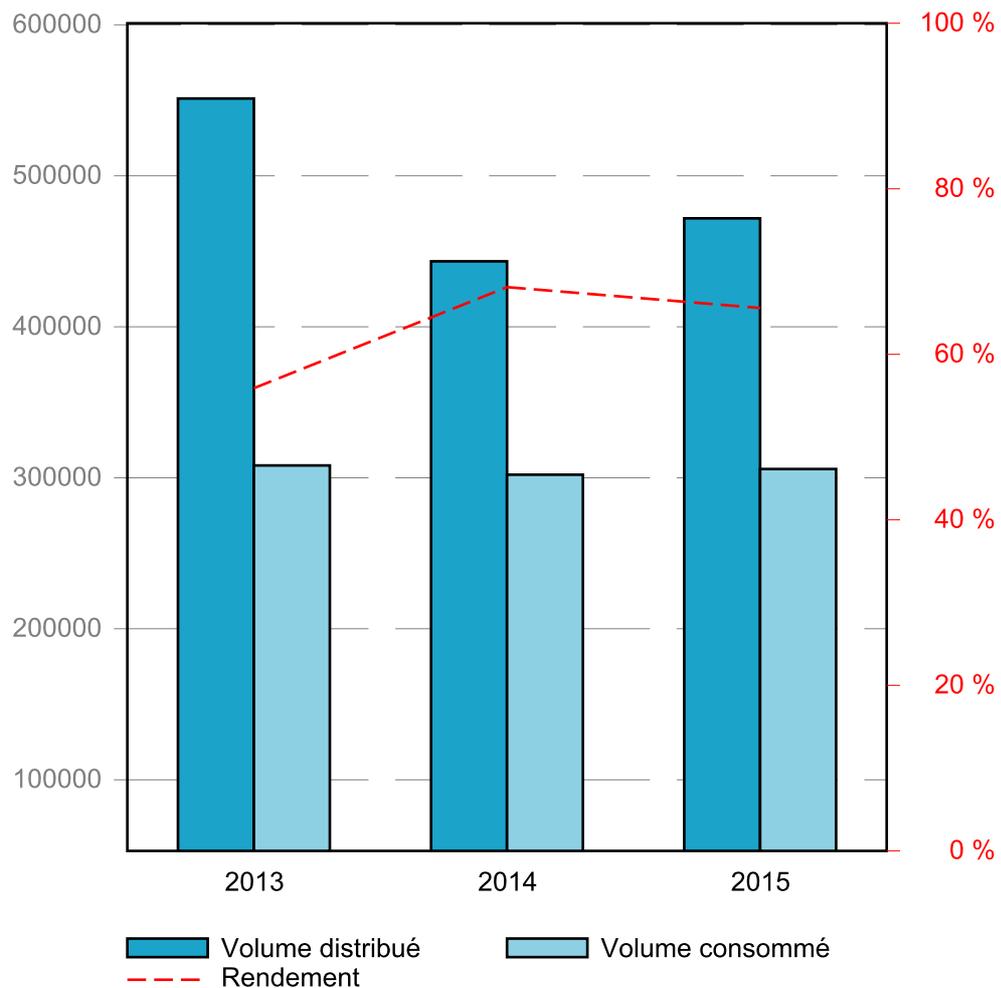
### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	471843 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	471843 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 13 au 20 juillet 2015)	13100 m <sup>3</sup> 21.66 L/s
Semaine mini. (du 9 au 16 mars 2015)	5702 m <sup>3</sup> 9.42 L/s
Jour maxi. estimé :	1871 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	450 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	5 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
 Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

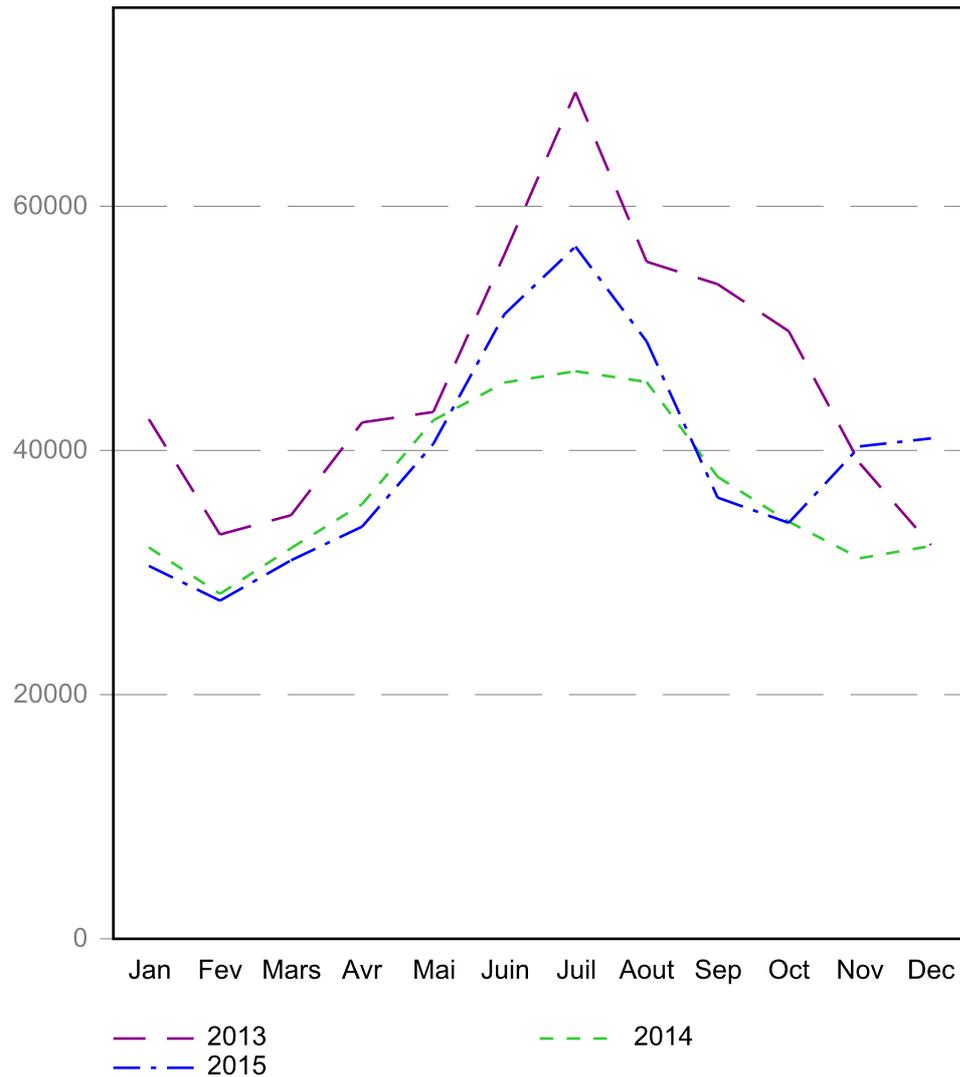
#### COMMUNE DE MALLEMORT

	Nappe de la Durance
<b>JANVIER</b>	<b>30 544 m<sup>3</sup></b> 985 m <sup>3</sup> /j 11,40 l/s
<b>FEVRIER</b>	<b>27 706 m<sup>3</sup></b> 990 m <sup>3</sup> /j 11,45 l/s
<b>MARS</b>	<b>31 002 m<sup>3</sup></b> 1 000 m <sup>3</sup> /j 11,57 l/s
<b>AVRIL</b>	<b>33 759 m<sup>3</sup></b> 1 125 m <sup>3</sup> /j 13,02 l/s
<b>MAI</b>	<b>40 526 m<sup>3</sup></b> 1 307 m <sup>3</sup> /j 15,13 l/s
<b>JUIN</b>	<b>51 153 m<sup>3</sup></b> 1 705 m <sup>3</sup> /j 19,73 l/s
<b>JUILLET</b>	<b>56 696 m<sup>3</sup></b> 1 829 m <sup>3</sup> /j 21,17 l/s
<b>AOUT</b>	<b>48 926 m<sup>3</sup></b> 1 578 m <sup>3</sup> /j 18,27 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>36 135 m<sup>3</sup></b> 1 205 m <sup>3</sup> /j 13,94 l/s
<b>OCTOBRE</b>	<b>34 070 m<sup>3</sup></b> 1 099 m <sup>3</sup> /j 12,72 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	<b>40 341 m<sup>3</sup></b> 1 345 m <sup>3</sup> /j 15,56 l/s
<b>DECEMBRE</b>	<b>40 985 m<sup>3</sup></b> 1 322 m <sup>3</sup> /j 15,30 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>471 843 m<sup>3</sup></b> <b>1 293 m<sup>3</sup>/j</b> <b>14,96 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Ce graphique permettra de comparer les volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

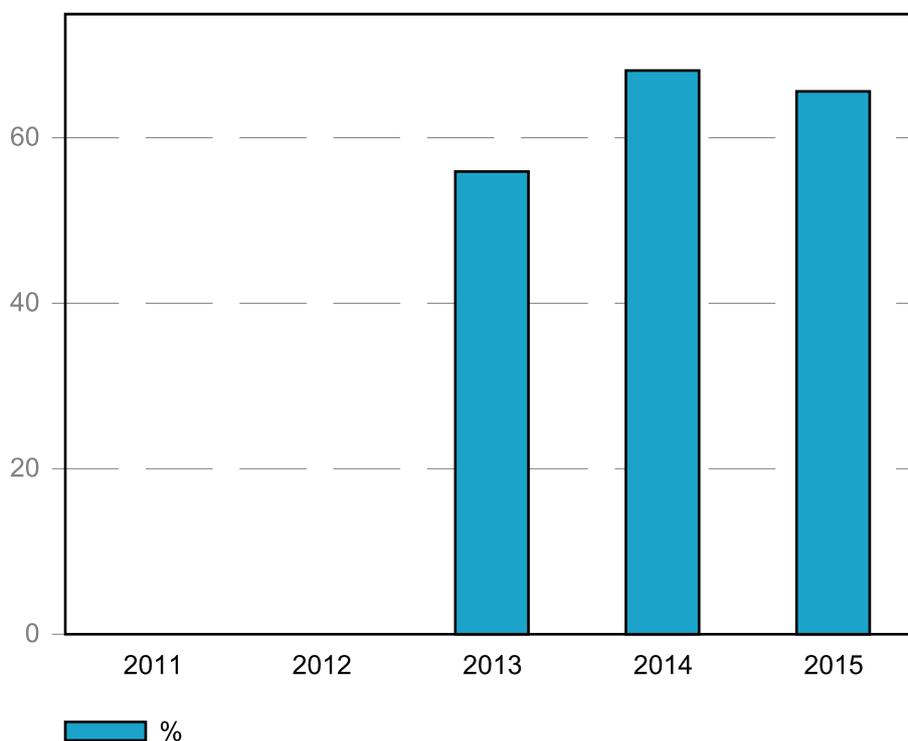
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			301 970	295 888	298 360
Valeur (2)			3 715	5 084	5 688
Valeur (3)			2 491	1 064	1 757
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			551 196	443 406	466 140
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>			<b>55,91</b>	<b>68,12</b>	<b>65,6</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

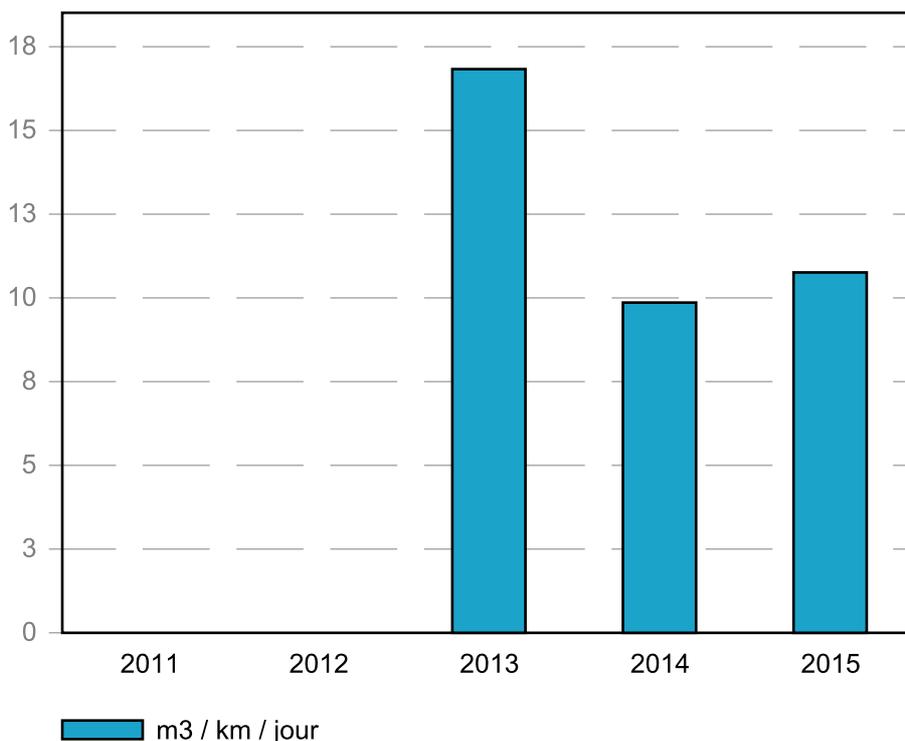
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			301 970	295 888	298 360
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			551 196	443 406	466 140
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			40,567	40,972	42,707
Valeur (6)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>16,83</b>	<b>9,86</b>	<b>10,76</b>



## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume V mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

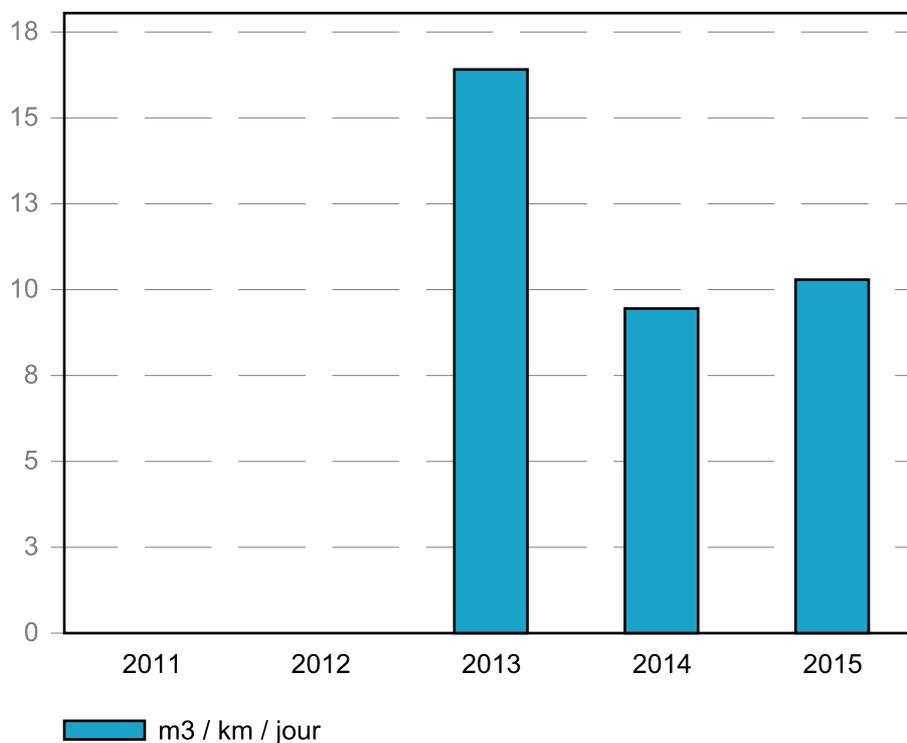
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			301 970	295 888	298 360
Valeur (2)			3 715	5 084	5 688
Valeur (3)			2 491	1 064	1 757
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			551 196	443 406	466 140
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			40,567	40,972	42,707
Valeur (8)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>16,41</b>	<b>9,45</b>	<b>10,29</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			60	60	60
Résultat			60	60	60

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

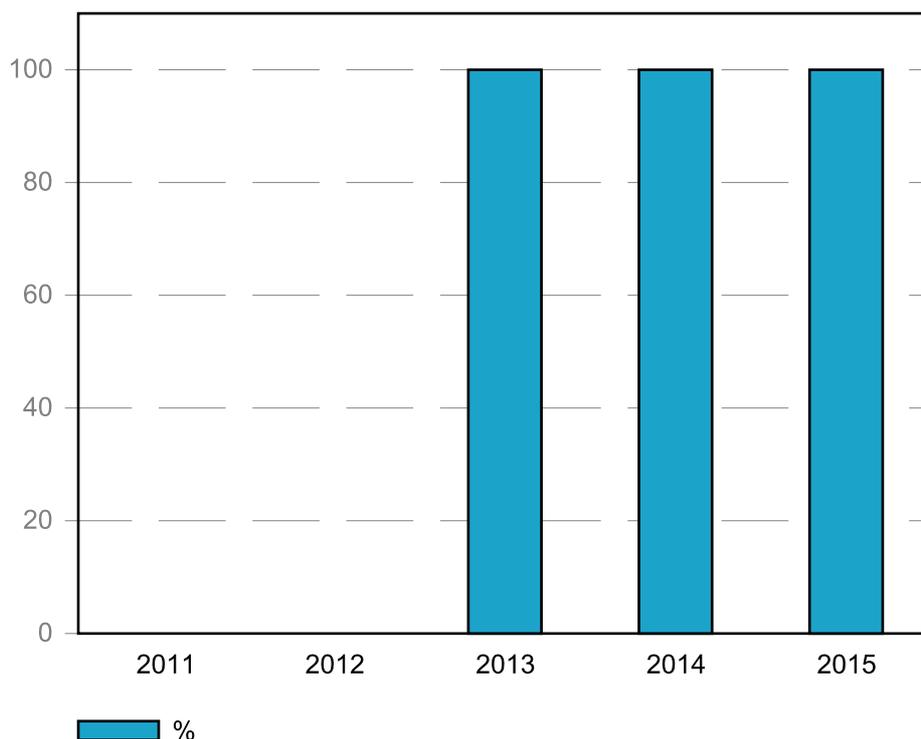
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			19	18	19
Valeur (2)			19	18	19
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

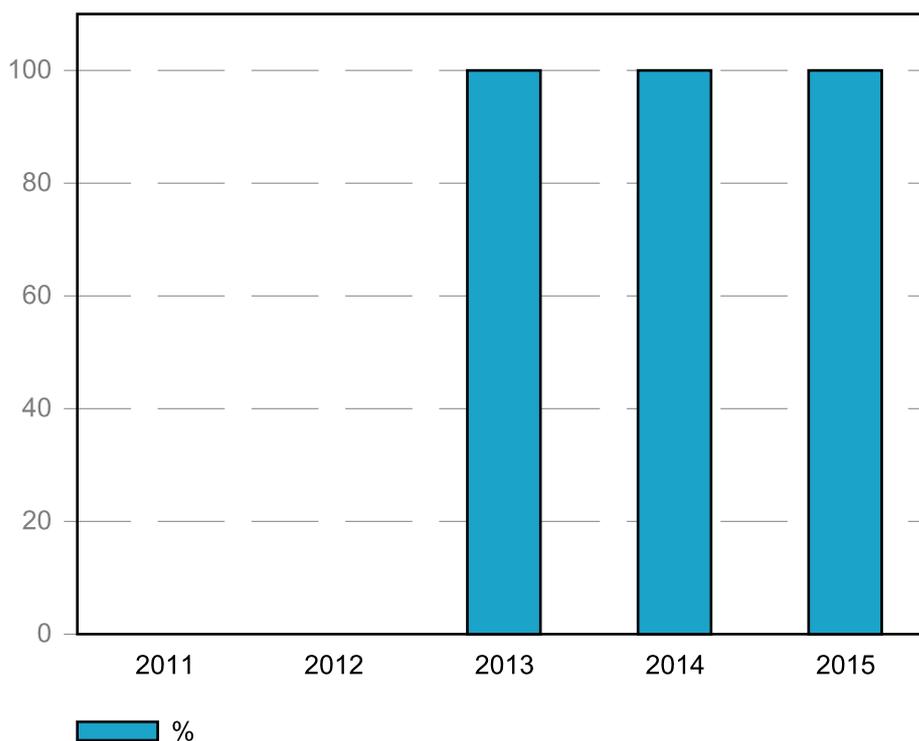
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			19	18	19
Valeur (2)			19	18	19
Résultat			100	100	100



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE		
		
Nom du réseau de distribution : <b>MALLEMORT</b>		
Gestionnaire du réseau : <b>AGGLOPOLE PROVENCE</b>		
Exploitation du réseau : <b>AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)</b>		
Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :		
Captage : CRAU SAINT PIERRE Procédure de protection terminée Station de production : CRAU SAINT PIERRE		
Qualité de l'eau distribuée en 2015		
BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 19 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 19,8 mg/L Valeur moyenne : 15,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 35,5 °F Valeur minimale atteinte : 23,6 °F Valeur maximale atteinte : 39,8 °F
PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)	
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).	
Nombre de prélèvements : 2 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de mesures : 802 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,13 mg/L Valeur moyenne : 0,12 mg/L	
Conclusion sanitaire :		
<b>100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.</b> <b>Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.</b> <b>Eau très calcaire.</b>		
Editer le 05/02/2016		
L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	 Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.	 Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.		
Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3 Email: <a href="mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr">ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr</a>		

## Travaux à la charge de AGGLOPOIE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
SCHEMA DIRECTEUR APE	RESEAU	1	RMAL12 Dilatation de 1345ml de Canalisation	57 000	Avenue F pauriol, de la Fontaine, J Moulin, Rue Paul Cézanne, F Mistral	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	RESEAU	1	Renouvellement de 40ml de Fonte Grise, 165ml de PVC 110mm et 40ml de Polyéthylène et branchements	148 500	Rue Paul Cézanne	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RESEAU	1	Renouvellement de 145ml de Canalisation en PVC 110mm et branchements	65 250	Avenue Jean Moulin	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR APE	RESEAU	2	RMAL13 Mise en place d'une Sectorisation	196 000	Toute la Commune	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR APE	RESEAU	2	RMAL06 Sécurisation du Réseau des Ferrages - Extension de 600ml de Fonte 150mm	57 000	Cheminement de Salon	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	RESEAU	1	Renouvellement de 305ml de Fonte Grise 60mm et branchements	137 750	Chemin de Salon	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RESEAU	2	Renouvellement de 60ml de Fonte Grise et branchements	27 000	Rue Mireille	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RESEAU	2	Renouvellement de 155ml de Fonte Grise 150mm et branchements	69 750	Avenue de la Fontaine	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RESEAU	2	Renouvellement de 95ml de Fonte Grise 60mm et branchements	42 000	Cours Victor Hugo	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RESEAU	2	Renouvellement de 120ml de Fonte Grise 80mm et branchements	54 000	Rue de la Campagne	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RESEAU	3	Renouvellement de 370ml de Polyéthylène 40mm et branchements	165 000	Chemin de la Fontenelle	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RESEAU	3	Renouvellement de 310ml de Polyéthylène 40mm et branchements	139 500	Avenue des Alpines	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une alimentation EDF sur le réservoir Village	à définir	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un sofrel S550 avec liaison radio et/ ou GSM	9 500	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un dispositif anti intrusion (si présence sofrel)	1 500	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une mesure de niveau sur le réservoir	750	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un analyseur de Chlore afin de suivre en continu le taux de chlore résiduel	4 500	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Création d'un surpresseur d'eau potable pour alimenter les parties hautes du centre ville	à définir	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une alimentation EDF sur le réservoir du Golf ou installation de panneaux solaires	à définir	Réservoir du Golf	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un sofrel S550 avec liaison radio et/ou GSM vers le pompage de Mallemort	9 500	Réservoir du Golf	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une mesure de niveau sur le réservoir	750	Réservoir du Golf	
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un analyseur de Chlore afin de suivre en continu le taux de chlore résiduel	9 500	Réservoir du Golf	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un dispositif anti intrusion (si présence sofrel)	1 500	Réservoir du Golf	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	2	Installation d'une unité d'électrochloration afin de sécuriser et optimiser la production d'eau potable	25 000	Pompage de Mallemort	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	2	Installer des sondes de mesure sur les nappes des forages 3 et 4	5 000	Pompage de Mallemort	NOUVEL OUVRAGE



## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE (suite)

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Ajouter 1 variateur pour faire fonctionner 2 pompes en variation de vitesse simultanément.	3 500	Pompage de Mallemort	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Mettre en place un inverseur manuel pour raccordement d'un GE mobile	5 500	Pompage de Mallemort	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Mettre en place un détecteur de fuite de chlore et un gyrophare	3 500	Pompage de Mallemort	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Mettre en place un lanterneau équipé de miofiltres	à définir	Réservoir du Golf	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Faire réaliser une expertise du GC et réaliser les travaux en conséquence	à définir	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Dalot accès chambre de vannes détérioré et dangereux: le remplacer	à définir	Réservoir du Village	NOUVEL OUVRAGE



## **11. Commune de Pelissanne**

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>311</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>313</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>317</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>319</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>331</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>337</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **10 003** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **3 619** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de deux stations de traitement par injection de chlore gazeux : la chloration du réservoir du Haut Taulet, qui traite la ressource "Source d'Adane" la chloration du forage des Goules, qui traite les eaux du forage éponyme.

- la chloration du réservoir du Haut Taulet, qui traite la ressource "Source d'Adane"
- la chloration du forage des Goules, qui traite les eaux du forage éponyme.

### Nombre de réservoirs

Il existe **3** réservoirs :

- réservoir de la Penne Bonsour (1 cuve-1-500 m<sup>3</sup>),réservoir des Goules (1 cuve de 500 m<sup>3</sup>), réservoir du Haut Taulet (2 cuves de 500 m<sup>3</sup>).

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **52,156** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe-3 stations de pompage-:

- Forages des Goules,Accélérateur de la source d'Adane.Pompage des Ecoles,
- Pompage des Ecoles,
- Accélérateur de la source d'Adane.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **667 447** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

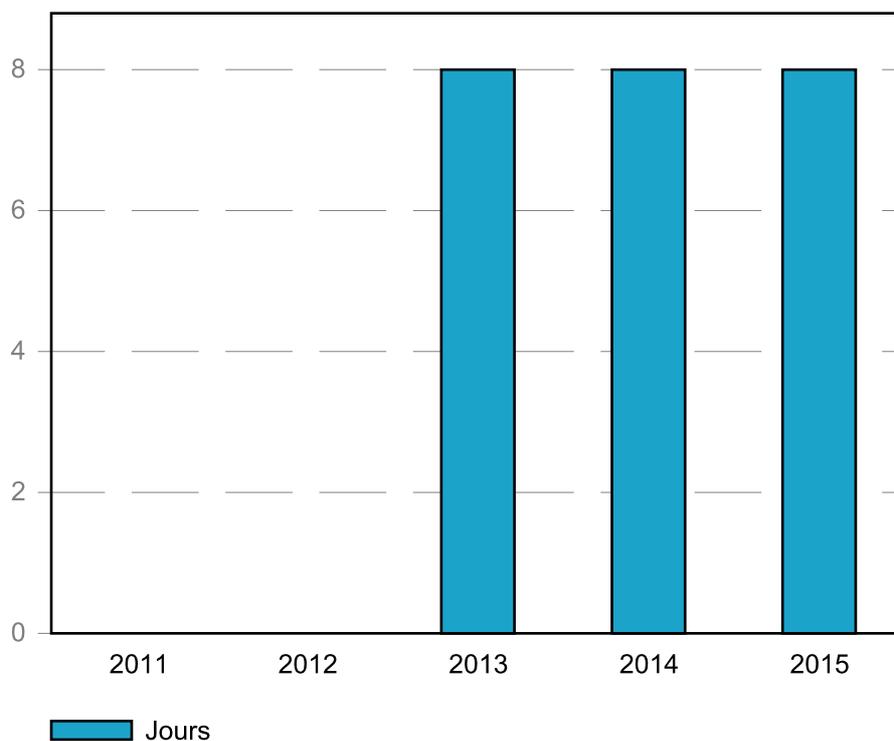
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			8	8	8
Résultat			8	8	8



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

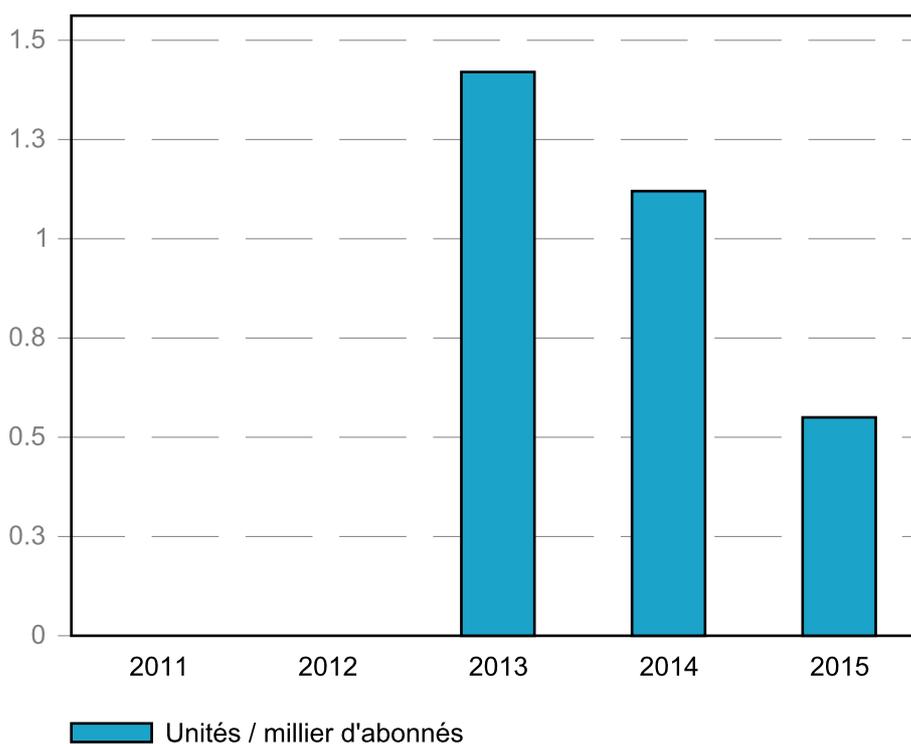
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			5	4	2
Valeur (2)			3 520	3 563	3 619
Résultat			1,42	1,12	0,55





## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	349 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	52,156 km
Rendement du réseau de distribution	71,31 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	10,19 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	52,156 Km
Longueur des branchements	19,556 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	71,712 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	4
sur branchements	3
Nombre total de fuites réparées	7
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	51
Renouvellements	37
Dépotes (résiliations)	4

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

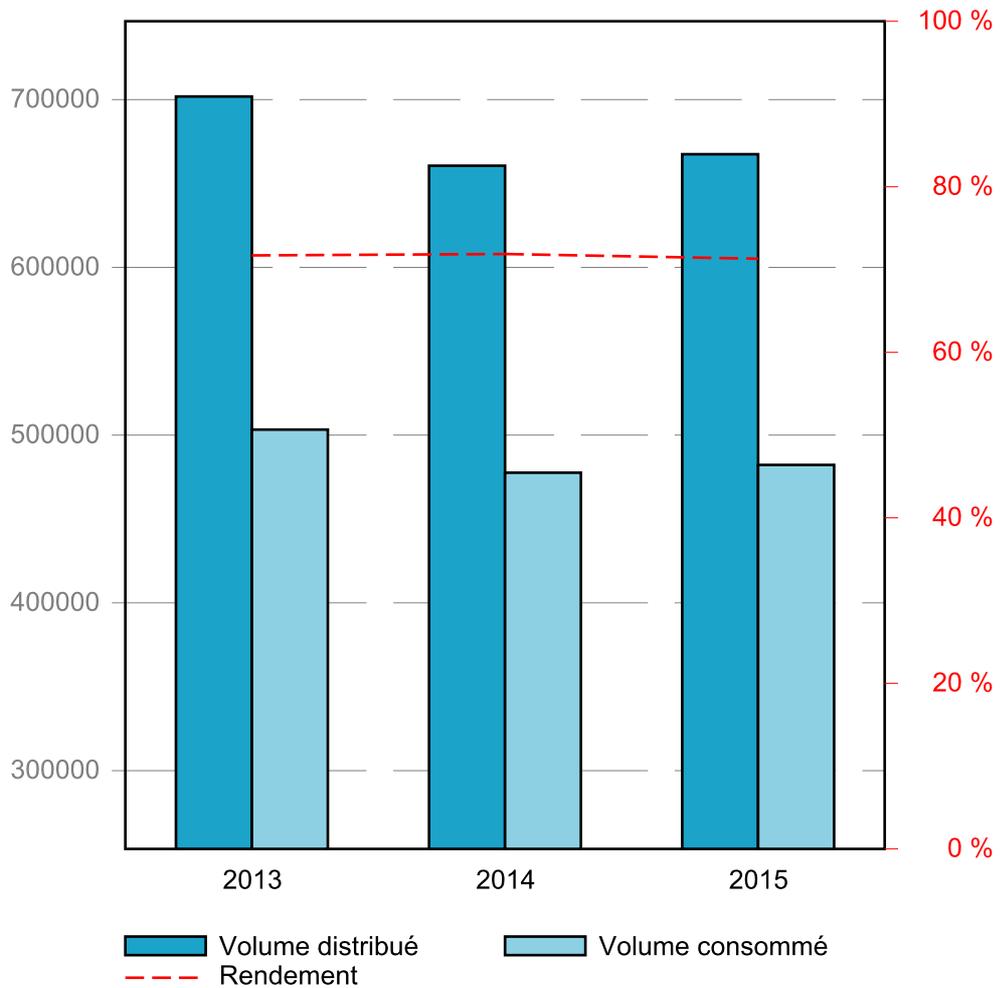
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	667447 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	667447 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 2 au 9 juillet 2015)	15720 m <sup>3</sup> 25.99 L/s
Semaine mini. (du 23 février au 2 mars 2015)	10691 m <sup>3</sup> 17.67 L/s
Jour maxi. estimé :	2245 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	3000 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	32 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

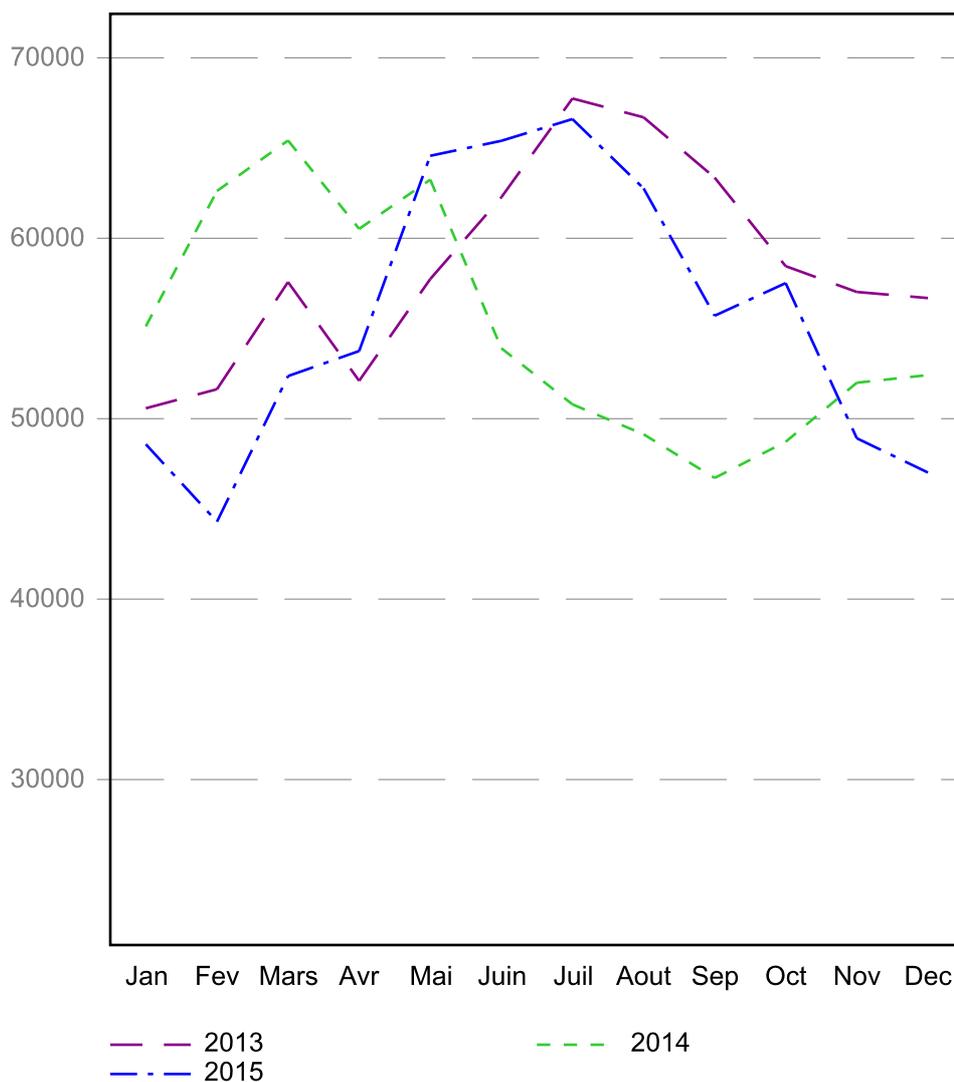
#### COMMUNES DE PELISSANNE

	"Source d'Adane" réservoir du Taulet	" Forages des Goules"	Renfort la Barben	Total
JANVIER	24 075 m <sup>3</sup> 777 m <sup>3</sup> /j 8,99 l/s	24 505 m <sup>3</sup> 790 m <sup>3</sup> /j 9,15 l/s		48 580 m <sup>3</sup> 1 567 m <sup>3</sup> /j 18,14 l/s
FEVRIER	21 525 m <sup>3</sup> 769 m <sup>3</sup> /j 8,90 l/s	22 761 m <sup>3</sup> 813 m <sup>3</sup> /j 9,41 l/s		44 286 m <sup>3</sup> 1 527 m <sup>3</sup> /j 17,67 l/s
MARS	25 702 m <sup>3</sup> 829 m <sup>3</sup> /j 9,60 l/s	26 658 m <sup>3</sup> 860 m <sup>3</sup> /j 9,95 l/s		52 360 m <sup>3</sup> 1 689 m <sup>3</sup> /j 19,55 l/s
AVRIL	26 147 m <sup>3</sup> 872 m <sup>3</sup> /j 10,09 l/s	27 602 m <sup>3</sup> 920 m <sup>3</sup> /j 10,65 l/s		53 749 m <sup>3</sup> 1 792 m <sup>3</sup> /j 20,74 l/s
MAI	31 218 m <sup>3</sup> 1 007 m <sup>3</sup> /j 11,66 l/s	33 349 m <sup>3</sup> 1 076 m <sup>3</sup> /j 12,45 l/s		64 567 m <sup>3</sup> 2 083 m <sup>3</sup> /j 24,11 l/s
JUIN	29 521 m <sup>3</sup> 984 m <sup>3</sup> /j 11,39 l/s	35 877 m <sup>3</sup> 1 196 m <sup>3</sup> /j 13,84 l/s		65 398 m <sup>3</sup> 2 180 m <sup>3</sup> /j 25,23 l/s
JUILLET	30 349 m <sup>3</sup> 979 m <sup>3</sup> /j 11,33 l/s	36 254 m <sup>3</sup> 1 169 m <sup>3</sup> /j 13,54 l/s		66 603 m <sup>3</sup> 2 148 m <sup>3</sup> /j 24,87 l/s
AOUT	20 436 m <sup>3</sup> 659 m <sup>3</sup> /j 7,63 l/s	43 215 m <sup>3</sup> 1 394 m <sup>3</sup> /j 16,13 l/s	890 m <sup>3</sup> 29 m <sup>3</sup> /j 0,33 l/s	62 761 m <sup>3</sup> 2 025 m <sup>3</sup> /j 23,43 l/s
SEPTEMBRE	21 914 m <sup>3</sup> 730 m <sup>3</sup> /j 8,45 l/s	33 966 m <sup>3</sup> 1 132 m <sup>3</sup> /j 13,10 l/s	176 m <sup>3</sup> 6 m <sup>3</sup> /j 0,07 l/s	55 704 m <sup>3</sup> 1 857 m <sup>3</sup> /j 21,49 l/s
OCTOBRE	16 525 m <sup>3</sup> 533 m <sup>3</sup> /j 6,17 l/s	42 761 m <sup>3</sup> 1 379 m <sup>3</sup> /j 15,97 l/s	1 773 m <sup>3</sup> 57 m <sup>3</sup> /j 0,66 l/s	57 513 m <sup>3</sup> 1 855 m <sup>3</sup> /j 21,47 l/s
NOVEMBRE	22 694 m <sup>3</sup> 756 m <sup>3</sup> /j 8,76 l/s	26 220 m <sup>3</sup> 874 m <sup>3</sup> /j 10,12 l/s		48 914 m <sup>3</sup> 1 630 m <sup>3</sup> /j 18,87 l/s
DECEMBRE	22 858 m <sup>3</sup> 737 m <sup>3</sup> /j 8,53 l/s	24 154 m <sup>3</sup> 779 m <sup>3</sup> /j 9,02 l/s		47 012 m <sup>3</sup> 1 517 m <sup>3</sup> /j 17,55 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>292 964 m<sup>3</sup></b> <b>803 m<sup>3</sup>/j</b> <b>9,29 l/s</b>	<b>374 483 m<sup>3</sup></b> <b>1 026 m<sup>3</sup>/j</b> <b>11,87 l/s</b>	<b>2 839 m<sup>3</sup></b> <b>8 m<sup>3</sup>/j</b> <b>0,09 l/s</b>	<b>667 447 m<sup>3</sup></b> <b>1 829 m<sup>3</sup>/j</b> <b>21,16 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

Mode de calcul de l'indicateur :

$$\left[ \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}} \right] \times 100 \left[ \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \right] \times 100$$
  

$$100 \text{ V produit} + V \text{ acheté en gros} = V \text{ mis en distribution} + V \text{ vendu en gros}$$
  

$$V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

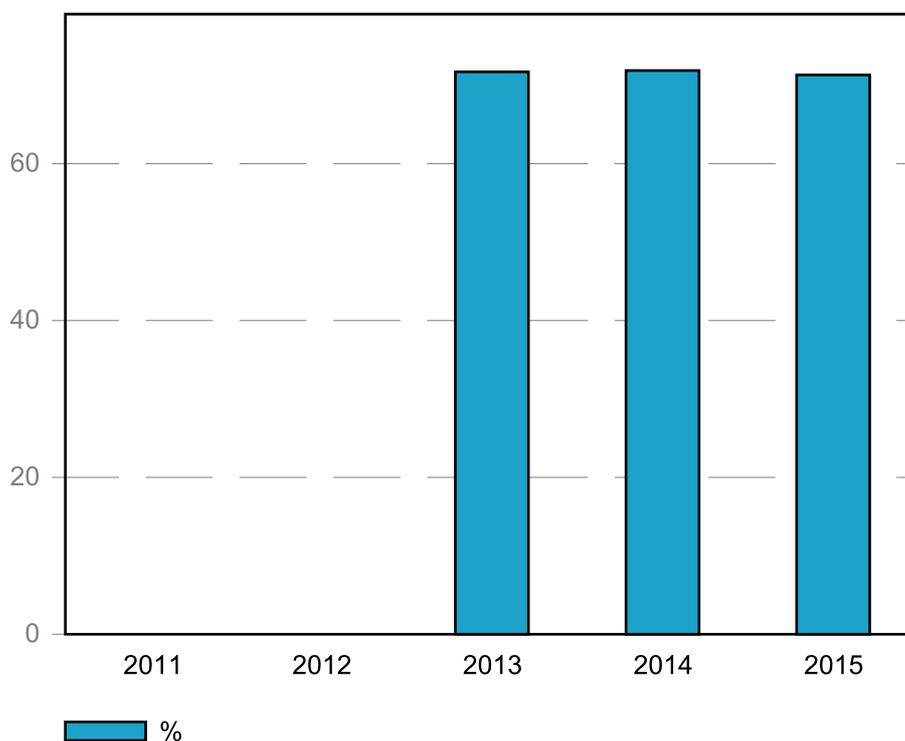
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			471 578	446 012	458 797
Valeur (2)			20 267	26 784	18 683
Valeur (3)			11 448	4 794	4 755
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			701 852	664 388	676 225
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>			<b>71,71</b>	<b>71,88</b>	<b>71,31</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  ou  $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

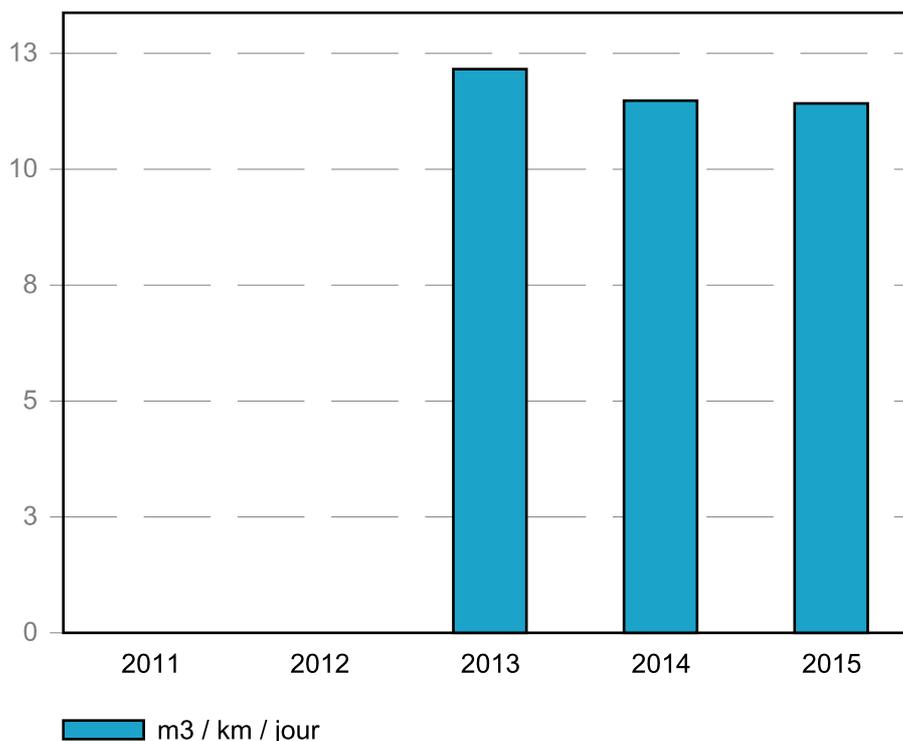
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			471 578	446 012	458 797
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			701 852	664 388	676 225
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			51,895	52,127	52,156
Valeur (6)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>12,16</b>	<b>11,48</b>	<b>11,42</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

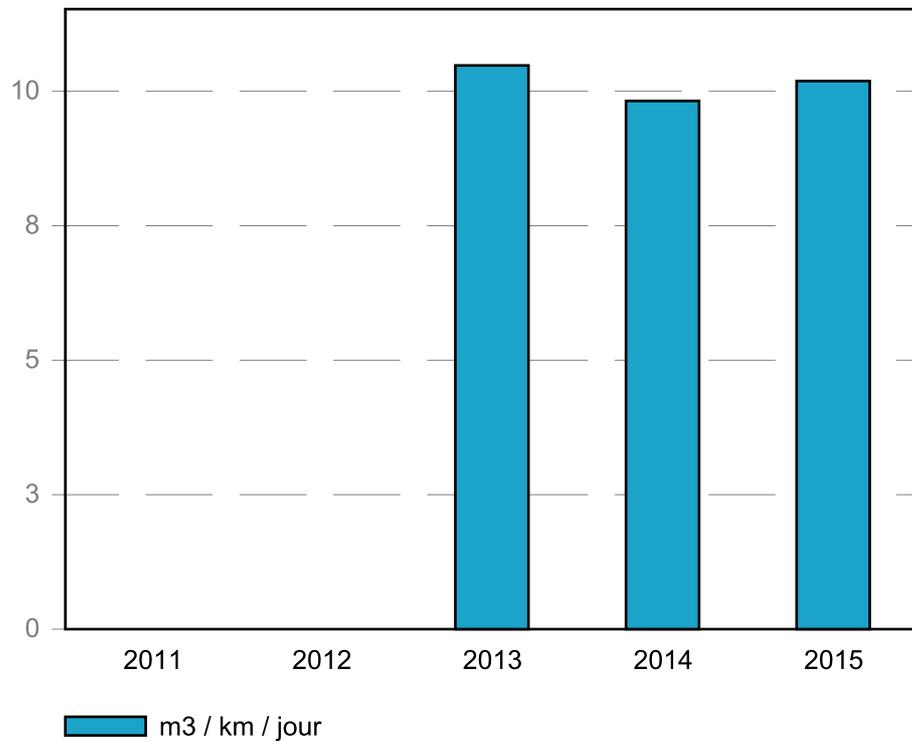
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			471 578	446 012	458 797
Valeur (2)			20 267	26 784	18 683
Valeur (3)			11 448	4 794	4 755
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			701 852	664 388	676 225
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			51,895	52,127	52,156
Valeur (8)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>10,48</b>	<b>9,82</b>	<b>10,19</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)





## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			80	80	80
Résultat			80	80	80

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques A.R.S.

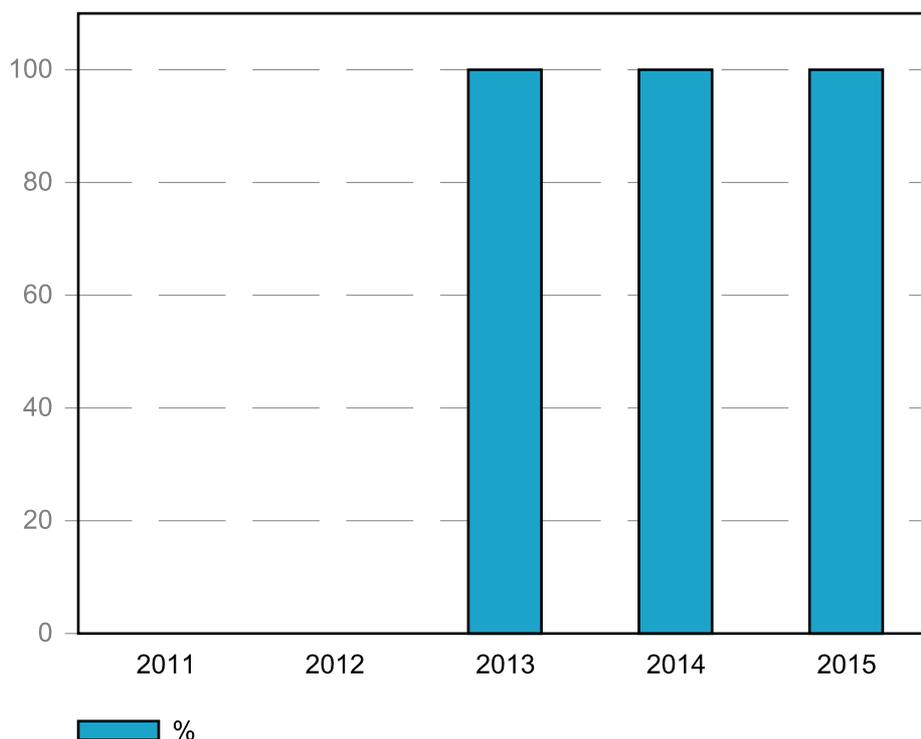
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			32	32	32
Valeur (2)			32	32	32
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques A.R.S.

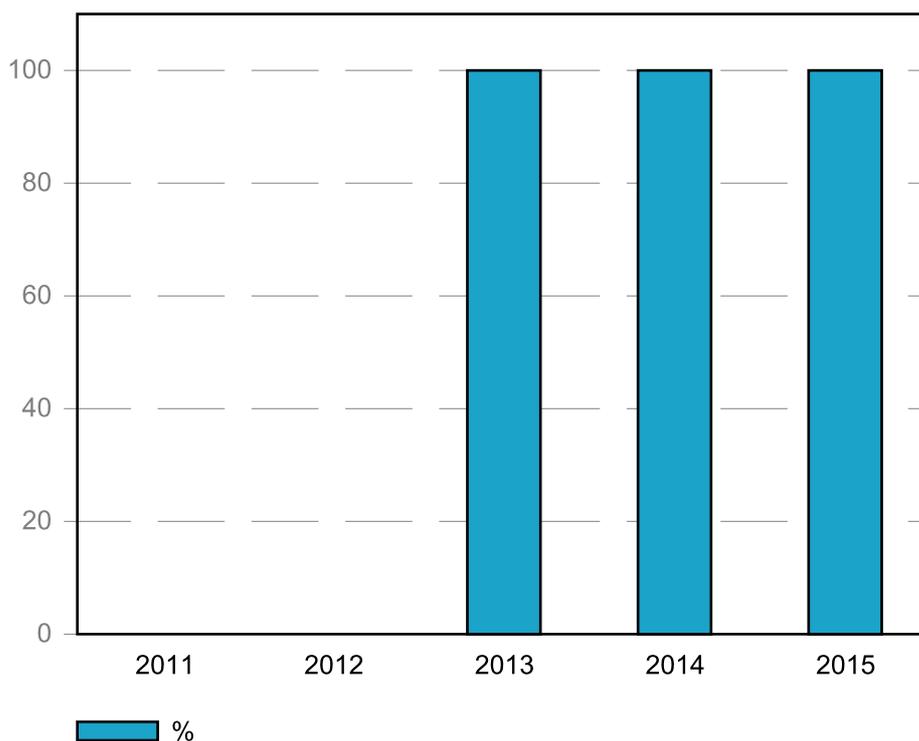
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			32	32	32
Valeur (2)			32	32	32
Résultat			100	100	100



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**



Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

Nom du réseau de distribution : **PELISSANNE-NORD**  
 Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
 Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : LES GOULES Procédure de protection terminée  
 Station de production : LES GOULES

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 16 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 5 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 12,3 mg/L Valeur moyenne : 12,1 mg/L	Nombre de prélèvements : 5 Valeur moyenne : 32,4 °F Valeur minimale atteinte : 31,4 °F Valeur maximale atteinte : 33,1 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 802  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,19 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,185 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

**Eau très calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ABSENCE**  
Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.

**TEMPERATURE**  
Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Notice d'information ARS (suite)

### Description (suite)



**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **PELISSANNE-SUD**  
 Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
 Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : SOURCE D'ADANE Procédure de protection terminée  
 Station de production : LE PESQUIER

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (p/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 16 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 19,8 mg/L Valeur moyenne : 17,5 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 38,3 °F Valeur minimale atteinte : 38 °F Valeur maximale atteinte : 38,4 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
 Valeur maximale atteinte : 0,005 µg/L  
 Nombre de mesures : 401  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,14 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,14 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.  
 Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.  
 Eau très calcaire.

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 — Email: [ars-paca-dt3-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt3-sante-environnement@ars.sante.fr)



## Travaux à la charge de AGGLOPOIE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Pour Mémoire :Renouvellement de 365ml de Fonte Grise de dn150mm et branchements	159 500	Rue Carnot et Place Cabardel	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 240ml de Fonte 60mm par une Fonte 150mm et branchements	85 000	Rue de la République	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 25ml de PEBD 50 par un PEHD 75mm et branchements	15 000	Rue de la République	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement et restructuration de 195ml de Fonte 300mm et 180ml de Fonte 150	143 875	Rue de la République	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement et restructuration de 200ml de Fonte 200mm et branchements	135 000	Rue de la République	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 165ml de Fonte Grise et branchements ( en 3 phases )	64 750	Rue des Passadouires	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement et restructuration de 200ml de Fonte 200mm et branchements	135 000	Rue de la République	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Dilatation de 175ml de canalisation de dn 60mm en dn 150mm et branchements	115 000	Cours Victor Hugo	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installation d'un groupe électrogène pour sécuriser l'alimentation sur les communes de Pelissanne et d'Aurons et la lutte contre l'incendie	75 000	Forage des Goules	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en sécurité de la paroi rocheuse par pose d'un grillage de maintien	7 500	Forage des Goules	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Mise en place d'un système d'électrochloration pour la désinfection de l'eau	18 500	Forage des Goules	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Mise en place d'un système d'électrochloration pour la désinfection de l'eau	15 500	Réservoir du Taulet	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	A défaut d'électrochloration, installer une fermeture automatique des bouteilles de chlore	5 200	Forage des Goules	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	A défaut d'électrochloration, installer une fermeture automatique des bouteilles de chlore et un détecteur de fuite de chlore	7 100	Réservoir du Taulet	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	A défaut d'une unité fixe, mettre en place un inverseur manuel pour raccordement d'un GE mobile	5 500	Forage des Goules	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Reprises ponctuelles du génie civil dans le réservoir (éclatement, passivation des aciers, reprise de l'enrobage), Certains aciers sont apparents	à définir	Forage des Goules	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	3	Créer un regard à l'extérieur de la station pour installer un compteur sur le refoulement des accélérateurs	à définir	Accélérateur de la Barben	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Génie civil endommagé sur les parties supérieures du réservoir: Faire réaliser une expertise et réaliser les travaux en conséquence notamment lanterneaux des myofiltres	à définir	Réservoirs du Taulet	RENOUV COLLECTIVITE



## 12. Commune de Rognac

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>341</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>345</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>349</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>351</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>363</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>367</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **11 811** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **4 688** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **1** station de traitement : la station de traitement communale "des bassins", située à l'Est de l'agglomération.

### Nombre de réservoirs

Il existe **5** réservoirs :

- réservoir de la station de traitement (3 cuves, la première de 800 m<sup>3</sup> et les 2 suivantes de 1025 m<sup>3</sup>),
- réservoir du Petit Vacon (1 cuve de 1 000 m<sup>3</sup>),
- réservoirs des Barjaquets (2 cuves de 500 m<sup>3</sup>),
- réservoirs de la Plantade (1 cuve de 100 m<sup>3</sup> et 1 cuve de 200 m<sup>3</sup>).

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **81,984** Km.

### Nombre de stations de pompage

La commune est dotée de **2** stations de pompage et **2** surpresseurs :

- pompage des Barjaquets,
- surpresseur des Barjaquets,
- surpresseur du Petit Vacon,
- pompage de la Plantade.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **1 279 546** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

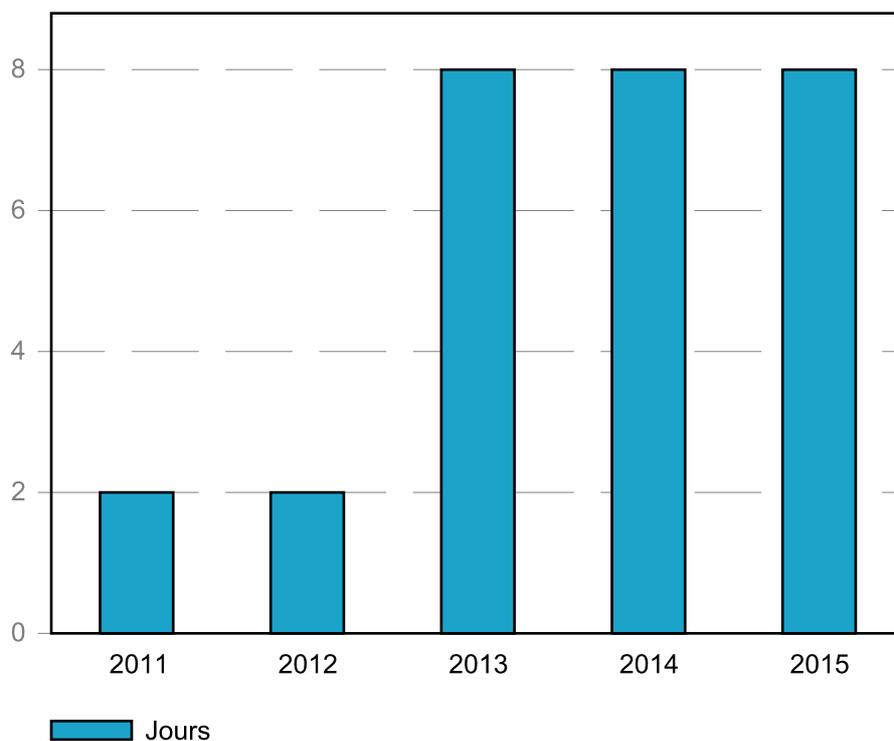
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	2	2	8	8	8
Résultat	2	2	8	8	8



### Commentaire :

Article 6 du règlement de service

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (suite)

### Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/N}) \times 100$

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)

Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)

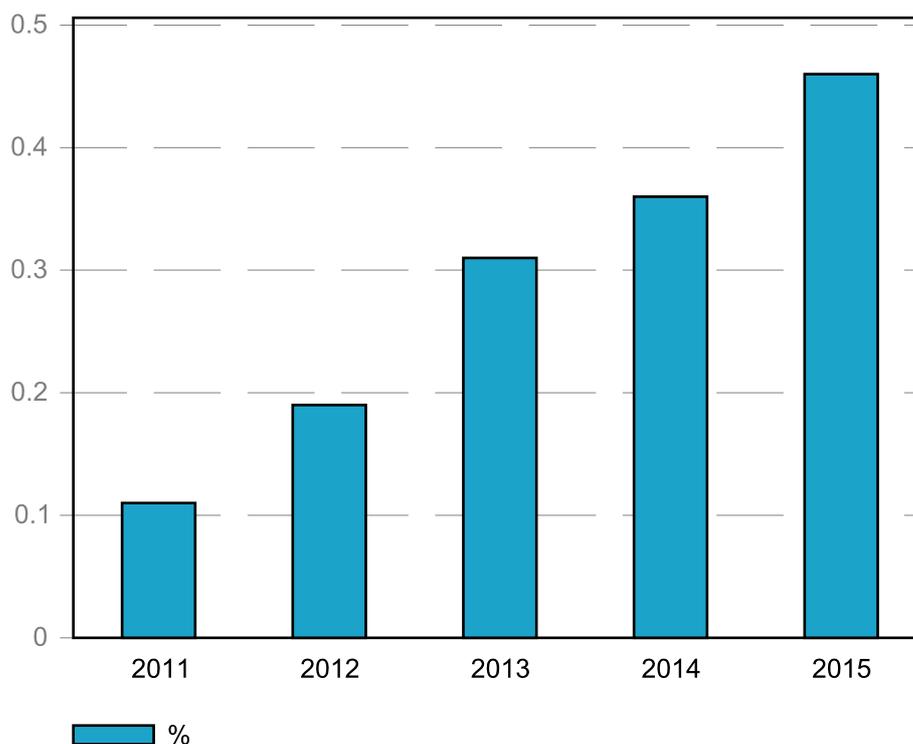
Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)

Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)

Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)

Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0	0	0,52
Valeur (2)	0	0	0	0,52	0,325
Valeur (3)	0	0	0,52	0,325	0,535
Valeur (4)	0	0,52	0,325	0,535	0,07
Valeur (5)	0,52	0,325	0,535	0,07	0,445
Valeur (6)	92,401	90,51	90,284	81,632	81,984
<b>Résultat</b>	<b>0,11</b>	<b>0,19</b>	<b>0,31</b>	<b>0,36</b>	<b>0,46</b>



## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

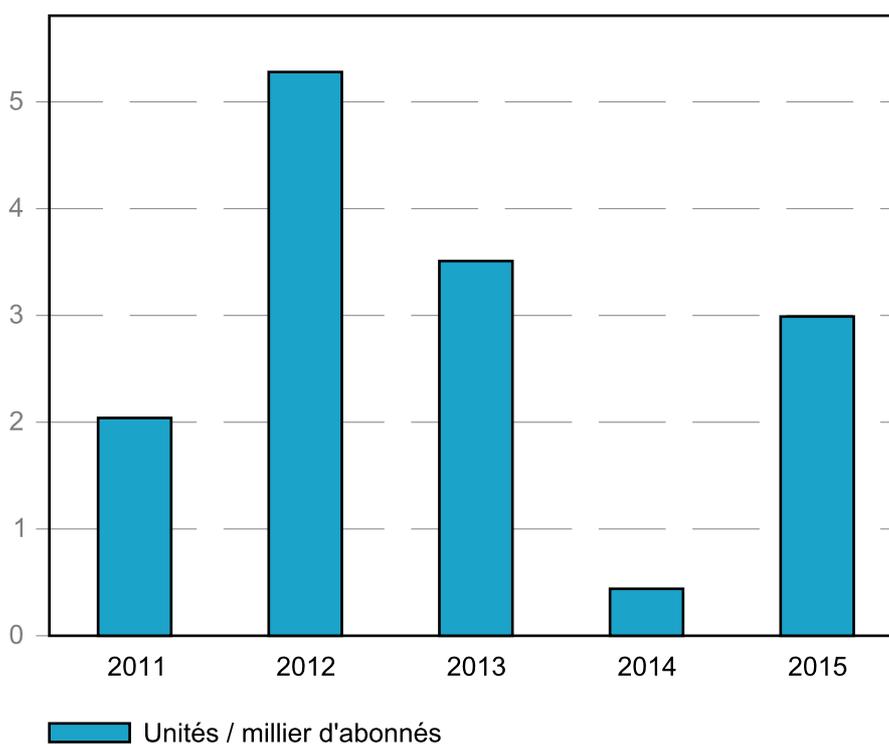
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	9	24	16	2	14
Valeur (2)	4 420	4 542	4 561	4 586	4 688
Résultat	2,04	5,28	3,51	0,44	2,99



Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	347 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	81,984 km
Rendement du réseau de distribution	77,98 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	12,27 m3/j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	81,984 Km
Longueur des branchements	26,211 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	108,195 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	16
sur branchements	33
Nombre total de fuites réparées	49
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	90
Renouvellements	77
Dépotes (résiliations)	11

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

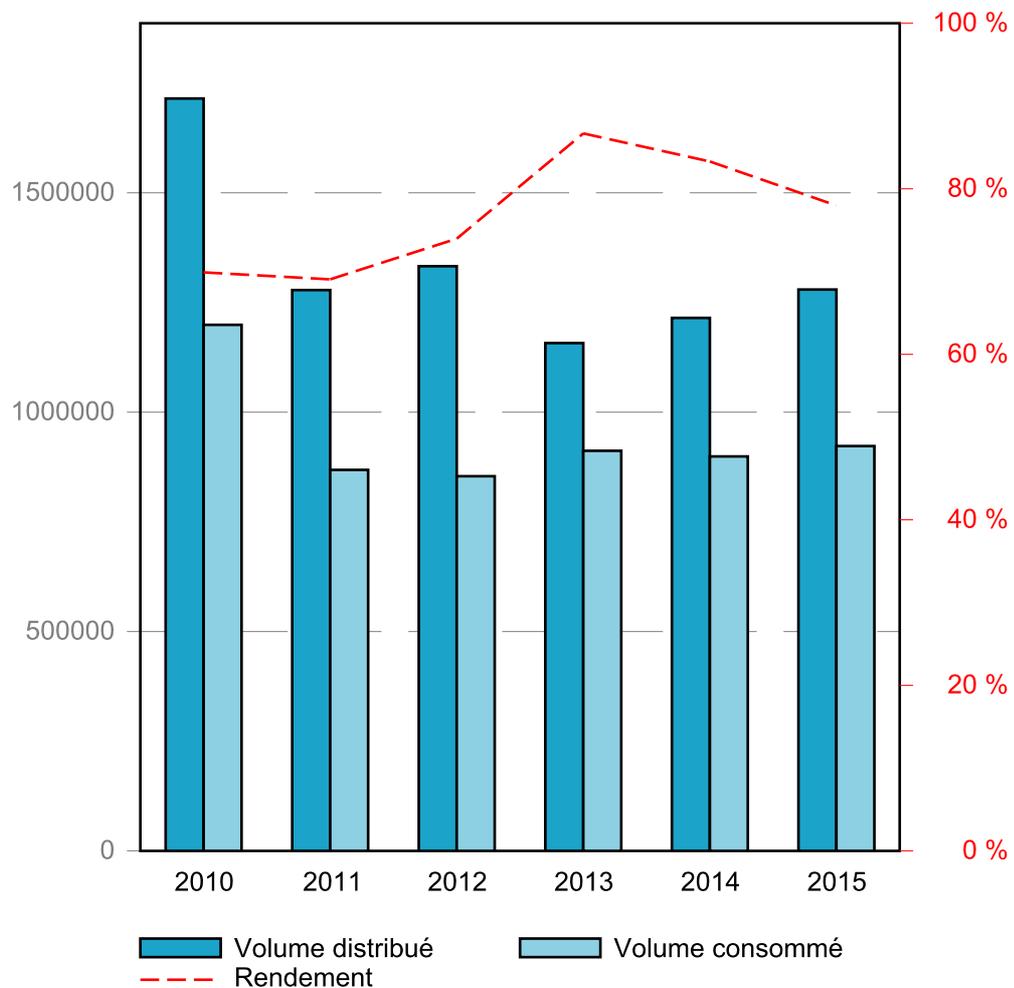
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	1279546 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	1279546 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 8 au 14 juin 2015)	37296 m <sup>3</sup> 61.66 L/s
Semaine mini. (du 30 novembre au 7 décembre 2015)	18332 m <sup>3</sup> 30.3 L/s
Jour maxi. estimé :	5328 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	5 174 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	23 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



### Nota

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

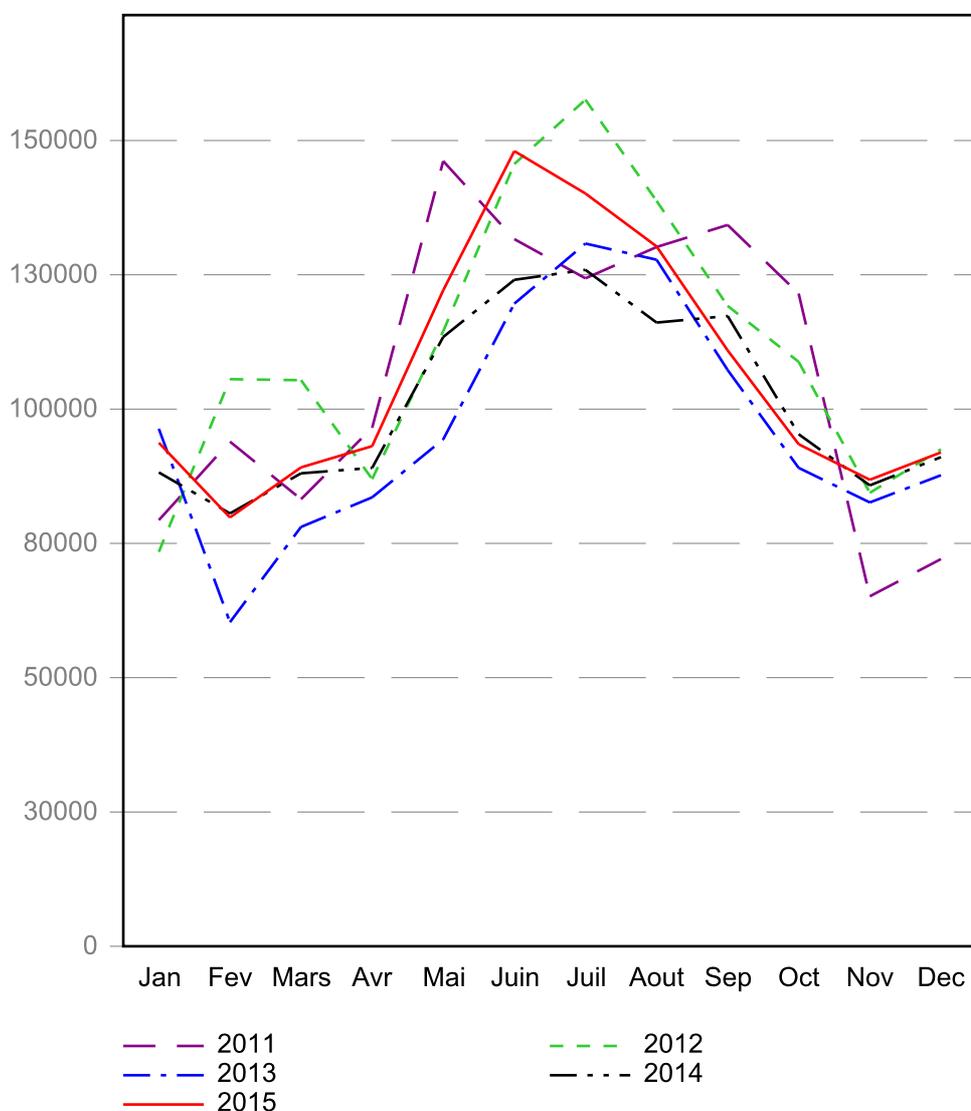
#### COMMUNE DE ROGNAC

	Canal de Marseille "filtration des Bassins"	Usines des Barjaquets	Total
<b>JANVIER</b>	36 637 m <sup>3</sup> 1 182 m <sup>3</sup> /j 13,68 l/s	57 092 m <sup>3</sup> 1 842 m <sup>3</sup> /j 21,32 l/s	93 729 m <sup>3</sup> 3 024 m <sup>3</sup> /j 34,99 l/s
<b>FEVRIER</b>	34 359 m <sup>3</sup> 1 227 m <sup>3</sup> /j 14,20 l/s	45 468 m <sup>3</sup> 1 624 m <sup>3</sup> /j 18,79 l/s	79 827 m <sup>3</sup> 2 851 m <sup>3</sup> /j 33,00 l/s
<b>MARS</b>	40 105 m <sup>3</sup> 1 294 m <sup>3</sup> /j 14,97 l/s	49 042 m <sup>3</sup> 1 582 m <sup>3</sup> /j 18,31 l/s	89 147 m <sup>3</sup> 2 876 m <sup>3</sup> /j 33,28 l/s
<b>AVRIL</b>	38 858 m <sup>3</sup> 1 295 m <sup>3</sup> /j 14,99 l/s	54 245 m <sup>3</sup> 1 808 m <sup>3</sup> /j 20,93 l/s	93 103 m <sup>3</sup> 3 103 m <sup>3</sup> /j 35,92 l/s
<b>MAI</b>	40 048 m <sup>3</sup> 1 292 m <sup>3</sup> /j 14,95 l/s	82 071 m <sup>3</sup> 2 647 m <sup>3</sup> /j 30,64 l/s	122 119 m <sup>3</sup> 3 939 m <sup>3</sup> /j 45,59 l/s
<b>JUIN</b>	37 459 m <sup>3</sup> 1 249 m <sup>3</sup> /j 14,45 l/s	110 566 m <sup>3</sup> 3 686 m <sup>3</sup> /j 42,66 l/s	148 025 m <sup>3</sup> 4 934 m <sup>3</sup> /j 57,11 l/s
<b>JUILLET</b>	39 483 m <sup>3</sup> 1 274 m <sup>3</sup> /j 14,74 l/s	100 652 m <sup>3</sup> 3 247 m <sup>3</sup> /j 37,58 l/s	140 135 m <sup>3</sup> 4 520 m <sup>3</sup> /j 52,32 l/s
<b>AOUT</b>	48 431 m <sup>3</sup> 1 562 m <sup>3</sup> /j 18,08 l/s	81 851 m <sup>3</sup> 2 640 m <sup>3</sup> /j 30,56 l/s	130 282 m <sup>3</sup> 4 203 m <sup>3</sup> /j 48,64 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	45 112 m <sup>3</sup> 1 504 m <sup>3</sup> /j 17,40 l/s	65 820 m <sup>3</sup> 2 194 m <sup>3</sup> /j 25,39 l/s	110 932 m <sup>3</sup> 3 698 m <sup>3</sup> /j 42,80 l/s
<b>OCTOBRE</b>	54 659 m <sup>3</sup> 1 763 m <sup>3</sup> /j 20,41 l/s	38 807 m <sup>3</sup> 1 252 m <sup>3</sup> /j 14,49 l/s	93 466 m <sup>3</sup> 3 015 m <sup>3</sup> /j 34,90 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	42 049 m <sup>3</sup> 1 402 m <sup>3</sup> /j 16,22 l/s	44 792 m <sup>3</sup> 1 493 m <sup>3</sup> /j 17,28 l/s	86 841 m <sup>3</sup> 2 895 m <sup>3</sup> /j 33,50 l/s
<b>DECEMBRE</b>	37 864 m <sup>3</sup> 1 221 m <sup>3</sup> /j 14,14 l/s	54 076 m <sup>3</sup> 1 744 m <sup>3</sup> /j 20,19 l/s	91 940 m <sup>3</sup> 2 966 m <sup>3</sup> /j 34,33 l/s
<b>TOTAL</b>	495 064 m <sup>3</sup> 1 356 m <sup>3</sup> /j 15,70 l/s	784 482 m <sup>3</sup> 2 149 m <sup>3</sup> /j 24,88 l/s	1 279 546 m <sup>3</sup> 3 506 m <sup>3</sup> /j 40,57 l/s

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison sur 5 ans des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Rendement

#### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\left[ \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}} \right] \times 100 \left[ \frac{V1+V2+V3+V4}{V5+V6} \right] \times 100$$
  

$$V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} = V \text{ mis en distribution} + V \text{ vendu en gros}$$
  

$$V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

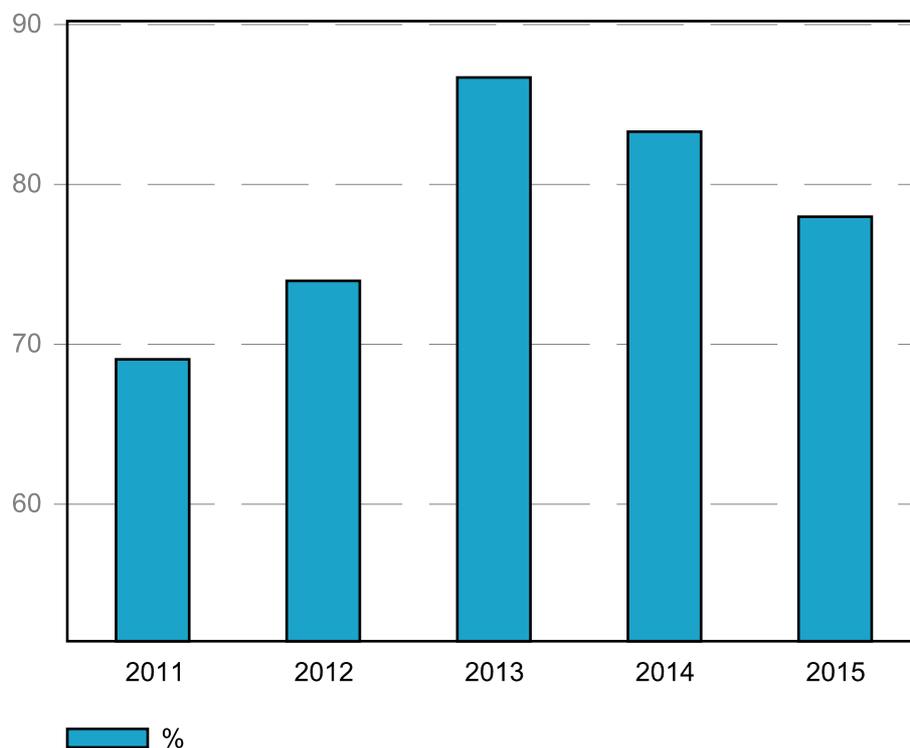
Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	823 107	796 990	886 957	899 179	890 897
Valeur (2)	2 610	2 620	9 306	15 841	22 544
Valeur (3)	42 755	54 457	16 011	6 950	9 328
Valeur (4)	115 764	318 397	685 413	536 795	376 920
Valeur (5)	535 631	445 586	1 157 567	1 214 425	1 289 821
Valeur (6)	889 549	1 139 492	685 413	536 795	376 920
<b>Résultat</b>	<b>69,06</b>	<b>73,97</b>	<b>86,69</b>	<b>83,3</b>	<b>77,98</b>

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

### Rendement (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur



Le calcul inclut les volumes qui transitent par le réseau, ceux achetés aux Barjaquets et vendus en gros (Berre et Lyondellbasell).

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  ou  $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

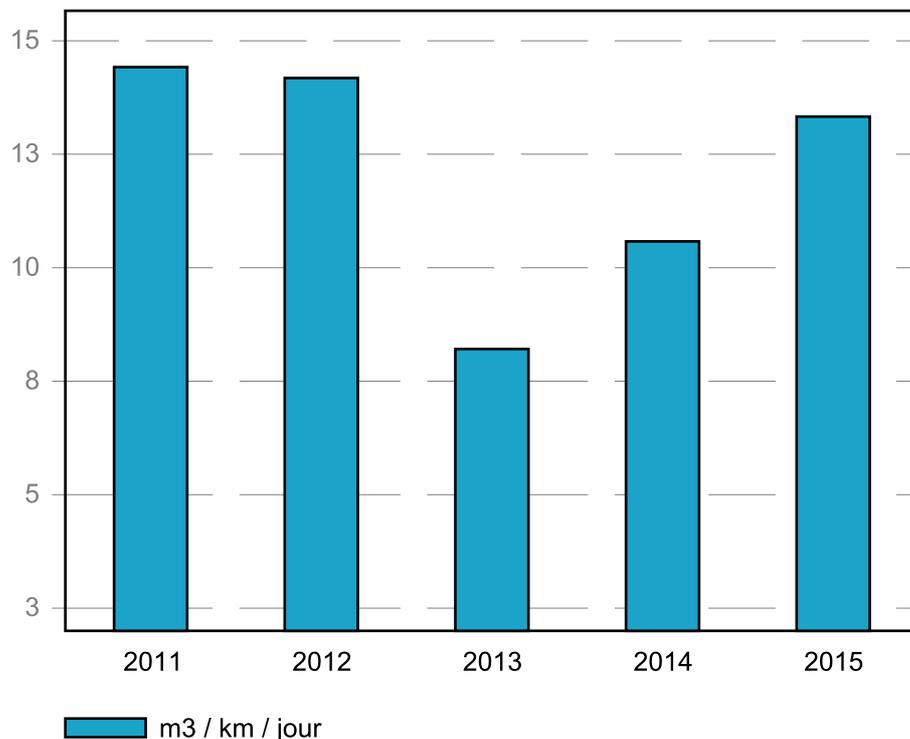
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	823 107	796 990	886 957	899 179	890 897
Valeur (2)	115 764	318 397	685 413	536 795	376 920
Valeur (3)	535 631	445 586	1 157 567	1 214 425	1 289 821
Valeur (4)	889 549	1 139 492	685 413	536 795	376 920
Valeur (5)	92,401	90,51	90,284	81,632	81,984
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>14,42</b>	<b>14,18</b>	<b>8,21</b>	<b>10,58</b>	<b>13,33</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume V mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

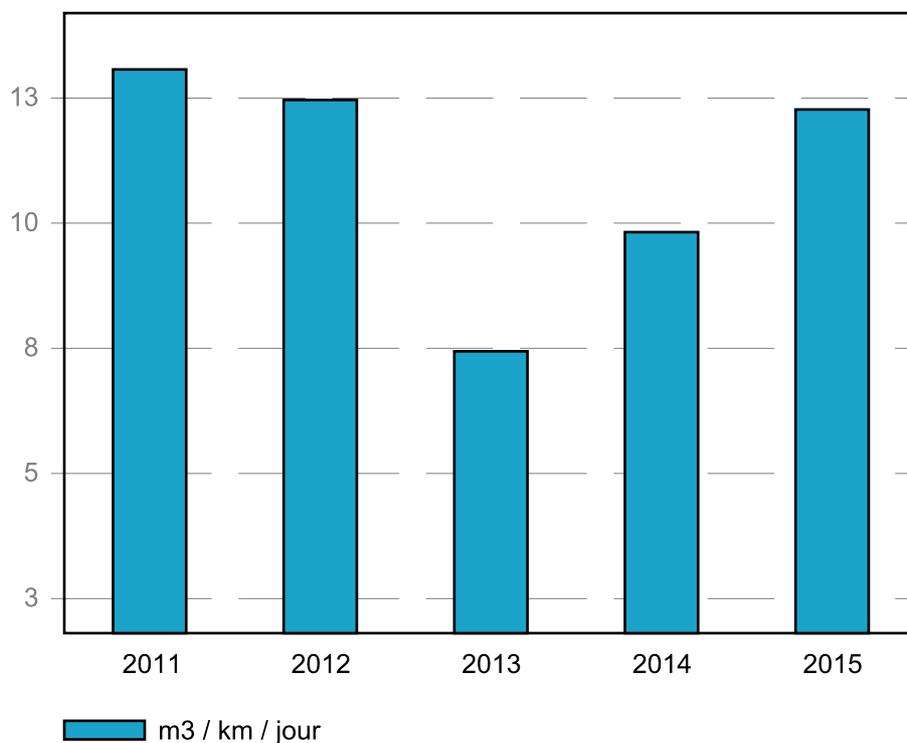
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	823 107	796 990	886 957	899 179	890 897
Valeur (2)	2 610	2 620	9 306	15 841	22 544
Valeur (3)	42 755	54 457	16 011	6 950	9 328
Valeur (4)	115 764	318 397	685 413	536 795	376 920
Valeur (5)	535 631	445 586	1 157 567	1 214 425	1 289 821
Valeur (6)	889 549	1 139 492	685 413	536 795	376 920
Valeur (7)	92,401	90,51	90,284	81,632	81,984
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>13,07</b>	<b>12,46</b>	<b>7,44</b>	<b>9,82</b>	<b>12,27</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

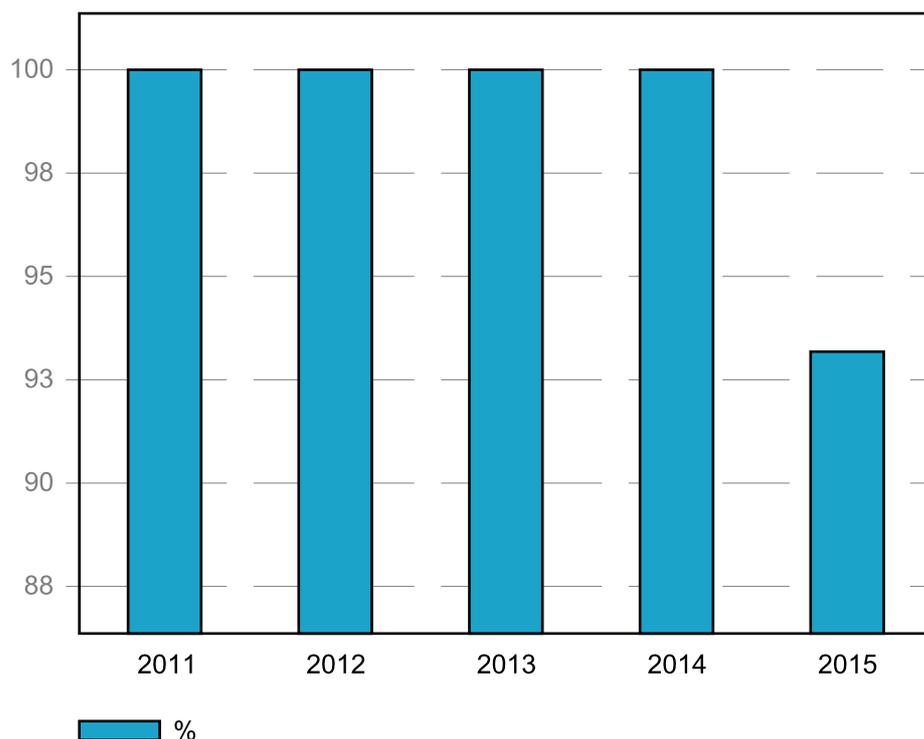
Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	33	31	31	31	41
Valeur (2)	33	31	31	31	44
Résultat	100	100	100	100	93,18



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

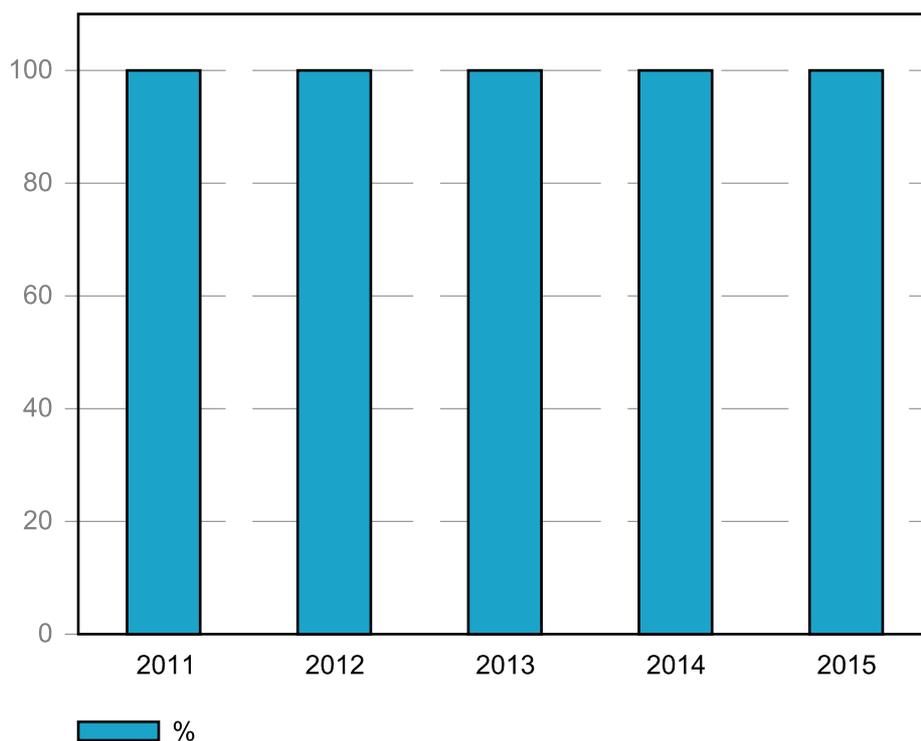
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombres de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	33	31	31	31	44
Valeur (2)	33	31	31	31	44
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.



**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **ROGNAC VILLE**  
Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : LES BARJAQUETS Procédure de protection en cours  
Captage : ROGNAC Procédure de protection en cours  
Station de production : LES BARJAQUETS  
Station de production : ROGNAC

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 38 Nombre de non conformité : 3 Pourcentage de conformité : 92,1 %	Nombre de prélèvements : 14 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 2,6 mg/L Valeur moyenne : 1,8 mg/L	Nombre de prélèvements : 14 Valeur moyenne : 20,2 °F Valeur minimale atteinte : 14,8 °F Valeur maximale atteinte : 23,8 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgramme par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 4  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 1604  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 4  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,085 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**92,1 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

**Eau calcaire.**

Editer le 65/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ATTENDRE**  
Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

**PLUMBERIE**  
Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

**BOIRE FRAIS**  
Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 — Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)



## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Mise en conformité des dessertes de la voie avec 80ml de PEHD et reprise de 2 branchements	17 500	Impasse des Cigale V	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 450ml de canalisation en Fonte Grise de dn 80mm et des branchements associés	205 000	Boulevard Frédéric Mistral	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 185ml de canalisation par une Fonte de dn 150mm et branchements	75 000	Boulevard de la Libération	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 1000ml de Fonte Grise de dn 80mm et des branchements associés	450 000	CD 20 Route de Coudoux	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 1500ml de Fonte Grise de dn 80mm et des branchements associés	675 000	CD 30 Route de Coudoux	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un système anti intrusion sur le site (terrain, locaux et réservoirs)	à définir	Filtration des Bassins	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un système anti intrusion sur le local surpresseur et réservoirs	à définir	Surpresseur des Barjaquets	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Réfection du génie civil du réservoir de 800 m3 (toiture) selon prescription du rapport GC	à définir	Filtration des Bassins	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Réfection du génie civil de la chambre de vanne des 2*1025 m3	à définir	Filtration des Bassins	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	3	Mise en place d'un compteur sur l'eau de lavage	5 500	Filtration des Bassins	RENOUV COLLECTIVITE
COLLECTIVITE	STATIONS	2	Automatisation du poste de livraison canal de Provence en entrée station	25 000	Filtration des Bassins	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Automatisation du lavage des filtres	185 000	Filtration des Bassins	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place analyseur de chlore pour contrôle résiduel libre en ce point	5 500	Réservoir de la Plantade	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installer une sonde de niveau sur le réservoir de 100 m3	2 500	Réservoir de la Plantade	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Clôturer le site	8 500	Réservoir du petit Vacon	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Effectuer des travaux d'étanchéité dur mur (traitement des venues d'eau)	à définir	Pompage de la Plantade	NOUVEL OUVRAGE



## 13. Commune de Saint Chamass

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>371</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>375</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>379</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>381</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>393</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>397</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **8 232** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **2 797** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante ne dispose pas de station de traitement.

L'alimentation de la commune de St Chammas se fait à partir de la commune de Miramas.

### Nombre de réservoirs

Il existe **1** réservoir :

→ réservoir du Baou (1 cuve 2 500 m<sup>3</sup>)

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **35,023** Km.

### Nombre de stations de pompage

La collectivité ne dispose pas de station de pompage sur son territoire.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **648 013** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
 Service de l'eau

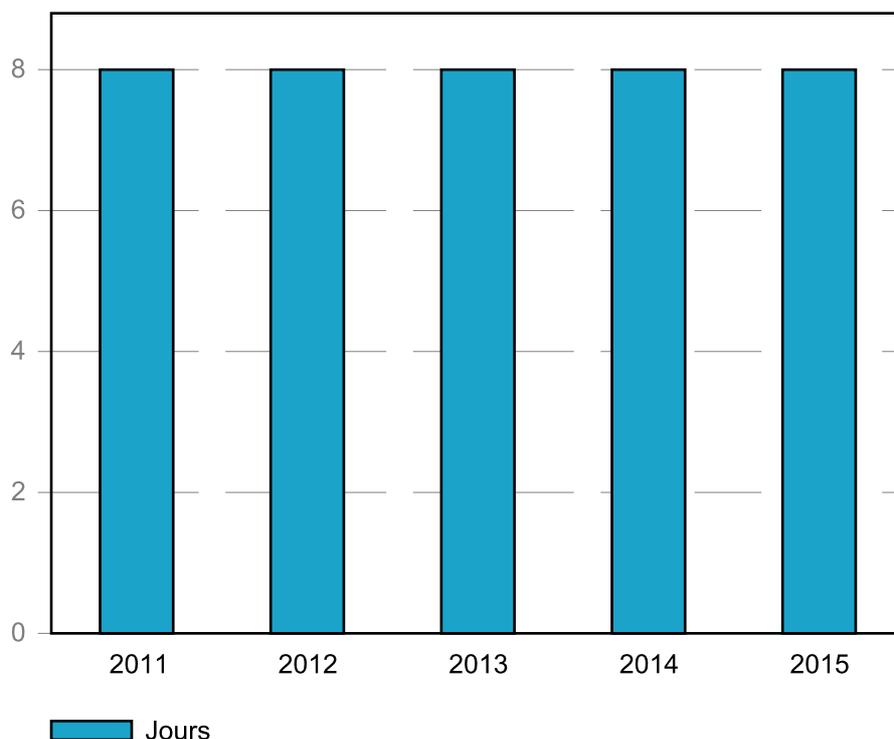
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



Commentaire :

article 6 du règlement de service

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (suite)

### Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

**Commentaire :**

B4 : Positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3 C2 - C4 : Le renouvellement des canalisations et des branchements est à la charge de la Collectivité

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/N}) \times 100$

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)

Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)

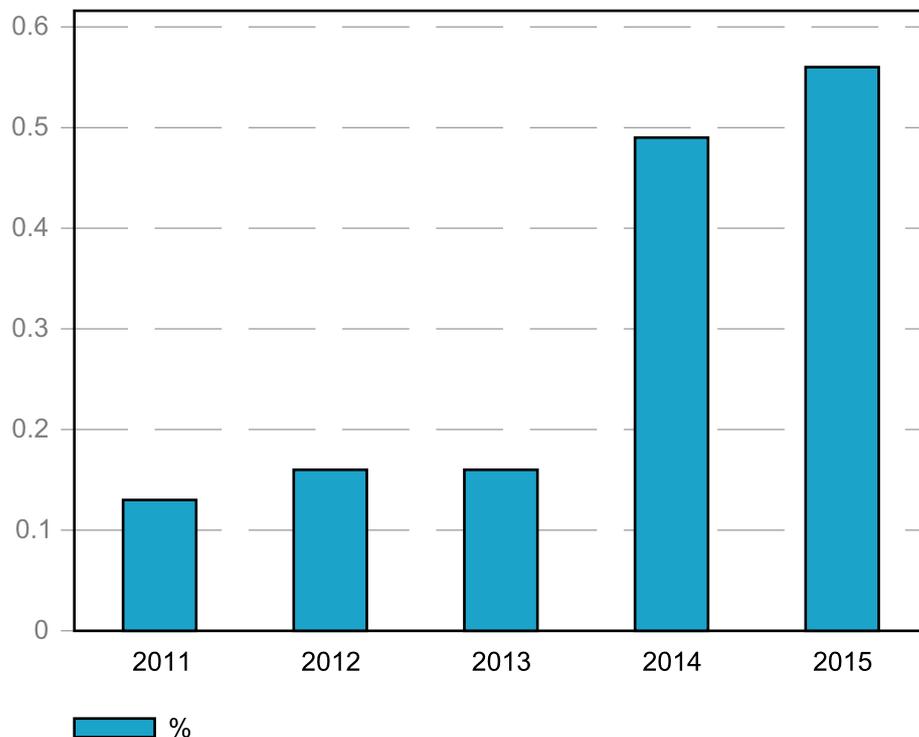
Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)

Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)

Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)

Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0,075	0,15	0
Valeur (2)	0	0,075	0,15	0	0,055
Valeur (3)	0,075	0,15	0	0,055	0
Valeur (4)	0,15	0	0,055	0	0,65
Valeur (5)	0	0,055	0	0,65	0,281
Valeur (6)	34,969	34,775	35,109	35,09	35,023
<b>Résultat</b>	<b>0,13</b>	<b>0,16</b>	<b>0,16</b>	<b>0,49</b>	<b>0,56</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

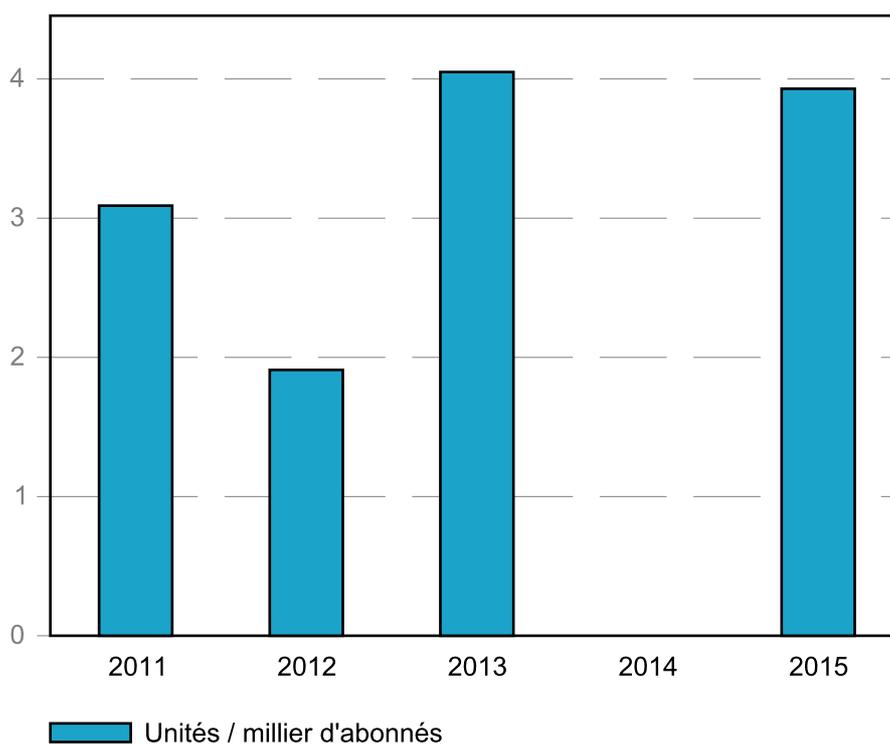
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	5	11	0	11
Valeur (2)	2 587	2 621	2 717	2 719	2 797
Résultat	3,09	1,91	4,05	0	3,93



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	348 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	35,023 km
Rendement du réseau de distribution	71,16 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	14,8 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	35,023 Km
Longueur des branchements	14,839 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	49,862 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	5
sur branchements	6
Nombre total de fuites réparées	11
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	89
Renouvellements	50
Dépotes (résiliations)	21

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	648013 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	648013 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 1 au 8 juin 2015)	16748 m <sup>3</sup> 27.69 L/s
Semaine mini. (du 21 au 28 décembre 2015)	9879 m <sup>3</sup> 16.33 L/s
Jour maxi. estimé :	2392 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	2 500 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	25 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :

Rapport annuel du délégataire 2015  
 Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

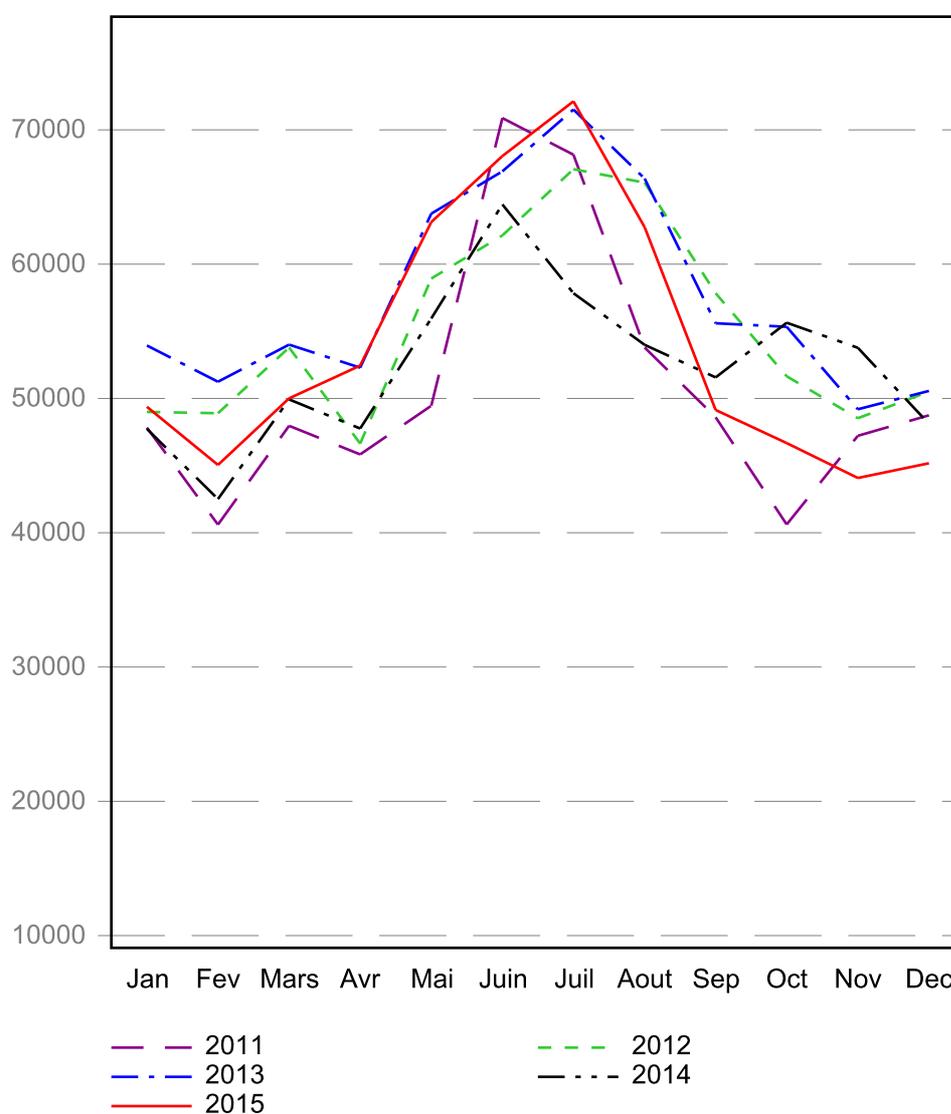
#### COMMUNE DE SAINT CHAMAS

	Ressources Locales
JANVIER	49 379 m <sup>3</sup> 1 593 m <sup>3</sup> /j 18,44 l/s
FEVRIER	45 049 m <sup>3</sup> 1 609 m <sup>3</sup> /j 18,62 l/s
MARS	50 007 m <sup>3</sup> 1 613 m <sup>3</sup> /j 18,67 l/s
AVRIL	52 446 m <sup>3</sup> 1 748 m <sup>3</sup> /j 20,23 l/s
MAI	63 135 m <sup>3</sup> 2 037 m <sup>3</sup> /j 23,57 l/s
JUIN	68 051 m <sup>3</sup> 2 268 m <sup>3</sup> /j 26,25 l/s
JUILLET	72 126 m <sup>3</sup> 2 327 m <sup>3</sup> /j 26,93 l/s
AOUT	62 749 m <sup>3</sup> 2 024 m <sup>3</sup> /j 23,43 l/s
SEPTEMBRE	49 142 m <sup>3</sup> 1 638 m <sup>3</sup> /j 18,96 l/s
OCTOBRE	46 677 m <sup>3</sup> 1 506 m <sup>3</sup> /j 17,43 l/s
NOVEMBRE	44 078 m <sup>3</sup> 1 469 m <sup>3</sup> /j 17,01 l/s
DECEMBRE	45 174 m <sup>3</sup> 1 457 m <sup>3</sup> /j 16,87 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>648 013 m<sup>3</sup></b> <b>1 775 m<sup>3</sup>/j</b> <b>20,55 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

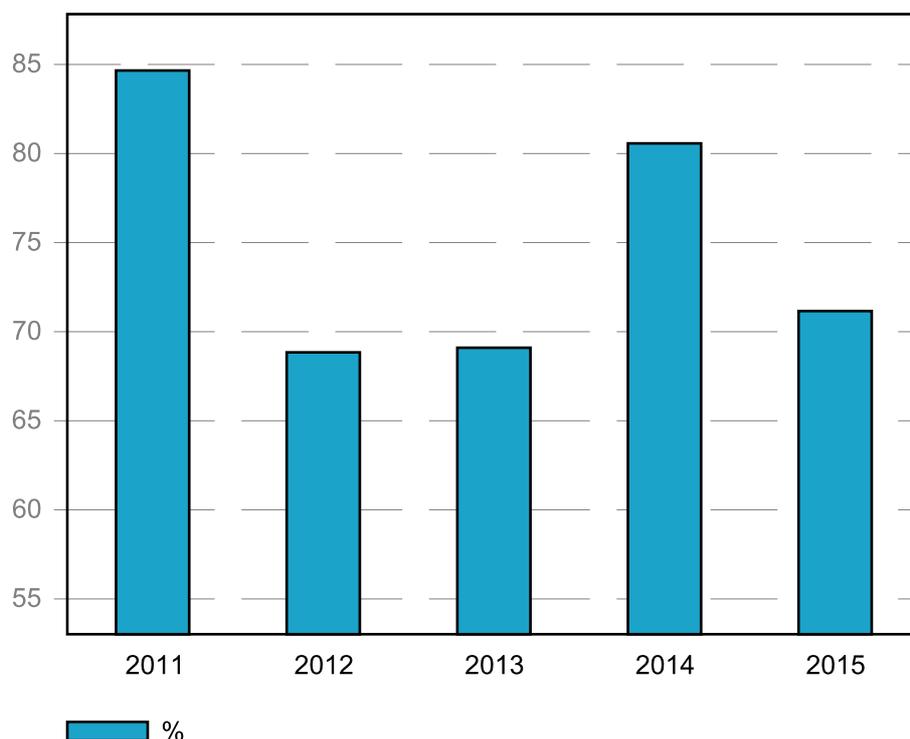
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	431 599	430 866	465 993	499 755	452 215
Valeur (2)	4 110	4 110	6 425	7 411	13 371
Valeur (3)	11 624	14 359	4 893	1 939	1 337
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	528 377	652 721	690 743	631 908	0
Valeur (6)	0	0	0		656 118
<b>Résultat</b>	<b>84,66</b>	<b>68,84</b>	<b>69,1</b>	<b>80,57</b>	<b>71,16</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

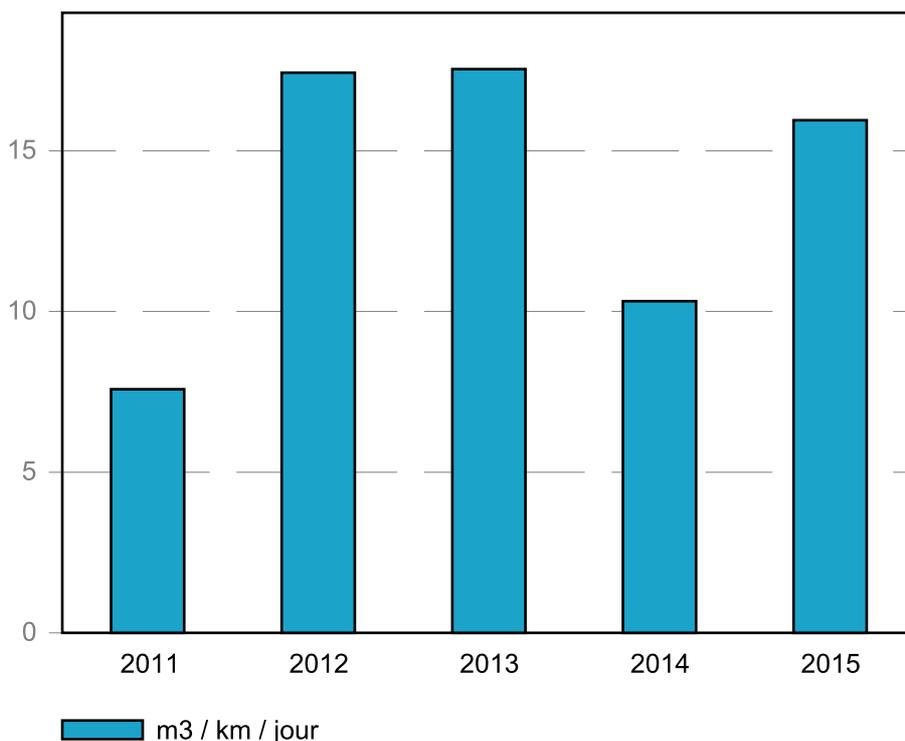
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	431 599	430 866	465 993	499 755	452 215
Valeur (2)	0		0		
Valeur (3)	528 377	652 721	690 743	631 908	0
Valeur (4)	0	0	0		656 118
Valeur (5)	34,969	34,775	35,109	35,09	35,023
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>7,58</b>	<b>17,43</b>	<b>17,54</b>	<b>10,32</b>	<b>15,95</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
 Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

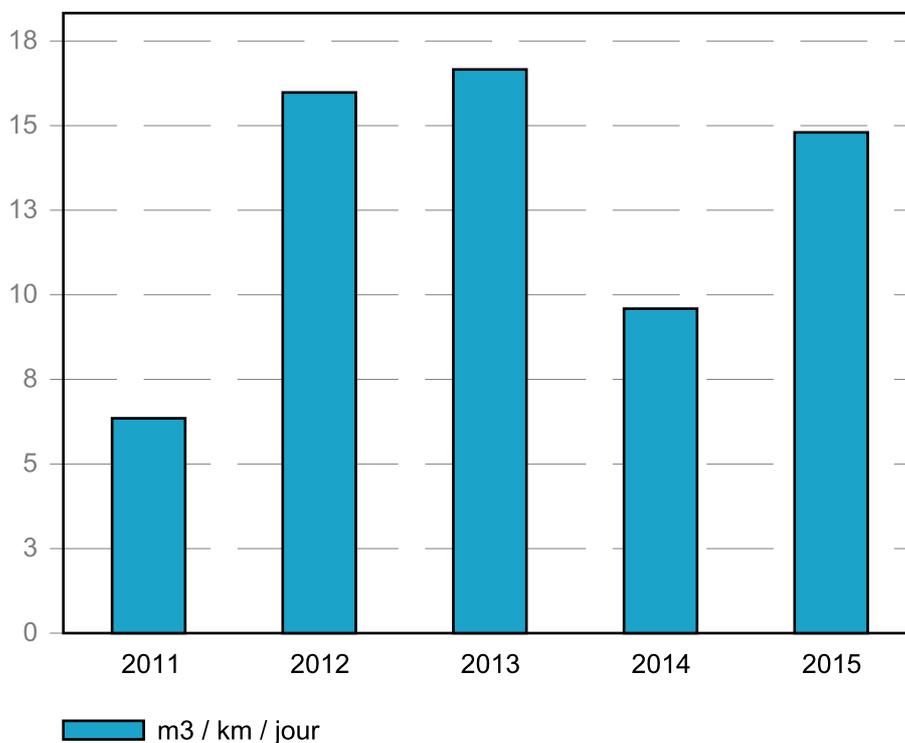
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	431 599	430 866	465 993	499 755	452 215
Valeur (2)	4 110	4 110	6 425	7 411	13 371
Valeur (3)	11 624	14 359	4 893	1 939	1 337
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	528 377	652 721	690 743	631 908	0
Valeur (6)	0	0	0		656 118
Valeur (7)	34,969	34,775	35,109	35,09	35,023
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>6,35</b>	<b>15,98</b>	<b>16,66</b>	<b>9,59</b>	<b>14,8</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

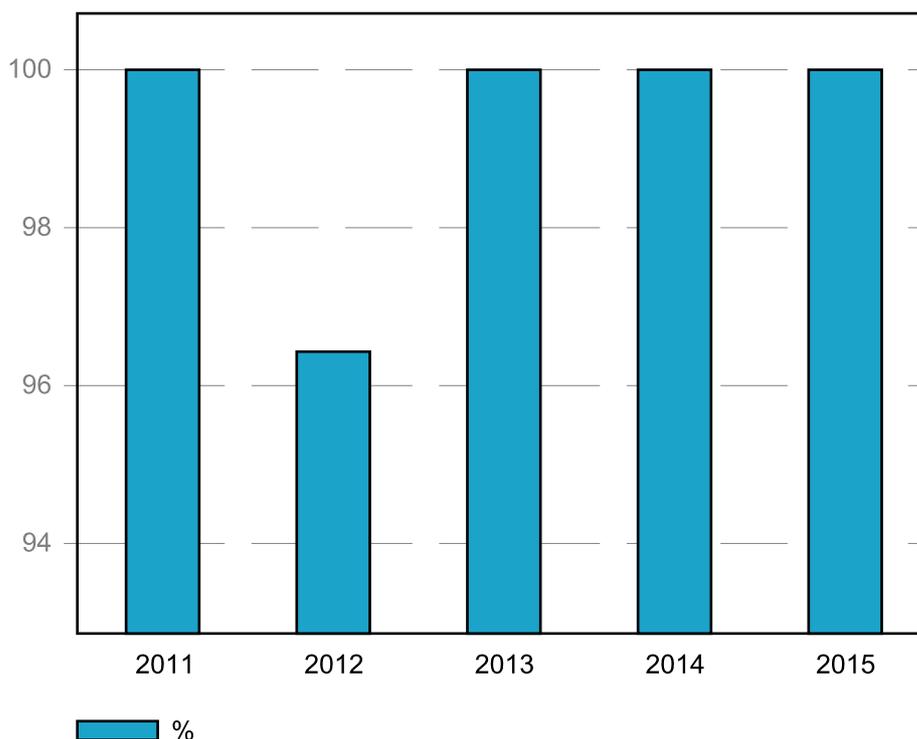
Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	26	27	27	15	15
Valeur (2)	26	28	27	15	15
Résultat	100	96,43	100	100	100



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

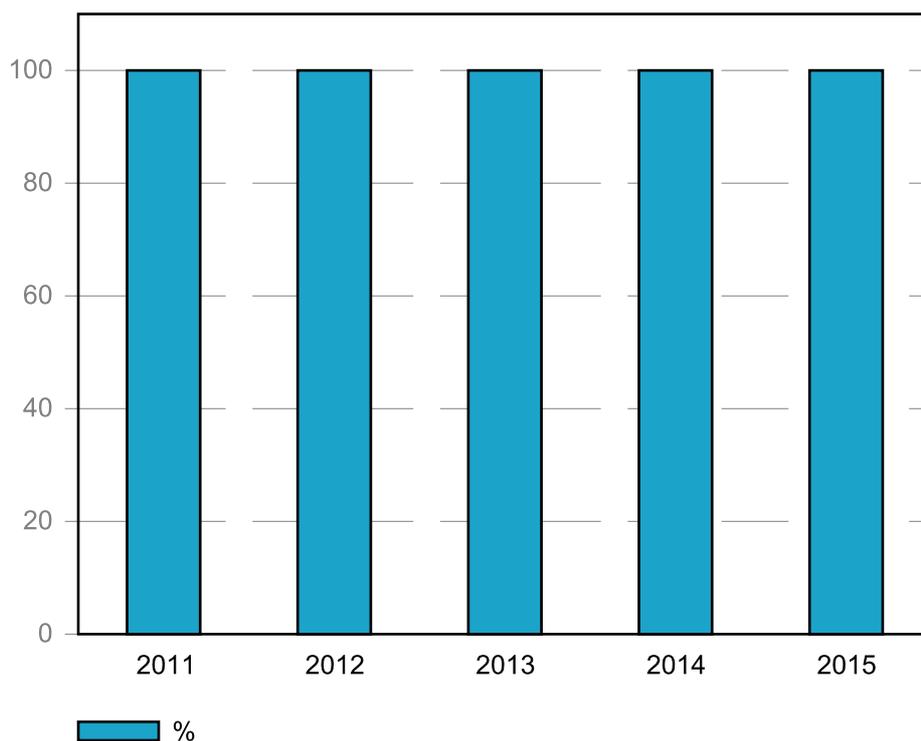
### Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	26	28	27	15	15
Valeur (2)	26	28	27	15	15
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE		
		
Nom du réseau de distribution : <b>SAINT-CHAMAS</b>		
Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE		
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)		
Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :		
Captage : SULAUZE Procédure de protection terminée Réseau interconnecté : MIRAMAS Station de production : SULAUZE		
Qualité de l'eau distribuée en 2015		
BACTERIOLOGIE (n°100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 27 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 13,6 mg/L Valeur moyenne : 11,6 mg/L	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 24,1 °F Valeur minimale atteinte : 12,3 °F Valeur maximale atteinte : 38,4 °F
PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)	
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).	
Nombre de prélèvements : 4 Valeur maximale atteinte : 0,035 µg/L Nombre de mesures : 1604 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,05 mg/L Valeur moyenne : 0,038 mg/L	
Conclusion sanitaire :		
<b>100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.</b> <b>Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.</b> <b>Eau calcaire.</b>		
<small>Editer le 05/02/2016</small>		
L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	 Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.	 Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
<small>— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3            — Email : <a href="mailto:ars-paca-drt13-sante-environnement@ars.sante.fr">ars-paca-drt13-sante-environnement@ars.sante.fr</a></small>		



## Travaux à la charge de AGGLOPOIE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 135ml de conduite Polyéthylène basse densité 51/63 par une fonte 100mm et branchements associés	69 500	Rue Mirabeau	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 125ml de conduite Polyéthylène basse densité 51/63 par une fonte 100mm et branchements associés	67 500	Rue du 4 septembre	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 60 ml Poly. 51/63 mm par Fonte DN 60 mm et branchements associés	15 000	Rue Ardisson (Rue A Fabre et Pce de la République)	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 50ml Poly. 51/63mm par Fonte en 100 mm et branchements associés	17 000	Rue Augustin Fabre ( Rue H. Ardisson et Pce de la République)	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 70ml de Fonte Grise et 60ml de Poly. 51/63mm par Fonte en 100 mm et branchements associés	57 500	Rue de la Fraternité	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 450ml (env) de Poléthylène basse densité par du PEHD 110mm et branchements associés (le long de la CD10)	110 000	CD10	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 120ml de Polyéthylène 51/63mm par une Fonte DN 100mm, maillage et branchements	34 000	Ecole Casanova	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 150ml de conduite en Fonte Grise et branchements associés	67 500	Rue du 4 septembre	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un turbidimètre d'eau filtrée qui permettra le suivi en continu de la turbidité de l'eau distribuée	5 500	Réservoir du Baou	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'une chloration relais pour assurer un minimum de 0.3mg/L en sortie de réservoir du Baou	12 500	Réservoir du Baou	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un analyseur de chlore résiduel qui permettra le suivi en continu de la teneur en chlore résiduel dans l'eau distribuée	5 500	Réservoir du Baou	NOUVEL OUVRAGE



## **14. Commune de Salon de Provence**

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>401</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>403</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>407</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>409</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>421</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>427</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **44 966** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **10 473** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **2** stations de production d'eau potable : la station de traitement des Aubes et le forage de la ZA de la Crau

### Nombre de réservoirs

Il existe **2** réservoirs :

- Le réservoir des Magatis, d'une capacité totale de  $9000 \text{ m}^3$ , situé en tête du réseau de distribution de l'Etage Bas ;
- Le réservoir de la Pastorale, d'une capacité totale de  $7500 \text{ m}^3$ , situé en tête du réseau de distribution de l'Etage Haut.

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **168,134** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **1** station de pompage : le surpresseur de Sainte Madeleine.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **3 407 892**  $\text{m}^3$ .

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

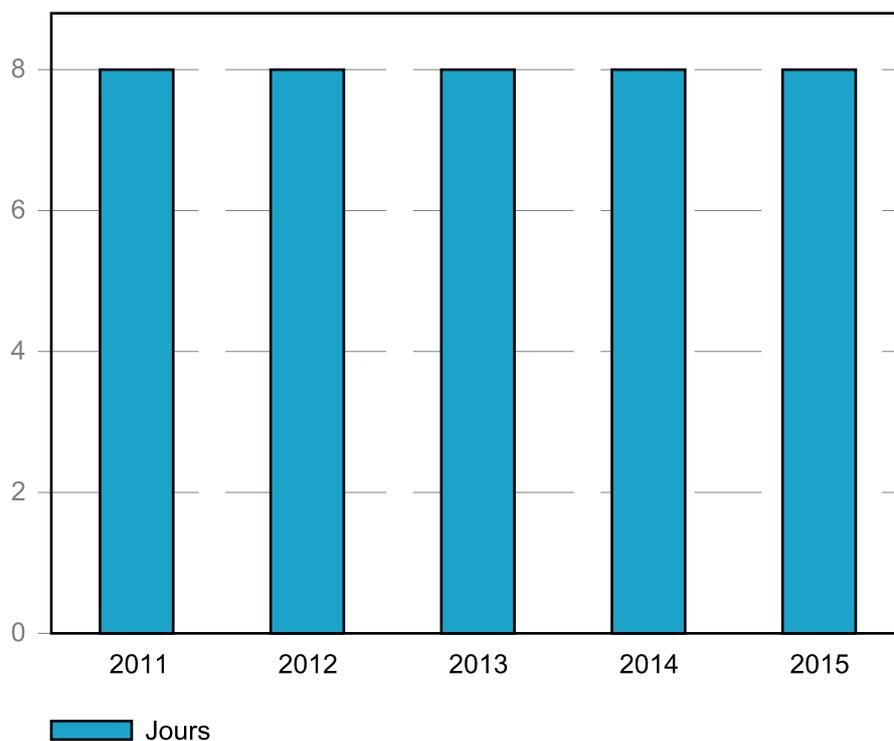
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini par le service

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

Commentaire :

B4 : Pas de notion de plan cadastral, positionnement sur SIG en coordonnées Lambert3

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

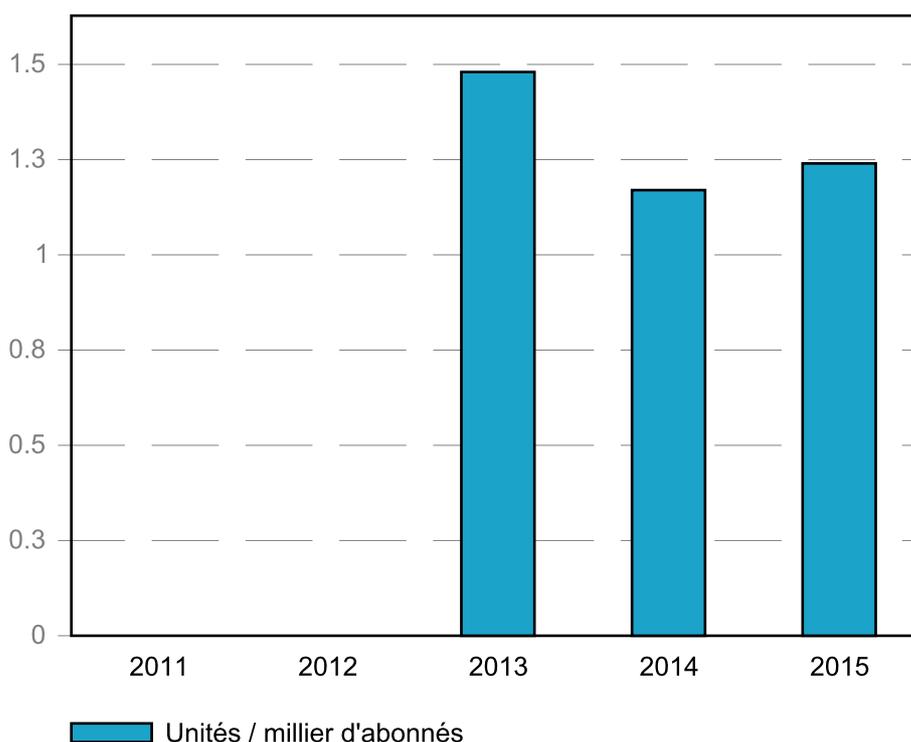
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			15	12	13
Valeur (2)			10 146	10 262	10 473
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1,48</b>	<b>1,17</b>	<b>1,24</b>



Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	351 j

### Rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	168,134 km
Rendement du réseau de distribution	86,08 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	7,73 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution	168,134 Km
Longueur des branchements	47,160 Km
Longueur totale du réseau de distribution	215,294 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	13
sur branchements	32
<b>Nombre total de fuites réparées</b>	<b>45</b>
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	225
Renouvellements	210
Dépotes (résiliations)	26

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

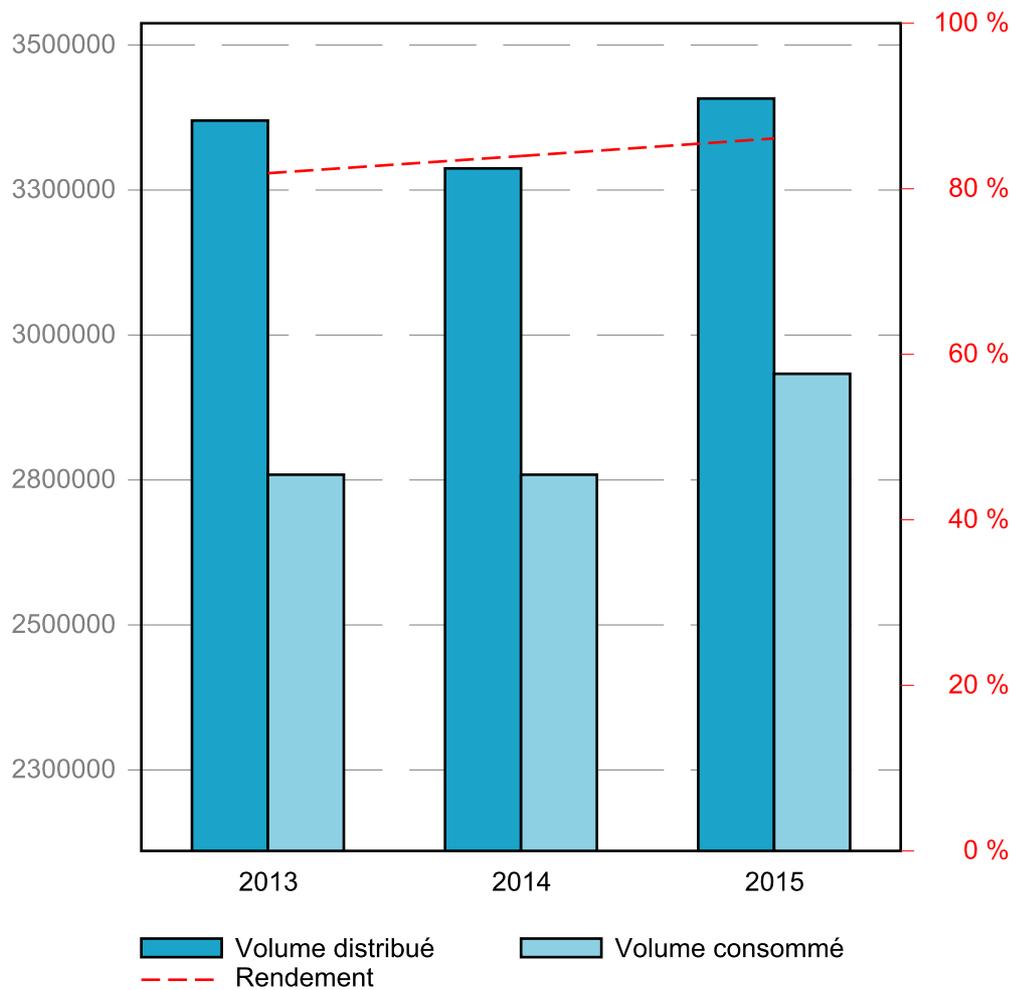
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	3584392 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	176500 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	3407892 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. du 21 au 28 juillet 2014	84645 m <sup>3</sup> 139.95 L/s
Semaine mini. du 15 au 22 septembre 2014	49536 m <sup>3</sup> 81.9 L/s
Jour maxi estimé :	12092 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation :	29 h
Jour mini estimé :	7076 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation :	51 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

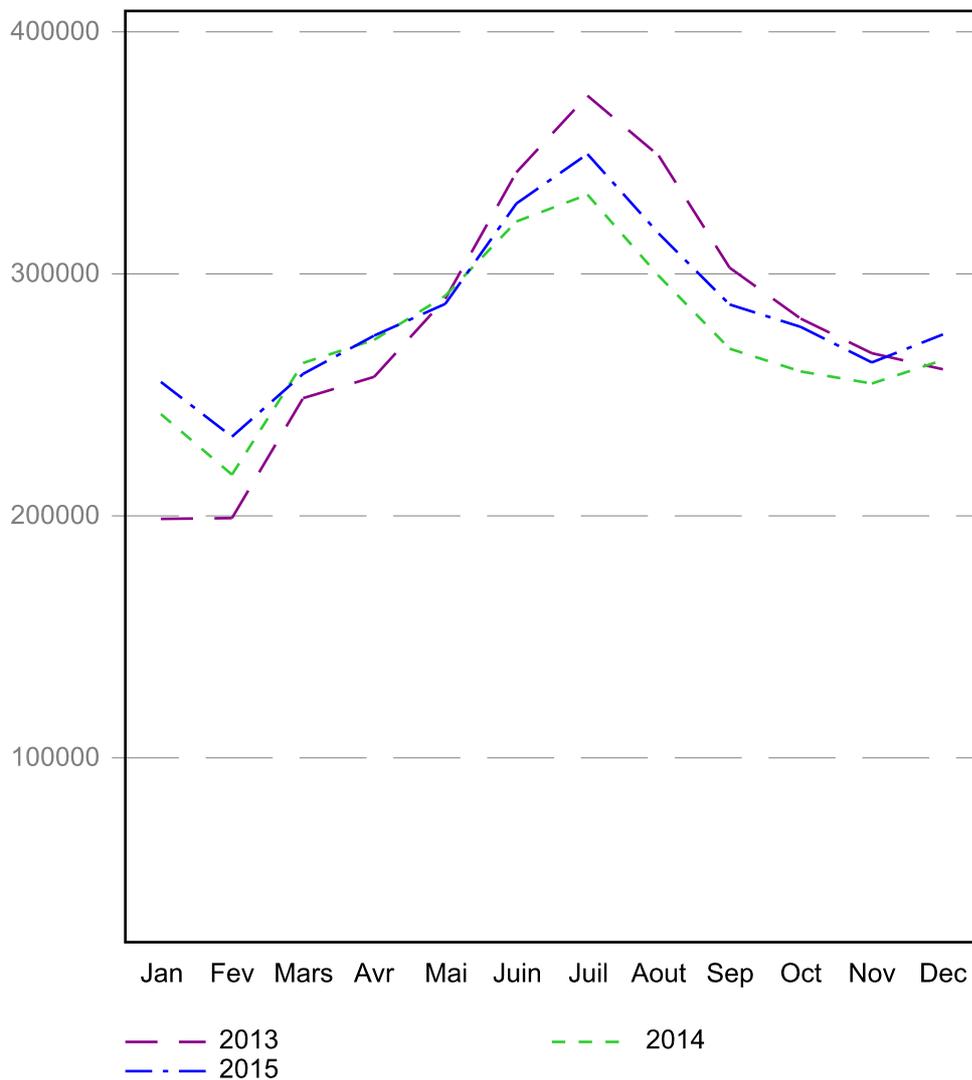
#### COMMUNE DE SALON DE PROVENCE

	CANAL DE CRAPONNE	LE PUIIS DES AUBES	FORAGE DE LA CRAU	Total
<b>JANVIER</b>	116 178 m <sup>3</sup> 3 748 m <sup>3</sup> /j 60,41 l/s	45 632 m <sup>3</sup> 1 472 m <sup>3</sup> /j 17,04 l/s	93 535 m <sup>3</sup> 3 017 m <sup>3</sup> /j 34,92 l/s	255 345 m <sup>3</sup> 8 237 m <sup>3</sup> /j 95,33 l/s
<b>FEVRIER</b>	107 207 m <sup>3</sup> 5 333 m <sup>3</sup> /j 61,73 l/s	42 123 m <sup>3</sup> 1 504 m <sup>3</sup> /j 17,41 l/s	83 392 m <sup>3</sup> 2 978 m <sup>3</sup> /j 34,47 l/s	232 722 m <sup>3</sup> 8 312 m <sup>3</sup> /j 96,20 l/s
<b>MARS</b>	121 541 m <sup>3</sup> 5 365 m <sup>3</sup> /j 62,10 l/s	44 789 m <sup>3</sup> 1 445 m <sup>3</sup> /j 16,72 l/s	92 340 m <sup>3</sup> 2 979 m <sup>3</sup> /j 34,48 l/s	258 670 m <sup>3</sup> 8 344 m <sup>3</sup> /j 96,58 l/s
<b>AVRIL</b>	121 097 m <sup>3</sup> 5 373 m <sup>3</sup> /j 62,19 l/s	40 103 m <sup>3</sup> 1 337 m <sup>3</sup> /j 15,47 l/s	113 281 m <sup>3</sup> 3 776 m <sup>3</sup> /j 43,70 l/s	274 481 m <sup>3</sup> 9 149 m <sup>3</sup> /j 105,90 l/s
<b>MAI</b>	127 073 m <sup>3</sup> 6 096 m <sup>3</sup> /j 70,55 l/s	61 897 m <sup>3</sup> 1 997 m <sup>3</sup> /j 23,11 l/s	98 626 m <sup>3</sup> 3 181 m <sup>3</sup> /j 36,82 l/s	287 596 m <sup>3</sup> 9 277 m <sup>3</sup> /j 107,38 l/s
<b>JUIN</b>	151 585 m <sup>3</sup> 7 204 m <sup>3</sup> /j 83,38 l/s	64 523 m <sup>3</sup> 2 151 m <sup>3</sup> /j 24,89 l/s	112 952 m <sup>3</sup> 3 765 m <sup>3</sup> /j 43,58 l/s	329 060 m <sup>3</sup> 10 969 m <sup>3</sup> /j 126,95 l/s
<b>JUILLET</b>	168 871 m <sup>3</sup> 7 516 m <sup>3</sup> /j 86,99 l/s	64 127 m <sup>3</sup> 2 069 m <sup>3</sup> /j 23,94 l/s	116 525 m <sup>3</sup> 3 759 m <sup>3</sup> /j 43,51 l/s	349 523 m <sup>3</sup> 11 275 m <sup>3</sup> /j 130,50 l/s
<b>AOUT</b>	148 095 m <sup>3</sup> 6 753 m <sup>3</sup> /j 78,16 l/s	61 247 m <sup>3</sup> 49 965 m <sup>3</sup> /j 578,30 l/s	107 345 m <sup>3</sup> 3 463 m <sup>3</sup> /j 40,08 l/s	316 687 m <sup>3</sup> 10 216 m <sup>3</sup> /j 118,24 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	89 716 m <sup>3</sup> 4 997 m <sup>3</sup> /j 57,83 l/s	60 179 m <sup>3</sup> 2 006 m <sup>3</sup> /j 23,22 l/s	137 439 m <sup>3</sup> 4 581 m <sup>3</sup> /j 53,02 l/s	287 334 m <sup>3</sup> 9 578 m <sup>3</sup> /j 110,85 l/s
<b>OCTOBRE</b>	103 753 m <sup>3</sup> 4 757 m <sup>3</sup> /j 55,06 l/s	43 729 m <sup>3</sup> 1 411 m <sup>3</sup> /j 16,33 l/s	130 613 m <sup>3</sup> 4 213 m <sup>3</sup> /j 48,77 l/s	278 095 m <sup>3</sup> 8 971 m <sup>3</sup> /j 103,83 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	109 022 m <sup>3</sup> 5 017 m <sup>3</sup> /j 58,06 l/s	41 478 m <sup>3</sup> 1 383 m <sup>3</sup> /j 16,00 l/s	112 898 m <sup>3</sup> 3 763 m <sup>3</sup> /j 43,56 l/s	263 398 m <sup>3</sup> 8 780 m <sup>3</sup> /j 101,62 l/s
<b>DECEMBRE</b>	141 666 m <sup>3</sup> 5 865 m <sup>3</sup> /j 67,88 l/s	40 143 m <sup>3</sup> 1 295 m <sup>3</sup> /j 14,99 l/s	93 172 m <sup>3</sup> 3 006 m <sup>3</sup> /j 34,79 l/s	274 981 m <sup>3</sup> 8 870 m <sup>3</sup> /j 102,67 l/s
<b>TOTAL</b>	1 505 804 m <sup>3</sup> 4 125 m <sup>3</sup> /j 47,75 l/s	609 970 m <sup>3</sup> 1 671 m <sup>3</sup> /j 19,34 l/s	1 292 118 m <sup>3</sup> 3 540 m <sup>3</sup> /j 40,97 l/s	3 407 892 m <sup>3</sup> 9 337 m <sup>3</sup> /j 108,06 l/s

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} \times 100$$
  

$$\frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

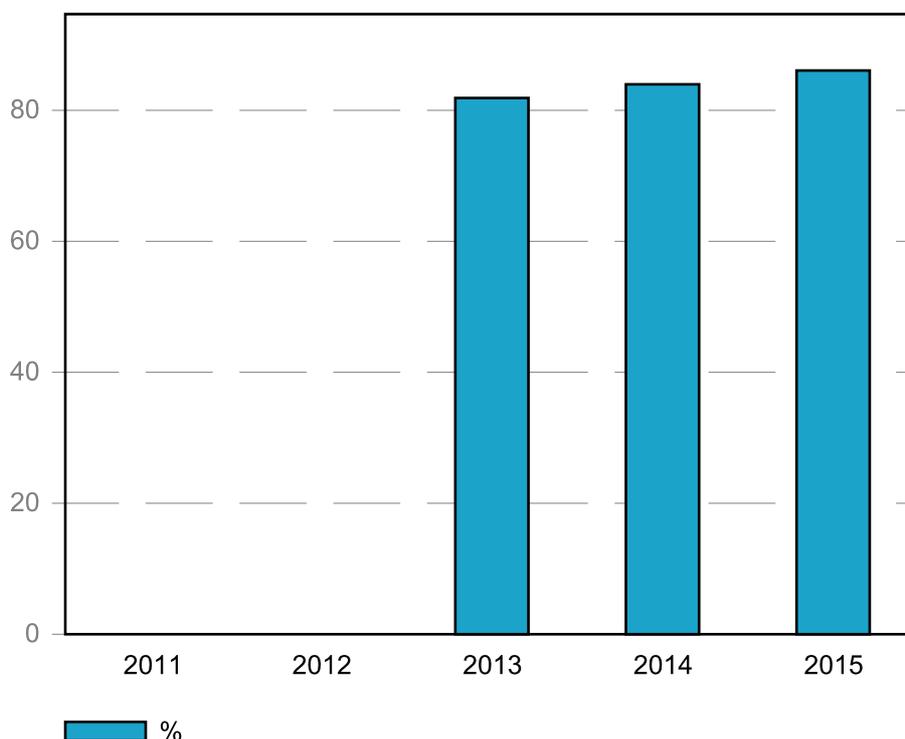
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			2 683 717	2 688 495	2 848 318
Valeur (2)	0	0	49 069	55 740	60 793
Valeur (3)			26 559	14 858	23 894
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			3 369 831	3 285 851	3 407 334
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>81,88</b>	<b>83,97</b>	<b>86,08</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

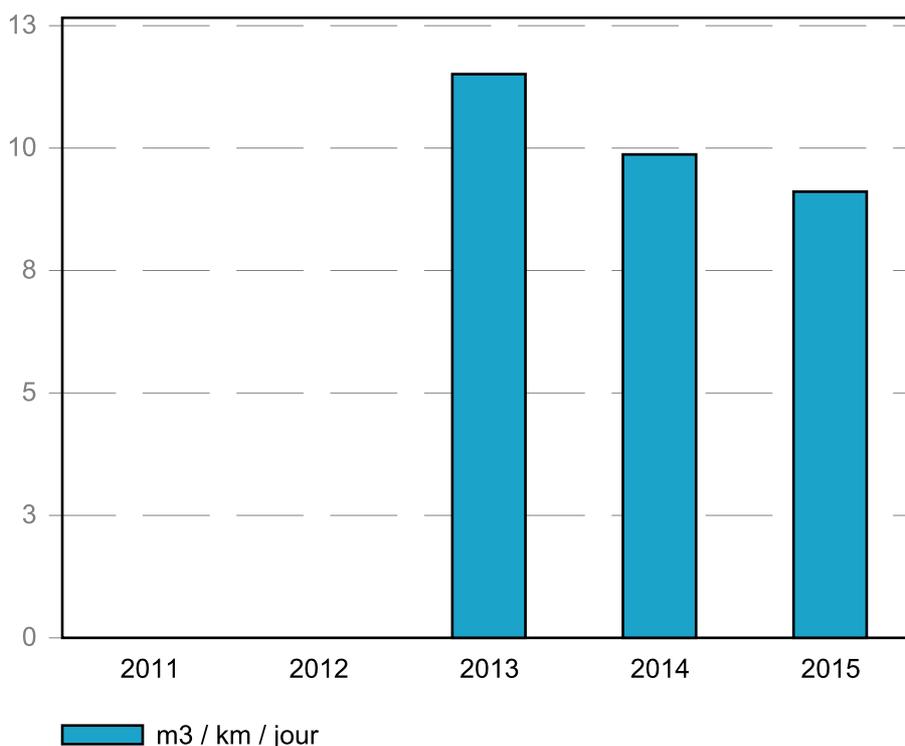
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			2 683 717	2 688 495	2 848 318
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			3 369 831	3 285 851	3 407 334
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			163,301	165,751	168,134
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11,51</b>	<b>9,87</b>	<b>9,11</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

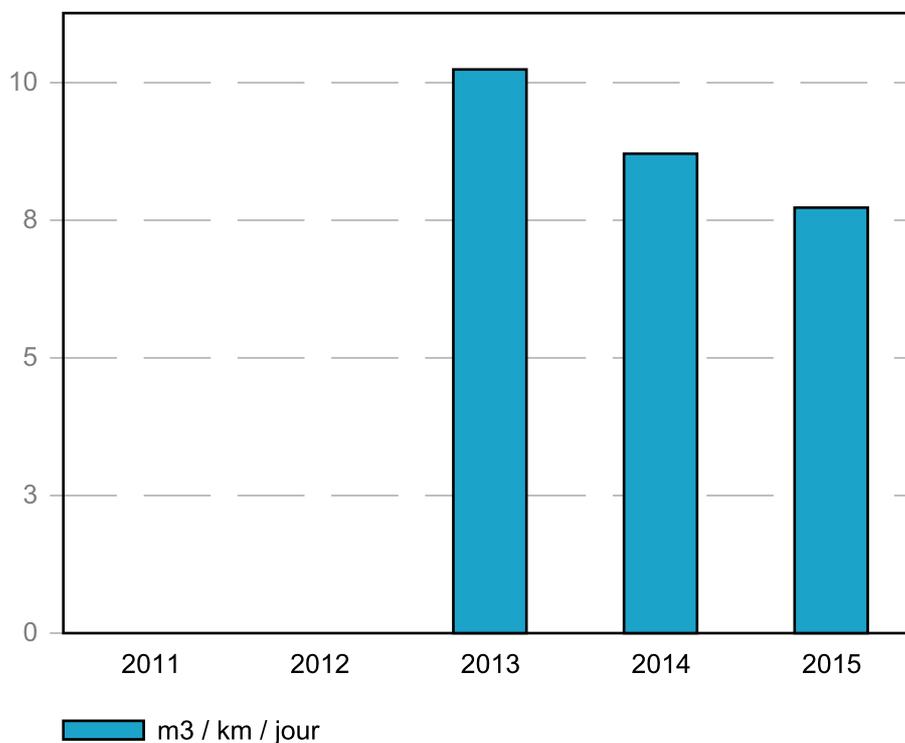
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			2 683 717	2 688 495	2 848 318
Valeur (2)	0	0	49 069	55 740	60 793
Valeur (3)			26 559	14 858	23 894
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			3 369 831	3 285 851	3 407 334
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			163,301	165,751	168,134
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10,24</b>	<b>8,71</b>	<b>7,73</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			56	56	56
Résultat			56	56	56

### Commentaire :

Forage de la Crau (80%) et Forage des Aubes (20%)

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques D.D.A.S.S.

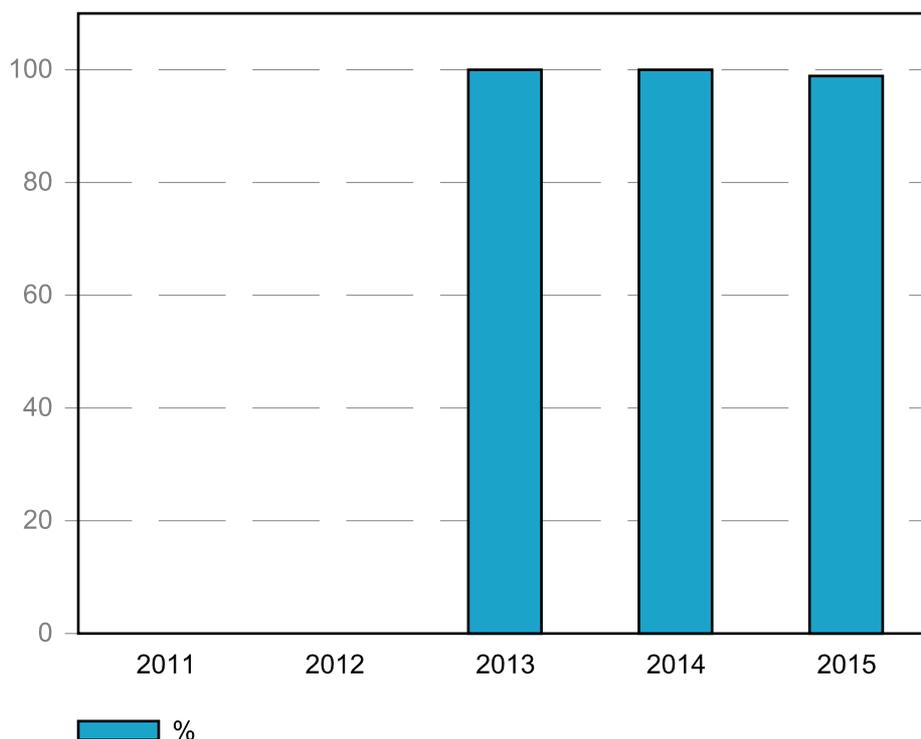
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			92	91	90
Valeur (2)			92	91	91
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>98,9</b>



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques D.D.A.S.S.

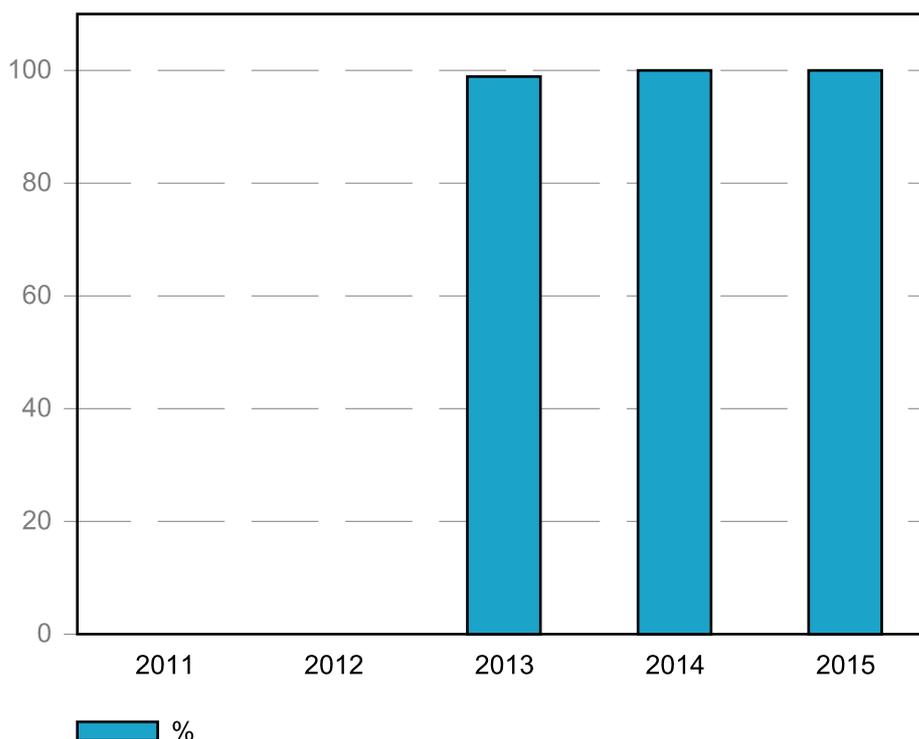
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			91	91	91
Valeur (2)			92	91	91
Résultat			98,91	100	100



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Un dépassement de limite de Qualité concernant la turbidité a été signalé le 09 avril 2013 sur le site de production des Aubes. Les analyseurs en continu n'ont pas détecté cet écart. Un prélèvement de contrôle

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques D.D.A.S.S. (suite)

réalisé par APE le 12 avril 2013 s'est avéré conforme.

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

Nom du réseau de distribution : **SALON-DE-PROVENCE**  
Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE  
Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : CRAPONNE (LES AUBES) Procédure de protection en cours  
Captage : SOURCE DES AUBES Procédure de protection non poursuivie  
Station de production : LES AUBES

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 60 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 12 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 4,2 mg/L Valeur moyenne : 2,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 12 Valeur moyenne : 23,3 °F Valeur minimale atteinte : 19,3 °F Valeur maximale atteinte : 31,4 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 4 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L Nombre de mesures : 1604 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 4 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L Valeur moyenne : 0,083 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**  
**Eau calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ARSENIC**  
Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

**TEMPÉRATURE**  
Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
— Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS (suite)

### Description (suite)



**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

Nom du réseau de distribution : **SALON / LA CRAU**  
 Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
 Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : FORAGE DE LA CRAU Procédure de protection terminée  
 Station de production : LA CRAU

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 31 Nombre de non conformité : 1 Pourcentage de conformité : 96,8 %	Nombre de prélèvements : 6 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 11,6 mg/L Valeur moyenne : 8,9 mg/L	Nombre de prélèvements : 6 Valeur moyenne : 36 °F Valeur minimale atteinte : 34,5 °F Valeur maximale atteinte : 37,8 °F

**PESTICIDES (µg/l)**

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 802  
 Nombre de non-conformités : 0

**FLUOR (mg/l)**

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 2  
 Nombre de non conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,11 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,1 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**96,8 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**  
**Eau très calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

 Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

 Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

 Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 — Email: [ars-paca-dtr3-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dtr3-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOIE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 550ml (env.) de Fonte 100mm et Branchements (Côté Droit)	220 000	Allées de Craponne - Droite - 1er phase	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 550ml (env.) de Fonte 100mm et Branchements (Côté Gauche)	220 001	Allées de Craponne - Gauche - 2eme phase	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 420ml de Fonte 150mm et branchements	146 500	Rue Denfert Rochereau ( entre R Belfort et C des Cabans)	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 300ml de Fonte 150mm et branchements	195 000	Rue de la République	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 65ml de Fonte Grise 100mm et 55ml de Fonte Grise 60mm et branchements	42 000	Rue Pierre Brossolette	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 210ml de Fonte Grise 100mm et branchements	79 000	Rue Félix Pyat	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 215ml de Fonte Grise 100mm et branchements	85 000	Rue du Rhône	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement de 215ml de Fonte Grise 100mm et branchements	83 500	Rue de la Camargue	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une sonde de mesure de niveau dans chaque bassin	3 500	Réservoirs de Magatis	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'une sonde de mesure de niveau dans chaque bassin	3 500	Réservoirs de Pastoral	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATION	1	Equiper le forage de la Crau d'une pompe de secours	12 500	Pompage de la Zac de la Crau	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Installer des miofiltres sur chaque lanterneau	3 500	Réservoir de Magatis	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Reprendre le revêtement de la toiture des réservoirs	à définir	Réservoir de Magatis	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Reprendre le GC des lanterneaux et renouveler les équipements	à définir	Réservoir de Magatis	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Prévoir la mise en place de miofiltres et éliminer les ventilations existantes	à définir	Réservoir de Pastoral	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	3	Installer des vannes sous bouches à clé sur chaque alimentation et distribution des réservoirs au niveau de la chambre de vanne commune pour les 2000 m3 et au pied du réservoir de 5000 m3.	à définir	Réservoir de Pastoral	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Mettre en place un détecteur de fuite de chlore et un gyrophare	3 500	Pompage de la Zac de la Crau	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	1	Mettre en place un inverseur manuel pour le raccordement d'un groupe électrogène mobile	5 500	Pompage sainte Madeleine	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Mettre un coffret parafoudre pour protéger l'installation	1 500	Pompage sainte Madeleine	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATION	2	Installer une clôture	3 500	Pompage sainte Madeleine	NOUVEL OUVRAGE



## 15. Commune de Sénas

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>431</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>433</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>437</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>439</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>449</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>453</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **6 977** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **1 926** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

Il existe un traitement par injection de chlore gazeux en sortie du forage de La Cabre.

### Nombre de réservoirs

Il existe **2** réservoirs accolés de 750 m<sup>3</sup> chacun, situé à côté du forage de La Cabre.

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **28,138** Km.

### Nombre de stations de pompage

La seule station de pompage est celle du forage de La Cabre.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **252 380** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

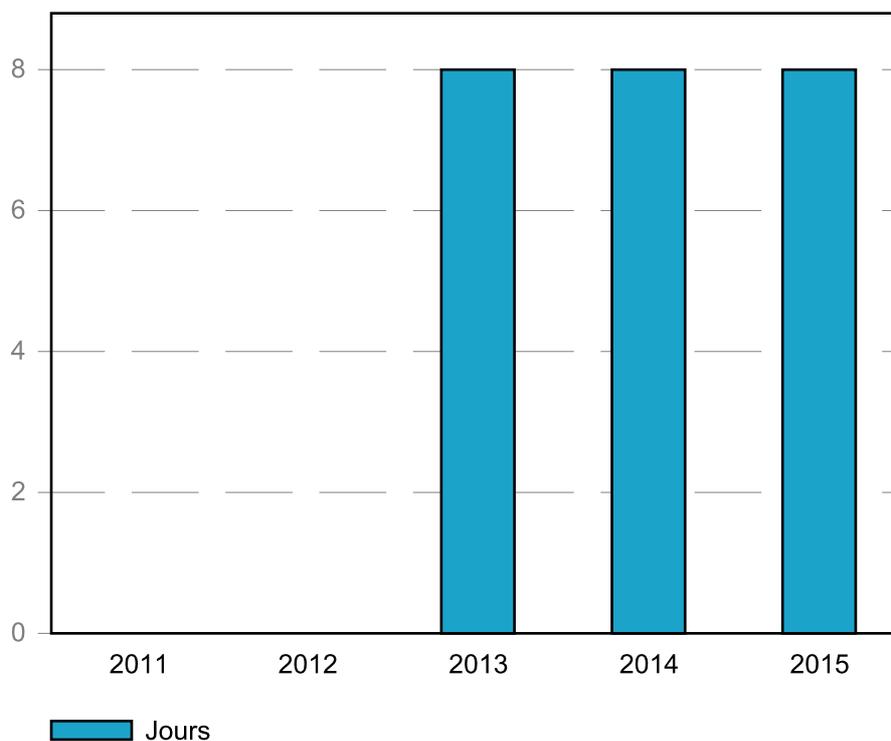
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			8	8	8
Résultat			8	8	8



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Le calcul de cet indicateur tient compte des chiffres sur les cinq années précédentes à celle de l'édition de ce rapport. Une partie de ces données est donc relative à une période antérieure au démarrage du contrat. Ainsi, cet indicateur ne peut être édité.



## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

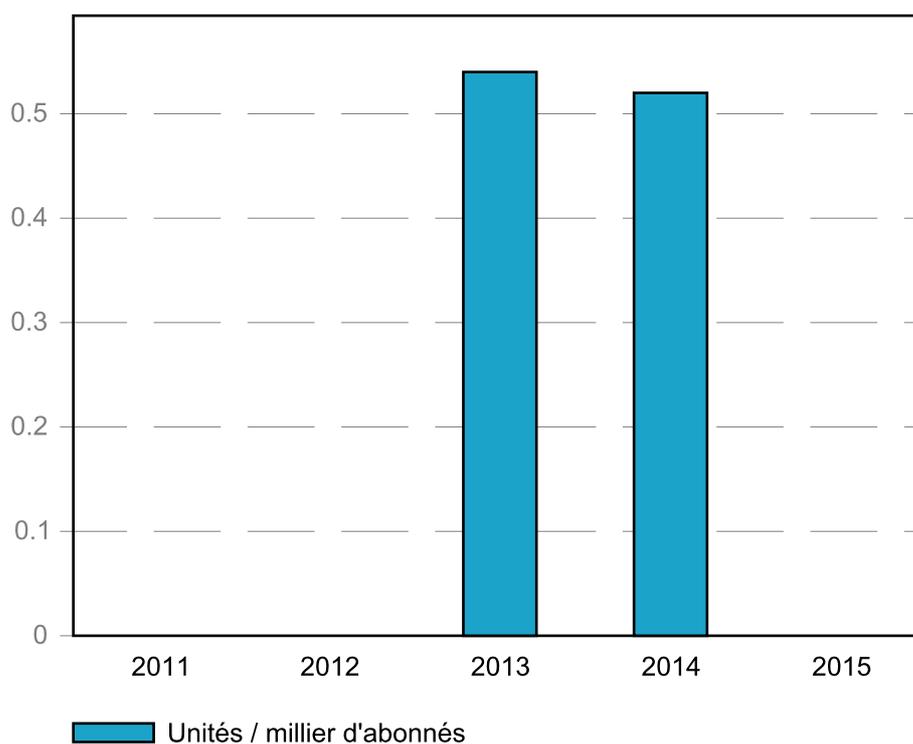
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			1	1	0
Valeur (2)			1 845	1 907	1 926
Résultat			0,54	0,52	0





## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	365 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	28,138 km
Rendement du réseau de distribution	99,29 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	0,17 m <sup>3</sup> /j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	28,138 Km
Longueur des branchements	10,885 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	39,023 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	0
sur branchements	1
Nombre total de fuites réparées	1
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	11
Renouvellements	28
Dépotes (résiliations)	1

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

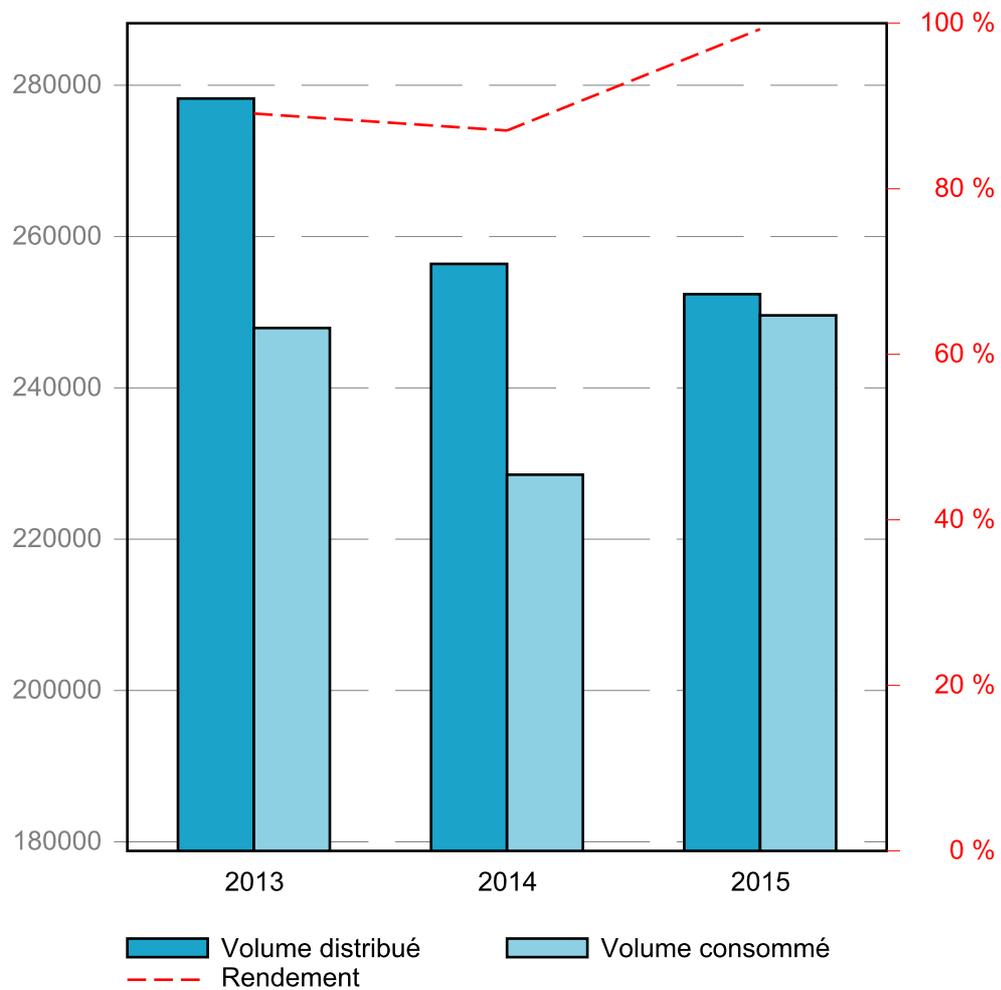
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	252380 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	252380 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 21 au 28 septembre 2015)	6286 m <sup>3</sup> 10.39 L/s
Semaine mini. (du 26 janvier au 02 février 2015)	3812 m <sup>3</sup> 6.30 L/s
Jour maxi. estimé :	898 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	2 000 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	53 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

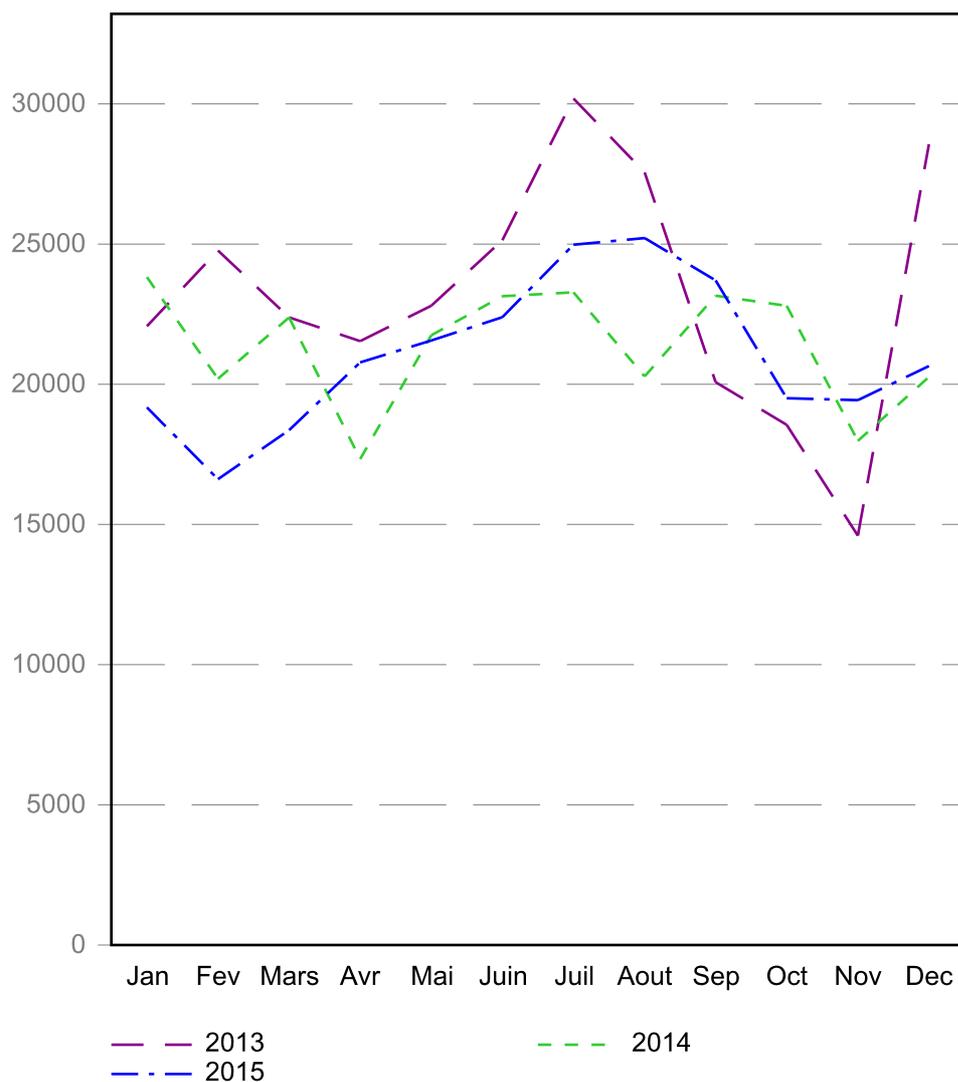
#### COMMUNE DE SENAS

	Forage de la Cabre
JANVIER	19 179 m <sup>3</sup> 619 m <sup>3</sup> /j 7,16 l/s
FEVRIER	16 618 m <sup>3</sup> 594 m <sup>3</sup> /j 6,87 l/s
MARS	18 364 m <sup>3</sup> 592 m <sup>3</sup> /j 6,86 l/s
AVRIL	20 780 m <sup>3</sup> 693 m <sup>3</sup> /j 8,02 l/s
MAI	21 561 m <sup>3</sup> 696 m <sup>3</sup> /j 8,05 l/s
JUIN	22 393 m <sup>3</sup> 746 m <sup>3</sup> /j 8,64 l/s
JUILLET	24 978 m <sup>3</sup> 806 m <sup>3</sup> /j 9,33 l/s
AOUT	25 215 m <sup>3</sup> 813 m <sup>3</sup> /j 9,41 l/s
SEPTEMBRE	23 705 m <sup>3</sup> 790 m <sup>3</sup> /j 9,15 l/s
OCTOBRE	19 503 m <sup>3</sup> 629 m <sup>3</sup> /j 7,28 l/s
NOVEMBRE	19 434 m <sup>3</sup> 648 m <sup>3</sup> /j 7,50 l/s
DECEMBRE	20 650 m <sup>3</sup> 666 m <sup>3</sup> /j 7,71 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>252 380 m<sup>3</sup></b> <b>691 m<sup>3</sup>/j</b> <b>8,00 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\left[ \frac{V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}}{V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros}} \right] \times 100 = \left[ \frac{V1+V2+V3+V4}{V5+V6} \right] \times 100$$
  

$$100 V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} = V \text{ mis en distribution} + V \text{ vendu en gros}$$
  

$$V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

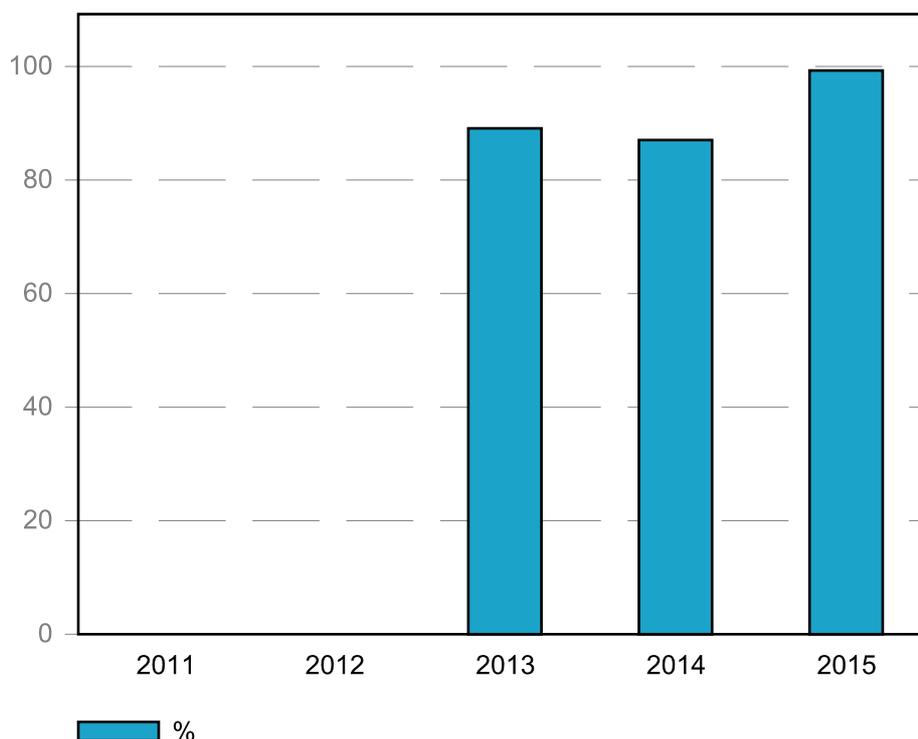
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			240 030	220 537	243 697
Valeur (2)			5 539	5 765	3 683
Valeur (3)			2 346	2 218	2 197
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			278 248	262 536	251 351
Valeur (6)			0		
<b>Résultat</b>			<b>89,1</b>	<b>87,04</b>	<b>99,29</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

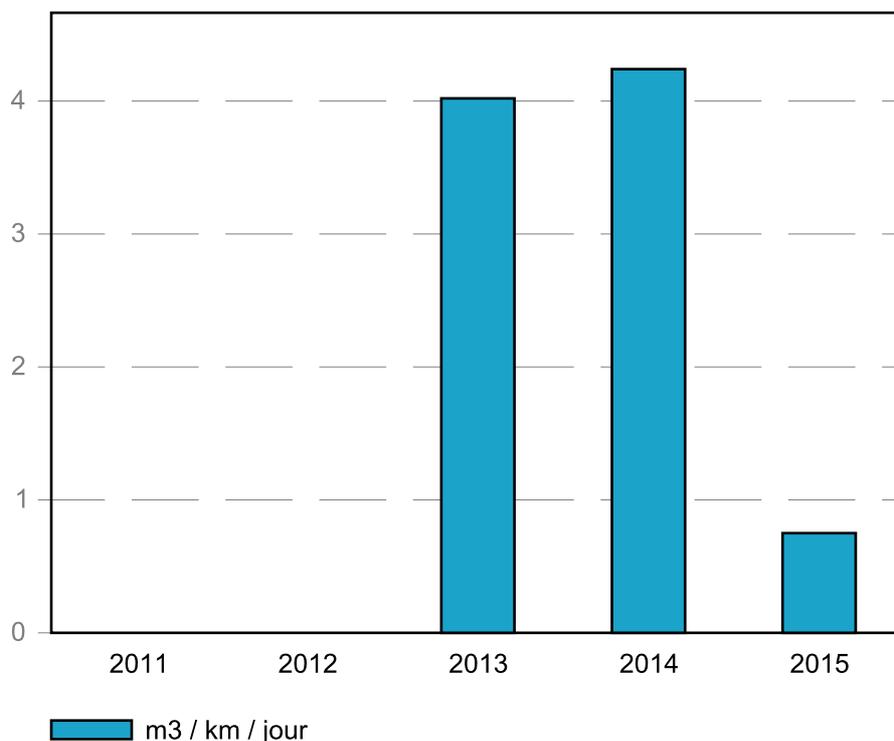
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			240 030	220 537	243 697
Valeur (2)			0		
Valeur (3)			278 248	262 536	251 351
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			26,039	27,138	28,138
Valeur (6)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>4,02</b>	<b>4,24</b>	<b>0,75</b>



## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume V mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

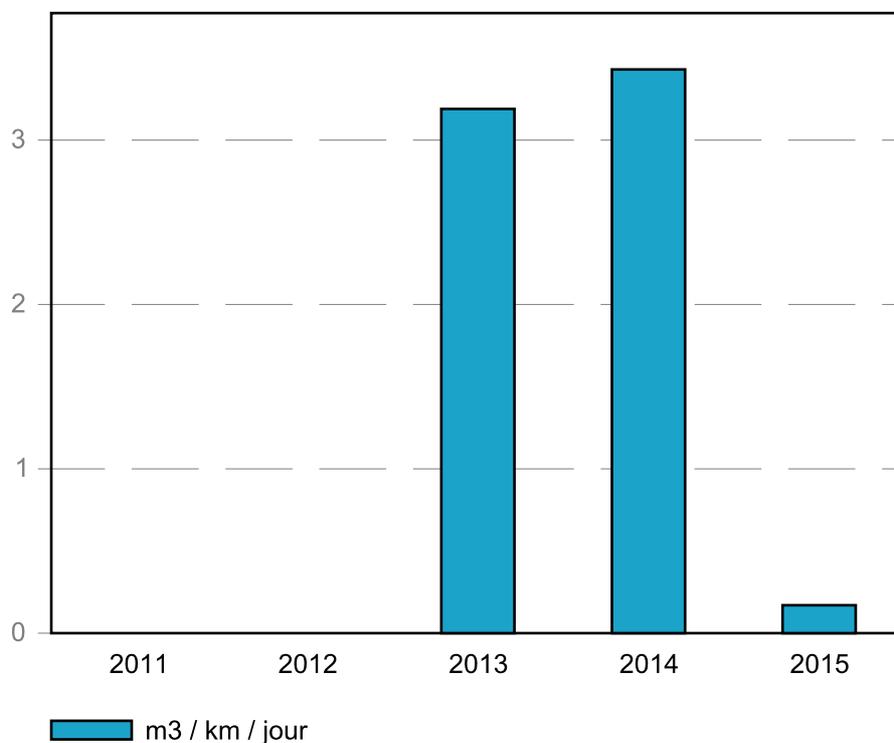
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			240 030	220 537	243 697
Valeur (2)			5 539	5 765	3 683
Valeur (3)			2 346	2 218	2 197
Valeur (4)			0		
Valeur (5)			278 248	262 536	251 351
Valeur (6)			0		
Valeur (7)			26,039	27,138	28,138
Valeur (8)			365	365	365
<b>Résultat</b>			<b>3,19</b>	<b>3,43</b>	<b>0,17</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			80	80	80
Résultat			80	80	80

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

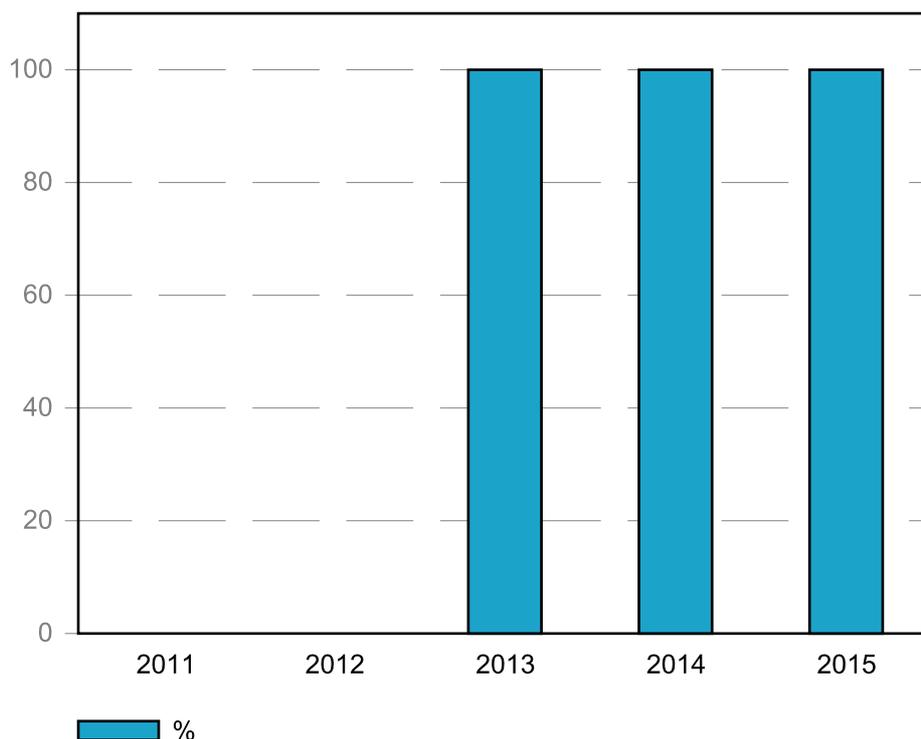
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			17	17	18
Valeur (2)			17	17	18
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

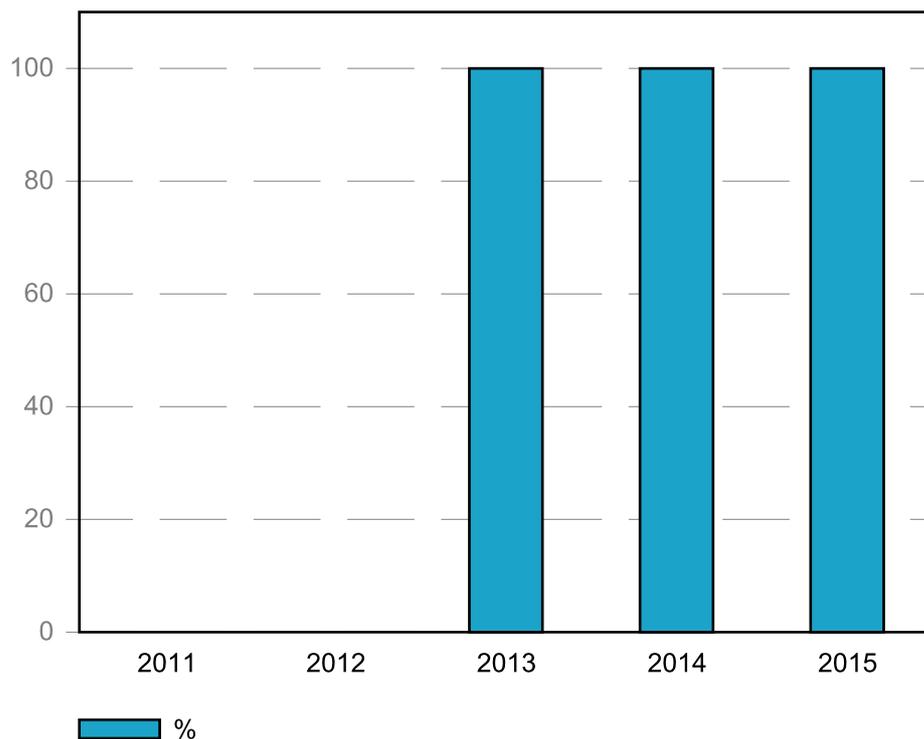
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			17	17	18
Valeur (2)			17	17	18
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**



ARS  
Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

Nom du réseau de distribution : **SENAS**

Gestionnaire du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE

Exploitation du réseau : AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)

Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :

Captage : LA CABRE Procédure de protection terminée

Station de production : LA CABRE

Qualité de l'eau distribuée en 2015

BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 18 Nombre de non-conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 3 Nombre de non-conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 19 mg/L Valeur moyenne : 18,7 mg/L	Nombre de prélèvements : 3 Valeur moyenne : 37,2 °F Valeur minimale atteinte : 36,8 °F Valeur maximale atteinte : 37,6 °F

PESTICIDES (µg/l)

Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
 Valeur maximale atteinte : 0 µg/L  
 Nombre de mesures : 401  
 Nombre de non-conformités : 0

FLUOR (mg/l)

Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).

Nombre de prélèvements : 1  
 Nombre de non-conformité : 0  
 Pourcentage de conformité : 100 %  
 Valeur maximale atteinte : 0,1 mg/L  
 Valeur moyenne : 0,1 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**

**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**

**Eau très calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ABSENCE**

Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

**TEMPERATURE**

Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
 Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)

## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RESEAUX	2	Op RSEN05 Mise en place complémentaire de point de Sectorisation	86 000	FORAGE DE LA CABRE	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installation d'un système de fermeture automatique des bouteilles et d'un détecteur de fuite de chlore	7 100	FORAGE DE LA CABRE	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	3	Absence de détecteur d'inondation et de moyen de vidange du regard forage N° 1, dans le local: Créer une vidange du regard ou une pompe vide cale, et détecteur d'inondation.	à définir	FORAGE DE LA CABRE	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	1	Installer une sonde de mesure de niveau de la nappe dans chaque forage	5 000	FORAGE DE LA CABRE	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATION	2	Ajouter un clapet et une vanne de sectionnement en aval du compteur du forage N° 2	2 500	FORAGE DE LA CABRE	NOUVEL OUVRAGE



## 16. Commune de Vernegues

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>457</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>461</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>465</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>467</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>479</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>483</b>



---

## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **1 607** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le service compte **682** abonnés au 31 décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose d'une station de traitement par injection de chlore gazeux, située en bordure de RN7 sur le hameau de Cazan.

### Nombre de réservoirs

Il existe **2** réservoirs :

- réservoir des Carlats~(1 cuve~120 m<sup>3</sup>)
- réservoir de la BURLIÈRE (1 cuve de 500 m<sup>3</sup>),

### Longueur totale du réseau

La longueur totale est de **19,620** km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **3** stations de pompage :

- Les forages de Cazan,
- La station de pompage des Carlats,
- Le surpresseur de la BURLIÈRE.

### Volume total distribué

Le volume total distribué est de **120 930** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

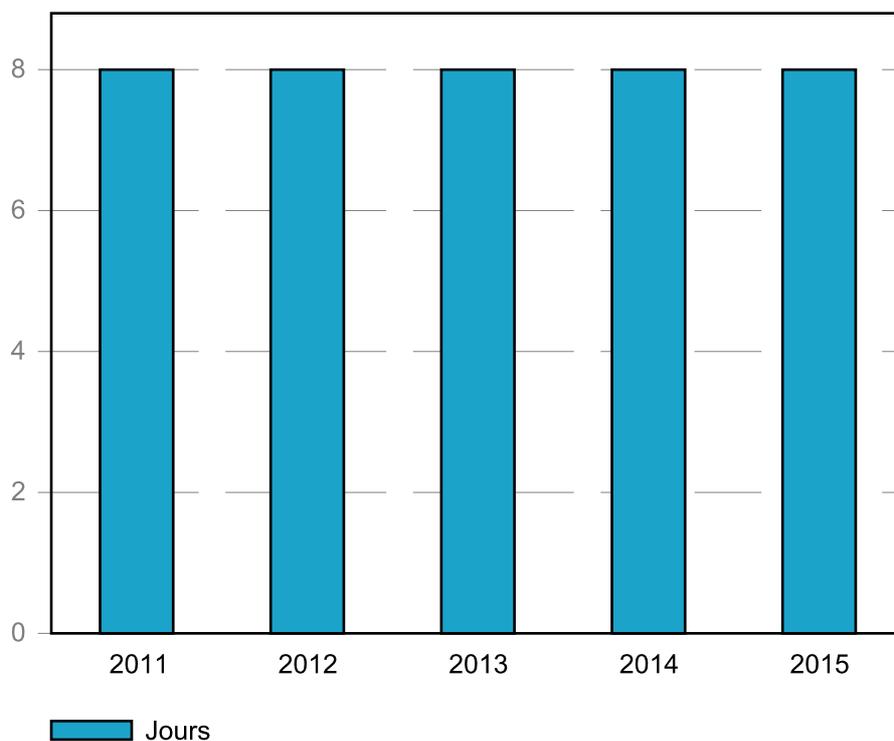
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Commentaire :

article 6 du règlement de service

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés (suite)

### Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.



## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	90

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/N}) \times 100$

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)

Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)

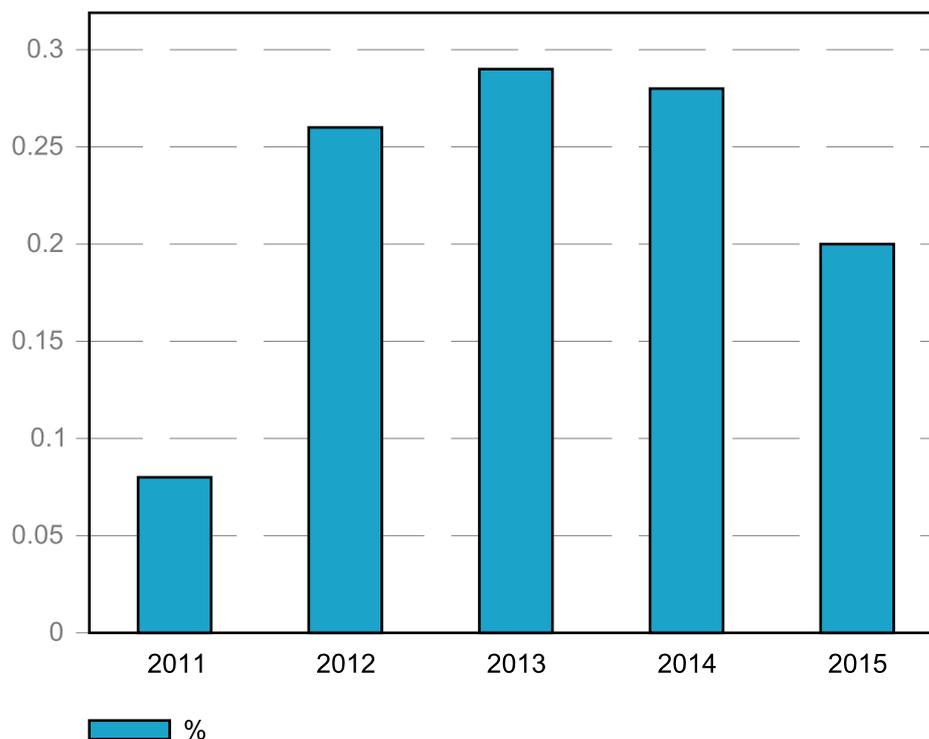
Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)

Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)

Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)

Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0	0,07	0
Valeur (2)	0	0	0,07	0	0,162
Valeur (3)	0	0,07	0	0,162	0,03
Valeur (4)	0,07	0	0,162	0,03	0
Valeur (5)	0	0,162	0,03	0	0
Valeur (6)	17,212	18,14	18,141	18,722	19,62
<b>Résultat</b>	<b>0,08</b>	<b>0,26</b>	<b>0,29</b>	<b>0,28</b>	<b>0,2</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

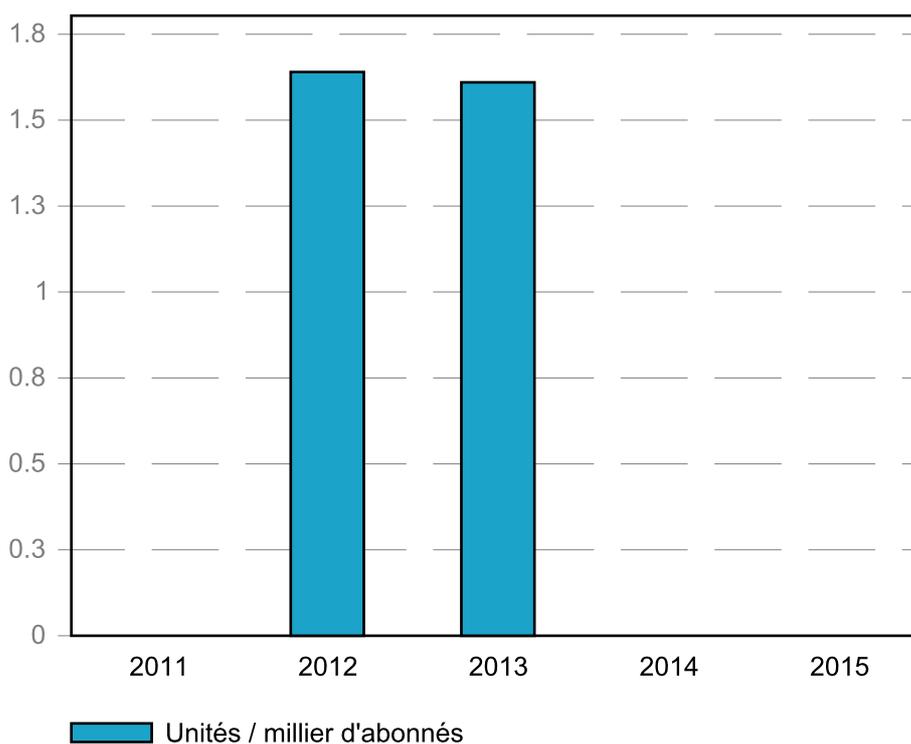
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	1	1	0	0
Valeur (2)	570	609	620	655	682
Résultat	0	1,64	1,61	0	0



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	347 j

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	19,62 km
Rendement du réseau de distribution	77,51 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	3,76 m3/j/km

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	19,620 Km
Longueur des branchements	2,996 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	22,616 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	0
sur branchements	0
Nombre total de fuites réparées	0
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	30
Renouvellements	16
Dépotes (résiliations)	2

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

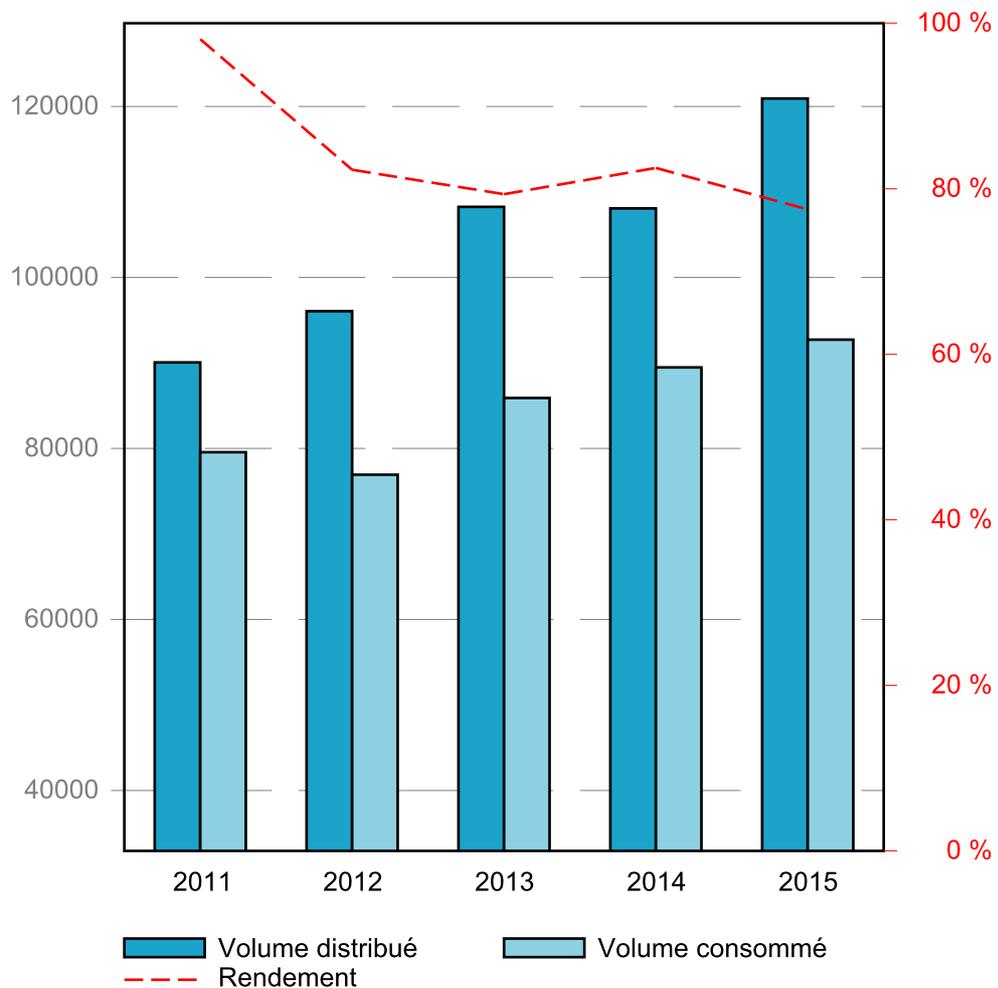
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	120930 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	0 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	120930 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 20 au 27 juillet 2015)	3672 m <sup>3</sup> 6.07 L/s
Semaine mini. (du 26 janvier au 02 février 2015)	1341 m <sup>3</sup> 2.21 L/s
Jour maxi. estimé :	524 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	620 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	28 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

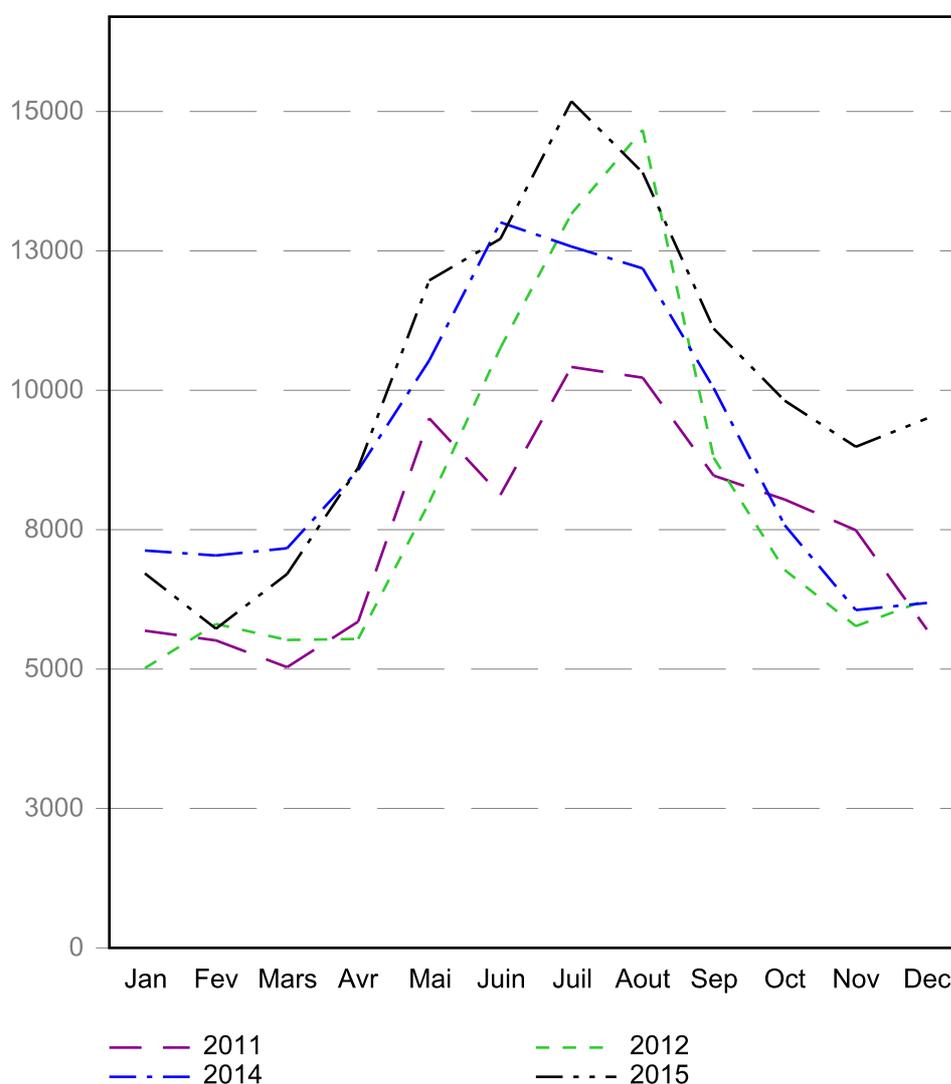
#### COMMUNE DE VERNEGUES

	Ressource locale "forage de cazan"
JANVIER	6 715 m <sup>3</sup> 217 m <sup>3</sup> /j 2,51 l/s
FEVRIER	5 724 m <sup>3</sup> 204 m <sup>3</sup> /j 2,37 l/s
MARS	6 705 m <sup>3</sup> 216 m <sup>3</sup> /j 2,50 l/s
AVRIL	8 611 m <sup>3</sup> 287 m <sup>3</sup> /j 3,32 l/s
MAI	11 971 m <sup>3</sup> 386 m <sup>3</sup> /j 4,47 l/s
JUIN	12 716 m <sup>3</sup> 424 m <sup>3</sup> /j 4,91 l/s
JUILLET	15 182 m <sup>3</sup> 490 m <sup>3</sup> /j 5,67 l/s
AOUT	13 904 m <sup>3</sup> 449 m <sup>3</sup> /j 5,19 l/s
SEPTEMBRE	11 106 m <sup>3</sup> 370 m <sup>3</sup> /j 4,28 l/s
OCTOBRE	9 814 m <sup>3</sup> 317 m <sup>3</sup> /j 3,66 l/s
NOVEMBRE	8 987 m <sup>3</sup> 300 m <sup>3</sup> /j 3,47 l/s
DECEMBRE	9 495 m <sup>3</sup> 306 m <sup>3</sup> /j 3,55 l/s
<b>TOTAL</b>	<b>120 930 m<sup>3</sup></b> <b>330 m<sup>3</sup>/j</b> <b>3,82 l/s</b>

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

### Mode de calcul de l'indicateur :

$$\frac{[(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros}) / (V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})] \times 100}{100} \times 100 = \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \times 100$$
  
 100 V produit + V acheté en gros = V mis en distribution + V vendu en gros  
 V consommé autorisé = V comptabilisé + V consommateurs sans comptage + V de service du réseau

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

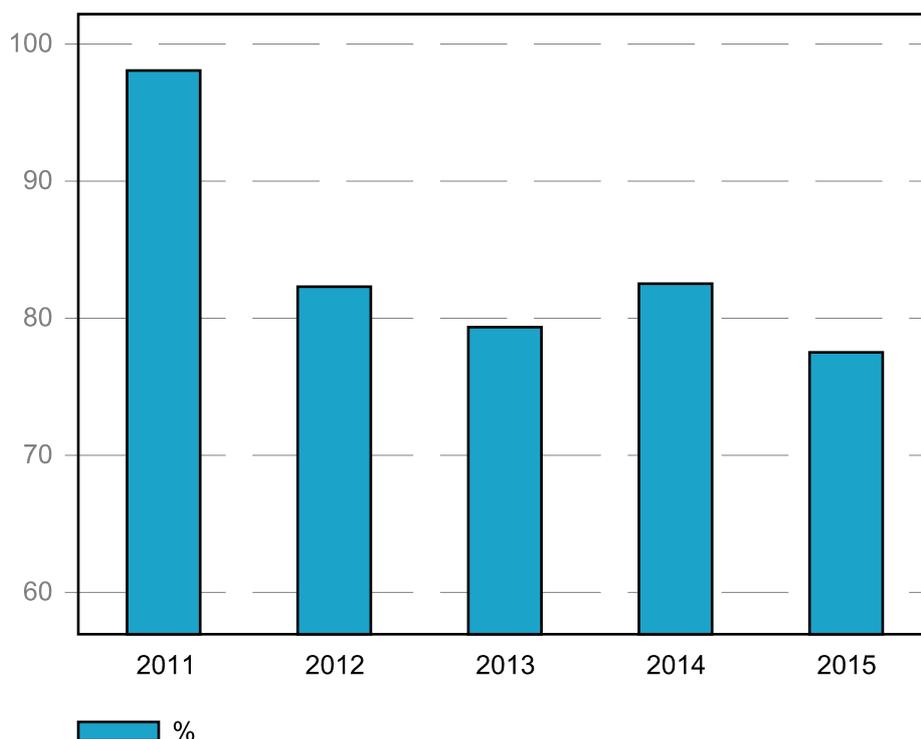
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	79 020	76 388	82 603	86 146	89 003
Valeur (2)	470	470	530	709	974
Valeur (3)	70	70	2 771	2 626	2 748
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	81 124	93 470	108 255	108 434	119 629
Valeur (6)	0	0	0		
<b>Résultat</b>	<b>98,07</b>	<b>82,3</b>	<b>79,35</b>	<b>82,52</b>	<b>77,51</b>



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  V = volume V mis en distribution = V produit + V acheté en gros - V vendu en gros

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

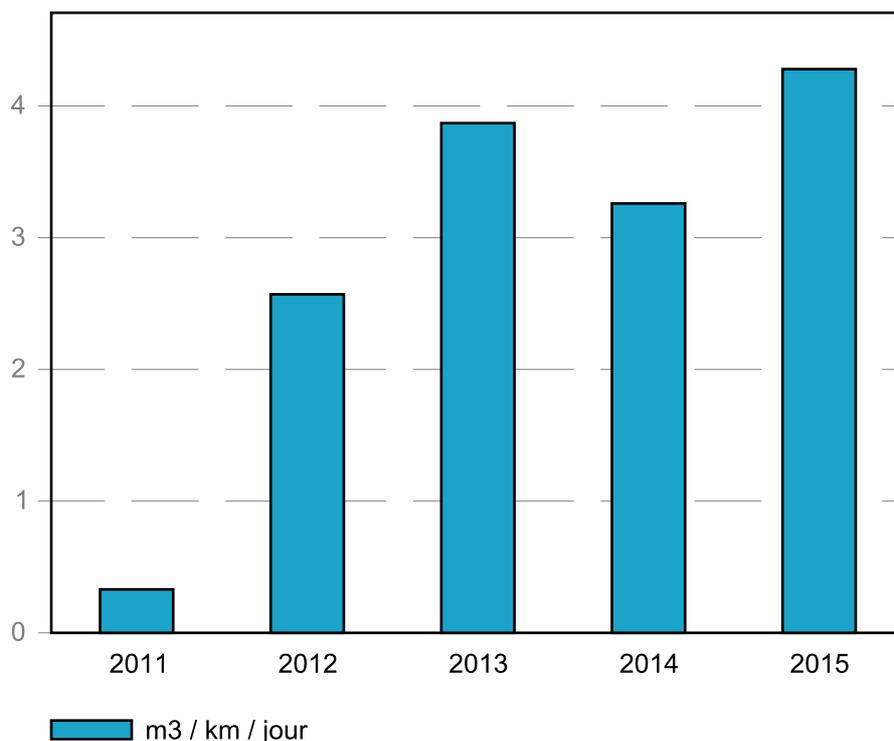
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	79 020	76 388	82 603	86 146	89 003
Valeur (2)	0		0		
Valeur (3)	81 124	93 470	108 255	108 434	119 629
Valeur (4)	0	0	0		
Valeur (5)	17,212	18,14	18,141	18,722	19,62
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0,33</b>	<b>2,57</b>	<b>3,87</b>	<b>3,26</b>	<b>4,28</b>



## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

### Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

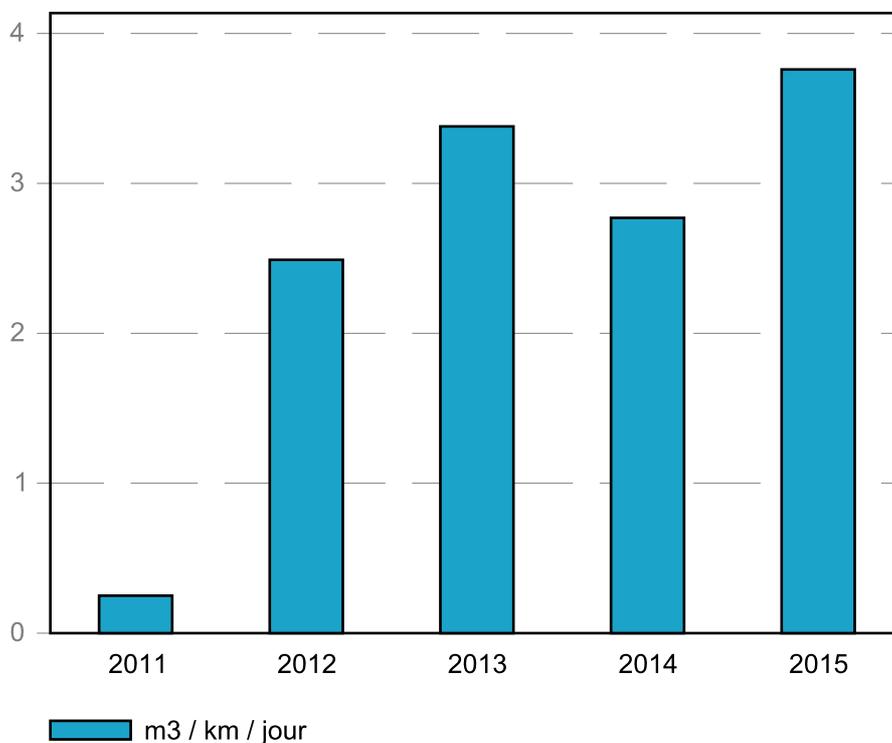
Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	79 020	76 388	82 603	86 146	89 003
Valeur (2)	470	470	530	709	974
Valeur (3)	70	70	2 771	2 626	2 748
Valeur (4)	0		0		
Valeur (5)	81 124	93 470	108 255	108 434	119 629
Valeur (6)	0	0	0		
Valeur (7)	17,212	18,14	18,141	18,722	19,62
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>0,25</b>	<b>2,49</b>	<b>3,38</b>	<b>2,77</b>	<b>3,76</b>

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Indicateur de performance : P108.3 Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

### Mode de calcul de l'indicateur :

Niveau d'avancement (exprimé en %) de la démarche administrative et opérationnelle de protection du ou des points de prélèvement dans le milieu naturel d'où provient l'eau potable distribuée : 0 % Aucune action 20 % Études environnementale et hydrogéologique en cours 40 % Avis de l'hydrogéologue rendu 50 % Dossier recevable déposé en préfecture 60 % Arrêté préfectoral 80 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (terrains acquis; servitudes mises en place; travaux terminés) tel que constaté en application de la circulaire DGS-SDA 2005-59 du 31 janvier 2005 100 % Arrêté préfectoral complètement mis en oeuvre (comme ci-dessus); et mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté. (V1 = x %)

Niveau d'avancement de protection de la ressource en eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	40	40	40	40	60
Résultat	40	40	40	40	60

### Commentaire :

il reste à cloturer le périmètre de protection

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

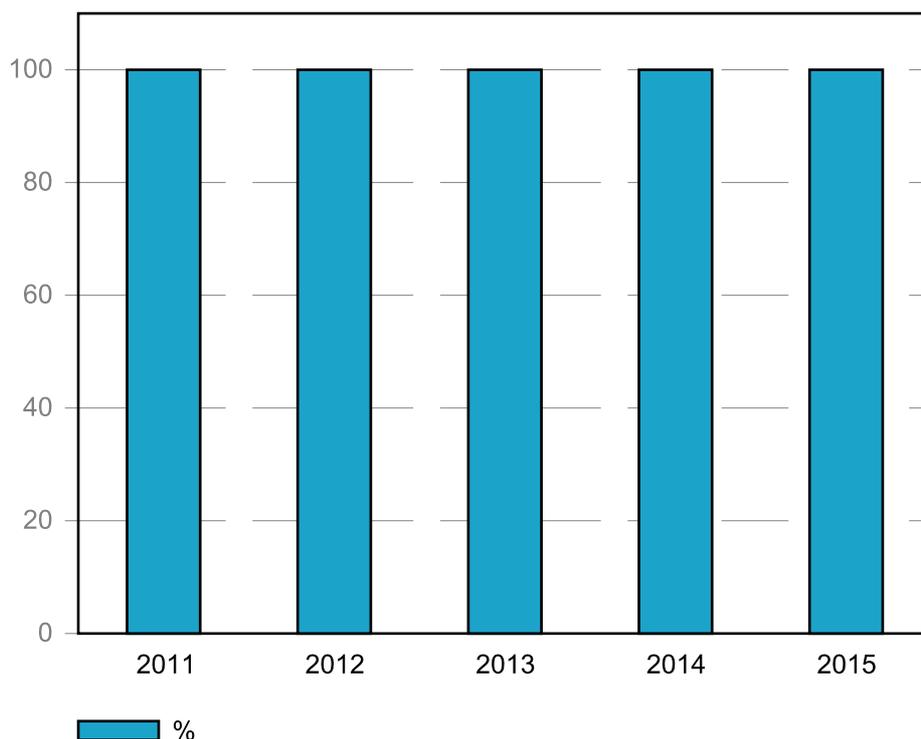
### Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	9	9	10	10	10
Valeur (2)	9	9	10	10	10
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

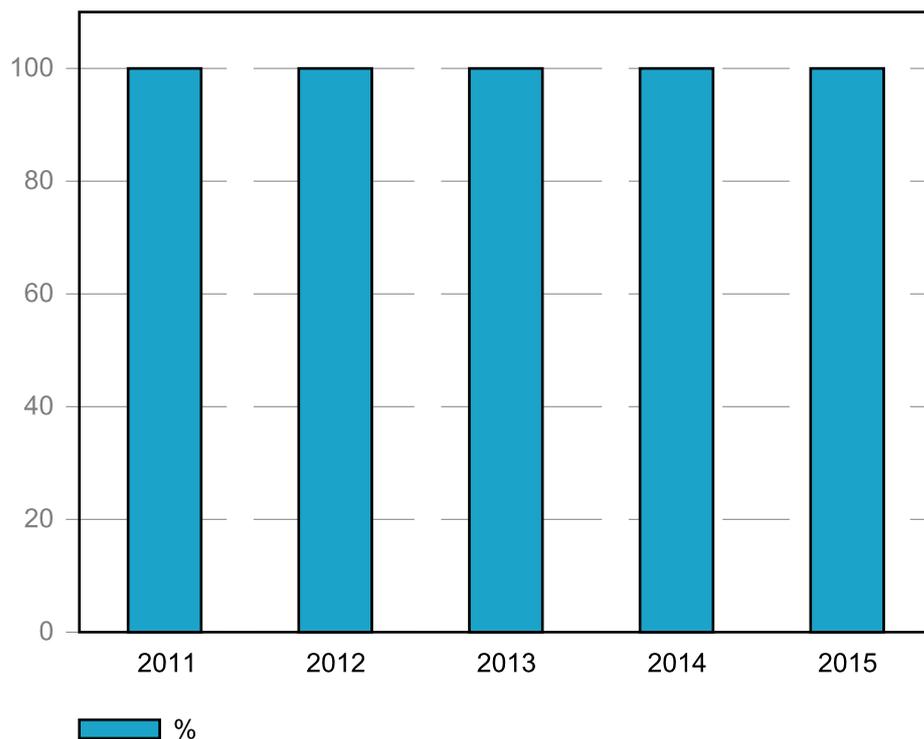
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	9	9	10	10	10
Valeur (2)	9	9	10	10	10
Résultat	100	100	100	100	100



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE		
		
Nom du réseau de distribution : <b>VERNEGUES</b>		
Gestionnaire du réseau : <b>AGGLOPOLE PROVENCE</b>		
Exploitation du réseau : <b>AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)</b>		
Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :		
Captage : CAZAN Procédure de protection terminée Station de production : CAZAN		
Qualité de l'eau distribuée en 2015		
BACTERIOLOGIE (n/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 10 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 12,7 mg/L Valeur moyenne : 12,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 30,8 °F Valeur minimale atteinte : 30,2 °F Valeur maximale atteinte : 31,4 °F
PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)	
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).	
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0,059 µg/L Nombre de mesures : 401 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L Valeur moyenne : 0,09 mg/L	
Conclusion sanitaire :		
<b>100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.</b> <b>Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.</b> <b>Eau très calcaire.</b>		
<small>Editer le 05/02/2016</small>		
L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.1321-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : <a href="http://www.eaupotable.sante.gouv.fr">www.eaupotable.sante.gouv.fr</a>	 Absence Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.	 Température Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.
		Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.
<small>Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50639 - 13331 Marseille Cedex 3 Email: <a href="mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr">ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr</a></small>		

## Travaux à la charge de AGGLOPOLE PROVENCE

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RESEAUX	1	Pose de 140ml de Fonte 150mm ( Maillage Hydraulique )	45 000	Quartier les Taillades ( Maillage sur RD)	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Création d'un second forage permettant le secours d'alimentation de la commune.	110 000	à définir sur la commune de cazan ou de Vernègues	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Pose d'une électrochloration pour éviter les risques liés à la présence de chlore gazeux à proximité d'habitation	18 000	Forage de Cazan	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un coffret inverseur pour raccordement d'un GE mobile	5 500	Forage de Cazan	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Pose d'une clôture délimitant le périmètre de protection du captage de Cazan	7 500	Forage de Cazan	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Pose d'une chloration relais pour la commune de Vernègues	12 500	Réservoir de Burlière	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Installation d'un analyseur de chlore	5 500	Réservoir de Burlière	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	2	Modifier le raccordement de la vidange	à définir	Pompage des Carlats	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	2	Installer un stabilisateur d'écoulement et modifier le montage hydraulique dans le regard	3 500	Forage de Cazan	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	2	Prévoir l'installation d'une pompe de surpression et injecter dans la conduite de refoulement du forage afin de ne pas chlorer dans la nappe	7 500	Forage de Cazan	NOUVEL OUVRAGE



## 17. Commune de Velaux

<b>PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU SERVICE</b>	<b>487</b>
<b>DESCRIPTION ET ÉVOLUTION DU PATRIMOINE</b>	<b>489</b>
<b>EVÈNEMENTS MARQUANTS DE L'EXPLOITATION</b>	<b>493</b>
<b>BILAN HYDRAULIQUE DE L'ANNÉE</b>	<b>495</b>
<b>ANALYSE DE LA QUALITÉ</b>	<b>507</b>
<b>TRAVAUX À PRÉVOIR</b>	<b>511</b>



## Description générale du service

### Population

La population légale 2013 entrant en vigueur le 1er janvier 2016 (INSEE) est de **9 110** habitants.

### Nombre total d'abonnés

Le nombre d'abonnés est de **3 414** au 31 Décembre 2015.

### Nombre de stations de traitement

La collectivité co-contractante dispose de **2** stations de filtration :

- la station de filtration de Velaux CDM, basée sur la commune de Coudoux, et qui traite les eaux du Canal de Marseille
- la station de filtration de Bastide Bertin, située dans le quartier éponyme, et qui traite les eaux du Canal de Provence.

### Nombre de réservoirs

Il existe **3** réservoirs :

- réservoir de Bastide Bertin-(2 cuves-1-000 m<sup>3</sup>),
- réservoir de Coudoux-(1 cuve-500 m<sup>3</sup>),
- réservoir de la Garenne-(2 cuves-400 m<sup>3</sup>).

### Longueur totale du réseau

La longueur totale du réseau de distribution est de **7,305** Km.

### Nombre de stations de pompage

Il existe **1** station de pompage et **2** surpresseurs:

- station de pompage de Bastide Bertin,
- surpresseur de la Bastide Bertin (rue Suzanne Valladon),
- surpresseur de Marseille (chemin de Marseille).

### Volume total distribué

Les volumes distribués s'élèvent à **823 576** m<sup>3</sup>.

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

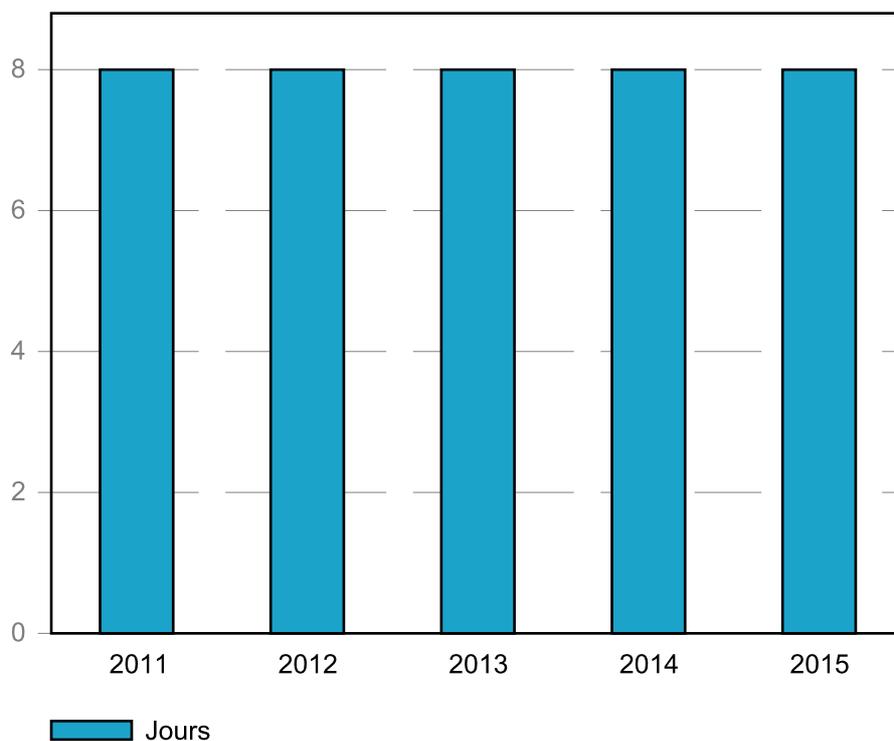
## Indicateur de performance : D151.0 Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés

### Mode de calcul de l'indicateur :

Temps d'attente maximum auquel s'est engagé l'opérateur du service pour la fourniture de l'eau aux nouveaux abonnés dotés d'un branchement fonctionnel (il peut s'agir d'un branchement existant ou d'un branchement neuf dont la réalisation vient d'être achevée).

Valeur (1) : Temps d'attente maxi pour ouverture brt

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	8	8	8	8	8
Résultat	8	8	8	8	8



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable

Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Longueur cumulée du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours des années N-4 à N}) / 5 / (\text{Longueur du réseau de desserte au 31/12/N}) \times 100$

Valeur (1) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-4 (km)

Valeur (2) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-3 (km)

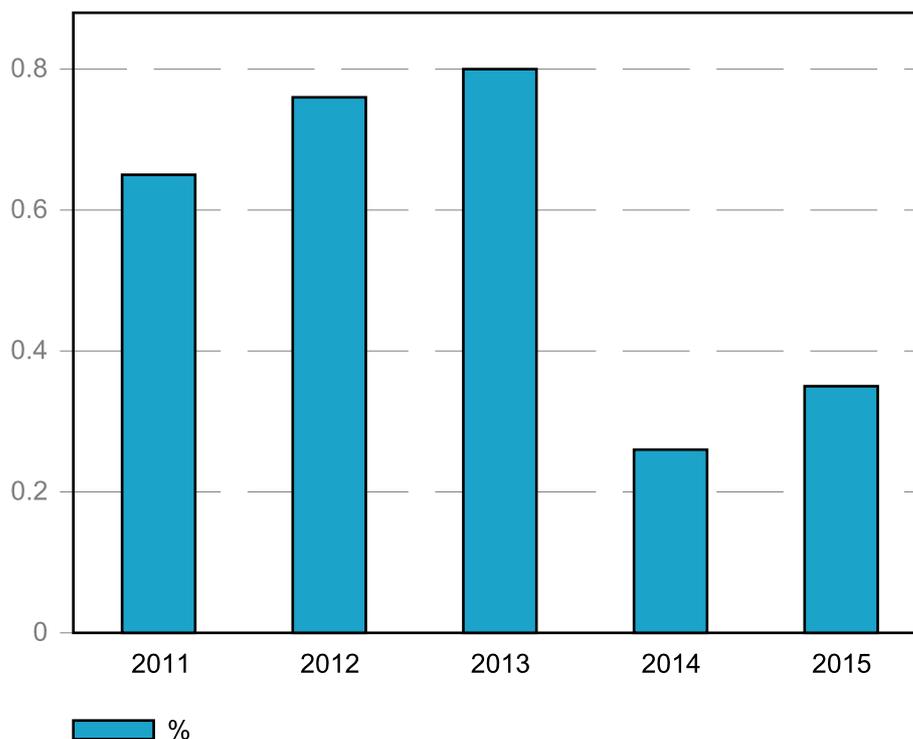
Valeur (3) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-2 (km)

Valeur (4) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N-1 (km)

Valeur (5) : Longueur du linéaire de canalisations du réseau de desserte renouvelé au cours de l'année N (km)

Valeur (6) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	1,85	0,164	0,048
Valeur (2)	0	1,85	0,164	0,048	0,04
Valeur (3)	1,85	0,164	0,048	0,04	0,133
Valeur (4)	0,164	0,048	0,4	0,133	0,455
Valeur (5)	0,048	0,4	0,133	0,455	0,46
Valeur (6)	63,133	64,63	64,74	64,744	64,708
<b>Résultat</b>	<b>0,65</b>	<b>0,76</b>	<b>0,8</b>	<b>0,26</b>	<b>0,35</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Indicateur de performance : P107.2 Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable

### Mode de calcul de l'indicateur :

Indice de 0 à 120 , modifié par arrêté du 2 décembre 2013 , attribué selon la qualité des informations disponibles sur le réseau: Partie A-PLAN DES RESEAUX : 15 POINTS MAXIMUM ( les informations visées sont relatives à l'existence d'un plan des réseaux et d'une procédure de mise à jour). Partie B-INVENTAIRE DES RESEAUX: 30 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives aux matériaux, diamètres, dates ou périodes de pose). Partie C-AUTRES ELEMENTS DE CONNAISSANCE ET DE GESTION : 75 POINTS MAXIMUM (les informations visées sont relatives à la modélisation des réseaux, au renouvellement, à la localisation des interventions, aux recherches de fuites, à la connaissance des caractéristiques des compteurs et la localisation des branchements et des ouvrages annexes).

Désignation	Nb de Point 2015
<b>A - Plan des réseaux (15 points)</b>	
VP236 A - Existence d'un plan des réseaux de transport et de distribution d'eau potable mentionnant, s'ils existent, la localisation des ouvrages principaux et des dispositifs généraux de mesures que constituent par exemple le compteur du volume d'eau prélevé sur la ressource en eau, le compteur en aval de la station de production d'eau, ou les compteurs généraux implantés en amont des principaux secteurs géographiques de distribution d'eau potable.	10
VP237 A - Mise à jour annuelle du plan des réseaux à partir d'une procédure formalisée.	5
<b>B - Inventaire des Réseaux (30 points)</b>	
VP238 B - Existence d'un inventaire des réseaux avec mention pour tous les tronçons représentés sur le plan, du linéaire, de la catégorie de l'ouvrage et de la précision des informations cartographiques et pour au moins la moitié du linéaire total des réseaux, les informations sur les matériaux et les diamètres des canalisations de transport et de distribution.	5
VP239 B - Pourcentage de linéaire connu sur matériaux et diamètres au delà de 60%.	5
VP240 B - La procédure de mise à jour du plan des réseaux est complétée en y intégrant la mise à jour de l'inventaire des réseaux.	5
VP241 B - L'inventaire des réseaux mentionne la date ou la période de pose des tronçons identifiés à partir du plan des réseaux.	15
<b>C - Autres éléments de connaissance et de gestion des réseaux (75 points)</b>	
VP242 C - Le plan des réseaux précise la localisation des ouvrages annexes (vannes de sectionnement, ventouses, purges, poteaux incendie, ...) et, s'il y a lieu, des servitudes instituées pour l'implantation des réseaux.	0
VP243 C - Existence et mise à jour au moins annuelle d'un inventaire des pompes et équipements électromécaniques existants sur les ouvrages de stockage et de distribution (Nota : en l'absence de modifications, la mise à jour est considérée comme effectuée).	10
VP244 C - Le plan des réseaux mentionne la localisation des branchements.	0
VP245 C - Un document mentionne pour chaque branchement les caractéristiques du ou des compteurs d'eau incluant la référence du carnet métrologique et la date de pose du compteur.	10
VP246 C - Un document identifie les secteurs où ont été réalisées des recherches de pertes d'eau, la date de ces recherches et la nature des réparations ou des travaux effectués à leur suite.	10
VP247 C - Maintien à jour d'un document mentionnant la localisation des autres interventions sur le réseau telles que réparations, purges, travaux de renouvellement.	10

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P103.2 Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (suite)

Désignation	Nb de Point 2015
VP248 C - Existence et mise en oeuvre d'un programme pluriannuel de renouvellement des canalisations (programme détaillé assorti d'un estimatif portant sur au moins 3 ans).	10
VP249 C - Existence et mise en oeuvre d'une modélisation des réseaux, portant sur au moins la moitié du linéaire de réseaux et permettant notamment d'apprécier les temps de séjour de l'eau dans les réseaux et les capacités de transfert des réseaux.	5
Résultat	100

## Indicateur de performance : P151.1 Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées

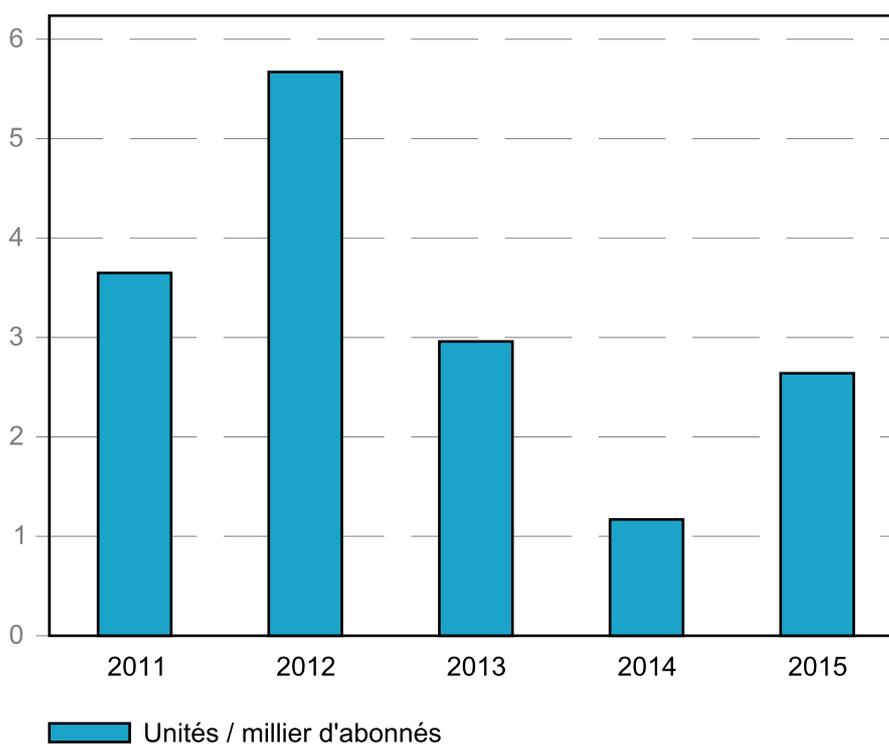
Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre de coupures d'eau au cours de l'année dont les abonnés n'ont pas été informés à l'avance / Nombre d'abonnés) x 1000

Valeur (1) : Nombre de coupures d'eau au cours de l'année : abonnés non prévenus

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	12	19	10	4	9
Valeur (2)	3 292	3 351	3 380	3 427	3 414
<b>Résultat</b>	<b>3,65</b>	<b>5,67</b>	<b>2,96</b>	<b>1,17</b>	<b>2,64</b>



Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A



## Chiffres clé de l'exploitation

### Données issues de la relève

Période de relève	décembre 2014 à décembre 2015
Durée moyenne de la relève	344 j

### Caractéristiques du réseau

Caractéristiques d'utilisation	
Longueur des canalisations de distribution (R)	64,708 Km
Longueur des branchements	16,003 Km
Longueur totale du réseau de distribution (L)	80,711 Km
Nombre de fuites réparées	
sur canalisations	6
sur branchements	29
Nombre total de fuites réparées	35
Opérations sur compteurs	
Concessions nouvelles	12
Renouvellements	124
Déposes (résiliations)	23

### Calcul rendement du réseau

Longueur du réseau de desserte hors brt	64,708 km
Rendement du réseau de distribution	77,98 %
Indice Linéaire de pertes en réseau	7,82 m <sup>3</sup> /j/km

## Rapport annuel du délégataire 2015 Service de l'eau

### Chiffres clé de l'exploitation (suite)

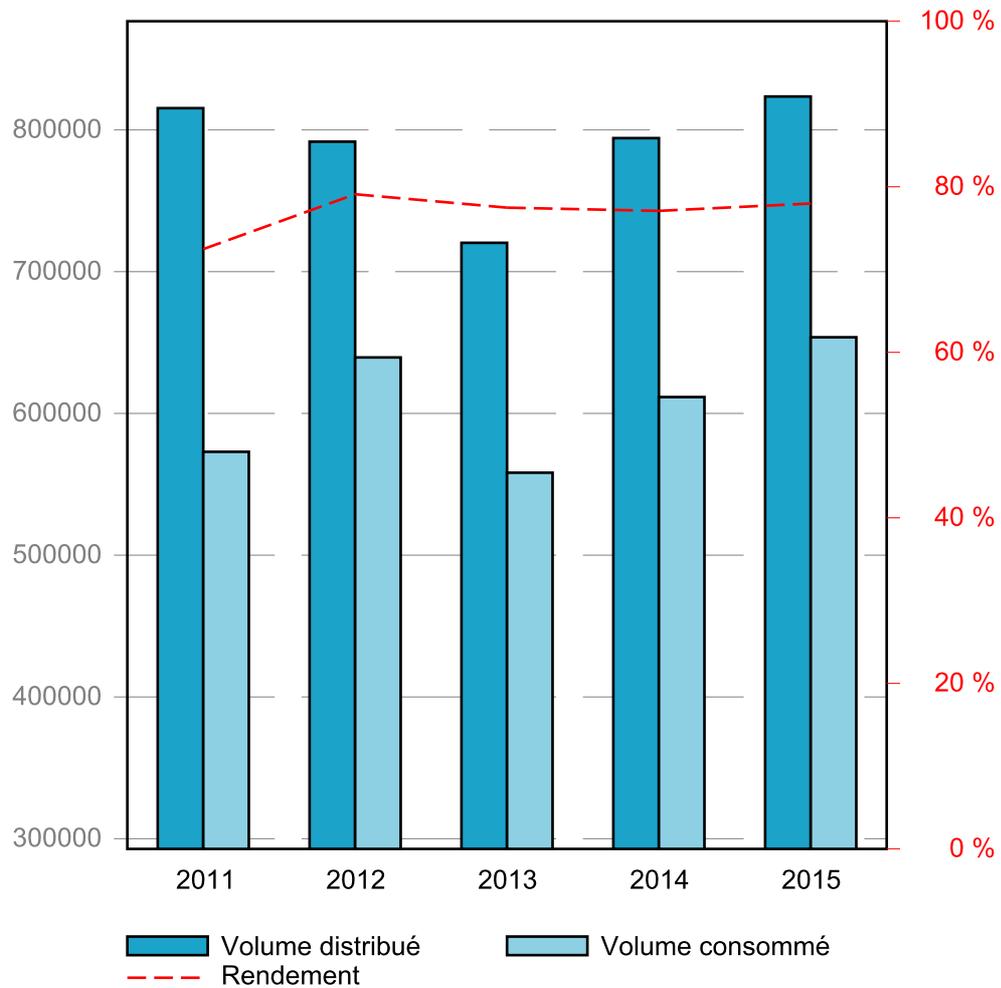
#### Chiffres clé de l'année civile

Bilan d'eau (du 1er janvier au 31 décembre)	
Volume produit (P)	907166 m <sup>3</sup>
Pertes en adduction ou lavage (P1)	83590 m <sup>3</sup>
Volume distribué (P-P1)	823576 m <sup>3</sup>
Analyse de la distribution	
Semaine maxi. (du 20 au 27 juillet 2015)	25044 m <sup>3</sup> 41.40 L/s
Semaine mini. (du 23 février au 1 mars 2015)	10416 m <sup>3</sup> 17.22 L/s
Jour maxi. estimé :	3577 m <sup>3</sup>
Capacité de stockage :	3 500 m <sup>3</sup>
Autonomie de consommation:	24 h

## Volumes distribués et consommés

### Evolution de la consommation

Evolution des volumes distribués et consommés en m<sup>3</sup>/an :



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués

Récapitulation du volume mensuel distribué pendant l'année civile en fonction de l'origine de l'eau

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

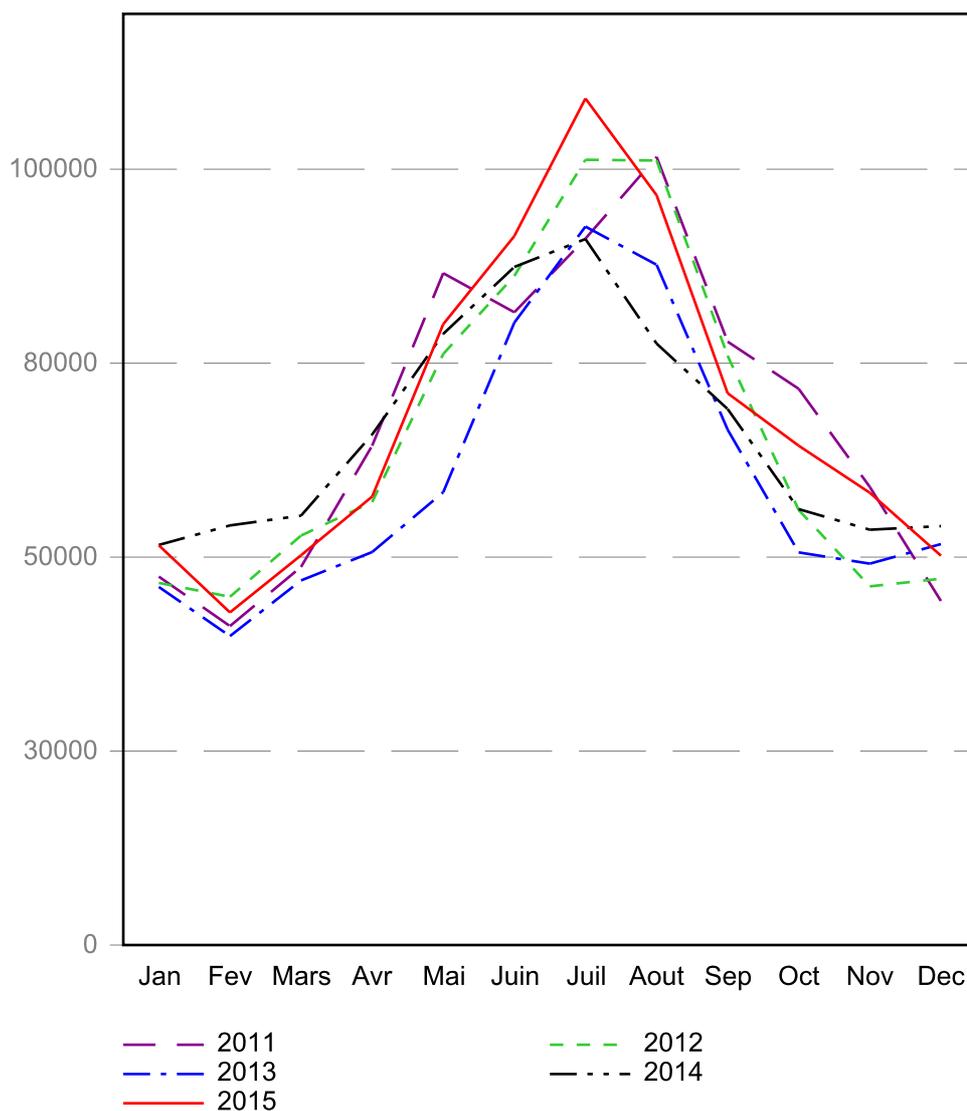
#### COMMUNE DE VELAUX

	Canal de Marseille "Filtration de Velaux CDM"	Canal de Provence "Filtration Bastide Bertin"	total
<b>JANVIER</b>	37 022 m <sup>3</sup> 1 194 m <sup>3</sup> /j 13,82 l/s	14 497 m <sup>3</sup> 468 m <sup>3</sup> /j 5,41 l/s	51 519 m <sup>3</sup> 1 662 m <sup>3</sup> /j 19,23 l/s
<b>FEVRIER</b>	29 754 m <sup>3</sup> 1 063 m <sup>3</sup> /j 12,30 l/s	13 120 m <sup>3</sup> 469 m <sup>3</sup> /j 5,42 l/s	42 874 m <sup>3</sup> 1 531 m <sup>3</sup> /j 17,72 l/s
<b>MARS</b>	35 293 m <sup>3</sup> 1 138 m <sup>3</sup> /j 13,18 l/s	14 948 m <sup>3</sup> 482 m <sup>3</sup> /j 5,58 l/s	50 241 m <sup>3</sup> 1 621 m <sup>3</sup> /j 18,76 l/s
<b>AVRIL</b>	40 752 m <sup>3</sup> 1 358 m <sup>3</sup> /j 15,72 l/s	17 048 m <sup>3</sup> 568 m <sup>3</sup> /j 6,58 l/s	57 800 m <sup>3</sup> 1 927 m <sup>3</sup> /j 22,30 l/s
<b>MAI</b>	55 470 m <sup>3</sup> 1 789 m <sup>3</sup> /j 20,71 l/s	24 552 m <sup>3</sup> 792 m <sup>3</sup> /j 9,17 l/s	80 022 m <sup>3</sup> 2 581 m <sup>3</sup> /j 29,88 l/s
<b>JUIN</b>	63 460 m <sup>3</sup> 2 115 m <sup>3</sup> /j 24,48 l/s	27 919 m <sup>3</sup> 931 m <sup>3</sup> /j 10,77 l/s	91 379 m <sup>3</sup> 3 046 m <sup>3</sup> /j 35,25 l/s
<b>JUILLET</b>	73 060 m <sup>3</sup> 2 357 m <sup>3</sup> /j 27,28 l/s	36 054 m <sup>3</sup> 1 163 m <sup>3</sup> /j 13,46 l/s	109 114 m <sup>3</sup> 3 520 m <sup>3</sup> /j 40,74 l/s
<b>AOUT</b>	60 413 m <sup>3</sup> 1 949 m <sup>3</sup> /j 22,56 l/s	36 239 m <sup>3</sup> 1 169 m <sup>3</sup> /j 13,53 l/s	96 652 m <sup>3</sup> 3 118 m <sup>3</sup> /j 36,09 l/s
<b>SEPTEMBRE</b>	46 566 m <sup>3</sup> 1 552 m <sup>3</sup> /j 17,97 l/s	24 559 m <sup>3</sup> 819 m <sup>3</sup> /j 9,47 l/s	71 125 m <sup>3</sup> 2 371 m <sup>3</sup> /j 27,44 l/s
<b>OCTOBRE</b>	41 443 m <sup>3</sup> 1 337 m <sup>3</sup> /j 15,47 l/s	22 921 m <sup>3</sup> 739 m <sup>3</sup> /j 8,56 l/s	64 364 m <sup>3</sup> 2 076 m <sup>3</sup> /j 24,03 l/s
<b>NOVEMBRE</b>	37 637 m <sup>3</sup> 1 255 m <sup>3</sup> /j 14,52 l/s	20 658 m <sup>3</sup> 689 m <sup>3</sup> /j 7,97 l/s	58 295 m <sup>3</sup> 1 943 m <sup>3</sup> /j 22,49 l/s
<b>DECEMBRE</b>	35 669 m <sup>3</sup> 1 151 m <sup>3</sup> /j 13,32 l/s	14 522 m <sup>3</sup> 468 m <sup>3</sup> /j 5,42 l/s	50 191 m <sup>3</sup> 1 619 m <sup>3</sup> /j 18,74 l/s
<b>TOTAL</b>	556 539 m <sup>3</sup> 1 525 m <sup>3</sup> /j 17,65 l/s	267 037 m <sup>3</sup> 732 m <sup>3</sup> /j 8,47 l/s	823 576 m <sup>3</sup> 2 256 m <sup>3</sup> /j 26,12 l/s

## Volumes distribués et consommés (suite)

### Volumes mensuels distribués (suite)

Comparaison des volumes mensuels distribués en m<sup>3</sup>/mois :



## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution

Mode de calcul de l'indicateur :

$$\left[ \frac{(V \text{ consommé autorisé} + V \text{ vendu en gros})}{(V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros})} \right] \times 100 \left[ \frac{(V1+V2+V3+V4)}{(V5+V6)} \right] \times 100$$
  

$$100 \text{ V produit} + V \text{ acheté en gros} = V \text{ mis en distribution} + V \text{ vendu en gros}$$
  

$$V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

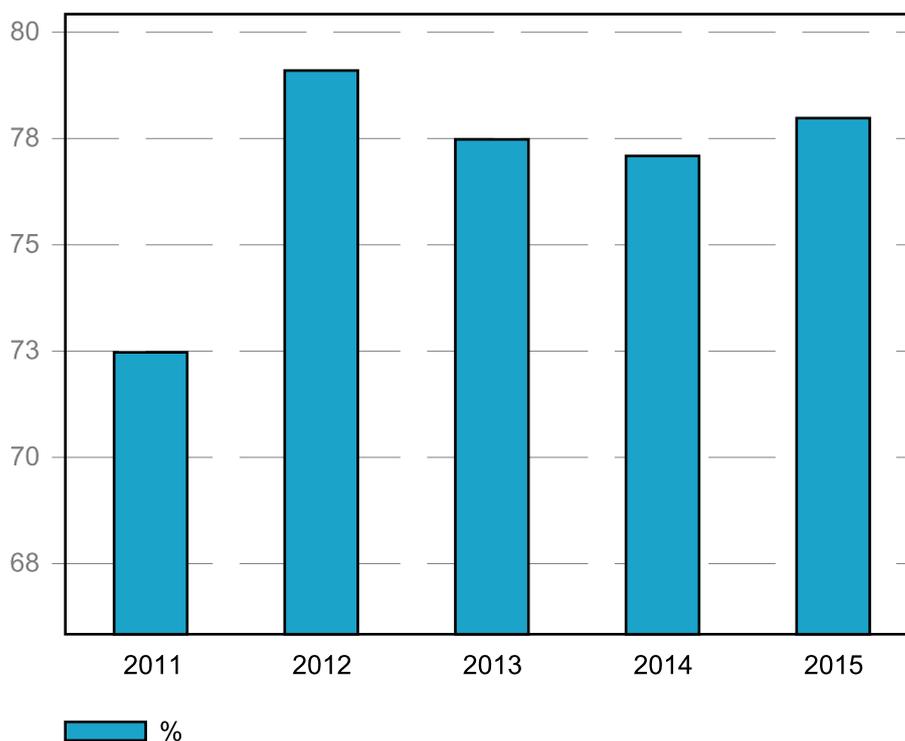
Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	574 151	622 507	545 078	598 372	632 341
Valeur (2)	680	820	6 860	10 610	12 577
Valeur (3)	16 313	16 170	6 231	2 566	8 882
Valeur (4)	0				
Valeur (5)	815 659	808 500	720 358	793 335	838 439
Valeur (6)	0	0	0		
<b>Résultat</b>	<b>72,47</b>	<b>79,1</b>	<b>77,48</b>	<b>77,09</b>	<b>77,98</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P104.3 Rendement du réseau de distribution (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---



### Nota

Dans le calcul du rendement de réseau, le volume distribué correspond au volume distribué durant la période de relève des volumes consommés.

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ comptabilisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$  ou  $V = \text{volume } V \text{ mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volume eau vendus en gros

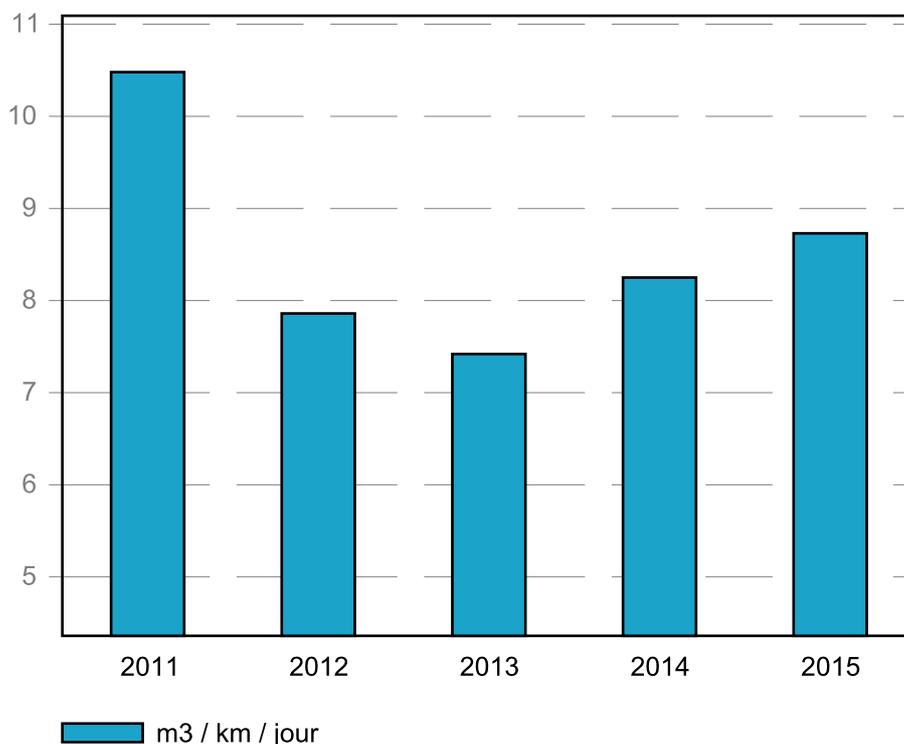
Valeur (3) : Volumes eau produits

Valeur (4) : Volumes eau achetés en gros

Valeur (5) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (6) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	574 151	622 507	545 078	598 372	632 341
Valeur (2)	0				
Valeur (3)	815 659	808 500	720 358	793 335	838 439
Valeur (4)	0	0	0		
Valeur (5)	63,133	64,63	64,74	64,744	64,708
Valeur (6)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>10,48</b>	<b>7,86</b>	<b>7,42</b>	<b>8,25</b>	<b>8,73</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

---

## Indicateur de performance : P105.3 Indice linéaire des volumes non comptés (suite)

Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau

Mode de calcul de l'indicateur :

$(V \text{ mis en distribution} - V \text{ consommé autorisé}) / \text{Longueur du réseau de desserte} / 365 \text{ ou } 366$   
 $V = \text{volume V mis en distribution} = V \text{ produit} + V \text{ acheté en gros} - V \text{ vendu en gros}$   
 $V \text{ consommé autorisé} = V \text{ comptabilisé} + V \text{ consommateurs sans comptage} + V \text{ de service du réseau}$

Valeur (1) : Volumes eau comptabilisés ramenés à 365 j (ou 366 j)

Valeur (2) : Volumes eau consommateurs sans comptage

Valeur (3) : Volumes eau de service du réseau

Valeur (4) : Volume eau vendus en gros

Valeur (5) : Volumes eau produits

Valeur (6) : Volumes eau achetés en gros

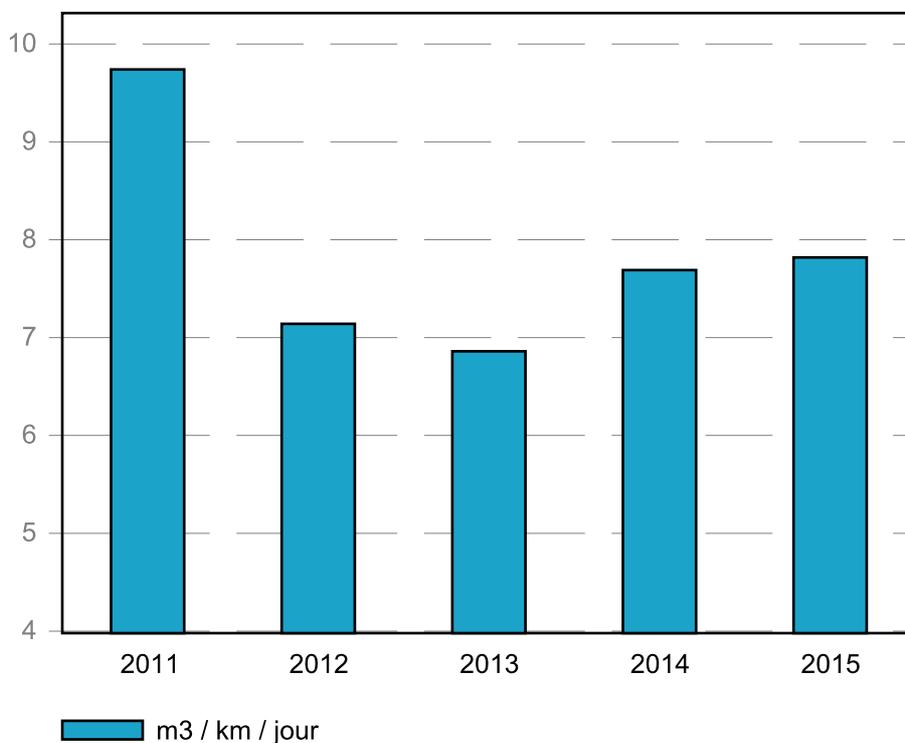
Valeur (7) : Longueur du réseau de desserte hors brt (km)

Valeur (8) : Nombre de jours dans l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	574 151	622 507	545 078	598 372	632 341
Valeur (2)	680	820	6 860	10 610	12 577
Valeur (3)	16 313	16 170	6 231	2 566	8 882
Valeur (4)	0				
Valeur (5)	815 659	808 500	720 358	793 335	838 439
Valeur (6)	0	0	0		
Valeur (7)	63,133	64,63	64,74	64,744	64,708
Valeur (8)	365	366	365	365	365
<b>Résultat</b>	<b>9,74</b>	<b>7,14</b>	<b>6,86</b>	<b>7,69</b>	<b>7,82</b>

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P106.3 Indice linéaire de pertes en réseau (suite)



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P101.1 Taux de conformité des analyses bactériologiques ARS

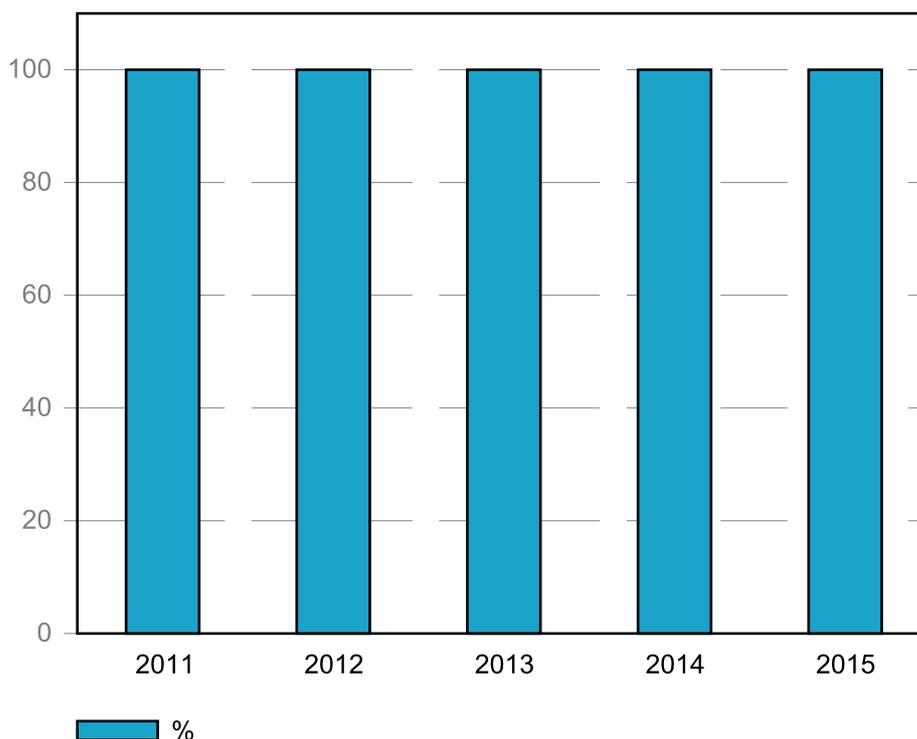
Mode de calcul de l'indicateur :

Pour les analyses concernant l'eau distribuée validées par l'ARS. (Nombre d'analyses bactériologiques conformes / Nombre d'analyses bactériologiques réalisées) . On se limitera à la conformité aux paramètres pour lesquels le Code de la Santé Publique précise une valeur limite de qualité en excluant les paramètres indicateurs. On pourra indiquer en complément le volume d'analyses d'auto-surveillance effectué.

Valeur (1) : Nb de prélèvements bactériologiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements bactériologiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	30	29	27	32	30
Valeur (2)	30	29	27	32	30
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

Rapport annuel du délégataire 2015  
Service de l'eau

## Indicateur de performance : P102.1 Taux de conformité des analyses physico-chimiques ARS

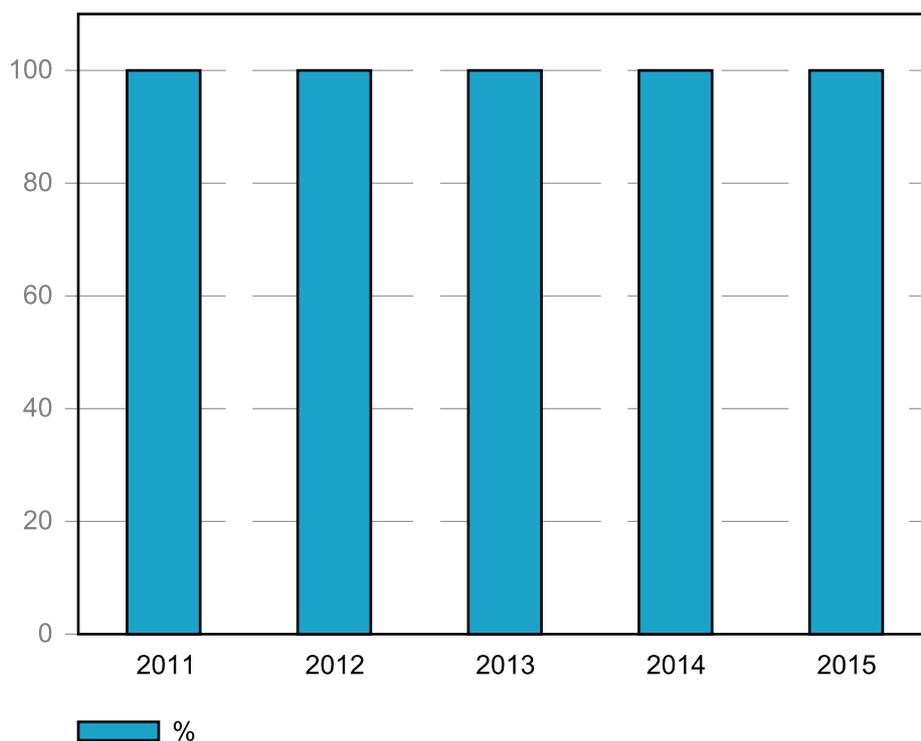
Mode de calcul de l'indicateur :

Services desservant plus de 5 000 habitants ou produisant plus de 1 000 m<sup>3</sup>/j : (Nombre de prélèvements physico-chimiques conformes / Nombre total de prélèvements physico-chimiques réalisés au cours de l'année) X 100.

Valeur (1) : Nb de prélèvements physico-chimiques conformes sur l'année

Valeur (2) : Nb de prélèvements physico-chimiques total sur l'année

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	30	29	27	32	30
Valeur (2)	30	29	27	32	30
<b>Résultat</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Notice d'information ARS

### Description

Conformément à la circulaire du 19 février 1998 réf. 98/115, il existe une notice d'informations aux consommateurs, établie par l'A.R.S., portant sur la qualité des eaux distribuées sur la commune. Elle est jointe ci-après.

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**ars**  
Agence Régionale de Santé  
Provence-Alpes  
Côte d'Azur

Nom du réseau de distribution : **VERNEGUES**  
Gestionnaire du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE**  
Exploitation du réseau : **AGGLOPOLE PROVENCE EAU (SEM)**

**Le réseau de distribution est alimenté par les installations suivantes :**

Captage : CAZAN Procédure de protection terminée  
Station de production : CAZAN

**Qualité de l'eau distribuée en 2015**

BACTERIOLOGIE (n°/100 ml)	NITRATES (mg/l)	DURETE (°F)
La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de microorganismes indicateurs d'une éventuelle contamination par des bactéries pathogènes. L'eau ne doit contenir aucun germe indicateur.	Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 milligrammes par litre (50 mg/l)	Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F). Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.
Nombre de prélèvements : 10 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 %	Nombre de prélèvements : 2 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 12,7 mg/L Valeur moyenne : 12,3 mg/L	Nombre de prélèvements : 2 Valeur moyenne : 30,8 °F Valeur minimale atteinte : 30,2 °F Valeur maximale atteinte : 31,4 °F

PESTICIDES (µg/l)	FLUOR (mg/l)
Substances chimiques utilisées pour protéger les cultures ou pour désherber. Les teneurs ne doivent pas excéder 0,1 microgrammes par litre (0,1 µg/l).	Oligo-élément présent naturellement dans l'eau. La teneur ne doit pas excéder 1,5 milligramme par litre (1,5 mg/l).
Nombre de prélèvements : 1 Valeur maximale atteinte : 0,059 µg/L Nombre de mesures : 401 Nombre de non-conformités : 0	Nombre de prélèvements : 1 Nombre de non conformité : 0 Pourcentage de conformité : 100 % Valeur maximale atteinte : 0,09 mg/L Valeur moyenne : 0,09 mg/L

**Conclusion sanitaire :**

**100 % des analyses sont conformes d'un point de vue bactériologique.**  
**Eau conforme pour l'ensemble des paramètres toxiques et indésirables recherchés.**  
**Eau très calcaire.**

Editer le 05/02/2016

L'eau destinée à la consommation humaine doit répondre à des critères de qualité définis par le Code de la Santé Publique, articles R.132-1-1 et suivants. Une campagne annuelle de prélèvements est effectuée sur les captages, les stations de désinfection et traitement et sur les unités de distribution. Retrouvez les résultats d'analyses du contrôle sanitaire sur le site : [www.eaupotable.sante.gouv.fr](http://www.eaupotable.sante.gouv.fr)

**ABSENCE**



Après quelques jours d'absence, laisser couler l'eau avant de la boire.

**TEMPERATURE**



Consommer uniquement l'eau du robinet d'eau froide.

**PLOMB**



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, laisser couler l'eau quelques minutes avant de la boire lorsqu'elle a séjourné plusieurs heures dans les canalisations.

— Agence Régionale de Santé PACA - Délégation territoriale des Bouches du Rhône - 132, boulevard de Paris - CS 50039 - 13331 Marseille Cedex 3  
— Email: [ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr](mailto:ars-paca-dt13-sante-environnement@ars.sante.fr)



## Travaux à la charge de Aggloprovence

A l'occasion de l'analyse régulière des réseaux, leur plan de renouvellement est examiné et remis à jour. Cette aide à la décision est issue de l'utilisation du logiciel MOSARE décrit dans une annexe du contrat. Cet outil prend compte divers critères, dont notamment, le matériau, l'âge, le nombre de fuites constatées, la pression, la vitesse d'écoulement, la nature de la voie, la densité de circulation, les prévisions connus de travaux de voirie, etc. De ce travail est issu le programme de proposition de travaux ci-après.

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 430 ml PVC DN 93mm par fonte DN 100 mm, maillage et branchements	119 000	Chemin de l'Apache	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 300ml de PVC 63mm par une canalisation DN 100 mm et 21 branchements	78 000	Rue Fortune Chailan	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 400ml de conduite en PVC par une Fonte de dn100mm et des 28brts associés	217 000	Rue Léon Verane et rue Alphonse Tavan	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Réhabilitation des réseaux en polyéthylène 51/63 vieillissants	83 000	Quartier BASTIDE BERTIN	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	1	Renouvellement de 660ml de canalisations PVC 93 par du PEHD 180mm et branchements	297 000	Chemin de Marseille	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 170ml fonte de dn 60mm et branchements associés	43 000	Lotissement Le Val des Vignes	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 300ml Fonte Grise de dn 100mm et branchements associés	75 000	Avenue du Maréchal Ney - Les Roches Blanches	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 850ml Fonte Grise de dn 100 mm et branchements associés	233 000	Chemin du Vallat	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Renouvellement de 200ml Fonte Grise de dn 100 mm et branchements associés	50 000	Chemin de Roquepertuse	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	2	Pose d'environ 380 ml de conduite de dn 200 mm reliant la canalisation en dn 200 mm à dn 150 mm.	116 000	Secours réseau Bastide Bertin partie sud - Mise sous domaine publique	DIVERS
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Renouvellement 260 ml fonte de dn150 mm y compris maillage et branchements	74 000	Chemin de Roquepertuse	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Maillage hydraulique (80ml de Fonte 100 sur Fonte 200mm )	110 000	Rue Antoinette de Beaucaire et Allée Claude Debussy	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	RÉSEAU	3	Remplacement 90 ml Poly DN 51/63 mm par PEHD et reprise de 12 branchements	24 000	Allée Paul Gauguin	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Installation d'un turbidimètre d'eau brute à l'entrée de la station	4 500	Filtration de Velaux CDM	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un analyseur de chlore indispensable au suivi du taux de chlore	4 500	Filtration de Bastide Bertin	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Mise en place d'un analyseur de chlore indispensable au suivi du taux de chlore	4 500	Filtration de Velaux CDM	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Création d'un décanteur d'eau brute ou utilisation d'un des décanteurs de la filtration de Berre	46 000	Filtration de Velaux CDM	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Optimisation et sécurisation du traitement par la mise en place d'une unité d'électrochloration	30 000	Filtration de Bastide Bertin	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	2	Optimisation et sécurisation du traitement par la mise en place d'une unité d'électrochloration	30 000	Filtration de Velaux CDM	RENOUV COLLECTIVITE
EXPLOITANT	STATIONS	1	A défaut d'électrochloration, il faudrait équiper le site d'un système de fermeture automatique des bouteilles de chlore	7 500	Filtration de Velaux CDM	RENOUV COLLECTIVITE



## Travaux à la charge de Agglopo Provence (suite)

Origine	Thème	Ordre de priorité	Description	Montant	Localisation	Ouvrage
EXPLOITANT	STATIONS	2	Augmentation de la capacité du surpresseur de Marseille par la pose d'une troisième pompe	à définir	Surpresseur de Marseille	RENOUV COLLECTIVITE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Créer une aire de dépotage conforme aux normes en vigueur (arrêté du 2 février 1998 modifié) sur l'aire de retournement actuelle.	à définir	Filtration de Velaux CDM	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Créer une aire de dépotage conforme aux normes en vigueur (arrêté du 2 février 1998 modifié) sur l'aire de retournement actuelle.	à définir	Filtration de Bastide Bertin	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	2	Mettre en place un détecteur biologique type truitotest	12 000	Filtration de Bastide Bertin	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	5 500	Filtration de Bastide Bertin	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	1	Prévoir un inverseur manuel pour le raccordement d'un GE mobile	5 500	Filtration de Velaux CDM	NOUVEL OUVRAGE
SCHEMA DIRECTEUR	STATIONS	3	Créer une vidange spécifique du réservoir	à définir	Réservoir de la Garenne	NOUVEL OUVRAGE
EXPLOITANT	STATIONS	1	Raccorder le branchement ERDF au local du réservoir par la pose d'un câble électrique en fourreau	8 900	Réservoir de la Garenne	NOUVEL OUVRAGE



## Rendement Global Rapport annuel du délégataire

### SOMMAIRE



## Rendement Global

### 1. RENDEMENT GLOBAL SUR LE TERRITOIRE

**519**



## Rendement global sur le territoire

Le rendement moyen sur le territoire est calculé comme une moyenne pondérée des rendements de réseau de chaque commune. Grâce à un travail rigoureux combinant l'analyse des données de sectorisation permanente, la recherche de fuites par prélocalisateurs et par écoutes, le rendement de réseau a progressé, passant de 77,82% en 2013 (pour les 15 communes concernées par le contrat APE en 2013) à 80,32% en 2014 (pour les 16 communes concernées par le contrat APE), et 80,63% en 2015 (pour l'ensemble de périmètre du contrat).

Outre la qualité de l'entretien et le suivi de l'évolution des pertes d'eau, le rendement d'un réseau d'eau potable est conditionné par les programmes de renouvellement de canalisations.

Nous invitons la Collectivité à continuer son programme de renouvellement de canalisations. Nous avons à ce titre proposé, au sein du présent rapport, un certain nombre de programmes de renouvellement de canalisations en fonction d'analyses croisées entre critères patrimoniaux (âge, matériau, etc..) et critères de fonctionnement (nombre de fuites, pression,..), en utilisant bien entendu les conclusions des schémas directeurs.

Nous rappelons que des études menées au plan national montrent que le taux de renouvellement nécessaire pour garantir la pérennité et les performances des installations, doit être compris entre 1 et 1,5%.



# Facturation aux abonnés Rapport annuel du délégataire

## SOMMAIRE



## Facturation aux abonnés

<b>1.</b>	<b>RELÈVE, TARIFICATION ET FACTURATION DU SERVICE DE L'EAU</b>	<b>525</b>
<b>2.</b>	<b>MODALITÉS DE RÉVISION DE LA TARIFICATION DE L'EAU</b>	<b>529</b>
<b>3.</b>	<b>FACTURE INSEE</b>	<b>530</b>
<b>4.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : D102.0 PRIX DE L'EAU TTC AU M3 POUR 120 M3</b>	<b>531</b>
<b>5.</b>	<b>PRODUITS FACTURÉS AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>532</b>
<b>6.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : P154.0 TAUX D'IMPAYÉS</b>	<b>533</b>
<b>7.</b>	<b>EXEMPLE DE FACTURE 120 M3</b>	<b>534</b>



---

## Relève, tarification et facturation du service de l'eau

### Abonnements principaux

#### Abonnement "tarif ordinaire" :

C'est l'abonnement normal que doit souscrire tout abonné désirant être alimenté en eau. Il donne lieu à la perception d'une redevance au mètre cube proportionnelle à la consommation, sans prime fixe indépendante de la consommation.

#### Abonnement "grande consommation" :

Les abonnés consommant plus de 3 m<sup>3</sup>/jour en moyenne, apprécié sur une base annuelle, peuvent intégrer cette catégorie d'abonnement.

La structure tarifaire correspond à celle de l'abonnement "tarif général" à laquelle est ajouté une tranche au delà de 1094 m<sup>3</sup> de consommation annuelle.

#### Abonnement "Compteur Vert" :

Réservé pour l'usage exclusif de l'arrosage des espaces verts et jardins. Il donne lieu à la perception d'une redevance binôme comprenant :

- une prime fixe indépendante de la consommation,
- une redevance au mètre cube proportionnelle à la consommation exonérée de la redevance d'assainissement et de la redevance pollution.

#### Abonnement "Multi-habitat" :

Les immeubles collectifs d'habitation peuvent intégrer cette catégorie d'abonnement. En déclarant le nombre de logements, l'immeuble accède, pour chaque logement déclaré, à la première tranche de consommation.

### Relève des compteurs

La relève des compteurs est effectuée quatre fois par an, en mars, juin, septembre et en décembre.

### Facturation

Quatre factures par an sont émises pour les abonnements de "Grande Consommation" contre deux pour les autres types d'abonnements.

## Rapport annuel du délégataire 2015

### Facturation aux abonnés

# Relève, tarification et facturation du service de l'eau (suite)

## Tarifs

Page 1

SOCIÉTÉ AGGLOPOLE PROVENCE EAU - Direction de la Clientèle / Service Facturation

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION SALON - ETANG DE BERRE - DURANCE - AGGLOPOLE PROVENCE

COMMUNES : ALLEINS - AURONS - BERRE L'ETANG - CHARLEVAL - EYGUIERES - LA BARBEN - LA FARE LES OLIVIERS  
 LAMANON - LANCON DE PROVENCE - MALLEMORT - PELISSANNE - ROGNAC - SAINT-CHAMAS - SALON DE PROVENCE  
 SENAS - VELAUX - VERNEGUES  
 L'INTEGRATION DE LA COMMUNE DE VERNEGUES (pour le Service de l'Assainissement)  
 SE FERA ULTERIEUREMENT

### TARIFS AU 1er JANVIER 2015

#### REDEVANCES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

	Part Délégataire	Part Collectivité	Total H.T.	Prélèvement	Pollution	Modernisation Réseaux Collecte	Total soumis à T.V.A.	Taux de T.V.A. en %	T.V.A.	Total redevance
<b>A) REDEVANCE D'EAU</b>										
<b>1) ABONNEMENT TARIF GENERAL - (article 32.2.1)</b>										
1-1) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé, par tranches de consommation semestrielle										
- de 0 à 30 m <sup>3</sup>	0,8959	0,7617	1,6576	0,0865	0,2900		2,0341	5,50	0,1119	2,1460
- de 31 à 90 m <sup>3</sup>	0,9855	0,7617	1,7472	0,0865	0,2900		2,1237	5,50	0,1168	2,2405
- au delà de 90 m <sup>3</sup>	1,0840	0,7617	1,8457	0,0865	0,2900		2,2222	5,50	0,1222	2,3444
<b>2) ABONNEMENT GRANDE CONSOMMATION (GRAND CONSOMMATEUR)</b> (article 32.2.2)										
2-1) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé, par tranches de consommation semestrielle										
- de 0 à 30 m <sup>3</sup>	0,8959	0,7617	1,6576	0,0865	0,2900		2,0341	5,50	0,1119	2,1460
- de 31 à 90 m <sup>3</sup>	0,9855	0,7617	1,7472	0,0865	0,2900		2,1237	5,50	0,1168	2,2405
- de 91 à 547 m <sup>3</sup>	1,0840	0,7617	1,8457	0,0865	0,2900		2,2222	5,50	0,1222	2,3444
- au delà de 547 m <sup>3</sup>	0,9407	0,7617	1,7024	0,0865	0,2900		2,0789	5,50	0,1143	2,1932
<b>3) ABONNEMENTS SPECIFIQUES (article 32.2.3)</b>										
<b>Abonnement pour fourniture temporaire et abonnement "compteur vert" -</b>										
3-1) Redevance d'abonnement (Par an et par abonnement)										
- Prime fixe indépendante de la consommation	156,20	0,00	156,20				156,20	5,50	8,59	164,79
3-2) Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé, par tranches de consommation semestrielle										
- de 0 à 30 m <sup>3</sup>	0,8959	0,7617	1,6576	0,0865			1,7441	5,50	0,0959	1,8400
- de 31 à 90 m <sup>3</sup>	0,9855	0,7617	1,7472	0,0865			1,8337	5,50	0,1009	1,9346
- au delà de 90 m <sup>3</sup>	1,0840	0,7617	1,8457	0,0865			1,9322	5,50	0,1063	2,0385
<b>4) ABONNEMENT MULTI HABITAT (article 32.2.4)</b>										
Redevance par m <sup>3</sup> d'eau consommé, par tranches de consommation semestrielle et par nombre de logements										
- de 0 à 30 m <sup>3</sup>	0,8959	0,7617	1,6576	0,0865	0,2900		2,0341	5,50	0,1119	2,1460
- de 31 à 90 m <sup>3</sup>	0,9855	0,7617	1,7472	0,0865	0,2900		2,1237	5,50	0,1168	2,2405
- au delà de 90 m <sup>3</sup>	1,0840	0,7617	1,8457	0,0865	0,2900		2,2222	5,50	0,1222	2,3444
5) FRAIS D'ACCES AU SERVICE										
	60,62		60,62				60,62	10,00	6,06	66,68

## Relève, tarification et facturation du service de l'eau (suite)

### Chiffres-clé de la facturation

Catégorie	Nbre d'abonnements	Catégorie	Volumes consommés
<b>Abonnés municipaux</b>			
Ordinaires:	774	200249	198268
Grands Consommateurs:	91	317257	320783
Espaces Verts:	645	392745	389245
Multi habitat :	0	0	0
Divers :	1 054	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>2 564</b>	<b>910251</b>	<b>908296</b>
<b>Autres Abonnés</b>			
Ordinaires:	38 487	4623732	4387348
Grands Consommateurs:	169	906786	898359
Espaces Verts:	876	198957	196459
Multi habitat :	3 034	1765357	1742112
Incendie :	145	37255	37192
Divers :	6	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>42 717</b>	<b>7532087</b>	<b>7261470</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>45 281</b>	<b>8442338</b>	<b>8169766</b>

### Informations

La commune de Berre l'Etang a intégré le périmètre du contrat de délégation de service public le 3 février 2015. A ce titre, les abonnés de la commune ont été destinataires du nouveau règlement du service d'eau potable, des nouveaux tarifs en vigueur ainsi que d'une note aux usagers comportant un certain nombre d'informations utiles (coordonnées, rythme de facturation, ...)

Depuis le démarrage de la délégation de service public, les abonnés du service ont également accès à des pages internet dédiées au périmètre d'Agglopo Provence depuis le site internet du Groupe des Eaux de Marseille : [www.eauxdemarseille.fr](http://www.eauxdemarseille.fr). Ils y trouvent des informations sur les tarifs, la qualité de l'eau, les lieux d'accueil au public, la réglementation (droits en cas de fuites en partie privative, information des usagers sur les modalités de la loi Hamon, etc...) notamment.

La lettre au Client jointe à la facture de milieu d'année a été dédiée aux "bons gestes" pour réduire ses consommations, et celle de fin d'année a fait un focus sur le dispositif d'aides aux impayés qui a été mis en place avec les CCAS de toutes les communes du territoire. Une information a également été faite concernant le changement du numéro de notre Centre Service Clients, la Passerelle, accessible désormais depuis un numéro Cristal non surtaxé.

Les permanences d'accueil des abonnés se sont poursuivies au siège de la Collectivité, deux demi-journées par semaine, dans les mois qui suivent la facturation. Ces ont près de 70 personnes qui y ont reçues en janvier et juillet 2015.

## **Relève, tarification et facturation du service de l'eau (suite)**

### **Informations (suite)**

S'agissant de la démarche d'aide aux plus démunis, suite à l'établissement des conventions tripartites Agglopo le Provence - CCAS de chacune des 17 communes et APE pour le versement de l'aide aux plus démunis à ces derniers, une réunion d'information a eu lieu avec les responsables des CCAS au siège de la Collectivité en juin 2015.

---

## Modalités de révision de la tarification de l'eau

### Part délégataire et évolution

Les tarifs en valeur de base au 01/01/2012, sont fixés par la Convention d'Affermage qui prend effet au 24/07/2012 (application effective au 01/01/2013), approuvée par la Délibération du Conseil Communautaire n° 150/12 du 2 juillet 2012 rendue exécutoire le 3 juillet 2012.

Les tarifs sont révisés annuellement par application de la formule de révision prévue à l'article 33 du contrat de délégation de service public.

### Part collectivité

Le tarif a été fixé par la Délibération du Conseil Communautaire n° 151/12 du 2 juillet 2012.

### Redevances perçues pour le compte de l'Agence de l'Eau

Les taux ont été fixés par délibération n°2012-17 du Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée et Corse du 14 septembre 2012. L'agence de l'eau instaure sur sa circonscription administrative des redevances pour pollution de l'eau, pour modernisation des réseaux de collecte, pour pollutions diffuses, pour prélèvement sur la ressource en eau, stockage d'eau en période d'étiage, pour obstacle sur les cours d'eau et protection du milieu aquatique. Le présent article définit les taux applicables en 2014.

- Redevance Prélèvement d'Eau : 0,0697 € par mètre cube
- Redevance Pollution : 0,2800 € par mètre cube

## Rapport annuel du délégataire 2015

### Facturation aux abonnés

---

## Facture INSEE

### Description

Afin de permettre de suivre l'évolution d'une facture d'eau normalisée, la consommation de référence définie par l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques, telle que publiée au Journal Officiel du 29 Novembre 1995, est celle :

- d'un abonné domestique,
- ayant une résidence principale,
- ayant une consommation annuelle de 120 m<sup>3</sup> d'eau potable,
- avec un compteur de diamètre 15 mm en location,
- avec un branchement de diamètre 20 mm.

### Exemple de facture

L'élaboration de cette facture nécessitant une hypothèse supplémentaire, à savoir le profil de consommation au cours de l'année, il a été retenu par souci de simplicité une répartition uniforme sur l'année, soit une consommation de 10 m<sup>3</sup> par mois.

Vous trouverez dans les annexes générales, un fac simulé d'une facture établie sur la base d'une consommation annuelle de 120 M3 et valorisée au tarif du 1er janvier 2015.

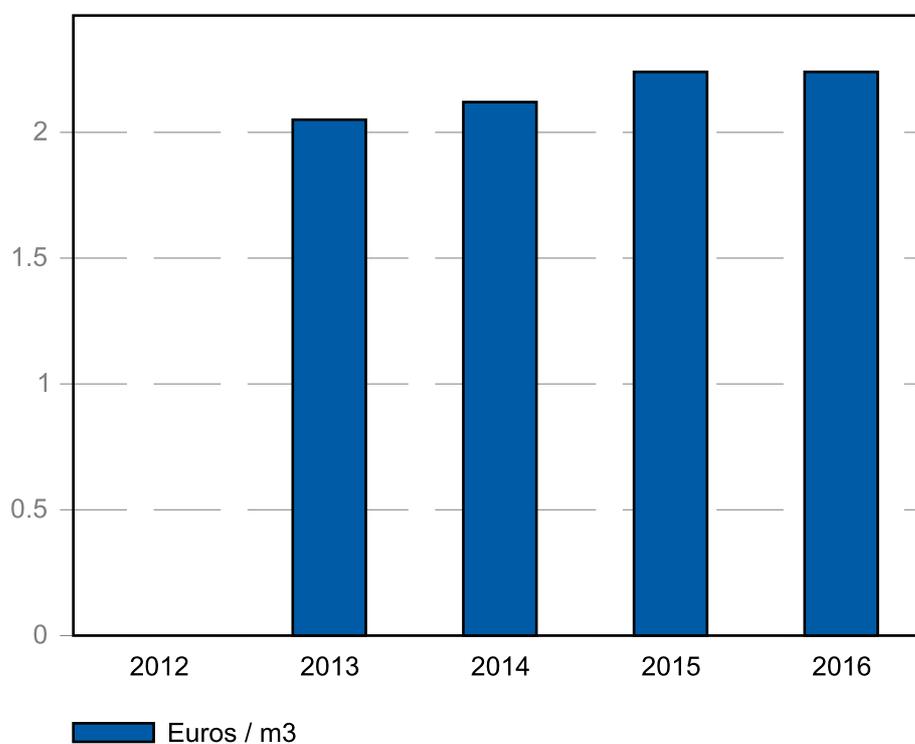
## Indicateur de performance : D102.0 Prix de l'eau TTC au m<sup>3</sup> pour 120 m<sup>3</sup>

Mode de calcul de l'indicateur :

Prix du service de l'eau potable toutes taxes comprises pour 120m<sup>3</sup>.

Valeur (1) : Prix TTC eau pour 120 m<sup>3</sup>

	2012	2013	2014	2015	2016
Valeur (1)		2,053	2,117	2,243	2,24
Résultat		2,05	2,12	2,24	2,24



## Rapport annuel du délégataire 2015

### Facturation aux abonnés

## Produits facturés au cours de l'exercice

### Surtaxe communale

Détail du montant de la surtaxe communale :

	Volumes facturés	Non Valeurs	Volume net
Volumes vendus	7 111 256	369 966	6 741 290

	Factures	Non Valeurs	Montant net
Compteurs tous usages tranche 1	5 394 803,87	265 319,51	5 129 484,36
Communaux	-6 476,72	1 897,40	-8 374,12
Incendie	28 317,70	14 586,56	13 731,14
TOTAL	5 416 644,85	281 803,47	5 134 841,38

### Redevances et taxes facturées pour le compte de tiers

Détail des redevances et taxes facturées pour le compte de tiers :

	Factures	Non Valeurs	Montant net
Redevance pour le Prélèvement d'Eau	704 621,94	33 304,48	671 317,46
Redevance sur la Pollution domestique	2 098 846,00	112 155,81	1 986 690,19

### Produits société APE

Détail des montants des produits société AGGLOPOLE PROVENCE EAU :

	Volumes facturés	Non Valeurs	Volume net
Volumes vendus	7 979 370	397 767	7 581 603

	Factures	Non Valeurs	Montant net
Prime fixe indépendante de la consommation	227 068,00	1 579,45	225 488,55
Compteurs tous usages tranche 1	6 760 083,26	349 282,86	6 410 800,40
Communaux	888 076,78	30 308,18	857 768,60
Incendie	42 459,54	22 181,50	20 278,04
Frais de recouvrement	198 755,53	23 650,12	175 105,41
Frais d'accès au service	212 938,88	7 050,26	205 888,62
TOTAL	8 329 381,99	434 052,37	7 895 329,62

## Indicateur de performance : P154.0 Taux d'impayés

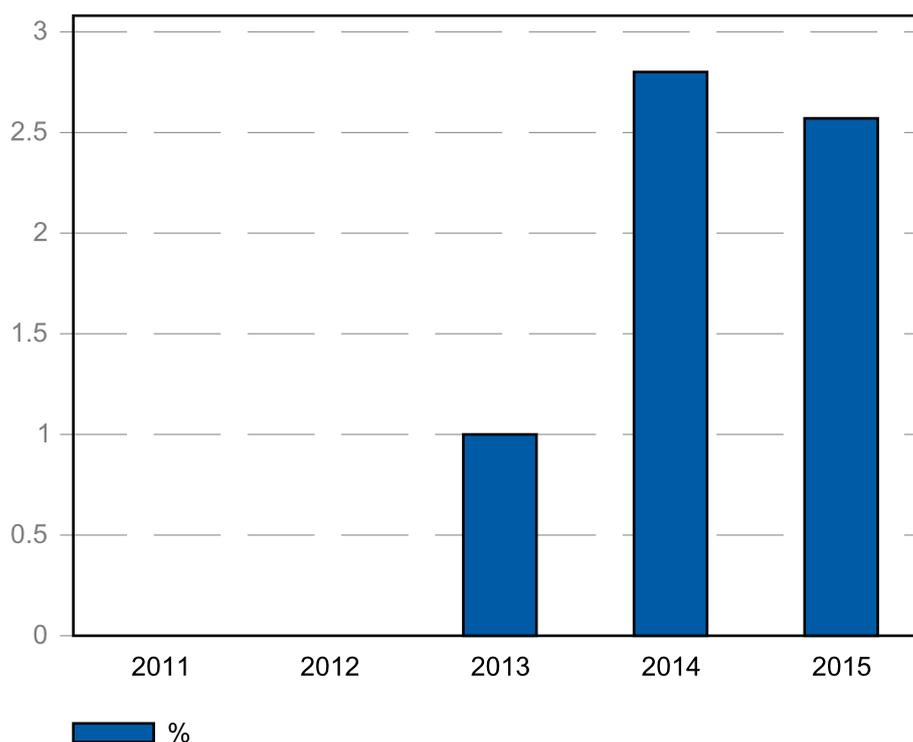
Mode de calcul de l'indicateur :

$[1 - (\text{Montant des Impayés TTC au } 31.12.n / \text{CA TTC comptable } (n-1))]$  - Les produits seront ceux relevant exclusivement de la délégation - L'indicateur fourni en (n+1) au titre de l'exercice (n) concernant le CA (n+1)

Valeur (1) : Montant d'impayés eau au titre de l'année N-1 au 31/12/N

Valeur (2) : CA TTC facturé eau au titre de l'année N-1 au 31/12/N

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			1 234	513 285	587 791
Valeur (2)			123 456	18 321 637	22 867 667
<b>Résultat</b>			<b>1</b>	<b>2,8</b>	<b>2,57</b>



Rapport annuel du délégataire 2015  
Facturation aux abonnés

Exemple de facture 120 M3



Agglopoles  
Provence  
Eau  
UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE  
EAUX DE MARSEILLE  
CENTRE SERVICE CLIENTS "LA PASSERELLE"  
N° Cristal 0 969 39 40 50  
APPEL NON SURTAXE

AGGLOPOLE PROVENCE EAU  
SERVICE EAU - SERVICE ASSAINISSEMENT  
AGGLOPOLE PROVENCE

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h  
CS 70001 - 13254 Marseille Cedex 06  
Urgences / Fuites : 04 91 83 16 15 hors heures ouvrables  
www.eauxdemarseille.fr

FACTURE SPECIMEN  
Rue du Test  
AGGLOPOLE PROVENCE

FACTURE INSEE 120 M3 - 2015

VOTRE N° DE CONTRAT :  
SPECIMEN

EMISE LE : 03/02/2016

MONTANT A PAYER 396,00 EUROS  
AVANT LE XX / XX / XXXX

ADRESSE DU LIEU RACCORDE  
Rue du Test  
AGGLOPOLE PROVENCE

Le détail de votre facture figure au verso.

MONTANT DE VOTRE FACTURE	396,00	EUROS
SOLDE ANTERIEUR		
RESTE DU	396,00	EUROS
FACTURATION À PARTIR DU VOLUME INSEE	120	M3
PROCHAINE FACTURE SUR RELEVÉ	XX / XX / XXXX	

M E S S A G E

*Cette facture a été calculée sur la base des tarifs au 1er janvier de l'année d'édition du RAD*

IBAN : Joignez un RIB ICS : FRO1XXX242345 RUM : TIP0123456789012345678901234567890	FACTURE SPECIMEN RUE DU TEST AGGLOPOLE PROVENCE	Montant : 396,00 €
Date et Lieu	Signature	TIPSEPA
<p>Mandat de prélèvement SEPA ponctuel : en signant ce formulaire de mandat, vous autorisez Agglopoles Provence Eau à envoyer ces instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de Agglopoles Provence Eau. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque. Le présent document a valeur de mandat de prélèvement SEPA ponctuel. Votre signature vaut autorisation pour débiter, à réception, votre compte pour le montant indiqué.</p>		
010101010101	FACTURE SPECIMEN	
010101010101	01234567890123456789012345678901	396,00

## Exemple de facture 120 M3 (suite)

CODE LIVRAISON	CATÉGORIE	ASSAINISSEMENT	UNITÉ DE FACTURATION
	DOMESTIQUE-EAU FILTRÉE	RACCORDE FACTURATION NORMALE	l

COMPTEUR N°	DIAMÈTRE 15	VOLUME	VOLUME À FACTURER	EAU (M <sup>3</sup> )	ASSAINISSEMENT (M <sup>3</sup> )												
<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">DATES DES RELEVÉS</th> <th colspan="2">INDEX</th> </tr> <tr> <th>PRÉCÉDENTES</th> <th>NOUVELLES</th> <th>ANCIEN</th> <th>NOUVEAU</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>01/01/2015</td> <td>31/12/2015</td> <td>0</td> <td>120</td> </tr> </tbody> </table>	DATES DES RELEVÉS		INDEX		PRÉCÉDENTES	NOUVELLES	ANCIEN	NOUVEAU	01/01/2015	31/12/2015	0	120		120	CONSOMMÉ ANNÉE VOLUME À FACTURER	120	120
DATES DES RELEVÉS		INDEX															
PRÉCÉDENTES	NOUVELLES	ANCIEN	NOUVEAU														
01/01/2015	31/12/2015	0	120														

TOTAL 120 m<sup>3</sup>

DÉTAIL DE VOTRE FACTURE	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE HT EN EUROS	MONTANT HT DISTRIBUTEUR EN EUROS	MONTANT HT ORGANISMES EN EUROS	TAUX DE TVA
<b>DISTRIBUTION DE L'EAU</b>					
CONSOMMATION TRANCHE 1	60		56,06	45,70	5,50
CONSOMMATION TRANCHE 2	60		61,66	45,70	5,50
<b>TOTAL DISTRIBUTION DE L'EAU</b>			<b>117,72</b>	<b>91,40</b>	
<b>COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>					
CONSOMMATION TRANCHE 1	60		39,29	6,97	10,00
CONSOMMATION TRANCHE 2	60		43,22	6,97	10,00
<b>TOTAL COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USEES</b>			<b>82,51</b>	<b>13,94</b>	
<b>ORGANISMES PUBLICS</b>					
PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU	120			10,85	5,50
LUTTE CONTRE LA POLLUTION	120			34,80	5,50
MODERNISATION RÉSEAUX COLLECTE	120			19,20	10,00
<b>TOTAL ORGANISMES PUBLICS</b>			<b>0,00</b>	<b>64,85</b>	
<b>TOTAL GENERAL PAR BENEFICIAIRE</b>			<b>200,23</b>	<b>170,19</b>	

APE Chemin des Aulnes - 13000 SALON DE PROVENCE S.A. Eau capital de 10 000 Euros RCS SALON 799 816 642  
N° D'IDENTIFICATION V.A. FR32 799 816 642 SIRET 799 816 642 20027 APE3000 Z

MONTANT DE VOTRE FACTURE	TOTAL HT	TOTAL TVA	TOTAL TTC
	370,42	25,58	<b>396,00</b>

Payable à réception, sans escompte, avant la date limite, T.V.A. acquittée sur les débits.

### MODALITES DE REGLEMENT

#### Au moyen du TIP

- Le TIP remplace le chèque, il suffit de dater, signer et envoyer la partie prédecoupée sous pli affranchi, dans l'enveloppe jointe à votre facture.
- Vérifiez que votre numéro de compte y est bien indiqué, dans le cas contraire, joignez un Relevé d'Identité Bancaire, Postal ou de Caisse d'Épargne.

#### Par prélèvement automatique

- Le prélèvement sera effectif environ 10 jours après expédition de votre facture ou à partir du 14 du mois, si vous avez opté pour la mensualisation.

#### Au moyen d'un chèque

- Établissez votre chèque à l'ordre de "Agglopo Provence Eau", et adressez-le avec la partie prédecoupée du TIP, non signée, sous pli affranchi, dans l'enveloppe jointe à votre facture.

#### En espèces dans un bureau de Poste

- Présentez la formule entière du TIP au guichet d'un bureau de poste qui scannera le code barre.
- Par le service Cash compte (sans frais pour le déposant). Bénéficiaire : APE - RIB 20041 01008 1516525L029 77



XXX01234567890123456789123456789

#### Par carte bancaire

- Paiement sécurisé sur notre site internet [www.eauxdemarseille.fr](http://www.eauxdemarseille.fr), sur appel téléphonique à La Passerelle ou en Agence.



## Clientèle - Volet social Rapport annuel du délégataire

### SOMMAIRE



---

## Clientèle - Volet social

<b>1.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : P155.1 TAUX DE RÉCLAMATIONS</b>	<b>541</b>
<b>2.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : EXISTENCE D'UNE MESURE DE SATISFACTION CLIENTÈLE</b>	<b>543</b>
<b>3.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : EXISTENCE D'UNE COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX</b>	<b>544</b>
<b>4.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : EXISTENCE D'UNE COMMISSION DÉPARTEMENTALE SOLIDARITÉ SUR L'EAU</b>	<b>545</b>
<b>5.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : P109.0 MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCES OU DE VERSEMENTS À UN FONDS DE SOLIDARITÉ</b>	<b>546</b>
<b>6.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : P152.1 TAUX DE RESPECT DU DÉLAI MAXIMAL D'OUVERTURE DES NOUVEAUX BRANCHEMENTS</b>	<b>548</b>
<b>7.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : P109.0 MONTANT DES ABANDONS DE CRÉANCES OU DE VERSEMENTS À UN FOND DE SOLIDARITÉ [ SAUVEGARDE DU LIEN AUTOMATIQUE ]</b>	<b>549</b>



## Indicateur de performance : P155.1 Taux de réclamations

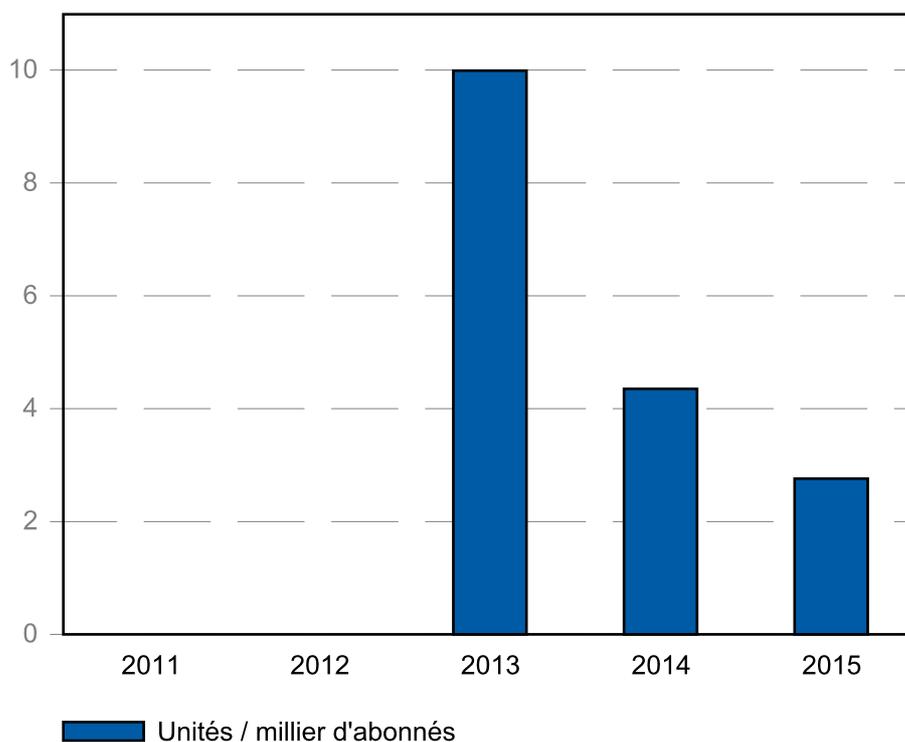
Mode de calcul de l'indicateur :

$(\text{Nombre de réclamations laissant une trace écrite} / \text{Nombre d'abonnés}) \times 1\,000$

Valeur (1) : Nombre de réclamations liées au service eau laissant une trace écrite

Valeur (2) : Nombre d'abonnements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			373	163	125
Valeur (2)			37 338	37 467	45 280
<b>Résultat</b>			<b>9,99</b>	<b>4,35</b>	<b>2,76</b>



Évaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur

A

En 2013, le taux de réclamations s'est expliqué par l'année de démarrage du nouveau contrat de délégation de service public et notamment la reprise des abonnements des anciens délégataires (factures de clôture de compte fin 2012 établies avec une estimation des volumes consommés pour les derniers jours de facturation, ce qui a généré un certain nombre de réclamations).

## **Indicateur de performance : P155.1 Taux de réclamations (suite)**

En 2014, une partie des réclamations s'est à nouveau expliqué à nouveau par ces éléments, dans la mesure où un certain nombre d'abonnés ne se sont manifestés qu'après la facturation de régularisation annuelle de décembre. Nous notons toutefois une baisse de ces réclamations, baisse à nouveau observée en 2015.

## Indicateur de performance : existence d'une mesure de satisfaction clientèle

Mode de calcul de l'indicateur :

0 = Aucune mesure / 1 = Existence d'une mesure statistique d'entreprise / 2 = Existence d'une mesure statistique sur le périmètre de service

Valeur (1) : Existence d'une mesure de satisfaction clientèle

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	2	2	2	2	2
Résultat	2	2	2	2	2

Commentaire :

Enquête téléphonique annuelle régionale

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.

Rapport annuel du délégataire 2015  
**Clientèle - Volet social**

## Indicateur de performance : existence d'une commission consultative des services publics locaux

Mode de calcul de l'indicateur :

0 = NON / 1 = OUI / Au delà de l'existence même de la CCSPL pour laquelle le législateur a fixé des seuils (cf ci dessus) la tenue de réunion pourra être précisée

Valeur (1) : Existence d'une commission consultative des services publics locaux

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	0	0	0	0	0
Résultat	0	0	0	0	0

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.

## Indicateur de performance : existence d'une commission départementale solidarité sur l'eau

Mode de calcul de l'indicateur :

0 = NON, 1 = OUI au delà de l'existence d'une commission son fonctionnement devra être analysé

Valeur (1) : Existence d'une commission départementale solidarité sur l'eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)	1	1	1	1	1
Résultat	1	1	1	1	1

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

Commentaire :

Informations issues des deux dispositifs de la SEM d'administration des données, le système QSE de gestion de la qualité et le système informatique : Entrepôt de données DW SEM, Cartographie par SIG et ensemble de requêtes BO.

Rapport annuel du délégataire 2015  
**Clientèle - Volet social**

## Indicateur de performance : P109.0 Montant des abandons de créances ou de versements à un fonds de solidarité

APE contribue au Fonds de Solidarité Logement, dans le cadre de la convention relative à la participation des délégataires d'eau au fonds de solidarité pour le logement.

En complément, fin 2014 ont été élaborées des conventions tripartites Agglopoles Provence - APE - CCAS, pour chacune des 17 communes du territoire, qui prévoit des versements au CCAS des communes, qui pourront décider d'aider des abonnés du service au paiement de leur facture d'eau. Ces conventions sont entrées en vigueur en 2015. Les montants suivants ont été versés à ce titre par APE aux CCAS des communes suivantes pour un montant total de 37470€.

### Répartition par Commune

Nom de la commune	Montant versé par APE
Salon	11 652
Alleins	649
Berre	3 681
Charleval	646
Eyguières	1 763
La Barben	196
La Fare	2 030
Lamanon	508
Lançon	2 252
Mallemort	1 650
Pelissanne	2 582
Rognac	3 106
Saint Chamas	2 098
Sénas	1795
Velaux	2 314
Aurons	1 44
Vernègues	404
<b>VERSEMENTS 2015 APE</b>	<b>37 470</b>

#### Mode de calcul de l'indicateur :

(Montant en euros de créances + Montants en euros des versements à un fond de solidarité) / Volume facturé

Valeur (1) : Montant eau des abandons de créances en euros

Valeur (2) : Montant eau des versements à un fond de solidarité en euros

Valeur (3) : Volumes facturés eau en m<sup>3</sup>

	2013	2014	2015
Valeur (1)	-	-	3 120,38 €

## Indicateur de performance : P109.0 Montant des abandons de créances ou de versements à un fonds de solidarité (suite)

	2013	2014	2015
Valeur (2)	0	0	0
Valeur (3)	-	-	8 329 381 m <sup>3</sup>
Résultat	0	0	0,00037

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Rapport annuel du délégataire 2015

### Clientèle - Volet social

# Indicateur de performance : P152.1 Taux de respect du délai maximal d'ouverture des nouveaux branchements

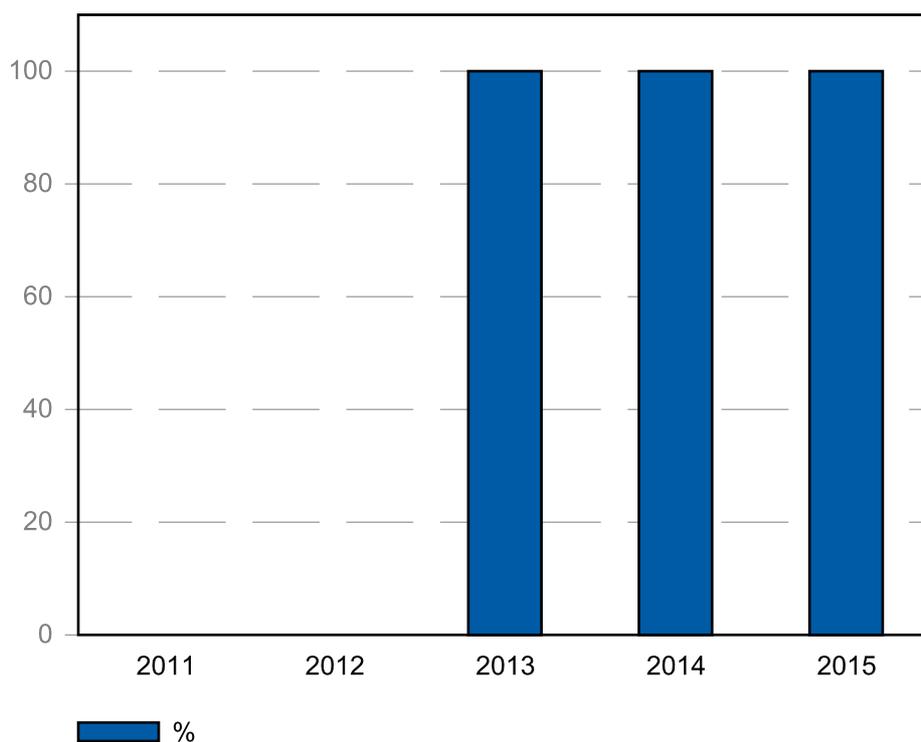
### Mode de calcul de l'indicateur :

(Nombre d'ouvertures de branchements réalisées dans les délais / Nombre total d'ouvertures) x 100 Dans le cas où il n'y a pas de coupure d'eau entre le départ et l'arrivée de deux abonnés successifs, on considère que la remise en eau est immédiate et que le délai d'ouverture du branchement est respecté. Le calcul s'applique aux branchements neufs (hors délai de réalisation) et aux remises en service de branchements existants fonctionnels (qui ne nécessitent pas une remise en état préalable comme une désinfection).

Valeur (1) : Nombre d'ouvertures de branchements eau réalisés dans les délais

Valeur (2) : Nombre total d'ouvertures de branchements eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			1 203	4 025	4 712
Valeur (2)			1 203	4 025	4 712
<b>Résultat</b>			<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>



### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---

## Indicateur de performance : P109.0 Montant des abandons de créances ou de versements à un fond de solidarité [ Sauvegarde du lien automatique ]

Indicateur de performance :

(Montants en euros des abandons de créances + Montants en euros des versements à un fond de solidarité) /  
Volume facturé

Valeur (1) : Montant eau des abandons de créances

Valeur (2) : Montant eau des versements à un fond de solidarité

Valeur (3) : Volumes facturés eau

	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur (1)			123	133,66	
Valeur (2)			456	0	3 120,38
Valeur (3)			6 192 355	7 398 607	8 169 766
<b>Résultat</b>			<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	A
--------------------------	---



## Economie du contrat Rapport annuel du délégataire

### SOMMAIRE



---

## Economie du contrat

<b>1.</b>	<b>COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE) : DÉFINITION DES PRODUITS</b>	<b>555</b>
<b>2.</b>	<b>COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION (CARE) : DÉFINITION DES CHARGES</b>	<b>556</b>
<b>3.</b>	<b>COMPTE ANNUEL DE RÉSULTAT DE L'EXPLOITATION</b>	<b>557</b>
<b>4.</b>	<b>COMPTE DE GER</b>	<b>560</b>
<b>5.</b>	<b>REVERSEMENTS EFFECTUÉS DANS L'ANNÉE</b>	<b>565</b>
<b>6.</b>	<b>INDICATEUR DE PERFORMANCE : P153.2 DURÉE D'EXTINCTION DE LA DETTE DE LA COLLECTIVITÉ</b>	<b>567</b>



## Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) : définition des produits

### Exploitation du service - autres

Dans ce compte, figure la refacturation à la Société des Eaux de Marseille des charges de potabilisation d'eau pour Cornillon depuis la station de Lançon (cf. convention entre le SAN et Agglopo Provence), pour un montant de 8 K€.

### Prestations accessoires (art 19)

Ce poste correspond à un certain nombre de prestations complémentaires et accessoires à la Délégation de Service Public pour un total de 394 K€.

Il s'agit principalement de la refacturation à la Société des Eaux de Marseille des prestations complémentaires et accessoires à la Délégation de Service Public, conformément à l'article 19 et l'annexe 15 du contrat pour un montant de 248 K€. Elle correspond aux charges de personnel et charges afférentes pour l'exécution des prestations suivantes :

- Tâches d'exploitation et d'accueil et gestion clientèle de proximité du service public de l'eau sur la commune de Berre dans le cadre du contrat de DSP en cours avec Agglopo Provence jusqu'au 03 février 2015 (21 K€) ;
- Convention de prestations de service pour la maintenance du surpresseur du Golf de Mallemort dans le cadre du contrat avec le Golf de Pont Royal et convention de prestations de service de gestion, exploitation, entretien des installations d'eau potable, brute et assainissement du Domaine de Pont Royal dans le cadre du contrat avec AFUL Générale du Domaine (91 K€),
- Marché de visite, entretien, renouvellement et création d'appareils incendie publics pour la Ville de Salon de Provence, et autres marchés divers (136 K€).

Sont également reportés :

- la refacturation à la Société des Eaux de Marseille pour Vitrolles et à Agglopo Provence pour Berre (janvier 2015), des charges de transport et traitement d'eau relatives à la station des Barjaquets, pour 67 K€. La Société du Canal de Provence a facturé à APE l'ensemble des prestations réalisées par l'usine des Barjaquets, charge à APE de refacturer à la SEM et à Agglopo Provence la quote-part concernant les communes non gérées par APE (Vitrolles, Berre). On retrouve le même montant dans le poste de charges "Achat d'eau en gros",
- la refacturation à Agglopo Provence des achats d'eau du mois de janvier au Canal de Marseille pour la Commune de Berre pour 30 K€. On retrouve le même montant dans le poste de charge "Achat d'eau en gros",
- le marché de contrôle, d'entretien et de maintenance des installations de relevage des eaux pluviales de la ville de Salon de Provence pour 26 K€,
- l'entretien et réparation de poteaux incendie sur les communes de Lamanon, Pélissanne et Rognac pour un montant de 10 K€,
- la facturation de la localisation et de l'exploitation de l'unité de filtration mobile aux charbons actifs de la commune d'Alleins (selon les termes du protocole transactionnel) et de prestations de travaux refacturables pour 13 K€.

### Production immobilisée

Dans ce poste figure la valorisation du coût de la pose des compteurs dans le cadre de la mise en place de la radio relève. Elle s'élève à 27 K€ et comprend principalement les charges du personnel intérimaire, la location des véhicules, les frais de carburants, etc....

La totalité de ces frais est également comptabilisée dans les charges d'exploitation correspondantes.

## Rapport annuel du délégataire 2015 Economie du contrat

---

# Compte Annuel de Résultat de l'Exploitation (CARE) : définition des charges

## Personnel

Ce poste correspond aux frais de personnel des agents salariés d'APE ainsi que ceux des agents détachés de la SEM. Il comprend les charges sociales.

## Achat d'eau en gros

Ce poste comprend la fourniture d'eau brute, son transport et sa potabilisation le cas échéant par :

- le Canal de Marseille (1 541 K€) ;
- la Société du Canal de Provence (1 097 K€) ;
- le San Ouest Provence (176 K€) ;
- l'Œuvre Générale de Craonne (25 K€).

La Société du Canal de Provence a facturé à APE des achats d'eau concernant des communes non comprises dans le périmètre de la présente DSP, pour 97 K€. On retrouve le montant dans le poste de produits « Produits accessoires ».

## Personnel intérimaire

Une partie de ce personnel affecté à la mise en place de la radio relève apparaît également dans le poste de produits "Production Immobilisée" (23 K€).

## Compte annuel de résultat de l'exploitation

	Année 2015					
	Production	Réseau	Autres	Total	Total n-1	Ecart n-1
<b>DONNÉES DU SERVICE</b>						
Nombre d'accès au service dans l'année			3 512	3 512	2 934	19,7%
Nombre d'abonnés au 31 décembre			45 281	45 281	41 275	9,71%
Volumes tranche 1 : 0-60 m3			3 257 796	3 257 796	2 960 887	10,03%
Volume tranche 2 : 61-180 m3			2 063 086	2 063 086	2 058 448	0,23%
Volume tranche 3 : 181-1095 m3			1 359 451	1 359 451	1 287 643	5,58%
Volume tranche 4 : >1095 m3			901 270	901 270	677 263	33,08%
Nombre de m3 vendus			7 581 603	7 581 603	6 984 241	8,55%
<b>TOTAL PRODUITS</b>	<b>40 717</b>	<b>956 962</b>	<b>17 644 909</b>	<b>18 642 588</b>	<b>17 459 906</b>	<b>6,77%</b>
<b>Exploitation du service</b>						
- abonnements				0	0	
- redevance délégataire	0	0	8 272 573	8 272 573	6 838 224	20,98%
- frais d'accès	0	0	205 889	205 889	178 054	15,63%
- produits de la gestion commerciale assurée pour le délégataire assainissement	0	0	79 606	79 606	82 159	-3,11%
- autres	7 996			7 996	13 425	-40,44%
Collectivités et autres organismes publics	0	0	8 304 356	8 304 356	8 101 512	2,5%
Travaux attribués à titre exclusif	0	942 465	0	942 465	737 536	27,79%
Produits financiers			1 766	1 766	945	86,85%
Reprise sur provisions et amortissements			321 390	321 390	383 383	-16,17%
Production immobilisée	0		26 870	26 870	118 058	-77,24%
Transferts de charge			69 364	69 364	7 203	862,99%
Redevance Collectivité et redevances Agence de l'Eau				0	0	
Prestations accessoires (art 19)	32 721	14 497	346 649	393 867	969 799	-59,39%
Autres Produits de gestion courante			16 447	16 447	29 608	-44,45%
<b>CHARGES</b>	<b>4 616 275</b>	<b>2 972 499</b>	<b>11 205 633</b>	<b>18 794 407</b>	<b>17 830 407</b>	<b>5,41%</b>
Personnel	908 376	1 071 657	676 329	2 656 363	2 607 401	1,88%
Achats d'eau en gros	2 744 426	0	97 709	2 842 135	2 504 135	13,5%
Énergie	267 747	0	0	267 747	272 232	-1,65%
Réactifs et produits de traitement	24 682	0	0	24 682	23 877	3,37%
Analyses				0		

Rapport annuel du délégataire 2015  
 Economie du contrat

**Compte annuel de résultat de l'exploitation (suite)**

	Année 2015					
	Production	Réseau	Autres	Total	Total n-1	Ecart n-1
- analyses réglementaires	50 325		0	50 325	48 139	4,54%
- autocontrôle	19 625	0	0	19 625	17 709	10,82%
Sous-traitance intra-groupe	81 486	282 468	472 522	836 476	782 979	6,83%
Sous-traitance hors groupe	49 553	6 801	10 860	67 214	13 802	387%
Autres frais- Dépenses Travaux Refacturables	0	627 445	12 071	639 516	499 100	28,13%
Fournitures	5 908	5 451	12 486	23 845	28 402	-16,04%
Entretien et réparations	80 166	745 207	19 553	844 926	794 381	6,36%
Coûts de la gestion commerciale assurée par le délégataire Eau	0	0	0	0	0	
Autres dépenses d'exploitation :				0		
- télécommunication, postes et télégestion	0	0	110 192	110 192	95 529	15,35%
- engins et véhicules	22 486	32 319	8 658	63 462	70 062	-9,42%
- informatique	0	0	253 503	253 503	253 871	-0,14%
- Personnel intérimaire	0	107 815	27 957	135 772	98 341	38,06%
- assurance		0	32 591	32 591	28 735	13,42%
- locations mobilières	32 759	50 770	41 428	124 956	128 725	-2,93%
- locaux	0	0	21 083	21 083	13 638	54,6%
- communication / marketing / relations publiques			58 341	58 341	55 809	4,54%
- autres		1 884	84 161	86 044	49 445	74,02%
Impôts locaux et taxes (hors IS)				0		
- CET (composante CFE)	37 541	0		37 541	48 694	-22,9%
- CET (composante CVAE)	0	0	19 823	19 823	20 002	
- Taxes foncières	28 000	0	612	28 612	28 831	-0,76%
- RODP	0	0	25 500	25 500	22 500	13,33%
- Autres	12 795	4 348	5 806	22 948	56 052	-59,06%
Redevance Collectivité et redevances Agence de l'Eau	0	0	8 304 356	8 304 356	8 101 512	2,5%
Contribution des services centraux et recherche (frais de structure et frais généraux)	0	0	91 585	91 585	91 698	-0,12%
Charges relatives aux renouvellement programmé	250 401	36 335		286 736	259 165	10,64%

## Compte annuel de résultat de l'exploitation (suite)

	Année 2015					
	Produc- tion	Réseau	Autres	Total	Total n-1	Ecart n-1
Charges relatives aux investissements			244 522	244 522	233 061	4,92%
Aide aux plus démunis - versements CCAS- (hors frais de gestion)	0	0	36 967	36 967	0	
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges			83 900	83 900	91 746	-8,55%
Frais financiers	0	0	75 026	75 026	69 120	8,54%
Dotation aux Provisions Créances et Pertes sur créances irrécouvrables	0	0	378 093	378 093	421 715	-10,34%
<b>RÉSULTAT AVANT IMPOT</b>				<b>- 151 819</b>	<b>- 370 501</b>	<b>- 59,02%</b>

## Rapport annuel du délégataire 2015

### Economie du contrat

## Compte de GER

### Montant du GER effectué dans l'année

ANNEE	Indice KN Article 34	Engage- ment ini- tial	Dépenses Réelles Passées					Futur	
			2013	2014	2015	Total	Dépenses/ an	Reste	Dépenses/ an
2015	1,0344	2 476 868	201 029	194 413	160 300	395 442	131 814	2 081 426	208 143
		2 562 072	207 945	194 297	160 300	562 542	187 514	1 999 530	222 170

### Programme de GER réalisé dans l'année

Libellé Site	COMMUNE	N° Ap- pareil	Libellé Appareil	Coût d'achat (Euros HT)
APE-036-DIST RES BAOU	SAINT CHAMAS	201500749	LS10	669,00
APE-036-SECTEUR LOIR	SAINT CHAMAS	201500750	LS10	653,00
APE-048-BERTIN 1	VELAUX	201500764	LS10	653,00
APE-048-BERTIN 2	VELAUX	201500765	LS10	653,00
APE-048-LA VERDIERE	VELAUX	201500751	LS42	745,00
APE-048-LIVR SCP	VELAUX	201500763	LS10	653,00
APE-048-RES GARENNE	VELAUX	201500753	LS10	653,00
APE-950-CAPUCINS	SALON	201500755	LS10	653,00
APE-950-CHE LURIAN	SALON	201500756	LS10	653,00
APE-950-CHE MAGATIS	SALON	201500760	LS10	653,00
APE-950-CROIX BLANCHE	SALON	201500758	LS10	653,00
APE-950-DONNADIEU	SALON	201500759	LS10	653,00
APE-950-GIRAUD	SALON	201500754	LS10	653,00
APE-950-REINE JEANNE	SALON	201500752	LS10	653,00
APE-950-RENE CORTE	SALON	201500757	LS10	653,00
APE-950-VENT SOULEU	SALON	201500761	LS10	653,00
COMPTAGE AVENUE LIBERTE	EYGUIERES	201500775	LS10	653,00
COMPTAGE BORMES FONT	EYGUIERES	201500774	LS10	653,00
COMPTAGE CLEMENCEAU	EYGUIERES	201500773	LS10	653,00
COMPTAGE MARECHAL JUIN	EYGUIERES	201500772	LS10	653,00
COMPTAGE MARECHAL LECLERC	EYGUIERES	201500767	LS10	653,00
COMPTAGE PAULIN MATHIEU	EYGUIERES	201500778	LS42	745,00

## Compte de GER (suite)

### Programme de GER réalisé dans l'année (suite)

Libellé Site	COMMUNE	N° Ap- pareil	Libellé Appareil	Coût d'achat (Euros HT)
COMPTAGE RENE CASSIN	EYGUIERES	201500776	LS42	745,00
COMPTAGE SAINT GEORGES	EYGUIERES	201500771	LS10	653,00
COMPTAGE TRECASTEUX	EYGUIERES	201500777	LS10	653,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500716	POMPE DOSEUSE 2 FECL3	1 342,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500717	POMPE DOSEUSE 1 FECL3	1 342,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500718	POMPE 2 EAU SERVICE	562,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500719	POMPE VIDE CALE	359,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500720	POMPE ECHANTIL CHLORE	226,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500721	POMPE DOSEUSE JAVEL	1 747,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500722	ELECTROLYSEUR	14 506,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500723	VANNE EAU BRUTE	3 137,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500724	ACTIONNEUR ELEC	1 885,00
FILTRATION CHARLEVAL	CHARLEVAL	201500748	ROUTEUR ADSL	977,00
GUERITE - FORAGE	LAMANON	201500736	TRANSDUCTEUR CL2	613,00
LA BASTIANNE	ROGNAC	201500762	LS42	745,00
LES AUBES - FILTRATION	SALON	201500739	ONDULEUR	317,00
POMPAGE DE MALLEMORT	MALLEMORT	201500692	COMPTEUR PUIITS	890,00
POMPAGE DE MALLEMORT	MALLEMORT	201500693	COMPTEUR HAUT MALLEMORT	1 045,00
POMPAGE DE MALLEMORT	MALLEMORT	201500694	COMPTEUR PONT ROYAL	780,00
POMPAGE ROUTE DE SALON	MALLEMORT	201500695	VANNE REF FORAGE 3	768,00
RESERVOIR GOLF MALLEMORT	MALLEMORT	201500699	CLAPET DISTRIBUTION 2	1 332,00
RESERVOIR GOLF MALLEMORT	MALLEMORT	201500700	VANNE AMONT RV SAVY	915,00
RESERVOIR GOLF MALLEMORT	MALLEMORT	201500701	VANNE VIDANGE	915,00
RESERVOIR GOLF MALLEMORT	MALLEMORT	201500702	VANNE RESERVE INCENDIE	915,00
RESERVOIR GOLF MALLEMORT	MALLEMORT	201500703	VANNE DISTRIBUTION 1	915,00
RESERVOIR GOLF MALLEMORT	MALLEMORT	201500704	RV HYDROSAVY	3 309,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500705	VANNE VIDANGE	2 047,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500706	VANNE DISTRIBUTION 2	2 047,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500707	VANNE ARRIVEE GENERALE	2 047,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500708	VANNE DISTRIBUTION 1	2 047,00

Rapport annuel du délégataire 2015  
 Economie du contrat

## Compte de GER (suite)

### Programme de GER réalisé dans l'année (suite)

Libellé Site	COMMUNE	N° Ap- pareil	Libellé Appareil	Coût d'achat (Euros HT)
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500709	VANNE RESERVE INCENDIE	2 047,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500710	VANNE HYDRO ALIM RESER	2 470,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500711	VANNE AMONT HYDRO	842,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500712	CLAPET DISTRIBUTION	995,00
RESERVOIR VILLAGE MALLEM	MALLEMORT	201500713	VANNE LIAISON DIST2-INCEN	842,00
RESV LA BARBEN	LA BARBEN	201500696	SOFREL S550 RADIO	6 853,00
RESV LA CREMADE	LA FARE	201500697	SOFREL S550	5 404,00
RESV LA GARENNE	VELAUX	201500698	SOFREL S530	5 178,00
RESV LE HAUT TAULET	PELISSANNE	201500714	SOFREL S550	7 338,00
RESV LE HAUT TAULET	PELISSANNE	201500715	ROUTEUR ADSL	1 097,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500725	BALLON COMPRESSEUR	2 047,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500741	VANNE DE BYPASS	81,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500740	VANNE SORTIE COMPTEUR	81,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500742	RV PNEU. ENTREE FILTRE 2	459,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500743	RV PNEU. EAU DE LAVAGE F2	459,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500744	RV PNEU. AIR DE LAVAGE F2	432,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500745	RV PNEU. MISE ATMOSPH. F2	459,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500746	RV PNEU. VIDANGE F2	425,00
STAF BAST.BERTIN	VELAUX	201500747	RV PNEU. SORTIE FILTRE 2	459,00
STAF DES BAISES	LANCON	201500685	COMPTEUR DEPART	228,00
STAF DES BASSINS	ROGNAC	201500768	COMPRESSEUR AIR COMPRIME	352,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500726	POMPE EAU LAVAGE 1	4 649,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500727	POMPE EAU LAVAGE 2	4 649,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500728	TRANSDUCTEUR	1 100,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500729	TURBIDIMETRE	2 134,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500770	VANNE EAU LAVAGE - F2	350,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500769	ACTION. VANNE E.LAVAGE F2	522,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500737	VANNE SORTIE BOUE	600,00
STAF LANCON SIBOURG	LANCON	201500738	ACTION. VANNE SORTIE BOUE	803,00
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500730	POMPE EAU LAVAGE	1 765,00

## Compte de GER (suite)

### Programme de GER réalisé dans l'année (suite)

Libellé Site	COMMUNE	N° Ap- pareil	Libellé Appareil	Coût d'achat (Euros HT)
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500732	CLAPET POMPE LAVAGE	614,00
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500733	VANNE ASPI PPE LAVAGE	474,00
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500734	SURPRESSEUR AIR LAVAGE	5 007,00
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500735	SOFREL S550	6 775,00
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500687	MOTORISATION VANNE EB	274,00
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500731	CLAPET PIED ASPI PPE LAV.	821,00
STAF SAINTE ROSALIE	LA FARE	201500686	VANNE ADDUCTION EAU BRUTE	139,00
STAP DE LA BARBEN	LA BARBEN	201500691	ROUTEUR ADSL	4 489,00
STAP DES BARJAQUETS PBAR	ROGNAC	201500688	SOFREL S550	5 639,00
STAP DES BARJAQUETS PBAR	ROGNAC	201500689	POMPE A VIDE 1	1 991,00
STAP DES BARJAQUETS PBAR	ROGNAC	201500690	POMPE A VIDE 2	1 992,00
SURP PETIT-VACON	ROGNAC	201500779	POMPE N° 2	3 032,00
VALLAT LA CHAPELLE	ROGNAC	201500766	LS42	745,00

### Programme de GER prévisionnel pour l'année suivante

Le programme prévisionnel 2016 transmis à la collectivité est le suivant :

## Rapport annuel du délégataire 2015

### Economie du contrat

## Compte de GER (suite)

### Programme de GER prévisionnel pour l'année suivante (suite)

COMMUNE	CODE SITE	SITE	DESIGNATION OPERATION	N°APPAREIL	TYPE D'APPAREIL	APPAREIL	MONTANT				
BERRE	TBER	FILTRATION DE BERRE	COFFRET CONFINEMENT + POMPE FECL3	200803814	POMPE DOSEUSE	POMPE DOSEUSE 1 FECL3	4 253 €				
	CD20	CD 20	REFONTE ARMOIRE BT + SOFREL	200305232	37090 - ACQUISITION DE DONNEES	SOFREL S50	16 940 €				
	CD20			199102367	37091 - ALIMENTATION ELECTRIQUE	ARMOIRE PVC + 55 ELEMENTS					
	CD20			199102376	37091 - ALIMENTATION ELECTRIQUE	ARMOIRE PVC + DIVERS					
EYGUIERES	RFLO	RESERVOIR DE FLORY	SOFREL + ROUTEUR ADSL	200505744	37090 - ACQUISITION DE DONNEES	SOFREL S50	7 062 €				
	PRSA	POMPAGE RTE DE SALON	POMPE FORAGE	200405402	85725 - POMPAGE-ELEVATION	POMPE FORAGE N°2	8 724 €				
LANCON	TBAI	FILTRATION DES BAISSSES	SONDE CL2	200605088	ELECTROCHLORATION	CELLULE EASYCLHOR 15	1 210 €				
	TBAI	FILTRATION DES BAISSSES	SABLAGE	198705066	ASP - APPAREIL SOUS PRESSION	BALLON RESERVE 7000L	29 271 €				
ROGNAC	TBAS	FILTRATION DES BASSINS	HYDRAULIQUE RV SORTIE F2 F3 F4	198901123	14673 - ACC.HYD - FILTRE 2	VANNE SORTIE - F2	2 948 €				
	TBAS	FILTRATION DES BASSINS		198901125	14673 - ACC.HYD - FILTRE 3	VANNE SORTIE - F3					
	TBAS	FILTRATION DES BASSINS		198901150	14673 - ACC.HYD - FILTRE 4	VANNE SORTIE - F4					
LA BARBEN	FCAB	FORAGE DE LA CABRE	COFFRET N°2	200305340	85768 - ELECTRICITE-COMMANDE-PUIS	COFFRET COMMANDE FORAGE	9 240 €				
	PDA1	POMPAGE SOURCE D'ADANE	REMPACEMENT DES 2 POMPES	198905003	74782 - POMPE	POMPE ACCELERATEUR - N°1	6 569 €				
PDA1	POMPAGE SOURCE D'ADANE		198905004	74782 - POMPE	POMPE ACCELERATEUR - N°2						
SALON	PZAC	POMPAGE DE LA ZAC	BALLON ANTI BELIER	198603016	RESERVOIR AB MASSAL 2000L	BALLON ANTI BELIER	9 324 €				
VELAUX	TIDE	FILTRATION DE BASTIDE BERTIN	REFONTE HYDRAULIQUE FILTRE 1	20030472	COMPTEUR EAU DE LAVAGE	COMPTEUR EAU DE LAVAGE	7 018 €				
				20030472	VANNE AIR LA VAGE FILTRE 1	VANNE AIR LA VAGE FILTRE 1					
				20030474	VANNE ATM0 FILTRE 1	VANNE ATM0 FILTRE 1					
				20030476	VANNE EAU LAVAGE FILTRE 1	VANNE EAU LAVAGE FILTRE 1					
				20030478	VANNE EGOUT FILTRE 1	VANNE EGOUT FILTRE 1					
				20040866	VANNE SORTIE FILTRE 1	VANNE SORTIE FILTRE 1					
				20040864	VANNE VIDANGE FILTRE 1	VANNE VIDANGE FILTRE 1					
				200300471	ACTIONNEUR V A L F1	ACTIONNEUR V A L F1					
				200300473	ACTIONNEUR V A F1	ACTIONNEUR V A F1					
				200300475	ACTIONNEUR V EL F1	ACTIONNEUR V EL F1					
				200300479	ACTIONNEUR V ENTREE F1	ACTIONNEUR V ENTREE F1					
				200300481	ACTIONNEUR V SORTIE F1	ACTIONNEUR V SORTIE F1					
				200300477	ACTIONNEUR V EGOUT F1	ACTIONNEUR V EGOUT F1					
				TIDE	FILTRATION DE BASTIDE BERTIN	ROUTEUR ADSL			28070 - ACQUISITION DE DONNEES	ROUTEUR ADSL	2 158 €
				TIDE	FILTRATION DE BASTIDE BERTIN	COFFRET CONFINEMENT + POMPE FECL3		200305301	POMPE DOSEUSE	POMPE 1 DOSEUSE FECL3	4 253 €
TVEL	FILTRATION DE VELAUX	ROUTEUR ADSL		28070 - ACQUISITION DE DONNEES	ROUTEUR ADSL	2 158 €					
TVEL	FILTRATION DE VELAUX	COFFRET CONFINEMENT + POMPE FECL3	200900285	POMPE DOSEUSE 1	POMPE DOSEUSE 1	4 253 €					
TVEL	FILTRATION DE VELAUX	COMPTEUR EAU		COMPTEUR EAU DE LAVAGE	COMPTEUR EAU DE LAVAGE	1 749 €					
FCAZ	FORAGE DE CAZAN	SOFREL + ROUTEUR ADSL	200604166	28070 - ACQUISITION DE DONNEES	SOFREL S50	8 525 €					
VERNEGUES	PCAR	POMPAGE DES CARLATS	2 POMPES	200101947	74782 - POMPE	POMPE 1	8 360 €				
	PCAR	POMPAGE DES CARLATS		200101949	74782 - POMPE	POMPE 2	1 611 €				
PELISSANNE	RTA1	RESERVOIR DU HAUT TAULET	ALARME INTRUSION				1 611 €				
<b>TOTAL</b>							<b>135 626 €</b>				

## Reversements effectués dans l'année

### Reversements à Agglopo Provence



#### Nota

Le mode de reversement des sommes collectées par facturation est fixé contractuellement.

Part communautaire eau	Pourcentage	Montant	Date Versement
Facturation cycle 1 2014	98 %	191 599,55 €	31/03/2015
Facturation cycle 2 2014	70 %	2 048 053,10 €	13/02/2015
Facturation cycle 2 2014	90 %	585 158,03 €	31/03/2015
Facturation cycle 2 2014	98 %	234 063,21 €	30/09/2015
Facturation cycle 1 2015	70 %	1 731 496,77 €	14/08/2015
Facturation cycle 1 2015	90 %	494 713,36 €	30/09/2015

Part communautaire assainissement	Pourcentage	Montant	Date Versement
Facturation cycle 1 2014	98 %	24 570,32 €	31/03/2015
Facturation cycle 2 2014	70 %	257 534,06 €	13/02/2015
Facturation cycle 2 2014	90 %	73 581,16 €	31/03/2015
Facturation cycle 2 2014	98 %	29 432,46 €	30/09/2015
Facturation cycle 1 2015	70 %	228 572,01 €	14/08/2015
Facturation cycle 1 2015	90 %	65 306,29 €	30/09/2015

### Reversements aux Organismes Publics

Redevance prélèvement d'Eau	Montant	Date versement
Du 1er janvier au 31 décembre 2015	355 695 €	-

Redevance pollution domestique	Montant	Date versement
2e acompte 2014	763 000 €	28/02/2015
Solde Année 2014	522 420 €	31/07/2015
1er acompte 2015	848 000 €	30/09/2015

Rapport annuel du délégataire 2015  
**Economie du contrat**

## Reversements effectués dans l'année (suite)

### Reversements aux Organismes Publics (suite)

Redevance modernisation réseaux de collecte	Montant	Date versement
2e acompte 2014	373 000 €	28/02/2015
Solde Année 2014	257 838 €	31/07/2015
1er acompte 2015	303 000 €	30/09/2015

### TVA récupérée



#### Définition

En application de l'article 216 quater de l'Annexe II au CGI concernant la déduction par les entreprises concessionnaires de la TVA ayant grevé le coût des immobilisations qu'elles utilisent et dont elles ne sont pas propriétaires, la collectivité fait parvenir à la Société Aggopole Provence Eau des attestations pour transfert de droit à déduction concernant les ouvrages neufs qui ont été incorporés au réseau public de distribution.

Le montant de TVA à récupérer au titre de l'année 2015 est de 1 872 862 €. Le montant déjà effectivement reversé au cours de l'année 2015 est de 1 418 111 €.

---

## Indicateur de performance : P153.2 Durée d'extinction de la dette de la collectivité

Indicateur fourni par la collectivité

Evaluation de la fiabilité de l'indicateur

Cotation de l'indicateur	Pas de Cotation
--------------------------	-----------------

Commentaire :

Donnée fournie par le Maître d'Ouvrage : pas d'évaluation de la fiabilité connue par la SEM.